

**UC Berkeley**  
Dissertations, Department of Linguistics

**Title**

Grammaire de la Langue Hayu (Népal)

**Permalink**

<https://escholarship.org/uc/item/96t17526>

**Author**

Michailovsky, Boyd

**Publication Date**

1981

Grammaire de la Langue Hayu (Népal)

By

Boyd Michailovsky

A.B. (Harvard University) 1965

M.A. (University of California) 1975

DISSERTATION

Submitted in partial satisfaction of the requirements for the degree of

DOCTOR OF PHILOSOPHY

in

Linguistics

in the

GRADUATE DIVISION

OF THE

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY

Approved: *Jambo A. Matisoff* May 19, 1981  
Chairman Date  
*Mary R. Haas* May 15, 1981  
*Bruce R. Bray* May 8, 1981  
*[Signature]* June 9, 1981

DOCTORAL DEGREE CONFERRED

JUNE 13, 1981

.....

#### AVANT-PROPOS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à l'étude présentée ici. En ordre chronologique, nous remercions d'abord, au Népal, l'Institut des Etudes Népalaises et Asiatiques de l'Université Tribhuvan, sous l'égide duquel nous avons effectué nos recherches au Népal en 1971-72, M. Mazaudon, avec qui nous avons fait l'enquête sur le hayu, et nos amis hayu, qui nous ont reçus et aidés sur le terrain.

Nous devons beaucoup au Département de linguistique de l'Université de Californie à Berkeley, professeurs et étudiants, et en particulier à M. James Matisoff, qui nous a initié aux études tibéto-birmanes.

A Paris nous avons bénéficié du soutien du laboratoire LP 3-121, Langues et civilisations à tradition orale, dirigé par Mme Thomas, auquel nous sommes rattaché depuis janvier 1979 en tant que chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique.

M. André-Georges Haudricourt nous a fait profiter de ses conseils ainsi que M. Claude Hagège, que nous remercions pour le vif intérêt qu'il a pris à notre travail, et Mmes M. Mazaudon et C. Moyse-Faurie.

MM. et Mmes P. et L. Mazaudon, P. Nougayrol, I. Novellino, et F. Péeters nous ont aidé dans la préparation du manuscrit.

## ABREVIATIONS

ABL	ABLATIF	IRR	IRREEL
ADV	ADVERBE	LOC	LOCATIF
APL	APPLICATIF	N	nom
ASS	ASSERTIF	NEG	NEGATIF
C	consonne	nép.	népalî
C <sub>i</sub>	consonne initiale	∅	ABSOLUTIF
C <sub>f</sub>	consonne finale	P, PL	PLURIEL
CIT	CITATIF	PE	PLURIEL EXCLUSIF
D	DUEL	PI	PLURIEL INCLUSIF
DE	DUEL EXCLUSIF	QRHET	QUESTION RHETORIQUE
DI	DUEL INCLUSIF	réfl.	réfléchi
EMPH	EMPHATIQUE	S	SINGULIER
ERG	ERGATIF	SOC	SOCIATIF
GEN	GENITIF	SURP	SURPRISE
IMP	IMPERATIF	TH	THEMATIQUE
INDEF	INDEFINI	tr.	transitif
INF	INFINITIF	V	voyelle
intr.	intransitif	VOC	VOCATIF

1,2,3 première, deuxième, troisième personnes

Noms de journaux:

BSLP Bulletin de la Société de Linguistique de Paris. Paris.

IJAL International Journal of American Linguistics. Chicago.

JASB Journal of the Asiatic Society of Bengal. Calcutta.

### NUMEROTATION DES PARAGRAPHES, EXEMPLES ET TABLEAUX

Paragraphe: Le premier chiffre est celui du chapitre. Il est séparé des chiffres suivants par un point. Après le point nous utilisons trois colonnes (parfois quatre) correspondant à des sections de plus en plus petites. Notons que §2.1 précède §2.11 (sous-section de §2.1), qui précède §2.2 etc. Quand un chapitre ou une section a plus de 9 parties, une colonne doit contenir un nombre à deux chiffres. Pour indiquer que ces deux chiffres ne correspondent qu'à une seule colonne, ils sont liés par une ligature et précédés d'un point. e.g. §5.23.<sup>11</sup> (onzième sous-section de la troisième section de la deuxième partie du chapitre 5). Si elle n'est pas la dernière du numéro une colonne qui contient un nombre à deux chiffres est aussi suivie d'un point, e.g. §5.<sup>10</sup>.1 (première sous-section de la dixième section du chapitre 5). Nous avons quelquefois été amené à utiliser des numéros à quatre colonnes. Dans ce cas la dernière colonne est précédée d'un point, e.g. §5.322.1 (première sous-section de §5.322).

Les exemples portent le numéro de la section, suivi d'un tiret et du numéro de l'exemple à l'intérieur de la section.

Les tableaux portent le numéro du chapitre, suivi d'un tiret et du numéro du tableau à l'intérieur du chapitre.

La plupart des exemples sont extraits de textes enregistrés; leur référence est indiquée par T (pour Texte) suivi d'une lettre ou d'un numéro qui identifie le texte, puis d'un point et enfin du numéro de la phrase ou du groupe de phrases à l'intérieur du texte. Le texte T1 est cité en appendice.

## SYSTEME DE TRANSCRIPTION DU NEPALI

Nous avons utilisé, pour la transcription des mots népalis, quatre systèmes que nous employons dans des contextes différents.

- Pour les mots népalis qui apparaissent dans nos textes hayu (mots d'emprunt), voir §2.4.

- Pour les mots népalis que nous citons précédés de la mention "nép.", et pour les noms d'auteurs et les titres d'ouvrages cités dans la bibliographie, nous employons essentiellement la romanisation de Turner (Dictionary xxiv).

- Pour les noms propres cités dans le texte, et pour les autres mots après la première citation, nous employons une transcription simplifiée (sans diacritiques) qui est couramment utilisée au Népal.

- L'orthographe de la carte est celle du Surveyor General of India.

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos	i
Abréviations	ii
Numérotation des paragraphes, exemples et tableaux	iii
Système de transcription du népali	iv
1. INTRODUCTION	
1.1 L'habitat hayu	
1.2 Les Hayu et leurs voisins	
1.21 Le village de Murajor	
1.3 Les traditions hayu	
1.31 Lanka-Palanka	
1.32 Clans	
1.34 La fête annuelle	
1.35 Mariage	
1.36 Mort	
1.4 La situation linguistique au Népal	
1.41 La langue nationale	
1.42 La situation des langues tibéto-birmanes au Népal	
1.43 La situation du hayu	
1.44 La classification des langues tibéto-birmanes du Népal	
1.45 Etat actuel des études tibéto-birmanes au Népal	
1.5 Corpus et méthode d'enquête	
1.51 Nos textes hayu	
1.511 Présentation des textes et des exemples	

## 2. PHONOLOGIE

### 2.1 Syllabe, mot, morphème

#### 2.11 La syllabe

#### 2.12 Le mot phonologique

#### 2.13 Le morphème

#### 2.14 Notation des frontières

### 2.2 Phonologie du monosyllabe

#### 2.21 Voyelles

#### 2.22 Consonnes initiales

##### 2.221 Les séries et ordres d'occlusives avec les nasales et spirantes correspondantes

##### 2.222 L'opposition /lamino-palatale/ vs /apico-alvéolaire/ des affriquées et des fricatives

##### 2.223 Les sonantes non nasales et les spirantes

##### 2.224 Groupes de consonnes initiaux

#### 2.23 Consonnes finales

### 2.3 Phonologie du mot polysyllabique

#### 2.31 Inventaire des finales de syllabe intérieure

##### 2.311 Finales vocaliques 1: quantité

##### 2.312 Finales vocaliques 2: nasalité

##### 2.313 Finales vocaliques 3: finales complexes

##### 2.314 Finales consonantiques 1: occlusives et sonantes

##### 2.315 Finales consonantiques 2: /x/ et /ʔ/

##### 2.316 /s/ final

#### 2.32 Inventaire des initiales de syllabe intérieure

##### 2.321 Initiales /x/, /hl/ et /hw/

##### 2.322 L'initiale /h/

- 2.323 Groupes initiaux; /dr/
- 2.324 Initiale zéro
- 2.33 Syllabation
- 2.34 Combinaisons à la frontière entre racine verbale et suffixe
  - 2.341 Neutralisation de l'opposition /bilabiale/ vs /vélaire/ après /bilabiale/
  - 2.342 Combinaisons homorganiques /occlusive + occlusive/: l'allophone [x] des occlusives finales
  - 2.343 Combinaisons homorganiques /occlusive + nasale ou l/: l'allophone [ʔ] des occlusives finales
  - 2.344 Combinaisons homorganiques /nasale + occlusive ou s/: l'allophone [ʔ] des nasales finales
  - 2.345 Combinaisons homorganiques /nasale + nasale/: l'allophone [∅] des nasales finales
  - 2.346 Combinaison homorganique /t + s/: l'allophone [∅] de la finale /t/
  - 2.347 Résumé des finales des racines verbales
- 2.35 Combinaisons sans frontière de morphème
  - 2.351 Neutralisation de l'opposition /bilabiale/ vs /vélaire/ après bilabiale
  - 2.352 Combinaisons de /x/ suivi d'occlusive
  - 2.353 Combinaisons de /ʔ/ suivi de sonante
  - 2.354 Voyelles nasales
  - 2.355 Quantité vocalique
  - 2.356 Absence de combinaisons des finales /t/ et /n/ suivies d'initiales
- 2.36 Jonctures internes équivalant à une frontière de mot

- 2.361 La frontière entre lexème et postposition
- 2.362 La frontière de redoublement
- 2.363 Mots phonesthétiques
- 2.37 Remarques systématiques et diachroniques
- 2.4 Phonologie des mots d'emprunt népali
  
- 3. MORPHOLOGIE 1: STRUCTURE DU MOT VERBAL
- 3.1 Considérations morphophonologiques: alternances
  - 3.11 Racines en *-/a.o/*
  - 3.12 Racines en *-/(t)/*
  - 3.13 Suffixes en *-/(N)/*
  - 3.14 Alternances dans la forme des suffixes
- 3.2 Terminologie
  - 3.21 Classes de racines: transitivité
    - 3.211 Racines statives
  - 3.22 Actants: sujet et objet
- 3.3 Formes indicatives
  - 3.31 Formes du verbe intransitif
  - 3.32 Formes du verbe transitif
  - 3.33 Le paradigme applicatif
  - 3.34 Formes réfléchies
  - 3.35 Le suffixe assertif *-/m(i)/*
- 3.4 Formes impératives, exhortatives, optatives
  - 3.41 Exhortatif (première personne)
  - 3.42 Impératif (deuxième personne)
    - 3.421 Négation de l'impératif: particule */tha/*
  - 3.43 Optatif: suffixe *-/ju/*
- 3.5 Participes et dérivés nominaux

- 3.51 Participe présent/actif et nom d'agent:  
suffixe *-/ji/*
- 3.52 Participe passé/passif: suffixe *-/ta/*
- 3.53 Nom/participe de patient: suffixe *-/taŋ/*
- 3.54 Nom/participe d'instrument: suffixe *-/caŋ/*
- 3.55 Nom/participe de lieu: suffixe *-/luŋ/*
- 3.56 Nom/participe de temps: suffixe *-/siŋ/*
- 3.57 Nom/participe de manière: suffixe *-/sina/, -/si/*
- 3.6 Gérondifs
  - 3.61 La racine comme gérondif
  - 3.62 La racine redoublée comme gérondif
  - 3.63 Le gérondif */[verbe] + ni [verbe]/*
  - 3.64 L'infinitif: postposition *-/mo/*
- 3.7 Verbes à racines alternantes
  - 3.71 Verbes en *-/(t)/*
  - 3.72 Verbes en *-/a.o/*
  - 3.73 Le verbe */la(t)/* 'aller'
- 3.8 Ancienne morphologie verbale
- 3.9 Résumé; typologie; reconstruction interne
  - 3.91 Catégories de racines selon leurs finales
  - 3.92 Eléments et structure de la conjugaison verbale
- 3.10 Les paradigmes de Hodgson [addendum]
- 4. MORPHOLOGIE 2: STRUCTURE DU MOT NON-VERBAL; PARTIES DU DISCOURS
  - 4.1 Verbe
  - 4.2 Nominaux
    - 4.21 Nom
    - 4.22 Adjectif
    - 4.23 Adverbe de manière

- 4.24 Adverbe spatio-temporel
- 4.25 Quantificateur
- 4.26 Pronom
- 4.27 Démonstratif
- 4.28 Interrogatif-Indéfini
- 4.3 Mots et morphèmes grammaticaux
  - 4.31 Suffixe verbal
  - 4.32 Suffixe non-verbal
  - 4.33 Postposition
  - 4.34 Particule

## 5. SYNTAXE

- 5.1 La proposition: transitivité et arguments nucléaires
  - 5.11 Ordre de base: SOV
  - 5.12 Phrases à verbe intransitif
  - 5.13 Phrases à copule et à complément prédicatif
    - 5.131 Prédicat équatif (syntagme nominal)
    - 5.132 Prédicat attributif (déterminant nominal)
    - 5.133 Prédicat situatif
    - 5.134 L'existentiel
  - 5.14 Phrases à verbe transitif
    - 5.141 Construction à double objet
    - 5.142 L'emploi de l'applicatif
    - 5.143 L'emploi de la construction à double objet
  - 5.15 Phrases à verbe réfléchi
- 5.2 Le syntagme verbal
  - 5.21 Temps: non-passé et passé
  - 5.22 Temps et aspects composés

- 5.221 Postposition *-/nana/*; auxiliaires */no(t)/* et */pa.o/*
- 5.222 Gérondif redoublé avec postposition *-/ha/*; auxiliaire */no(t)/*
- 5.223 Gérondif avec suffixe *-/si/*; auxiliaires */no(t)/* et */pa.o/*
- 5.224 Emprunts verbaux
- 5.23 Verbes modaux
- 5.231 */la(t)/* intr. 'aller'
- 5.232 */phat/* réfl. 'pouvoir'
- 5.233 */on+(t)/* tr. 'pouvoir'
- 5.234 */dzok/* intr. 'savoir'
- 5.235 */diŋ/* réfl. 'commencer'
- 5.236 */kɪn+(t)/* tr. 'essayer de, être sur le point de'
- 5.237 */cot+(t)/* tr. 'finir de'
- 5.238 */wat+(t)/* tr. 'arrêter de'
- 5.239 */liŋ+(k)/* tr. 'obtenir de'; postposition *-/mo/*
- 5.23.10 */bi+(k)/* tr. 'demander de'; postposition *-/mo/*
- 5.23.11 */dak/* 'devoir'
- 5.23.12 */hok/* impersonnel 'il convient'
- 5.23.13 */daŋ/* 'être sur le point de, désirer'
- 5.23.14 */piŋ+(k)/* tr. 'faire faire à'
- 5.23.15 */bi+(t)/* tr. 'permettre'
- 5.23.16 */ha+(t)/* tr. 'permettre'; postposition *-/mo/*
- 5.23.17 */pa.o/* 'faire' + complément prédicatif
- 5.23.18 Gérondif redoublé + */pa.o/* 'faire': le réciproque
- 5.23.19 Combinaisons de modalités

- 5.24 Négation
  - 5.241 La négation de l'indicatif /ma/
  - 5.242 La négation de l'indicatif /makhi/ 'pas encore'
  - 5.243 La négation de l'impératif /tha/
  - 5.244 La négation /ma'aŋ/
- 5.3 Le syntagme nominal
  - 5.31 Le noyau nominal
    - 5.311 Le suffixe du pluriel -/khata/
  - 5.32 La détermination nominale
    - 5.321 Verbe statif à suffixe -/ta/
    - 5.322 Nom ou noyau nominal avec la postposition -/mo/
      - 'GENITIF'
      - 5.322.1 Postpositions composées -/thik-mo/, -/baha-mo/
        - 'comme'
    - 5.323 Pronom possessif
    - 5.324 Adjectif démonstratif ou interrogatif-indéfini
    - 5.325 Adjectif lexical
    - 5.326 Quantificateur
      - 5.326.1 -/boŋ/ 'jusqu'à' avec quantificateur
    - 5.327 Proposition relative - antécédent
    - 5.328 Expression spatio-temporelle; postposition -/mo/
    - 5.329 Adverbe démonstratif ou interrogatif de manière;
      - postposition -/mo/
    - 5.32.10 Adverbe déterminant du déterminant nominal
    - 5.32.11 Ordre relatif des déterminants
  - 5.33 Apposition
    - 5.34 Mots indéfinis: particule /le/; suffixes -/dum/ et -/ŋ/
- 5.4 Arguments périphériques

- 5.41 Le bénéficiaire: / [GEN]-le·si/
- 5.42 L'instrumental-adverbial -/ha/
- 5.43 Adverbes de manière
- 5.44 -/thik-ha/ 'comme (manière)'
- 5.45 L'ablatif -/khen/
- 5.46 Postpositions locatives composées avec -/khen/
- 5.47 Le locatif-sociatif -/noŋ/
- 5.48 -/noŋna/ 'de'; postpositions composées en -/na/
- 5.49 -/he/ 'dans, sur, chez'
- 5.4.10 Compléments nominaux spatio-temporels sans  
postposition
- 5.4.11 Adverbes spatio-temporels
  - 5.4.11.1 Adverbes employés comme postpositions
- 5.4.12 -/boŋ/ 'jusqu'à'
- 5.4.13 Le comparatif -/bhandā/
- 5.5 Propositions subordonnées
  - 5.51 Gérondif redoublé; postposition -/ha/
  - 5.52 Gérondif simple; postposition -/nana/
  - 5.53 Gérondif V-/ni/-V
  - 5.54 Gérondif simple; postposition -/noŋ/
  - 5.55 Gérondif simple; postposition -/khen/
  - 5.56 Gérondif simple; postposition -/he/
  - 5.57 Gérondif simple; postposition -/boŋ/
  - 5.58 Gérondif simple; postposition -/tiliŋ/
  - 5.59 Gérondif simple; postposition -/sa/
  - 5.5.10 Suffixe -/si/; postposition -/baha/
- 5.6 Compléments propositionnels; particule /pa/-/paha/
- 5.7 La proposition relative

- 5.71 Propositions relatives dont l'antécédent correspond au sujet
- 5.72 Propositions relatives dont l'antécédent correspond à l'objet
- 5.73 Propositions relatives dont l'antécédent correspond à un argument non-nucléaire
- 5.8 Coordination de propositions
  - 5.81 Conditions possibles: particule /no(m)/ 'si'
  - 5.82 Conditions (et conclusions) irréelles: particule /phen/
  - 5.83 Autres formes conditionnelles: /ta/ ~ /to/
  - 5.84 Coordination du type corrélatif
- 5.9 Modalités de phrase; particules de phrase
  - 5.91 Mode déclaratif: l'assertif -/m(i)/
  - 5.92 /ɪxtse/, /re/, /are/, /kjāre/ 'dit-on'
  - 5.93 /phen/ 'IRREEL'
  - 5.94 L'impératif: particules /de/, /de no/
  - 5.95 L'interrogatif: particules /ki NEG/, /ki haŋa/, /ro/
  - 5.96 Phrases à verbe non-conjugué
- 5.10 Particules rhétoriques et ordre des mots
  - 5.10.1 Particules marques de fonction rhétorique
    - 5.10.11 /ko/ 'THEME'
    - 5.10.12 /le/ 'aussi'
    - 5.10.13 /na/ 'précisément', 'EMPHATIQUE'
    - 5.10.14 /pi/ 'SURPRISE'
    - 5.10.15 /dzi/ 'seulement'
  - 5.10.2 Le vocatif
  - 5.10.3 Pronominalisation par zéro et ordre des éléments

5.10.4 Déplacement d'un élément encombrant	
5.11 Remarques typologiques	
TEXTE	297
BIBLIOGRAPHIE	304
CARTE ET TABLEAUX	
Carte: La région hayu	4
1-1 Schéma partiel de la famille tibéto-birmane d'après Shafer	37
1-2 Relations des langues de la section <u>West-Central</u> <u>Himalayish</u> d'après Shafer	38
1-3 Schéma des langues tibéto-birmanes du Népal d'après Glover	39
2-1 Voyelles	52
2-2 Consonnes initiales simples C <sub>1</sub>	56
2-3 Combinaisons de consonnes à l'intérieur du mot	67
2-4 Combinaisons de racine et suffixe verbal	78-79
2-5 Combinaisons à la frontière entre racine et suffixe verbal	80
2-6 Phonologie du népali	101
3-1 Formes indicatives de l'intransitif: /bok/ 'se lever'	110
3-2 Suffixes transitifs	111
3-3 Formes transitives inverses : /pok/ 'lever'	113-114
3-4 Formes transitives directes : /pok/ 'lever'	116-118
3-5 Paradigme applicatif : /pok/ 'lever'	121
3-6 Verbe /ha+(t)/ tr. 'donner'	123
3-7 Formes réfléchies: verbe /mut/ réfl. 's'asseoir'	125-126
3-8 Non-applicatif et applicatif du verbe /bu(t)/ 'porter'	140

3-9 Verbe /dza-o/ tr. 'manger'	142
3-10 Paires de racines verbales illustrant une ancienne dérivation causative	146-148
3-11 Inventaire des éléments de la morphologie verbale	152-154
3-12 Suffixes verbaux selon l'actant rapproché du locuteur	156
4-1 Pronoms personnels	170

## 1. INTRODUCTION

Nous présentons ici une description du hayu, langue de la famille tibéto-birmane parlée par quelques centaines de personnes dans les collines du Népal oriental.

Les Hayu (nép. hāyu; hayu /wa·jo/) sont très peu connus au Népal. Peu nombreux, ils n'ont pas un mode de vie qui les démarque de leurs voisins, et ils habitent une région qui n'attire ni touristes ni ethnographes. Les Hayu eux-mêmes ne viennent pratiquement jamais à la capitale, Kathmandu, située à quatre jours de marche. Enfin, il se peut que certains Hayu aient tendance, face aux visiteurs étrangers à leur région, à se réclamer d'une ethnie plus connue (Jest, Notes, 129).

La littérature sur le Népal les ignore presque autant. Les Hayu sont à peine mentionnés dans l'ouvrage classique de Kirkpatrick, envoyé en mission diplomatique au Népal en 1793, (An Account of the Kingdom of Nepal, 220, 252). Le docteur Campbell, attaché à la résidence britannique à Kathmandu, leur consacre deux pages dans un bref article de 1840 (Note 609-611). Ses informations sont de deux sources, de valeur inégale: d'abord ses propres observations, intéressantes, sur un groupe de danseurs hayu qu'il avait rencontré à Kathmandu pendant la fête annuelle d'Indra Jatra en 1835; puis des informations de seconde main, fausses, qu'il avait obtenues d'informateurs limbu et lepcha (ethnies tibéto-birmanes) à Darjeeling.

Brian Hodgson, le grand pionnier des études himalayennes, qui fut haut fonctionnaire puis résident britannique à Kathmandu presque sans interruption de 1820 à 1842, a consacré une partie de sa retraite à Darjeeling (1844-1858) à l'étude de la langue hayu. En 1857 il publia une grammaire d'une centaine de pages. Cet article comprend un bref texte hayu de l'informateur Pachya, qui donne des renseignements utiles sur son peuple (Grammar 317-9). Hodgson lui-même a aussi écrit un bref article en 1858, On the Vayu, basé surtout sur l'anthropométrie du fils de Pachya. Nous trouvons dans ses manuscrits, conservés à la bibliothèque de l'India Office à Londres, quelques notes supplémentaires qui datent de la même époque (surtout Papers v.22 ff.31-35).

Après Hodgson, il n'y a rien de nouveau pendant plus d'un siècle, jusqu'aux brèves Notes de l'ethnographe français Corneille Jest en 1968. Jest donne des informations qu'il a apparemment recueillies à Dumja-Hayugaun, village hayu dont la langue a disparu. Un voyageur népalais, R. K. Shakya, dans un article semi-populaire de 1971 (The Hai), donne des renseignements sur des Hayu, locuteurs de la langue, qu'il a rencontrés entre Ramechhap et Sindhuli Garhi.

En 1972, Martine Mazaudon et moi-même avons décidé de rechercher des locuteurs hayu et d'étudier la langue. Nous avons visité les villages hayu de Walting et de Dumja-Hayugaun avant de trouver des locuteurs à Murajor, où nous sommes restés à étudier la langue du 23 février au 6 avril 1972. Après une

deuxième visite l'année suivante (1er-20 juin 1973), nous avons rédigé et publié deux articles sur la langue (Michailovsky et Mazaudon, Notes, 1973, Michailovsky, Hayu typology, 1974). Nous avons aussi préparé un article (Michailovskiy 1974 mss) qui a servi de base à l'article sur les Hayu de l'encyclopédie géographique du Népal, Mecidekhi Mahakali (2:167-70; voir note 3 ci-dessous).

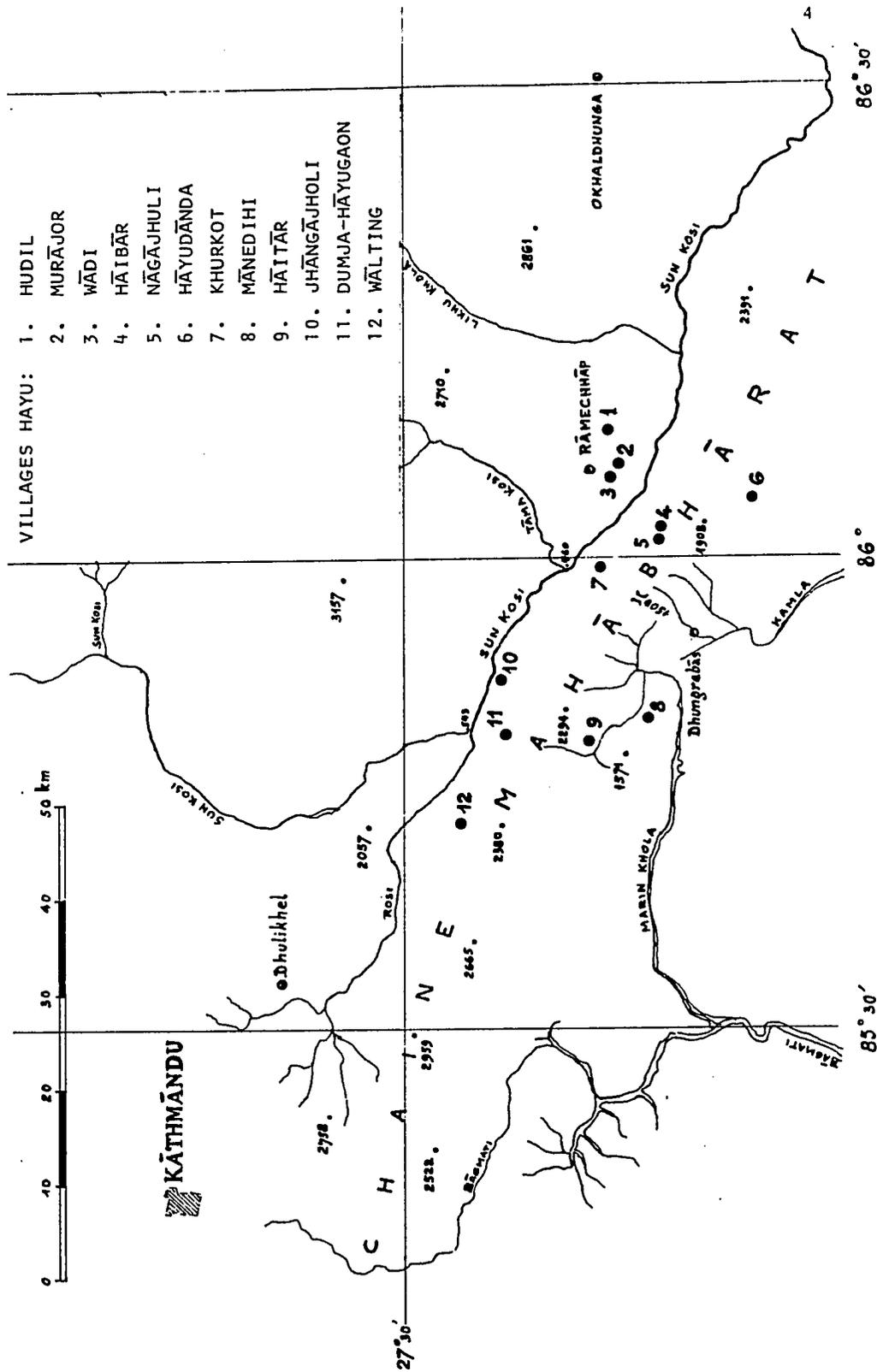
Le but de notre étude était linguistique, et nous n'avons pas fait d'étude ethnographique systématique. Pourtant, nous croyons utile de rapporter, dans un premier chapitre, ce que nous savons sur les Hayu et la région où ils habitent, surtout en ce qui concerne leur environnement socio-linguistique.

### 1.1 L'habitat hayu

Le Népal actuel s'étend sur quelque 800 km d'ouest en est dans l'Himalaya. Son territoire commence, dans le sud, avec la frange nord de la plaine du Gange, le tarai, et atteint les sommets de l'Himalaya et par endroit des morceaux du plateau du Tibet dans le nord. Nous nous intéressons ici aux collines qui se trouvent entre ces deux extrêmes, l'habitat népalais typique. Le climat des collines est un climat de mousson allant de sous-tropical à tempéré.

A l'est de la vallée de Kathmandu, le grand fleuve Kosi longe la dernière chaîne de collines de l'Himalaya, le Mahabharat, sur 150 km d'ouest en est avant de trouver une faille et de sortir dans la plaine du Gange. Le pays hayu se trouve dans la partie occidentale de cette vallée (voir carte).

CARTE: LA REGION HAYU



- VILLAGES HAYU:
1. HUDIL
  2. MURAJOR
  3. WADI
  4. HAI BAR
  5. NAGAJHULI
  6. HAYUDANDA
  7. KHURKOT
  8. MANEDIHI
  9. HAITAR
  10. JHANGAJHOLI
  11. DUMJA-HAYUGAON
  12. WALTING

Sa limite occidentale est sans doute le village de Walting, à 1500 m. d'altitude dans la vallée du Rosi (tributaire du Kosi) dans le district administratif de Kabhre-Palanchok. Au nord, il ne dépasse pas les collines qui surplombent le Kosi du nord, en face de la chaîne du Mahabharat. Du côté est, nous n'avons aucune raison de croire qu'il y ait des villages hayu à l'est de la rivière Likhu, mais nous n'avons pas parcouru nous-mêmes la vallée du Kosi dans cette région (i.e. entre Murajor et Okhaldhunga) et nous ne pouvons pas en être certain. Sur le versant sud du Mahabharat, il y a un village hayu à Manedi, dont on dit que les habitants saluent les Hayu de passage dans la langue hayu, et nous trouvons un village, Hayudanda ("colline hayu") sur la carte, mais nous n'en savons pas plus. Nous ne pensons pas qu'il y ait des villages hayu dans le tarai intérieur ou dans le tarai au sud de Ramechhap. Pourtant, nous avons entendu dire (à Ramechhap et à Okhaldhunga) qu'il y a des villages hayu dans le district de Siraha dans les plaines, à quelques 40 km. à l'est de l'habitat hayu des collines; ils auraient pu être installés là pour cultiver une exploitation défrichée pendant le siècle dernier. R.K. Shakya (The Hai, 92) mentionne aussi un groupe de "Hayu" dans le tarai, sans préciser l'endroit; il pense qu'il s'agit d'une ethnie distincte de son groupe "Hai" (notre "Hayu") des collines.

Ainsi, selon nos informations, l'habitat originel hayu s'étendrait sur une quarantaine de kilomètres dans les vallées du Rosi et surtout du Kosi, dans les districts administratifs actuels de Kabhre Palanchok, Ramechhap, et Sindhuli. Les principaux villages que nos informateurs ont cités sont déjà

mentionnés dans les notes inédites de Hodgson, qui datent de ca.1855. Hodgson donne la localisation suivante:

"Eastern Nepal, malarious valleys only in central region -- none in mountains or in tarai, Háyuvas [i.e. le pays hayu] is Wálthing, Háyuvas, Nagajoli, Majhuwa -- basin of Cosi to Dumja & thence by Sunkosi to Khurkot, Jhangajholi, Mudajor Wádi -- in basin of Sun Kosi". (Papers v.22 f. 30.)

Hodgson ne pouvait pas savoir exactement où se trouvaient ces villages, qu'il ne pouvait pas visiter; aussi donne-t-il, dans son article publié, une région beaucoup trop vaste, surtout à l'est: "the basin of the river Kosi between the confines of the great valley of Nepal proper and that point where the Kosi turns southwards to issue into the plains."

(on the Vayu, 443) Son informateur Pachya est plus exact: "in the basin of[...]the Kosi river from near the valley of Nepal proper to the Tamba Kosi", ce qui est même un peu étroit.

La vallée du Kosi a un climat chaud et relativement sec pour le Népal: c'est à la fois un pôle de sécheresse (un peu plus de 1000mm de pluie par an) et la région des collines qui a le régime des pluies le plus variable (Dobremez Le Népal p.41). Les nuages sont délestés de leur eau par la chaîne du Mahabharat au sud, et les pluies ne reprennent leur pleine force que sur les collines au nord de la vallée. A plusieurs endroits nous trouvons des villages dont les habitants, pendant plusieurs mois de l'année, doivent descendre quelques centaines de mètres, jusqu'au Kosi, pour chercher de l'eau. Le village de Murajor est doté d'une petite rivière toute

l'année, mais il y a peu de possibilités d'irrigation à cause de la raideur des pentes. La végétation naturelle de ce milieu n'est pas riche, sans doute à cause de la sécheresse du printemps, de l'appétit des chèvres, et du besoin de bois à brûler et de fourrage. Nous trouvons sur les pentes quelques arbres, en particulier le pin Pinus roxburghii, et surtout une composée introduite envahissante, Eupatorium sp., que les Népalais appellent "destruction de la forêt (ban mārā)".

Traditionnellement les Hayu n'habitent pas le fond de la vallée, à 450 m. d'altitude, par crainte du paludisme; c'était, selon Pachya, un habitat réservé aux ethnies censées être résistantes au paludisme, comme les bateliers-pêcheurs Majhi (de langue indo-aryenne). Ils évitent aussi le haut des collines qui vont jusqu'à 2000 m. et qui, toujours selon Pachya, ne conviennent qu'à la cueillette. Nous trouvons leurs villages étalés entre 1000 et 1500 m., sur des pentes assez raides. Le village de Murajor, avec sa trentaine de maisons, s'étale entre 1400 et 1000 m sur une longue arête qui descend vers le Kosi du côté nord. Les maisons sont plus ou moins groupées en deux hameaux, en haut Barbot Devithan (nép. bar boṭ 'plante de Ficus benghalensis' et devīthān 'autel de la <sup>groupé</sup> déesse') autour de l'enceinte de la déesse, qui contient deux grands arbres, un Ficus lacor et un manguier, et en bas Bardanda (nép. 'colline du Ficus benghalensis') qui tire son nom d'un autre arbre à ombre. Les champs sont taillés dans les flancs de la montagne autour des maisons. Ce ne sont pas des terrasses entièrement plates sauf dans un ou deux coins de terre où on a pu amener de l'eau et cultiver le riz irrigué.

En bas du deuxième hameau, sur les pentes sèches et trop raides pour la culture, les villageois ramassent de l'herbe pour le bétail, dont le fumier est répandu dans les champs au printemps.

Sur le plan économique les habitants des collines moyennes du Népal sont presque exclusivement cultivateurs à résidence fixe. Certaines ethnies se sont sédentarisées récemment, mais Pachya démarque nettement les Hayu des Chepang et Kusunda, qu'il cite comme nomades vivant de cueillette, et des Limbu et Lepcha qu'il cite comme cultivateurs sur brûlis migratoires. (De nos jours les Limbu et les Chepang sont sédentarisés.)

Les cultures de la vallée du Kosi ne semblent pas avoir changé depuis le temps de Pachya, qui cite les grains suivants: maïs, Eleusine, sarrasin, riz, millet (Setaria italica), orge, blé, et amarante, cultivés dans des champs en terrasse avec l'araire; ceci correspond bien à nos observations, y compris pour l'ordre d'importance des grains. Il mentionne aussi un haricot (nép. mās) et le coton; ce dernier a disparu, comme presque partout dans les vallées chaudes du Népal, à la suite du développement du commerce de fil et de tissu indiens. Nous pourrions ajouter les tubercules alimentaires ignames et taro, le sorgho, peu important, et quelques légumes. Ce sont les cultures communes à toutes les ethnies de la région; nous ne croyons pas que les cultures citées par Pachya soient des "cultures hayu" (Jest, Notes).

Il y a peu de fruits; nous avons remarqué des bananiers, des figuiers (F.carica et F.cunia), des manguiers, des myrobalans (Phyllanthus emblica), et l'arbre Madhuca (ou Bassia) butyracea, dont les enfants consomment la pulpe des fruits et dont la

graine fournit une graisse utilisée pour la cuisine.

L'élevage est peu important faute de fourrage: quelques buffles, boeufs, chèvres, cochons, poulets.

La construction de la maison semble avoir changé: les murs de pierre et de terre, typiques des collines du Népal, ont remplacé ceux décrits par Pachya: "faits en bois vert (? rondins) entouré de rotin, les trous bouchés avec de la terre."<sup>1</sup> Le toit est toujours de paille ou de chaume.

## 1.2 Les Hayu et leurs voisins

La culture dominante du Népal s'est développée dans l'Ouest du pays dans une ethnie appelée Khas, de langue indo-aryenne (aujourd'hui le népali) et dont la religion était un hindouisme

---

<sup>1</sup> Ce passage n'est pas traduit littéralement par Hodgson, et le LSI (3.1.396) a hésité sur le mot-à-mot, que voici. Le texte est dans la transcription de Hodgson:

"angki	kem	chhálung	singha	póta,	diha	wamta,
notre(PE)	maison	cru	bois-INST	fait	rotin-INST	entouré
"húnglúng	kóha	róta,	khistiha	supta,		
ouvert-endroit	terre-INST	bouché	paille-INST	couvert		

"gége gége páchimem."

séparément ils-se-construisent

Hodgson fait dire à Pachya qu'il y a deux pièces, une chambre et une cuisine, ce qui serait différent de la maison actuelle, qui est d'une seule pièce, mais le mot employé par Pachya est le népali kunā 'coin' et donc il n'est pas certain qu'il se soit agi de pièces.

de tradition locale. Cette ethnie Khas s'est éprise de l'orthodoxie hindoue et avec l'aide de Brahmanes (nép. bāhun) ses membres se sont identifiés, en majorité, avec la haute caste des Kshatriya ou propriétaires-guerriers (nép. chetri). Certains groupes d'artisans, une autre couche de la population de l'Ouest du Népal, furent relégués au rang de castes impures. Les Khas/Chhetri sont coiffés par une noblesse (nép. thakurī), que la tradition veut Rajput, c'est-à-dire nobles Kshatriya d'origine indienne. Quoi qu'il en soit, nous appellerons "Khas" l'ethnie des Bahun et Chhetri, toujours dominante au Népal. Leur langue (et celle des artisans impurs), le népali, est la langue nationale du pays.

Partant de leurs bases dans l'Ouest du Népal, les petits royaumes khas sont parvenus à encercler les royaumes néwar (de langue tibéto-birmane, mais fort hindouisés) de la riche vallée de Kāthmandu. Pendant la dernière moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, l'un des royaumes khas, celui de Gorkha, avec sa dynastie thakuri et ses soldats khas, magar, et gurung (les deux derniers de langue tibéto-birmane, de l'Ouest du Népal), s'est emparé de la Vallée de Kathmandu (1768), du royaume Sen, khas lui aussi, qui tenait l'Est du pays (y compris le pays hayu), et enfin des royaumes khas rivaux de l'Ouest. Cette dynastie règne actuellement au Népal.

Les Khas, à mesure qu'ils étendaient leur domination sur les collines du Népal, ont su assimiler les ethnies de langue tibéto-birmane à la fois politiquement, économiquement, et socialement, de sorte que nous y trouvons aujourd'hui une société assez intégrée.

Dans les collines de l'Est du pays, le nouvel Etat trouva des régions à forte population tibéto-birmane (Sunuwar, Rai, Limbu). Si ces régions appartenaient en titre à la dynastie khas des Sen, originaire de Palpa dans l'Ouest, depuis le seizième siècle, et peut-être à d'autres royaumes hindous avant cela, leurs habitants avaient gardé dans les faits une grande autonomie. L'assimilation politique des Limbu, en particulier, a continué jusqu'à nos jours. Dans la région hayu il n'y avait apparemment pas de populations tibéto-birmanes très importantes ou très organisées; vraisemblablement les pentes raides et sèches de la vallée du Kosi n'étaient que peu peuplées. Ceci en conjonction avec la proximité de Kathmandu, la capitale, peut avoir rendu l'assimilation plus facile. Dans un premier temps l'Etat a laissé aux Hayu, comme à d'autres groupes, la propriété de certaines terres sous une forme de tenure communautaire traditionnelle, le kipat, renonçant ainsi au bail normal de cinquante pour cent de la récolte et à certains pouvoirs administratifs (Regmi, Economic History 27, 45-53). La suppression progressive de ces kipat par l'Etat, mesure de centralisation et d'uniformisation administrative, n'a été achevée que tout récemment dans le pays Limbu mais les informateurs de Hodgson affirmaient vers 1857 que tout le kipat hayu leur avait déjà été repris depuis longtemps.<sup>2</sup> Pachya

---

<sup>2</sup> Sur la tenure kipat, voir Regmi, Land Tenure and Taxation in Nepal, vol.III, and Regmi, Nepali Economic History, p.27 et 49-53. Les premières limitations sur les kipat datent de 1791. Les Hayu sont mentionnés comme détenteurs de kipat dans un ordre

lui-même métayait des terres dont le bail était attribué comme émoluments aux officiers en poste à Dhankuta. Avec la perte de leur kipat, l'assimilation économique des Hayu était complète. Sans doute avaient-ils déjà maîtrisé les mêmes techniques agricoles que les Khas, processus dont nous n'avons aucune trace documentaire.

Sur le plan social la société khas a pu intégrer n'importe quel groupe pourvu qu'il renonçât à l'abattage des bovins, exigence fondamentale. Le Code du temps du roi Surendra, en vigueur de 1856 à 1963, cite les Hayu, avec presque toutes les autres ethnies non-khas du Népal, comme une caste de "buveurs d'alcool" (nép. matwālī), chose interdite aux castes Bahun et Chhetri, 'porteuses du cordon sacré' (nép. tāgādhārī). Matwali est une catégorie de castes pures, (nép. pānī calne 'dont on accepte l'eau'), elle-même divisée en deux sous-catégories, les ethnies qui étaient recrutées dans l'armée (avec les Khas/Chhetri) comme soldats (i.e. les Magar et Gurung, et plus tard les

---

de 1836 renforçant ces limites (Regmi, Notes on The Kipat System II). Mais selon les informateurs de Hodgson, la perte de leur kipat avait eu lieu beaucoup plus tôt, peut-être en 1791. Hodgson rapporte:

"Daman Lhapa some 50 years ago was the last oppressor and seized the last lands (Kípat) the Vayus had. Ran Bahadur's time [i.e. le roi Rana Bahadur Shah, r.1777-99] -- now cultivate the lands of which formerly proprietor -- as tenants ..." (Papers v. 22 f.31)

Rai et les Limbu, tous de langue tibéto-birmane) et les ethnies non-militaires (nép.prajājāt), employées comme porteurs, etc. (Regmi, Recruitment 115). Les Hayu, comme les Chepang, Sunuwar et Pahari (tibéto-birmans) et certains groupes de langue indo-aryenne appartenaient à cette deuxième sous-catégorie.<sup>3</sup>

Depuis 1963, le nouveau code du roi Mahendra ne s'occupe

<sup>3</sup> Code de 1952-5, 5:92-93.

Dans les premières éditions du Code, avant l'abolition de l'esclavage au Népal en 1924, les prajājāt sont identifiées comme 'susceptibles d'être réduites en esclavage' (nép.jiu mānsne ko) (à la différence des ethnies militaires). Or, si les membres de ces ethnies pouvaient être réduits en esclavage, c'était seulement comme punition pour certains crimes. Avant le Code, on pouvait aussi être réduit en esclavage pour cause d'endettement (voir Regmi, A Study in Nepali Economic History, 117-123, Thatched Huts 132-133). De toute manière, rien ne justifie l'affirmation de Frank : "They [i.e. les Hayu] certainly were slaves until the 1920's." (Ethno-Demography of Middle Nepal 90, aussi 95) ni la caractérisation des Hayu comme 'caste d'esclaves' (nép.dās jāti) dans Meci^dekhi Mahakali (v. 2 p. 169), caractérisation que les auteurs de l'encyclopédie nous ont attribuée à tort. (Dans notre version anglaise nous avons écrit "liable to enslavement (for various offenses)", c'est-à-dire "qu'on pouvait punir d'une peine d'esclavage", ce qui n'est pas du tout la même chose). Sur le système des castes dans le Code, voir Höfer, Caste and State in Nepal.

plus de la hiérarchie des castes; on nous a dit qu'il y avait au moins un Hayu dans l'armée actuellement.

Il est difficile d'évaluer la proportion des différentes ethnies dans la population actuelle du Népal parce que les recensements du pays ne donnent que le nombre de personnes déclarant différentes langues comme langue maternelle. Le recensement de 1971, par exemple, sur une population globale de 11.555.983 habitants, trouve 6.060.758 népalophones (52%) et 1.972.676 locuteurs des huit langues et groupes de langues tibéto-birmans importants chiffrés; si nous ajoutons une forte proportion des 394.374 locuteurs des "langues locales" à ce dernier chiffre, nous arrivons à presque 20% de locuteurs de langues tibéto-birmanes. Presque tout le reste sont des locuteurs d'autres langues indo-aryennes du tarai (H.M.G., Census, 1971, Tableau 14). Trop peu de personnes se sont déclarées de langue maternelle hayu pour que ce chiffre apparaisse dans les statistiques publiées. Frank, qui a dépouillé des archives au niveau du district, a trouvé 1551 Hayu (pas nécessairement locuteurs); nous pouvons accepter ce chiffre en émettant une réserve relative à la possibilité qu'il y ait des Hayu à l'est de la rivière Likhu ou dans le district de Siraha dans les plaines (ou plus à l'est), régions que Frank n'a pas couvertes (Attempt 95). Selon Bal Krishna Pokhrel, qui avait peut-être accès à des données inédites du recensement népalais de 1953-4, il y aurait 233 locuteurs de la langue hayu (Rastrabhasa 81). Le chiffre de population hayu n'a peut-être pas beaucoup changé depuis un siècle. Hodgson, dans ses cahiers, l'évalue de un à deux mille (Papers v.22:31r); dans son article On the Vayu il écrit: " a few thousands -- how many,

I have no means of ascertaining." Le nombre de locuteurs a sans doute diminué.

Dans la population actuelle du district de Ramechhap, qui compte un millier de Hayu selon Frank (ibid,90), les groupes les plus importants sont les suivants, selon leur langue maternelle (Népal , Census of 1971, tableau 14):

népali	82.436
tamang	30.039
newar	14.322
magar	13.323
sunuwar	8.364
total (y compris autres langues):	157.349

Les Sunuwar habitent au nord et à l'est des Hayu, et les Tamang habitent de préférence des altitudes plus hautes. L'implantation de la population khas dans ce district ne peut pas être datée précisément; peut-être aurait-elle commencé sous la dynastie Sen ou même avant, mais elle n'a probablement pas pris son essor avant le milieu du 18ème siècle. Les Magar sont venus de l'Ouest avec les Khas. Les Néwar, commerçants qui ne s'établissent que dans les bazars et sur les axes de communications, semblent également tardifs.

#### 1.21 Le village de Murajor

Le village de Murajor, avec ses 25 maisonnées hayu et quelques maisonnées chhetri, constitue aujourd'hui une des neuf circonscriptions de la commune (i. e. village ou ensemble de villages doté d'un conseil, nép. pañchāyat) de Sukajor-

Salsikhar, qui compte une population d'environ 4000 habitants, à prédominance Chhetri. Le chef de village de Murajor est un Hayu alphabétisé; il a été élu représentant de la circonscription au conseil de la commune dès le début du système de panchayat en 1962. En même temps il conserve son ancien titre de mukhiyā, anciennement chef de village nommé, aux responsabilités multiples, aujourd'hui réduit à des fonctions triviales; il est souvent appelé par ce titre. Au village de Murajor, il arbitre les disputes mineures et sert d'écrivain public. C'est l'interlocuteur d'office de tout visiteur, auquel il s'adresse dans le registre le plus honorifique de la langue nationale. Il a bien voulu nous héberger dans sa grange pendant nos séjours au village.

Le village est situé à une heure de marche du centre administratif du district, le bazar de Ramechhap, où vont les villageois pour leurs besoins administratifs. Il y a des boutiques dans le bazar et un marché hebdomadaire, où les villageois se promènent et font quelques petits achats : tissu, épices, tabac, et un peu de viande. Pour économiser sur les achats plus conséquents, surtout le sel, les ustensiles de fer, et le tissu, ils font eux-mêmes le portage à partir de Dhungrebesi dans le tarai intérieur, qui est relié à l'Inde par un chemin carrossable en saison sèche. Ce chemin est aussi celui de l'émigration. La seule raison d'aller à Kathmandu serait pour chercher un emploi gouvernemental ou pour faire appel du jugement d'un procès; les Hayu n'ont pas la tradition de l'emploi gouvernemental ni les moyens de poursuivre un litige

jusqu'à Kathmandu.

La condition économique des Hayu est inquiétante. Nous ne sommes pas les premiers à le constater: Pachya remarque déjà (notre traduction du hayu): "Notre ethnie est tombée dans les mains des autres, une petite ethnie, réduite à deux poignées." Hodgson (qui n'a pas pu se rendre dans les villages hayu) écrit: "The Vayus are in an exceedingly depressed condition, gradually passing to extinction probably." (*On the Vayu*, 393). De nos jours, Shakya rapporte: "Economic status of the Hais is generally low in comparison to that of other tribes." (*The Hai*, 91) Dans le village de Murajor, plusieurs champs et même le cimetière traditionnel ont été vendus aux Chhetri immigrés dans le village depuis quelques dizaines d'années. Un de ces derniers -- cas sans doute exceptionnel -- a installé sa femme officielle, Chhetri, sur ses terres dans le village de Murajor et cinq femmes Hayu sur ses terres dans les villages avoisinants. Les enfants de ces unions seront Chhetri.

L'échec économique conduit inéluctablement à l'émigration, qui touche toutes les populations des collines du Népal depuis le siècle dernier (Regmi, *Thatched huts*, 134-5). C'est ainsi qu'aujourd'hui le nombre de Népalais en Inde, surtout dans la région de Darjeeling, sur la frontière est du Népal, et dans l'Etat d'Assam plus à l'est, est couramment évalué comme étant du même ordre que leur nombre à l'intérieur des frontières du Népal. En 1901, 114 locuteurs de hayu ont été recensés à Darjeeling et en Assam, où ils servaient principalement de main-d'oeuvre dans les exploitations de thé nouvellement développées à l'époque (Grierson, *LSI* 3.1.382). En 1964, les enquêteurs

chargés du recensement des Indes ne trouvèrent aucun locuteur de hayu (Inde, Language Handbook); les descendants des immigrés de 1911, et les nouveaux immigrés éventuels, se sont sans doute fondus dans la société népalaise expatriée (nép. prabāsī), de langue népali, toutes ethnies confondues. Plusieurs familles de Murajor ont des membres établis, sans doute dans des conditions précaires, dans le tarai népalais ou en Inde. Pendant notre séjour le fils d'une maison hayu était revenu à Murajor pour assister à la fête annuelle et emmener ses parents dans le tarai où il s'était établi; ils ne reviendront plus. Le plus souvent, pourtant, les émigrés disparaissent sans donner de nouvelles.

### 1.3 Les traditions hayu

#### 1.31 Lanka-Palanka

Selon la tradition de Murajor, du moins, les Hayu seraient originaires de "Lanka-Palanka" (nép. lañkā-palañkā), loin vers le sud. Notons ici que lañkā est le nom sanskrit de Ceylan.

Leur ancêtre porta le tambour sacré (nép. ḍhol) de Lanka-Palanka jusqu'à l'emplacement du village actuel; lorsque le tambour fit le son "nikting nikting" l'homme s'arrêta. L'ancêtre hayu était le cadet de quatre frères; ses aînés qui marchaient devant allèrent plus loin et devinrent les ancêtres des Rai, Limbu, et Sunuwar, autres groupes de langue tibéto-birmane dans l'Est du Népal.

Cette dernière partie de la tradition est confirmée par certains Rai et Sunuwar. Les Sunuwar racontent qu'il y avait cinq frères qui devinrent par ordre de séniorité décroissante les ancêtres des Surel, Sunuwar, Rai, Limbu, et Hayu (Fournier,

1974:62). Les Bahing ou Rumdali Rai de Rangadip, à l'ouest d'Okhaldhunga, ont aussi la tradition que l'ancêtre des Hayu était le frère cadet de leur ancêtre; ils nous ont raconté qu'il avait été distancé pendant la migration, et aurait répondu "hayu hayu" (Bahing: 'en bas, en bas') aux derniers appels de ses frères.

La tradition d'une origine ceylanaise, si nous pouvons donner ce sens à "Lanka-Palanka", est unique, à notre connaissance, au Népal. Campbell, qui rencontra des danseurs hayu à la fête d'Indra Jatra à Kathmandu en 1835, en donne plus de détail que nos informateurs:

"They ... worship Rawun, the Raksha king of Luṅka, and him only. The dance and dirge, are lamentations for the death of Rawun. They describe themselves as having come originally from Luṅka in great numbers, not being content to remain after the defeat of their king by Ramchunder; that they had at the time of their migration upwards of 300 volumes of sacred writings, connected with their particular creed, which were gradually destroyed and lost, until now, when they are without any record of it; that they remained for sometime in the Dukhin [le plateau au sud de la rivière Nambada dans la péninsule indienne], whence they journeyed on to Semroungurh in the days of its glory; and that lastly, but a long time ago, they reached the hills their present abode." (Notes 611)

Or, nos informateurs n'ont jamais fait la moindre référence aux protagonistes ou aux événements du Ramayana en relation

avec leur origine de Lanka-Palanka. Nous n'avons pas pu faire une interprétation satisfaisante de leurs chants, assez décousus, et dont certains pourraient donner une impression musicale assez lugubre, mais ce ne sont assurément pas des chants funéraires, et il ne s'y trouve aucune mention de Ravana. Pourtant, il nous semble inévitable que derrière la référence à Lanka-Palanka il y ait une identification des Hayu comme démons (nép. rācches) sujets de Ravana, en opposition à leurs voisins hindous, du parti de Ram. Ce sont sans doute ces derniers qui leur ont suggéré cette tradition. Quoi qu'il en soit, elle ne semble jouer aucun rôle aujourd'hui dans les relations entre les deux ethnies.

### 1.32 Clans

Les Hayu sont divisés en clans; à Murajor nous avons aussi recueilli les noms de quelques sous-clans. Il y a quatre clans, ou groupes de clans, exogames:

#### (1.32-1) Noms de clans hayu

Murajor	Walting, Dumja-Hayugaun
1./diŋtitso/	1./kosino/
2./ba·luŋ/ /kamalextso/ /ri·me/ /suwo/	[5./ba·luŋ/ (voir ci-dessous)] 2./kamleso/
3./do·phum/ /bidabare/ /balaextso/~ /bagalextso/	3./do·phum/
4./jaxkum/ /i·sore/ /rotshiqe/	4./jaxkum/

Notons que la numérotation est arbitraire, et que nous n'avons pas pu vérifier que les clans numérotés "1" étaient équivalents. A Walting et Dumja-Hayugaun, /ba·luŋ/ (littéralement 'chaman' est le clan de l'enfant d'un père non-hayu et d'une mère hayu, appelé /thimse/ à Murajor.

Hodgson cite les divisions suivantes, qu'il estimait "sans importance pratique": Yakum, Dophom, Konsino, Balung, Phoncho, Kamalechho, &C". (On the Vayu, 393). D'autres listes sont données par Jest, (Notes 129) et par Shakya, (The Hai 88).

Le clan est transmis dans la lignée mâle.

Selon nos informateurs, le culte de la divinité de la lignée (nép. kul devatā) est célébré le jour de tikā ou dasāī, dixième jour de la lune croissante du mois d'āśvin (septembre-octobre), grande fête népalaise, dans la maison originelle de la lignée.

### 1.33 La déesse

Pour nos informateurs de Murajor, le point essentiel de la religion hayu était le culte de la déesse qui les aurait guidés sur le chemin de Lanka-Palanka et qui aurait fait sonner le tambour "nikting-nikting". L'autel de cette déesse (nép. devīthān) est un arbre du village (un Ficus lacor), amplement décoré de cloches, de tridents, et de bandes de tissu, bref, un devithan exactement comme des milliers d'autres reconnus par les hindous du Népal. Cependant, Chhetri et Hayu sont d'accord pour dire que ce devithan n'appartient qu'à la déesse hayu. Celle-ci ne semble pourtant pas avoir d'autre nom que devī (nép. 'déesse'). Elle est strictement végétarienne,

et n'accepte que le lait et les fleurs qui lui sont offerts chaque mardi par un officiant hayu, frère cadet du chef du village. A la présence de la déesse est attribuée l'interdiction d'élever des porcs dans le village, quoique les Hayu mangent volontiers le porc. Elle interdirait aussi de tresser des nattes ou de tisser, de construire une machine à décortiquer le riz (nép. dhikī), et de fixer les pierres à moulin dans le sol. Les femmes hayu de Murajor sortent leurs pierres à moulin de la maison et les placent sur une peau pour moudre la farine.

#### 1.34 La fête annuelle

Par hasard, nous sommes arrivés pour la première fois à Murajor pendant le septième jour de la fête annuelle, que les Hayu appellent "l'hommage à la déesse" (nép. devīko sevā). Cette fête est célébrée chaque année, en alternance, pendant le mois de māgh (janvier-février) (années impaires de notre calendrier) ou le mois de phālgun (février-mars) (années paires). Elle commence le premier jeudi après la nouvelle lune et dure neuf jours, se terminant avant le coucher du soleil du vendredi suivant. Voici en bref les événements de la fête, tels qu'on nous les a racontés et tels que nous les avons vus en 1972:

Jours 1-5 (jeudi-lundi): Danses et chants à la maison spéciale où sont gardés les instruments sacrés: deux tambours, du type cylindrique à deux faces, joués avec des baguettes (nép. ḍhol, hayu/dumuku/), et une paire de cymbales (nép. jhyāṁṭā, hayu/jamaki/).

Jour 6 (mardi) "le plus important": Culte de la déesse à son autel.

Jour 7 (mercredi): Jour de repos.

Jour 8 (à partir du coucher du soleil du jour 7): les danses (ci-dessous) commencent à la maison principale (nép.mul ghar), qui est l'ancienne maison de la lignée du chef de village . La danse est d'abord répétée à cette maison trois fois: le soir du septième jour, la nuit, et le matin du huitième jour. Puis pendant la journée le groupe de danseurs et de chanteurs, suivi de spectateurs, fait le tour de six maisons du village, répétant les mêmes danses, mais un peu plus courtes, à chacune. A la fin on appelle la bénédiction de la déesse sur la maison. Après cela, les instruments sont posés dans la cour devant la maison, sur un endroit préalablement purifié à la manière hindoue, et la maîtresse de maison sert à tout le monde de la bière, considérée pour l'occasion comme offrande consacrée (nép.prasād). Une fois pendant la matinée, la danse est interrompue par quatre adultes, dits "soldats" (nép.sipāhī), qui hurlent: "Le moulin à riz est cassé! Le moulin à farine est cassé!" La danse s'arrête et tout le monde se cache à l'intérieur de la maison, sous peine d'être enlevé. L'interruption dure quelques minutes seulement. En fin de journée, il y a une dernière danse devant la maison des instruments, et les instruments y sont déposés pour la nuit.

Jour 9: Première danse à la maison des instruments, puis tour de six maisons et dernière danse à la maison des instruments. Les instruments sont rangés dedans et la maison scellée. Puis on offre un sacrifice de poulets (nous ne

sommes pas arrivés à savoir à qui) devant quelques petites pierres dressées derrière cette maison. Fin de la fête.

La danse caractéristique de la fête est répétée au moins une dizaine de fois. Les exécutants sont tous mâles, en l'occurrence trois chanteurs, trois instrumentistes, et une dizaine de garçons en ligne qui tournent autour d'eux. Les garçons dansent le plus souvent l'un derrière l'autre, chacun tenant celui qui le précède par le haut des bras, faisant des gestes rythmiques avec les pieds et la tête. Parfois ils dansent côte à côte. La danse se déroule d'abord dans la cour devant la maison, puis à l'intérieur, autour du foyer qui se trouve par terre au centre.

Le plus vieux des chanteurs, assez sénile, sourd et presque aveugle, était considéré par les villageois comme le dépositaire des chants. Malheureusement, il n'était pas en mesure de les expliquer. Nous y trouvons surtout des exhortations aux jeunes, aux frères aînés et cadets hayu, et des allusions à la déesse, à la fabrication du tambour, au chemin de Lanka-Palanka, au "nikting-nikting" du tambour arrivé à Murajor.

La danse observée par Campbell à la fête d'Indra Jatra en 1835 était très semblable à celle que nous avons vue:

" ... performed by a strange tribe of hill people, recently arrived from the eastward, denominated Haioo. The nautch dance was indeed a singular one, and novel; about thirty males and as many females were drawn up in a line, as closely packed as possible, the first a man, the next a woman, and so on alternately, not standing side by side but back to belly, and all holding on to

each other by throwing forward the hands and grasping the arms of the persons in front. The column thus formed, and preceded by half a dozen men beating drums and cymbals, and shouting in a barbarous dialect what was said to be a metrical lament, moved slowly in a circle, nodding and keeping time to the music. In this fashion, and so closely packed that the circle of sixty individuals had the appearance of a machine with a row of heads and feet set in motion, did they revolve and mourn for an hour." (Notes 610)

En fait nos informateurs nous ont dit que dans le temps les femmes dansaient avec les hommes, mais une telle pratique serait mal vue aujourd'hui dans la société népalaise des collines.

Nous n'avons pas pu avoir des informations très satisfaisantes sur cette fête, en partie parce que nous venions d'arriver dans le village. Remarquons que les offrandes de bière et le sacrifice des poulets semblent mal convenir à une déesse très fastidieuse par ailleurs. Ici nous estimons que les notes sur la religion hayu qu'on peut trouver dans les cahiers de Hodgson pourraient clarifier les choses. Il n'y a aucune référence à la déesse.

"Religion--no shocking or ridiculous rites. Jhankri [nép.'chaman'] but no priest ...

Earth worship--called (male) KÓ [hayu 'terre']

Rójómi -- hearth Deity

Kó worshipped once a year with blood -- only males

may participate. At big sal [nép.sāl 'Shorea  
robusta']tree in forest where 6 stones representing Kō  
or mother earth & her dependents.

Also Rojomi worshipped once a year.

[...]

Samdang Balung -- forest chief of Jhankries carries  
off men and women (who come back)" (Papers v.22ff.  
30v,31r.)

Il est tentant d'identifier le sacrifice à la fin de la fête  
avec le culte annuel de la terre de Hodgson, et les danses à  
l'intérieur des maisons avec le culte du foyer; l'interruption  
pendant le huitième jour pourrait même être l'oeuvre de Samdang  
Balung. Plusieurs des interdits attribués à la déesse (à part  
celui normal dans les lieux saints, contre le cuir) pourraient  
être imposés par considération pour la terre: l'interdiction de  
l'emploi d'une canne (pendant la fête) et celle des moulins  
et des métiers à tisser qui seraient fixés dans le sol. Mais  
ce ne sont que des hypothèses.

Citons enfin les informations de Jest, recueillies chez  
des informateurs à Dumja-Hayugaun pour lesquels la fête  
annuelle de printemps est une fête de divinité de clan. Ils  
confirment Hodgson en partie, sauf que Ko[jomi] (et non pas  
Rojomi) est associé au foyer:

" C'est le dhāmi[nép.'chaman'] qui organise la céré-  
monie à la divinité du clan kuldevata. Cette céré-  
monie a lieu au mois de māgh (janvier-février) ou  
phāgun (février-mars). On dresse un portique dans la  
cour devant la maison, on dépose une mesure de riz et  
des épis de maïs, un cochon d'un an est décapité avec

un sabre et déposé avec les offrandes; pendant ce temps le dhāmi invoque :

sikāri namrun : divinité mâle équivalent de Rojomi

sikāri bijuvā : divinité femelle équivalent de Kojomi

Kojomi réside dans le foyer de la maison, foyer qu'il ne faut jamais souiller.

De nuit les hommes du clan dansent autour du foyer au son d'un tambour ḍhol." (Jest, Notes 129)

### 1.35 Mariage

Les informateurs de Jest et de Shakya, ainsi que nos informateurs de Murajor, disent que le mariage entre cousins croisés est interdit, mais certains Hayu de Dumja-Hayugaun et de Walting nous ont affirmé le contraire. Dans les quelques généalogies que nous avons étudiées à Murajor, nous en avons trouvé plusieurs cas. Nos informateurs disaient que la coutume de payer un prix pour la femme était tombée en désuétude; selon Hodgson:

" Men marry if can -- or go to earn wife by labour with father-in-law -- three years term or married price 12 rupees -- better Chhangra [nép. cyāñro 'chèvre tibétaine'] former Sewati [?nép. sevāite 'serveur' ]" (Papers: v.22f.31r)

## 1.36 Mort

Traditionnellement, les morts étaient enterrés, liés dans une position assise et enveloppés de tissu, au fond d'une fosse d'environ 1,50m de profondeur, avec de la nourriture et des outils. Ce tombeau n'était pas rempli de terre mais couvert d'un toit, un peu en-dessous du ras du sol, puis d'une pile de pierres. C'était le fils qui portait le mort au tombeau.

Le deuxième jour un porc était sacrifié.

Le troisième jour il y avait un repas rituel pour tout le village. D'abord, la cuisse du porc était portée chez le chef du village, où on demandait du sel (sans doute parce que les parents du mort n'avaient pas le droit de manger de sel depuis la mort).

La fille du mort avait la priorité au repas. Après, elle était raccompagnée chez elle, habillée dans des vêtements neufs. Selon certains de nos informateurs, si le mort était un homme ses frères devaient donner des vêtements à son gendre; s'il s'agissait d'une morte, ils donnaient des vêtements et des ustensiles de cuisine à sa fille. Au repas, tout le village mangeait du riz cuit à l'eau et un plat de haricots Dolichos uniflorus (nép. gahat, angl. horsegram).

A présent les Hayu de Murajor enterrent leurs morts couchés, au bord d'un champ; l'ancien cimetière a été vendu à un Chhetri, et les rites anciens seraient tombés en désuétude.

La plupart de ces éléments se trouve dans les notes de

Hodgson, avec quelques détails en plus :

" Death. Bury -- never burn -- forthwith -- simply --  
 in fixed place called Khomchoro -- on ridge --  
 lateral -- corpse washed & anointed, eyes closed --  
 set erect in sitting posture with legs drawn up  
 bent knees and heels touching buttocks. So bound  
 with cane and so carried to grave & put in, men  
 facing east women west -- with broken bow and one  
 mana choul[i.e. un demi-litre de riz décortiqué]  
 for men -- for women -- weaving or spinning  
 apparatus broken and rice as before. Grave walled  
 and covered with wood and over it earth so that  
 grave remains free -- no priest -- relations & friends  
 attend. Uncleaness none. fast from salt & c. for  
 4 days and forbear from demonstrations of festivity  
 -- feast -- kill hog -- swé [hayu /soja/ 'bière']  
 or beer -- carry share to grave & leave it by side --  
 visitors bring swé -- hog cost about one rupee --  
 altogether from 3-4 rupees." (Hodgson, Papers v.22 f.34)

#### 1.4 La situation linguistique au Népal

##### 1.41 La langue nationale

La langue nationale du Népal, le népali, appartient à la famille indo-aryenne. C'est la langue maternelle de plus de la moitié de la population et la deuxième langue de presque

tout le reste; les exceptions ne touchent pas la région hayu. C'est la langue de l'administration, de plus en plus présente dans différents domaines, de la scolarisation, qui s'étend rapidement, de l'éducation secondaire, et de plus en plus de l'éducation supérieure, où elle a fait l'objet d'un effort d'adaptation à l'enseignement des disciplines scientifiques. C'est aussi une langue littéraire.<sup>4</sup>

Le népali est la lingua franca et la langue officielle des collines du Népal depuis très longtemps; il l'était avant même l'unification du pays. Dans l'Ouest du pays, c'est une évidence: les royaumes khas ont laissé des inscriptions et des documents en népali depuis le 14ème siècle. Même les royaumes des Malla de la Vallée de Kathmandu, dont la langue officielle était le néwari, nous ont laissé d'importantes inscriptions sur pierre en népali datant du 17ème siècle (Pokhrel, Nepali Bhasa 7). A l'est de Kathmandu, l'emploi du népali date au moins de l'instauration à Makwanpur au cours du 16ème siècle du régime Sen, originaire de Palpa dans l'Ouest du Népal, et peut-être d'avant; l'implantation de population khas, et donc le bilinguisme, semble avoir été plus tardifs qu'à l'Ouest.

---

<sup>4</sup> Comme ouvrages de référence sur le népali, citons l'excellente grammaire pédagogique de Clark, Introduction to Nepali, le Dictionary de Turner, qui a fait date dans les études indo-aryennes, et le dictionnaire plus complet de Sharma, Nepali Sabda-Kos. L'article de Clark, Nepali and Pahari, présente la meilleure introduction générale aux langues du Népal.

Il existe, entre le népali et les langues tibéto-birmanes avec lesquelles il a partagé les collines depuis si longtemps, certaines convergences de vocabulaire et de structure qui posent la question de la direction des emprunts. En matière de vocabulaire, le dictionnaire étymologique de Turner ne cite que très peu d'étymologies tibéto-birmanes (Dictionary xv, 932), et le professeur Pokhrel, qui essaye de mettre en évidence la contribution des langues tibéto-birmanes à la langue nationale, ne fait pas beaucoup mieux: quelques noms d'objets culturels, des noms de professions néwar, des noms d'ethnies (Nepali Bhasa, 98). Le manque relatif de prestige et de développement des langues locales pourrait expliquer cet état de fait; le hindi a eu plus d'influence sur le vocabulaire népali en une décennie (depuis l'ouverture du pays en 1950) que les langues locales n'en ont eu depuis des siècles (ibid. 5, 6). Les langues tibéto-birmanes en revanche sont pleines d'emprunts au népali.

Certains auteurs népalais (e.g. le lexicographe Puskar Shamsheer, cité dans Clark, Nepali and Pahari, 273) ont suggéré que le népali devrait chercher ses mots d'emprunt dans les langues locales plutôt que dans le sanscrit ou dans les langues étrangères. Le professeur Pokhrel, lui-même d'origine brahmane, semble montrer ses sentiments en adoptant un nom de plume tibéto-birman, "Kekem Nukchhyo", qui est apparemment la traduction thulung (rai) de son nom, Bal Krishna (cf. kekem noir', nukcyo 'bébé', s.vv. kālo, bālak dans Rai, Asalacchi Shiksha 12, 23). L'Académie Royale Népalaise, pour le sacre du roi Birendra en 1974, édita un vocabulaire multilingue

(Népal, Paryāyavaci Sabda-Kos) dont le but explicite était de faciliter l'emprunt entre les langues du Népal, mais cet ouvrage est resté quasiment inconnu. Il est douteux, d'ailleurs, que les langues tibéto-birmanes disposent du vocabulaire dont le népali pourrait avoir besoin.

En matière de structure, Pokhrel attribue à l'influence tibéto-birmane quelques simplifications morphologiques du népali par rapport à l'indo-aryen en général, et même par rapport aux dialectes népali de l'Ouest du pays, e.g. absence de genre grammatical et perte de la distinction de cas direct/oblique (Nepali Bhasa 11-15). Ses remarques nous semblent judicieuses, et on pourrait certainement trouver d'autres influences tibéto-birmanes dans la syntaxe népali; c'est une étude qui reste à faire.

#### 1.42 La situation des langues tibéto-birmanes au Népal

Face au développement du népali comme langue nationale, les langues tibéto-birmanes sont nettement en recul, limitées pour la plupart au village, voire au foyer. Nous pouvons faire une exception partielle pour le nēwari, protégé par la concentration de sa population et son prestige en tant que langue littéraire depuis le 14<sup>ème</sup> siècle, et en partie pour le tamang et les dialectes tibétains, dont les locuteurs, bouddhistes, trouvent dans le tibétain littéraire une langue de prestige culturelle (voir Mazaudon, Phonologie du Tamang, 25, 41). Même pour ces groupes, la politique, le commerce avec d'autres groupes, les besoins administratifs, et l'éducation renforcent fortement la position du népali.

Dans ces conditions le progrès du bilinguisme parmi les populations de langue tibéto-birmane des collines a été rapide et nous n'y trouvons presque plus personne aujourd'hui qui ne connaisse pas le népali au moins comme seconde langue (nous excluons les régions de langue tibétaine). Nous avons souvent entendu dire que ce n'était pas le cas il y a trente ans. Certaines populations de souche tibéto-birmane ont même adopté la langue népali comme langue maternelle. C'est le cas, par exemple, des Pun Magar de la zone du Dhaulagiri dans l'Ouest du pays, et cela depuis longtemps, avant toute scolarisation. Les groupes déplacés, comme par exemple les Gurung installés à Rumjatar, à côté d'Okhaldhunga, ou les Néwar de Darjeeling, abandonnent d'autant plus facilement leur langue. Nous estimons qu'avec le développement actuel de la scolarisation, plusieurs des langues tibéto-birmanes sont condamnées à assez brève échéance.

#### 1.43 La situation du hayu

Campbell a noté que plusieurs des Hayu qu'il avait rencontrés à Kathmandu en 1835 savaient le népali; c'est le premier témoignage direct de bilinguisme parmi les Hayu. De nos jours (1973) nous trouvons plusieurs villages hayu d'où la langue a entièrement disparu, par exemple Walting et Dumja-Hayugaon dans l'ouest du pays hayu. Dans ces villages, mêmes les plus vieux habitants affirment n'avoir jamais parlé la langue; ils savaient vaguement que leurs ancêtres, peut-être leurs grands-parents, l'avaient parlée, et ils connaissaient quelques mots isolés.

Plus à l'est, un Hayu de 35 ans habitant un hameau près de Murajor (?Wadi) nous a raconté que la langue avait disparu de son village de son vivant. Il disait n'avoir lui-même parlé que le hayu jusqu'à l'âge de 15 ans. Maintenant il refusait de le parler et même de l'entendre: c'était une langue indigne, dont l'écoute lui faisait dresser les cheveux sur la tête; le mot hayu 'cerveau' (/ekputi/) voulait dire 'un vagin' en népali, et ainsi de suite. Il affirmait (mais nous ne l'avons pas vérifié) que tous les Hayu de son hameau étaient du même avis que lui, et que la langue ne s'y entendait plus.

Selon nos informateurs, la langue serait toujours vivante dans les villages suivants, que nous n'avons pas visités: Mañedi, Nakajoli, Hayughar, et peut-être Hundil. A Murajor tous les Hayu parlaient la langue; c'était la langue du foyer que les enfants apprenaient avant le népali. Nous n'avons pas pu évaluer la part du hayu et du népali en dehors du foyer du fait que devant nous, soit on parlait népali comme devant tout autre non-Hayu, soit on parlait hayu pour nous faire plaisir; notre présence faussait l'observation. De toute manière bon nombre des réunions informelles de la vie quotidienne dans le village unissaient Hayu et non-Hayu; souvent c'était justement la présence d'un non-Hayu d'un village voisin qui était le prétexte d'une conversation. Ainsi il nous semblait que le népali était pratiqué quotidiennement par la plupart des Hayu, même dans le village. En dehors du village, par exemple au marché de Ramechhap, les Hayu semblaient parler népali entre eux.

Etant donné le nombre très faible de locuteurs, et le risque que ceux-ci se trouvent dispersés pour des raisons d'ordre économique, nous estimons que la langue hayu est sans doute condamnée à court terme.

#### 1.44 La classification des langues tibéto-birmanes du Népal

En choisissant deux langues, le hayu et le bahing (rai), pour des études approfondies, Hodgson a voulu choisir respectivement un représentant des langues de ses "broken tribes" et un des "unbroken tribes" spécifiquement du "great Kiranti people", (Comparative Vocabulary 319). Or, sa catégorisation des ethnies du Népal en "broken" et "unbroken" n'était pas une catégorisation linguistique; elle correspondait plus ou moins à la classification politico-judiciaire des ethnies non-khas en ethnies non-militaires et militaires.

D'autre part, Hodgson classifiait les langues du Népal (et d'ailleurs) selon un critère typologique, la "pronominalisation" -- essentiellement l'incorporation des pronoms actants dans la forme verbale. Parmi les langues complexes, ou pronominalisées, il a mis le limbu, les langues "rai", le hayu, le kuswar (indo-aryen), le sunuwar, le dhimal, le bhramu, le chepang, le kusunda; parmi les non-pronominalisées le néwar, le thami, le pahari, le tamang, le gurung, le magar, le népali (indo-aryen), le lepcha, le sherpa (dialecte tibétain), le bodo (de l'Assam) (Grammar 314n.). Le Linguistic Survey of India (3.1), après avoir séparé les langues indo-aryennes, suit cette classification pour l'essentiel, et ajoute un groupe "pronominalisé occidental" qui comprend le kanauri de l'Inde, inconnu de Hodgson.

Parmi les classifications modernes, celles de Shafer et de Glover méritent notre attention. Shafer a basé sa classification sur le vocabulaire et certains critères phonologiques; c'était, nous semble-t-il, la bonne méthode, mais les données étaient insuffisantes pour sa mise en oeuvre. Nous présentons ses résultats pour les langues du Népal sous forme d'un arbre généalogique dans le tableau 1-1; le hayu apparaît dans le groupe West-Central Himalayish, que Shafer caractérise comme "poorly defined" et sur la place duquel il exprime son incertitude (Classification of the Sino-Tibetan languages 101n.) Il montre son hésitation à séparer le hayu des langues East Himalayish dans un deuxième schéma, qui n'a pas la forme d'un arbre, et que nous présentons dans le tableau 1-2 (ibid.) Ce deuxième schéma met toutes les langues "pronominalisées" ensemble: West Himalayish, East Himalayish, Hayu, et Chepang. Nous ne devons pas accorder à cette partie de la classification une plus grande valeur que son auteur ne lui en accorde; c'est essentiellement la probabilité d'une relation à la fois avec le Chepang et avec l'East Himalayish qu'il faut retenir.

Glover (Gurung 7-14) a employé la méthode de la lexicostatistique de Swadesh sur des listes de 100 mots recueillies pour 36 langues et dialectes tibéto-birmans du Népal (le hayu non compris) par le Summer Institute of Linguistics. Ce n'est pas ici le lieu de critiquer cette méthode, dont Glover lui-même reconnaît les défaillances (ibid. 8n). Nous présentons un abrégé des résultats, d'apparence fort scientifique, dans le tableau 1-3. La coïncidence avec les résultats de Shafer

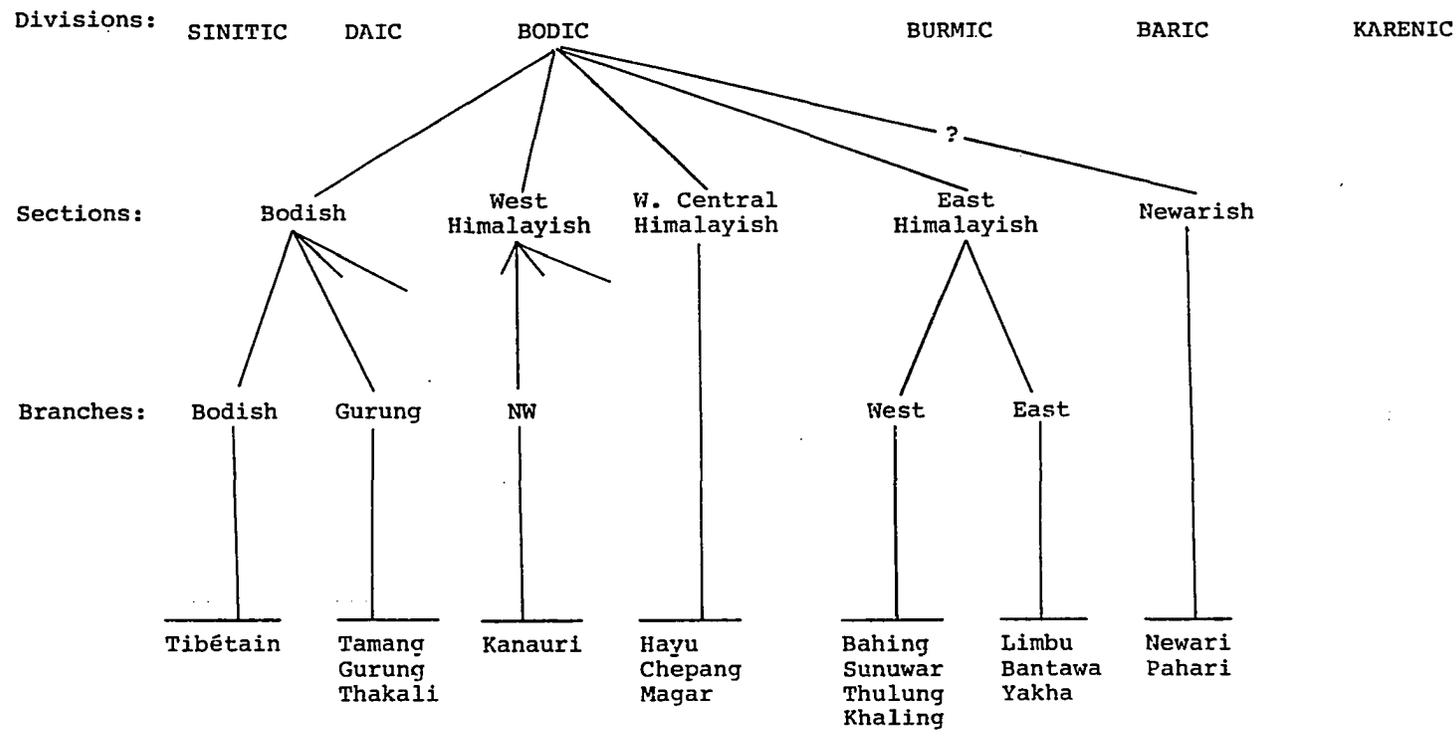


Tableau 1-1: Schéma partiel de la famille sino-tibétaine d'après Shafer.

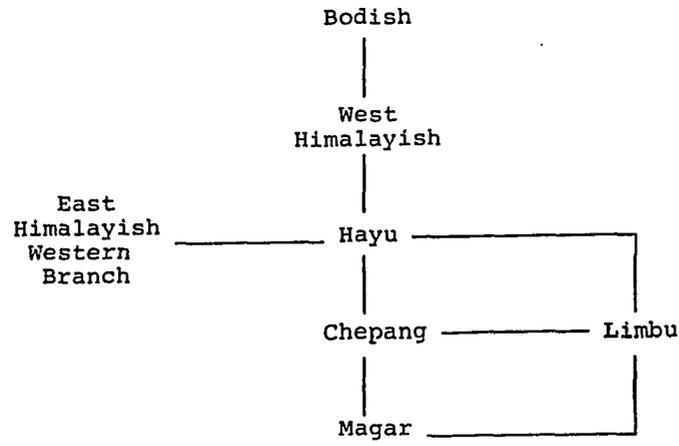


Tableau 1-2: Relations des langues de la section West-Central Himalayish d'après Shafer (Classification 101n.)

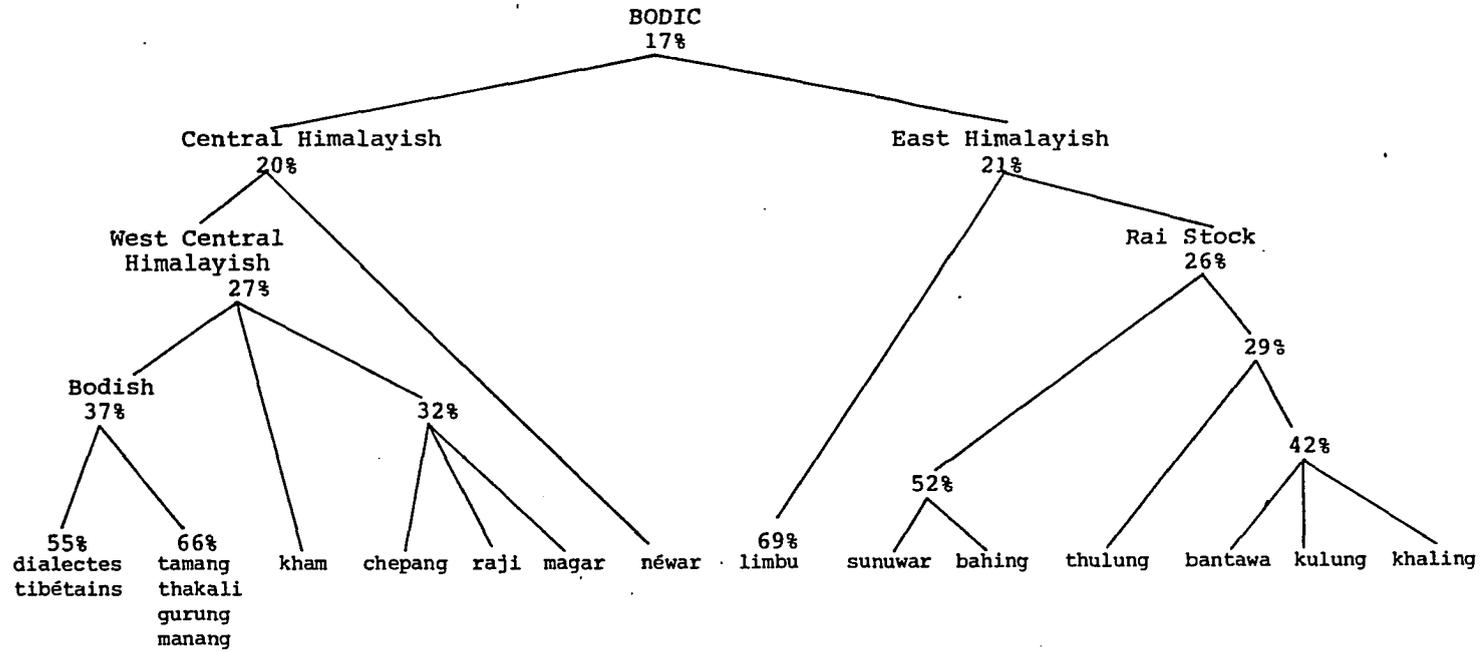


Tableau 1-3: Schéma des langues tibéto-birmanes du Népal d'après Glover. (méthode de Swadesh)

est remarquable, sauf que Shafer s'aventure moins dans des groupements intermédiaires; il aurait été intéressant de voir si elle s'étendait à la position du hayu. Le kham, langue inconnue des auteurs antérieurs, est du type "pronominalisé"; le raji reste très mal connu.

Notons enfin que pour Benedict (Conspectus 5), il y aurait une grande division entre le Bodish et le West Himalayish de Shafer d'un côté (le "Tibeto-Kanauri" de Benedict) et le "Bahing-Vayu-?Newari" de l'autre (East Himalayish et Newarish de Shafer). Il ne retient pas le West-Central Himalayish de Shafer, mais propose de mettre le magar dans le "tibéto-kanauri" et le chepang et le hayu dans le "bahing-vayu". A la fin cependant, il semble renoncer à la plupart de ces groupements et sépare même le tibétain du kanauri et le bahing du vayu: "Supergroups within Tibeto-Burman cannot be safely set up at the present level of investigation." (ibid.11)

Nous pouvons conclure de manière provisoire, que les plus proches relations du hayu seraient les langues East Himalayish et le Chepang, ses voisins à l'est et à l'ouest, respectivement. Notons qu'il n'y a aucun contact entre les Hayu et les locuteurs de ces langues aujourd'hui. Il ne semble pas y avoir de relation proche entre le hayu et son voisin du nord et du nord-ouest, le tamang.

#### 1.45 Etat actuel des études tibéto-birmanes au Népal

Nous disposons actuellement de peu d'études détaillées de langues tibéto-birmanes du Népal.

Les premières études sont celles de Hodgson datant de 1857-58: ses grammaires du hayu (Grammar) et du bahing (An analysis of Bahing), d'une centaine de pages chacune.

Après Hodgson, il a fallu attendre le Summer Institute of Linguistics, dont une équipe sous la direction scientifique du linguiste américain Austin Hale a travaillé au Népal entre 1965 et 1976, pour avoir de nouvelles informations extensives sur les langues. Hale and Watters (A Survey) donnent un résumé intéressant des structures syntaxiques des langues du Népal. Jusqu'à présent plusieurs phonologies et vocabulaires ont été publiés, mais une seule grammaire, la grammaire gurung de Glover. Pour une langue pronominalisée, l'article Clause patterns in Kham de Watters est très utile. Des travaux sur le kham, le chepang, le khaling (rai), et le sunuwar seraient en préparation. (Pour une bibliographie jusqu'à 1975, voir Hargrave et Hale, Bibliography of SIL in South Asia.)

L'ethnologue anglais N.Allen a publié un très utile Sketch de la langue thulung (rai) avec textes et vocabulaire extensifs.

La pronominalisation dans la famille tibéto-birmane est le sujet d'un article de H. Maspéro (Note) qui signale les différences typologiques entre les systèmes tibéto-birman (surtout du Népal) et munda (austro-asiatique, Inde). Récemment deux thèses américaines ont repris ce sujet beaucoup plus en détail: Bauman, Pronouns and Pronominal Morphology in Tibeto-Burman, et Delancey, Deictic Categories in the Tibeto-Burman Verb.

### 1.5 Corpus et méthode d'enquête.

Nous avons réalisé notre enquête exclusivement dans le village de Murajor, en utilisant comme langue d'enquête le népali, langue que nous pratiquions quotidiennement depuis six ans. Nous allions le plus souvent interroger nos informateurs chez eux, tandis qu'ils vquaient à leurs occupations habituelles, ou nous les recevions dans la grange où nous habitons, en face de la petite maison du mukhiya. Dans un cas comme dans l'autre il était très difficile d'obtenir leur attention entière, car s'ils n'étaient pas distraits par leurs travaux journaliers, ils l'étaient, et bien plus encore, par les curieux venus faire la conversation. En l'absence de ces distractions, le travail linguistique était si ennuyeux pour eux qu'il fallait user de toutes sortes de séductions pour les retenir. Ces conditions d'enquête sont si générales parmi les populations non scolarisées du Népal qu'il est inutile d'y insister plus longuement. On imaginera aisément la patience qu'il a fallu, de notre part comme de la part de nos informateurs, pour rassembler toutes les formes d'un seul paradigme verbal.

Nous avons procédé, pour obtenir le vocabulaire, par questionnaires en népali, agrémentés du maximum de deixis, avec bien sûr de multiples vérifications, tant au niveau du sens, de l'emploi, que de la forme. Pour les paradigmes verbaux, nous avons procédé par questions directes (traductions), suggestions de contextes, et dépouillement de textes spontanés. Nous avons aussi parlé la langue aussi vite que possible, seul moyen de nous faire corriger, car il sera évident pour quiconque

a travaillé dans une société de ce genre, que la question: "Peut-on dire X dans votre langue?" mène à la confusion la plus totale. La grammaticalité d'une phrase, ou même la correction d'une prononciation sont des notions toutes relatives, sur lesquelles un Hayu, dans sa prudence et sa diplomatie, n'est pas disposé à se prononcer.

La combinaison des trois méthodes de collecte des documents par "immersion", par demande de traduction à partir d'une autre langue et par dépouillement de textes enregistrés dans la langue, transcrits et traduits sur place avec l'aide d'informatrices, est toujours indispensable pour obtenir une quantité suffisante de matériaux relativement corrects dans un temps relativement court.

Dans une société largement bilingue comme la société hayu, il est clair que la demande de traductions présente des difficultés car la langue courante est truffée aussi bien d'emprunts lexicaux que de structures syntaxiques venant du népali, qui est employé comme langue d'enquête. Le passage d'une langue à l'autre dans la conversation est souvent inconscient. Dans ces conditions la question posée en népali peut provoquer chez l'informatrice deux réactions inverses, également perturbatrices: soit l'acceptation pure et simple du mot népali dont on demande la traduction comme étant un mot hayu, alors qu'il existe un mot proprement hayu dans la langue (et parallèlement en syntaxe, le calque fidèle de la phrase proposée), soit au contraire une réaction puriste, la recherche de tournures compliquées pour exprimer par des circonlocutions jamais employées dans la langue courante un concept pour lequel le mot népali a bel et bien été

emprunté. D'autre part dans l'enquête morphologique, les formes obtenues par traduction étaient généralement des formes correctes, mais leur sens était souvent différent de ce qui avait été demandé, du fait qu'elles n'étaient pas bien ancrées dans un contexte.

L' "immersion", par laquelle nous étions constamment en compagnie de gens du village et participions dans la mesure de nos compétences à leurs conversations, permettait par l'observation en contexte réel de corriger ces distorsions. Ce contexte réel a été bien souvent indispensable pour certaines formes complexes; par exemple la présence de deux enquêteurs occidentaux a grandement facilité l'obtention des formes duelles. Pour les mots ou formes qui ne se produisaient pas d'eux-mêmes, nous avons quelquefois eu recours à des conversations assez longues, apparemment à bâtons rompus, mais que nous orientions de point en point de manière à provoquer l'apparition du mot ou de la phrase recherchée. Cette méthode n'a qu'un défaut: sa lenteur.

Une autre source d'informations relativement spontanées consiste en une série de textes enregistrés, que nous avons rejoués pour les informateurs, fait répéter, transcrits et traduits avec eux. Outre les mots et formes qui s'y trouvent employés, les textes fournissent des contextes imaginaires, bien établis dans l'esprit de l'informateur qui aide à les transcrire, que nous avons souvent utilisés pour obtenir de nouvelles formes par une légère modification du récit.

Il reste évident pourtant que la quantité de matériel nouveau apportée par chaque texte est très faible, et que les

demandes de traduction pour le vocabulaire, la morphologie et la syntaxe demeurent, avec toutes les précautions nécessaires, indispensables à la constitution d'un corpus d'une étendue suffisante.

Notre collecte de vocabulaire a pris pour base une liste du Summer Institute of Linguistics, le Bodic Lexical Item List, adaptation au contexte népalais d'une liste d'abord mise au point pour les langues munda de l'Inde. Pour les noms de plantes, nous avons constitué un herbier, que M.J.F. Dobremez, de l'Université de Grenoble a bien voulu identifier pour nous. Enfin, étant donné que les racines verbales sont monosyllabiques nous avons présenté aux informateurs des formes verbales inventées par nous, en conformité avec la phonologie hayu, en prétendant les avoir entendues sans les avoir comprises. Par ce procédé nous avons découvert plusieurs racines verbales, au risque de soulever chez nos informateurs quelque doute sur la qualité de notre ouïe. Au total nous avons recueilli environ 1200 lexèmes hayu, excluant les mots d'emprunt et les dérivés.

Lors de notre premier séjour nous n'étions pas munis de la Grammar de Hodgson; à notre deuxième visite nous avons vérifié systématiquement les mots contenus dans cet ouvrage que nous n'avions pas recueillis l'année d'avant. La langue recueillie par Hodgson est pratiquement identique à celle décrite ici; les quelques différences pourraient s'expliquer par le laps de temps écoulé entre les deux enquêtes, ou peut-être par une différence mineure de dialecte.

Nous avons travaillé avec une demi-douzaine d'informateurs, et surtout avec Sukumari, soeur aînée du chef du village, née

vers 1920, qui a pris la responsabilité de nous apprendre sa langue. Ses deux frères, Padam Bahadur, le chef du village, et Krishna Bahadur nous ont également aidés, ainsi que son mari Rana Man, conteur et bon chanteur. Dviya Man et Ratna Bahadur nous ont donné des textes.

#### 1.5.1 Nos textes hayu

Il y a très peu dans nos textes narratifs qui puisse relever d'une tradition particulière aux Hayu. Ce sont des contes que des villageois népalais de n'importe quelle ethnie pourraient se raconter pour passer une nuit obscure dans un campement de bergers ou dans un abri sur la route. Les Hayu ne sont ni bergers ni grands voyageurs, et ils n'attachent pas une grande importance à ces contes; conscients de leurs propres limites comme conteurs ils n'ont consenti à les raconter que pour nous faire plaisir. Pour vaincre leurs réticences, nous avons été amenés à faire préparer quelques pots de bière locale et à inviter tout le village à passer une soirée à raconter des histoires. Cette séance a produit plusieurs de nos textes narratifs, diversement influencés par la bière, et notre seul texte non-narratif important (TN): les plaintes d'un de nos invités qui nous a accusé d'avoir bu en cachette le produit pur de la fermentation (nép. niṅgār), et de n'avoir offert à nos hôtes que de la bière fortement mêlée d'eau -- de la bière "comme de l'eau" (texte TN; cf. exx. 5.322-5, 5.322.1-2, 3).

Nous pouvons répartir nos textes narratifs dans quelques grandes catégories comme suit:

- (1) Cosmogonie hindoue: ce sont nos textes les moins réussis, puisque les plus éloignés de l'expérience des conteurs.
- (2) Contes et fables dérivés des grandes traditions indiennes, par exemple notre T<sub>p</sub>, version de la fable du lièvre et du lion, ou notre T<sub>2</sub>, qui fait allusion à un peuple à grandes oreilles, qui utilisent leurs oreilles comme châles(? les karnaprāvaraṇa (Monier-Williams, Dictionary 257a) des épiques).
- (3) Contes qui se veulent de tradition locale: le génie local qui mangeait les enfants du village; la bataille des villageois et de leur chaman contre la sorcellerie de deux divinités, Tashi et Gujeswari, représentant le pouvoir magique du bouddhisme et de l'hindouisme.
- (4) Une variété d'histoires de dupes, histoires scatologiques, histoires qui se terminent en queue de poisson ...

Il est bien possible que les conteurs de ces histoires les aient apprises ou entendues originellement en népali; ils se sont souvent mis à les raconter en népali (peut-être parce qu'ils savaient que nous n'allions pas les comprendre en hayu) avant d'être corrigés par l'assistance. Au début, certains membres de cette assistance ont protesté à chaque mot d'emprunt, ce qui paralysait totalement les conteurs qui déjà, pour la plupart, cherchaient des mots hayu inexistantes ou proposaient des circonlocutions invraisemblables pour contourner les emprunts au népali, si nombreux dans la langue quotidienne. Ceci explique le début tâtonnant de notre texte T<sub>2</sub>, et

des circonlocutions qui n'apparaîtraient pas dans d'autres circonstances, par exemple "crieur de nuit" pour 'coq' (T2.5), "chose enfoncée" pour 'pilier' (T2.58, avec l'accord de l'assistance), "résidence d'abeilles" pour 'ruche' (T2.5, encore après consultation). Dans ce dernier cas, à la deuxième mention d'une "maison d'abeilles", un membre de l'assistance a proposé le mot /põ.gõ/ (T2.58) (cf. nép. polo 'nid de guêpes'); nous ne pouvons pas être sûr que ce mot n'ait pas été inventé pour l'occasion. Pourtant, l'innovation a ses limites: lorsque le conteur a produit "marcheur blanc" pour 'mouton', l'assistance, après une pause due à l'incompréhension, l'a rappelé à l'ordre: "Dis donc bheḍo (nép. 'mouton')!" (T2.43). Ces interventions font une grande partie de l'intérêt de ce texte.

#### 1.511 Présentation des textes et des exemples

Le mot-à-mot que nous présentons avec nos exemples et nos textes n'est pas une glose morphème par morphème. Pour les formes verbales, c'est une traduction de la forme entière dans son contexte, qui ne tient pas compte de l'éventail des sens que la même forme pourrait avoir dans différents contextes.

Les tirets de la transcription hayu représentent la frontière entre le lexème et une postposition ou un suffixe non-verbal. Dans le mot-à-mot nous avons souvent gardé l'ordre hayu des morphèmes. Cependant, d'une façon générale, les tirets du mot-à-mot signalent simplement que plusieurs mots français sont employés (normalement dans un ordre français) pour traduire un seul mot hayu, et n'implique pas une analyse en morphèmes de ce dernier.

## 2. PHONOLOGIE - .

### 2.1 Syllabe, mot, morphème

#### 2.11 La syllabe

La syllabe a la forme canonique suivante:

(2.11-1)  $(C_I) V (C_f)$

où  $C_I$  représente soit une des consonnes initiales simples  $C_i$ , soit un des groupes initiaux, et  $C_f$  représente une des consonnes finales de syllabe. Chaque syllabe contient une voyelle, qui constitue son noyau, et une seule.

La syllabe s'impose comme unité d'analyse par la grande différence entre les inventaires  $C_I$  (ou  $C_i$ ) et  $C_f$ .

#### 2.12 Le mot phonologique

Le mot phonologique comprend une ou plusieurs syllabes.

Il a les caractères phonologiques suivants:

- (2.12-1)
1. L'inventaire des finales de mot est différent de celui des finales de syllabe à l'intérieur du mot.
  2. L'opposition de quantité vocalique et celle de nasalité n'existent qu'en première syllabe d'un mot polysyllabique.
  3. A l'intérieur du mot, toute consonne simple intervocalique fonctionne comme initiale de la syllabe suivante et non comme finale de la syllabe précédente (§ 2.33).

#### 2.13 Le morphème

Le morphème correspond en général à une ou plusieurs syllabes, et les frontières entre morphèmes coïncident presque toujours avec une frontière entre syllabes. Une exception est

l'allomorphe postvocalique  $-/m/$  du morphème  $-/m(i)/$  'ASSERTIF' (§3.35), qui fonctionne phonologiquement comme finale de syllabe.

#### 2.14 Notation des frontières

Il n'est guère besoin de marquer les frontières entre syllabes parce que celles-ci ressortent de la succession des phonèmes (§2.33). On utilisera une apostrophe pour signaler la frontière entre syllabes là où c'est nécessaire.

La transcription phonologique utilisée généralement ici est une transcription du mot phonologique, et les frontières entre morphèmes ne sont pas marquées. Pourtant, dans la discussion des formes verbales et de quelques autres mots il est utile de marquer la frontière entre morphèmes, et en particulier la frontière entre racine verbale et suffixe, par le signe "+". Pour la réalisation des phonèmes à cette frontière, voir § 2.34.

Certaines jonctures internes de mots fonctionnent phonologiquement comme frontières de mot et seront marquées ici par un tiret "-"; tel est le cas de la plupart des frontières entre lexèmes et postpositions (§2.361) et des frontières de redoublement (§2.362).

Les frontières de mot, qui jouent un rôle essentiel dans la phonologie, sont signalées par un espace.

## 2.2 Phonologie du monosyllabe

Nous commençons, pour la clarté de l'exposé, par la phonologie du mot monosyllabique, bien que la grande majorité des mots dans un texte hayu soit polysyllabiques. Cependant, les racines verbales sont monosyllabiques, et toute racine verbale peut constituer un mot à elle seule. En outre il y a une cinquantaine de noms et d'autres mots monosyllabiques.

Le système de consonnes initiales du monosyllabe présenté ici s'applique aussi à la position initiale du mot polysyllabique, et le système de consonnes finales du monosyllabe à la position finale du mot polysyllabique. Le système de voyelles présenté ici sera aussi le système qu'on retrouvera en syllabe fermée et en syllabe ouverte finale du mot dans les mots polysyllabiques. C'est à la frontière entre deux syllabes à l'intérieur du mot que la phonologie du mot polysyllabique se distingue de celle du monosyllabe.

### 2.21 Voyelles

Il y a sept timbres vocaliques distinctifs à quatre degrés d'aperture (tableau 2-1). Ces oppositions sont illustrées dans les séries qui suivent:

- (2.21-1) /lik/ 'atteler'  
 /lɪk/ 'tomber'  
 /lek/ 'déborder en bouillant, fondre'  
 (/lhak/ 'fouetter')  
 /lok/ 'sortir'  
 /lok/ 'trier'  
 /luk/ 'renverser'

Tableau 2-1: Voyelles

	antérieures	centrale	postérieures
degré d'aperture 1	/i/		/u/
2	/ɪ/		/ɔ/
3	/e/		/o/
4		/a/	

- (2.21-2) /pit./ 'apporter'  
 /pit/ 'partager'  
 /pet/ 'couper (herbe, en sciant avec une faucille)'  
 /pat/ 'se bagarrer, se battre'  
 /pot/ 'attacher'  
 /pət/ 'étendre quelque chose par terre'  
 /put/ 'casser (une corde)'
- (2.21-3) /tsi/ 'fendre'  
 /tst/ 'uriner sur'  
 /tso/ 'enfant'  
 /tso/ 'rôtir'  
 /tsu/ 'épine'
- (2.21-4) (/liwo/ 'flèche')  
 /li/ 'germer'  
 /le/ 'jambe'  
 /la/ 'prendre à l'arraché'  
 /lo/ 'feuille'  
 (/lo·phə/ 'pierre')  
 /lu/ 'dent'
- (2.21-5) /phi/ 'écraser'  
 /phi/ 'masser avec de l'huile'
- (2.21-6) /rə/ 'boucher un trou'  
 /ru/ 'os'

Les voyelles d'aperture 2, transcrites /ɪ/ et /o/, sont plus fermées que les voyelles cardinales 2 et 7 de Daniel Jones. Elles sont moins centralisées que les voyelles [i] et [o] de l'anglais standard ou de l'américain. C'est sans doute pour cette raison que Hodgson, qui ne distinguait, en gros, que 5 voyelles en hayu (bien qu'il ait été capable d'en distinguer davantage en bahing, par exemple) a confondu ces voyelles indifféremment avec les voyelles d'aperture 1 et 3. Par exemple, ce que nous transcrivons /pɔk+ko/ 'réveille-le' apparaît chez lui comme "pu'ko (pokko)" avec une note de bas de page "o et u, comme i et e, ne sont guère séparables" (1880:249). Les voyelles transcrites /e/ et /o/ sont plus ouvertes que les voyelles cardinales 2 et 7 de Jones. Phonétiquement elles se situeraient entre [e] et [ɛ] pour /e/ et entre [o] et [ɔ] pour /o/. Les autres voyelles, /i/ [i], /a/ [a], et /u/ [u], n'appellent pas de commentaire particulier.

La quantité vocalique n'est pas distinctive dans les monosyllabes. La voyelle d'un monosyllabe fermé est de courte durée, et la voyelle d'un monosyllabe ouvert plutôt longue.

Chaque voyelle a un allophone avec coup de glotte initial qui apparaît facultativement quand la voyelle se trouve initiale du mot. Ce coup de glotte ne sera pas noté dans nos transcriptions phonologiques. Par exemple:

(2.21-7)	/a/	[ʔa] ~ [a]	'(pronom possessif de la 3ème personne)'
	/ɪt/	[ʔɪt] ~ [ɪt]	'dire'
	cf. /jit/	[jit]	'rire'

## 2.22-Consonnes initiales

Le système des consonnes simples initiales de syllabe ( $C_1$ ) est présenté dans le tableau 2-2. C'est un système à trois séries d'occlusives, sourde non-aspirée, sourde aspirée, et voisée. Il y a cinq ordres, soit trois points d'articulation pour les occlusives non-affriquées et deux pour les affriquées. Il y a une série de nasales (toujours voisées) correspondant aux trois ordres de non-affriquées, et deux fricatives correspondant aux ordres d'affriquées. En outre, il y a quatre sonantes non-nasales, dont deux s'opposent à des spirantes sourdes, et /h/.

La distribution de ces consonnes et leurs oppositions seront illustrées dans les sections qui suivent. Les faits les plus importants à signaler sont:

- la neutralisation de l'opposition entre les deux ordres d'affriquées avant voyelles antérieures (§2.222).
- la distribution limitée de /w/ et /hw/ (§2.223).

Les groupes initiaux seront présentés au §2.224.

## 2.221 Les séries et ordres d'occlusives avec nasales et spirantes correspondantes

Les oppositions entre les trois séries d'occlusives, les nasales, et les spirantes pour les cinq ordres (tableau 2-2) sont illustrées dans la série minimale ci-dessous:

(2.221-1)	/pot/	'attacher'
	(/phok/	'gratter')
	(/phot/	'couper')
	/bot/	'gronder'

Tableau 2-2: Consonnes initiales simples C<sub>i</sub>

	occlusives				fricatives (sourdes)
	sourde non-aspirée	sourde aspirée	voisée	nasale (sonore)	
dorso-vélaire	k	kh	g	ŋ	
lamino-palatale	c	--	ʃ		x
apico-alvéolaire	ts	tsh	dz		s
apico-dentale	t	th	d	n	
bilabiale	p	ph	b	m	
		sonantes	spirantes		
vibrante apico-alvéolaire		r			
bilatérale apico-dentale		l	hl		
semi-voyelle palatale		j			
semi-voyelle bilabiale		w	hw		
aspirée			h		

/mot/	'chercher'
/tot/	'poursuivre'
/thot/	'extraire'
/dot/	'accepter'
/not/	'être'
/kot/	'se blesser au pied'
/khot/	'faire cuire (grains à l'eau)'
/got/	'vivre'
/cot/	'intestin'
/ʃot/	'fuir (liquide)'
/xot/	'être timide'
(/tsok/	'offrir (à une divinité)')
/tshot/	'verser'
/dzot/	'allumer'
/sot/	'être piquant'
/hot/	'souffler'
(/ot/	'rencontrer')

Pour /ph/ on peut se référer aux exemples suivants:

(2.221-2)	/pet/	'scier'
	/phet/	'distribuer'
	/bet/	'avoir assez, être assez'

Pour l'affriquée /ts/:

(2.221-3)	/cut/	'terminer'
	/ʃut/	'se terminer'
	/tsut/	'brûler (forêt)'
	/tshut/	'offenser'
	(/dzot/	'joindre')
	/sut/	'pincer'

Et pour l'initiale /ŋ/, rare:

(2.221-4)	/ŋam/	'choisir'
	/nam/	'sentir, renifler'

### 2.222 L'opposition /laminopalatale/ vs /apicoalvéolaire/ des affriquées et des fricatives

Avant les voyelles autres qu'antérieures, l'ordre lamino-palatal s'oppose à l'ordre apicoalvéolaire dans les séries sourde non-aspirée et voisée (voir exemples 2.221-1, 3). Les laminopalatales sont réalisées [tç] [dʒ], et les apicoalvéolaires [ts], [dz]. Dans la série aspirée on ne trouve pas d'opposition entre un phonème apicoalvéolaire et un phonème lamino-palatal. Le phonème /tsh/ est réalisé comme apicoalvéolaire avant toutes les voyelles, avec deux allophones en variation libre, l'un chuintant [tʃh], l'autre non chuintant [tsh].

Avant les voyelles antérieures nous n'avons pas d'opposition entre les ordres palatal et alvéolaire. Nous avons posé l'existence des archiphonèmes /TS/ et /DZ/ dont la réalisation phonétique est alvéolaire, et que nous transcrivons /ts/, /dz/. Pourtant, notre informatrice la plus fiable (et la plus âgée) insistait sur la paire minimale suivante:

(2.222-1)	/dzi·ta/	?[dʒi·ta]	'sucré'
	/dzi·ta/	[dzi·ta]	'déchiré'

Bien que la différence qu'elle affirmait faire entre les deux mots ne nous ait jamais paru très nette, il est vraisemblable qu'elle faisait la distinction indiquée dans la mesure où sa dentition le lui permettait. Pourtant, à cause peut-être de celle-ci, nous n'avons pas pu répartir les autres mots que nous

avons transcrits /dz/ ou /ts/ avec voyelle antérieure en deux classes en fonction de cette distinction. D'autre part, la fille de notre informatrice et d'autres informateurs plus jeunes n'avaient entendu (ou fait) une différence entre les deux mots en question. Donc, nous avons été amené à l'hypothèse que la paire citée est une relique d'une opposition maintenant neutralisée avant voyelles antérieures.

La série fricative se présente exactement de la même manière que les affriquées. Avant voyelles non-antérieures il y a opposition entre /x/, de réalisation dorso-vélaire, et /s/, de réalisation apico-alvéolaire. En fait, /x/ a deux allophones, [x] (spirante sourde dorso-vélaire) avant voyelles postérieures et [x<sup>w</sup>] (spirante sourde labio-vélaire) avant /ə/. Voir les exemples ci-dessous:

(2.222-2)	/xak/	[x <sup>w</sup> akʔ]	'cire d'oreilles'
	/sak/	[sakʔ]	'il fait du tonnerre'

(A partir du chapitre 3 et dans nos textes nous transcrivons /xwa-/ à la place de /xa-/.)

Avant voyelles antérieures, nous considérons que l'opposition /x/ vs /s/ est neutralisée et nous transcrivons /s/ l'archiphonème, dont la réalisation varie entre [s] et [ʃ]. Mais ici encore notre informatrice âgée a insisté sur une paire minimale:

(2.222-3)	/set/	ʔ[set]	ʔ[ʃet]	'fructifier'
	/set/	ʔ[ʃet]		'se disputer'

Il nous a paru vraisemblable qu'elle faisait une distinction dans la paire citée, mais nous n'avons pas pu répartir en deux classes les autres mots transcrits /s/ avec voyelle antérieure en fonction de cette distinction. Ici encore, la plupart de

nos informateurs n'ait fait une différence entre les deux mots. On considèrera donc que la paire citée garde la trace d'une opposition /s/ vs /x/ avant voyelles antérieures qui est maintenant neutralisée en général. Il est probable que /x/ avait une réalisation palatale devant les voyelles antérieures, comme la finale /x/ après ces mêmes voyelles (voir ci-dessous). Pour cette raison et pour l'équilibre du système nous considérons /x/ comme représentant la série lamino-palatale.

Ici il est intéressant de constater que l'opposition /x/ vs /s/ apparaît nettement (mais irrégulièrement) dans les transcriptions de Hodgson devant toutes les voyelles. Devant /i/, Hodgson transcrit la palatale "kh" ou "kh", e.g. "khisto" (notre /sɪxtə/) 'frotte-le!' vs "sing" (notre /sɪŋ/) 'bois'. Devant /e/ il a apparemment entendu une labialisation comme celle que nous avons trouvée devant /a/ (2.222-2). Ainsi il transcrit notre /set/ 'se disputer' soit "phwé" (Grammar, 279) soit "hwe" (Papers, v. 89 f. 54); au contraire il transcrit notre /set/ 'fructifier' "set" (Grammar 265). Là où nous avons noté /x/ [xw] devant /a/, Hodgson transcrit "khw", "kh", et "kh"; devant voyelles d'arrière il transcrit "kh", "H", "h", et "kh". Comme nous, il n'a pas trouvé d'opposition entre /j/ et /dz/ ou entre /c/ et /ts/ devant voyelles antérieures; devant voyelles non-antérieures il distingue l'ordre palatal par un "y" suivant la consonne initiale.

#### 2.223 Les Sonantes non nasales et les spirantes

La sonante /r/ est une vibrante alvéolaire à un seul battement (anglais tap) [ɾ]. /l/ a une articulation bilatérale

apico-dentale:--La spirante /hl/, rare, a la même articulation que /l/ mais sans voisement.

(2.223-1)	/rik/	'gratter'
	/lik/	'atteler'
	/hlik/	'égrener'
(2.223-2)	/re/	'casser'
	/de/	'couper en deux'
(2.223-3)	/ru/	'os'
	/lu/	'dent'

La semivoyelle /j/ apparaît avant toutes les voyelles, en opposition avec les initiales vocaliques:

(2.223-4)	/ji/	'sang'
	/i/ (-/i'i/)	'ceci'
	/hi/	'compter'
(2.223-5)	/jit/	'rire'
	/it/	'dire'
(2.223-6)	/jaŋ/	'être petit'
	/aŋ/	'chauffer (lait)'
(2.223-7)	/jut/	'apporter (d'en haut)'
	/ut/	'peler'

La semivoyelle /w/ n'apparaît qu'avant les voyelles /a/ et /o/. La sourde correspondante, /hw/, très rare, ne se trouve qu'avant la voyelle /a/:

(2.223-8)	/op/	'lancer'
	/wop/	'commencer'
	/jop/	'enlever du feu'
	/hop/	'sauter d'une hauteur'
	/hwap/	'mâcher'

	/xaptso/ [x <sup>w</sup> apʔtso]	'conjoint'
(2.223-9)	/wat/	'abandonner'
	/hwat/	'serrer'
	/xat/ [x <sup>w</sup> atʔ]	'nourrir à la main'
	/ha/	'donner'

/h/ (voir exemples ci-dessus) est l'aspirée non-voisée, sans friction vélaire ni pharyngale.

#### 2.224 Groupes de consonnes initiaux

Les groupes de consonnes qui peuvent fonctionner comme initiale de syllabe sont les suivants:

- (2.224-1) occlusive vélaire + /l/: /kl, khɫ, gl/  
 occlusive vélaire + /r/: /kr, gr/  
 occlusive bilabiale + /l/: /pl, bl/

L'absence de /khr/ et de /phl/ n'a pas d'explication évidente.

Les groupes initiaux sont assez rares: une trentaine de mots dont la moitié ont un caractère phonesthétique. Il n'y a que deux racines verbales, toutes deux avec /pl/ initial, qui présentent un groupe de consonnes initial (voir 2.224-4).

Tous les mots à groupe bilabiale + /l/ ont un doublet en bilabiale simple. En somme, le rendement distinctif des groupes initiaux paraît assez faible. On peut citer deux paires minimales:

(2.224-2)	/khlik/	'sangsue'
	/khik/	'éternuer'
	/kik/	'attacher (ceinture)'
(2.224-3)	/blo/ ~ /bo/	'flèche'
	/bo/	'aller chercher, aller prendre'

Exemples des autres groupes (dont certains ne se trouvent qu'à l'initiale de mots polysyllabiques):

(2.224-4)	/krɪm+sɪt (tɪŋ)/	'amener qqch) exactement au bon endroit ou au bon moment'
	/ɡrɑm-ɡrɑm/	'(manger) par grandes bouchées' (TR.16)
	/ɡrɑpɑli (mɪt)/	'(s'asseoir) en s'étendant'
	/kliŋtoɡrɑ/	'sorcier'
	/ɡlɔɡɔŋ/	'joue (partie du corps)'
	/plɑk/	'se hâter'
	/plɔp/ - /pɔp/	'lécher'
	/blɔp/ - /bɔp/	'plume'

### 2.23 Consonnes finales

En position finale de monosyllabe (ou d'autre mot) le système des consonnes finales est le suivant:

(2.23-1)	Occlusives	Sonantes
Bilabiale	/p/	/m/
Dentale	/t/	/n/
Vélaire	/k/	/ŋ/
Vibrante apico-alvéolaire		/r/
Bilatérale apico-dentale		/l/

Quant aux voyelles finales de mot, elles ne présentent ni nasalité ni quantité distinctive.

Les oppositions entre finales de mot peuvent être démontrées par des séries comme les suivantes:

(2.23-2)	/ho/	'ouvrir'
	/hok/	'trembler'
	(/hoŋ/	'il tremblait')

	/hot/	'souffler'
	/hon/	'obéir'
	/hop/	'jeter (d'en haut)'
	/hom/	'goûter'
(2.23-3)	/tso/	'enfant'
	/tson/	'construire'
	/tsol/	'sauver (la vie à qqn)'
(2.23-4)	/min/	'mûrir'
	/miŋ/	'nom'
(2.23-5)	/ger/	'faible'
	/pel/	'traire'

(/ger/ est le seul mot en /r/ final, mais il semble suffisant pour établir le phonème, mieux attesté en finale de syllabe interne.)

Chaque finale occlusive a deux allophones, un sourd et un voisé. L'allophone voisé est conditionné par une occlusive voisée qui le suit. En position finale de mot il n'apparaît que dans la construction syntactique très étroite de racine verbale (utilisée comme gérondif, voir §§3.61, 5.23) suivie de verbe conjugué (voir exemple 2.23-6). L'allophone sourd apparaît partout ailleurs.

Phonétiquement, l'allophone sourd est non-explosé et accompagné d'un coup de glotte simultané, donc [pʔ], [tʔ], [kʔ]. Il faut souligner que le coup de glotte est bien simultané avec l'occlusion orale, malgré la transcription qui le place après celle-ci. L'absence d'explosion, [ʔ], ne sera pas notée dans les transcriptions qui suivent. L'allophone voisé est fortement glottalisé ou laryngalisé sans qu'une occlusion complète de la glotte ne se produise, [b̥], [d̥], [g̥]. (La nota-

tion de la laryngalisation est celle de Ladefoged 1971:15.)  
 Donc, le voisement n'est pas (ou presque pas) interrompu pendant la prononciation de la finale et de l'occlusive initiale voisée qui suit, par exemple dans:

(2.23-6) /t̥ bi+to/ [i̯d̥bi·to] 'permets-lui de dire'  
 cf. /t̥ piŋ+ko/ [i̯t̥p̥i̯·ko] 'fais-lui dire'

Les finales sonantes n'ont qu'un allophone chacune en position finale de mot; la réalisation, toujours voisée, est identique à celle des consonnes initiales transcrites de la même manière.

### 2.3 Phonologie du mot polysyllabique

Les systèmes d'initiales et de finales (aussi bien vocaliques que consonantiques) du mot polysyllabique sont identiques à ceux du mot monosyllabique. Les systèmes d'initiales et de finales de syllabe à l'intérieur du mot polysyllabique, en revanche, sont différents; en particulier, l'inventaire des finales de syllabe (vocaliques et consonantiques) est plus riche. On trouvera en finale de syllabe, à côté des finales déjà introduites:

- (2.3-1) - opposition de quantité vocalique (première syllabe du mot seulement)  
 - opposition de nasalité/oralité vocalique (première syllabe du mot seulement)  
 - finales consonantiques /ʔ/ (non accompagné d'occlusive orale) et /x/, en distribution complémentaire.

Les combinaisons de finales de syllabe (aussi bien vocaliques que consonantiques) suivies d'initiales à l'intérieur du

mot sont présentées dans le tableau 2-3. Notons que les combinaisons qui n'apparaissent que dans un seul mot sont marquées "°". Les combinaisons qui n'apparaissent qu'à la frontière entre racine verbale et suffixe sont mises entre parenthèses.

Nous avons pris le mot comme unité phonologique de base dans notre analyse et surtout dans notre transcription, et nous avons donc mis ensemble, dans le tableau, les combinaisons qui apparaissent à l'intérieur d'un morphème et celles qui apparaissent à une frontière entre morphèmes à l'intérieur du mot, en particulier à la frontière entre racine et suffixe verbal dans le mot verbal. En fait, ce dernier système est quelque peu différent, et nous estimons que son étude est essentielle pour la compréhension de la distribution reflétée dans le tableau 2-3.

Notre démarche sera donc la suivante: nous présenterons d'abord les inventaires de finales et d'initiales de syllabe à l'intérieur du mot avec une transcription phonologique au niveau du mot. Puis, nous présenterons le système de combinaisons à la frontière entre racine et suffixe verbal, avec une deuxième transcription phonologique au niveau du morphème (et non pas du mot), transcription qui s'identifie par la présence du signe "+" qui marque la frontière entre morphèmes. Finalement nous comparerons les deux systèmes.

Notons que les frontières entre racines et suffixes verbaux ne sont pas les seules frontières de morphème qu'on puisse identifier à l'intérieur du mot. Par exemple, il y a les frontières entre suffixes verbaux, là où il y en a plus d'un, et à l'intérieur des divers types de synthèmes analysés au §4. Il se trouve que ces cas, très restreints en nombre et en variété, ne

Tableau 2-3: Combinaisons de consonnes à l'intérieur du mot; transcription phonologique au niveau du mot

	C <sub>i</sub>	k	kh	g	ŋ	c	ʃ	x	ts	tsh	dz	s	t	th	d	n	p	ph	b	m	r	l	hl	j	w	hw	h	
k						kc			kts	ktsh	kdz°	ks	kt	kth	kd	(kn)	kp°		km		(kl)		(kj)					
t	(tk)			(tŋ)															(tm)							(tj)		
p						pc			pts	ptsh	pdz	(ps)	(pt)			(pn)										(pl)	(pj)	
x	xk					(xc)			xts	xtsh		xs°	xt				xp											
ʔ					(ʔŋ)										ʔh				ʔm	ʔr°	ʔl			ʔj	ʔw			
ŋ	ŋk	ŋg°			(ŋc)			(ŋts)	ŋtsh	ŋdz	ŋs	ŋt	ŋth	ŋd	ŋn			ŋph	ŋb	ŋm	ŋr	ŋl			(ŋj)	ŋw°	ŋh	
n	(nk)			(nŋ)												ndz°										(nm)		(nj)
m						mc			mts	mtsh	mdz	ms	mt		md	(mn)				mb°	mm°	mr°	ml				(mj)	
r	rk													(rt)	rd												rl	
l	(lk)		lg	(lŋ)	(lc)				lts	ltsh				(ls)	(lt)	ld°	(ln)	lp	lph		lm		ll			(lj)	lw°	
ʃ			ʃg											ʃt°	ʃd°												ʃb°	
ʃ°	ʃk	ʃkh	ʃg		(ʃc)				ʃts	ʃtsh		ʃs	ʃt		ʃd		ʃp	ʃph	ʃb		ʃr°	ʃl						
v	k	kh	g	ŋ	c				ts	tsh	dz	s	t	th	d	n		ph	b	m	r	l		j	w			
v°	·k	·kh	·g	(·ŋ)	(·c)				·ts	·tsh	·dz	·s	·t		·d	·n	·p		·b	·m	·r	·l		·j	·w		·h	

Les combinaisons marquées "°" n'apparaissent que dans un seul mot chacune.  
 Les combinaisons entre parenthèses n'apparaissent qu'à la frontière entre racine et suffixe verbal.  
 Les combinaisons homorganiques sont encadrées, sauf là où la finale est /r/ ou /l/.

nous apportent-rien de nouveau; la phonologie est presque identique à celle qu'on trouvera à la frontière entre racine et suffixe verbal, et par conséquent nous ne les analyserons pas davantage ici.

### 2.31 Inventaire des finales de syllabe intérieure

#### 2.311 Finales vocaliques 1: quantité

Dans la plupart des contextes, la quantité vocalique n'est pas distinctive. Nous donnons ci-dessous les contextes dans lesquels la quantité n'est pas distinctive, et la durée phonétique des voyelles dans ces contextes:

(2.311-1) Contextes de non-pertinence de la quantité vocalique:

1. Syllabes fermées: durée courte
2. Monosyllabes ouverts: durée plutôt longue
3. Syllabes ouvertes non-initiales du mot: durée courte.

La quantité n'est distinctive qu'en syllabe ouverte lorsque celle-ci est la première syllabe d'un mot polysyllabique. Dans de telles syllabes, les voyelles longues sont distinguées des voyelles brèves pour chacun des sept timbres vocaliques (§2.21).

Les lexèmes polysyllabiques sont assez peu nombreux pour diverses raisons et on n'en trouve pas une seule paire qui soit distinguée uniquement par la quantité vocalique. Pourtant, la quantité vocalique n'est pas conditionnée et donc est phonologique, même si le rendement distinctif paraît faible. Exemples:

(2.311-2)	/tɪrɪ/	'aujourd'hui'
	/tɪ·rɑ/	'plaine'
(2.311-3)	/khobori/	'cou'
	/kho·bom/	'mandibule'

Dans les mots verbaux on trouve des paires minimales de longueur, mais, comme la transcription phonologique au niveau du morphème l'indique, ce n'est pas la quantité qui distingue les racines en tant que lexèmes (voir §§2.345,6):

(2.311-4)	/pĩsoŋmi/ (/pit+soŋmi/)	'il me l'a amené'
	/pi·soŋmi/ (/pi+soŋmi/)	'il me l'a cousu'
(2.311-5)	/tunom/ (/tun+nom/)	'je te nourris'
	/tu·nom/ (/tu+nom/)	'je te peigne'

### 2.312 Finales vocaliques 2: nasalité

La nasalité est distinctive phonologiquement pour tous les timbres vocaliques, mais, comme la quantité, elle ne l'est qu'en syllabe ouverte lorsque celle-ci est la première syllabe d'un mot polysyllabique. De plus, elle n'est distinctive qu'avant les initiales occlusives et /s/, /l/ et /r/.

La nasalité sur voyelles brèves est un phonème très marginal presque sans rendement distinctif. Il n'y a que quatre mots dans lesquels un voyelle brève nasalisée ait été notée:

(2.312-1)	/pãĩtulũm/	'mortier'
	/põgõrom/	' <u>Euphorbia roxburghii</u> '
	/hũgulũm/ ~ /hũdulũm/	'trou'
	/phãĩjam/	'à côté de'

Les trois premiers de ces mots semblent avoir un caractère phonesthétique, reflété aussi dans l'harmonie vocalique.

La nasalité sur voyelles longues a un rôle phonologique très semblable à celui de la quantité. On ne trouve pas de paire de lexèmes polysyllabiques distingués uniquement par la nasalité, mais la pertinence ressort d'exemples comme les suivants:

(2.312-2)	/tsǎ·pim/	'piège'
	/tsa·pimi/	'belle-mère'
(2.312-3)	/ho·bu/	'serpent'
	/hō·ku/	'devant'
(2.312-4)	/gǎ·lik/	'un oiseau (non-identifié)'
	/jǎ·li/	'ombre'

Il existe, dans les verbes, des paires de mots polysyllabiques distingués par la nasalité de la voyelle, longue, de la première syllabe, par exemple:

(2.312-5)	/tsǎ·ko/ (/tsiŋ+ko/)	'remplis-le!'
	/tsi·ko/ (/tsi+ko/)	'fends-le!'
(2.312-6)	/tū·ta/ (/tun+ta/)	'bu'
	/tu·ta/ (/tu+ta/)	'peigné'

On discutera la nasalité dans les mots verbaux au §2.344 ci-dessous.

Ailleurs, les voyelles nasales sont en variation libre avec les voyelles non-nasales en finale de mot après /h/, en particulier dans la postposition instrumentale/adverbiale -/ha/ et dans les deux mots suivants:

(2.312-7)	/niha/ [niha] ~ [nihǎ]	'après-demain'
	/tsukthoŋhe/ [tshukʔthoŋhe] ~ [tshukʔthoŋhǎ]	'dans deux ans'

dans lesquels, vraisemblablement, la même postposition est figée. La nasalisation après [h] (et [ʔ]-- voir §2.322 ci-dessous) est un phénomène bien connu dans diverses langues; voir, par exemple Matisoff, Rhinoglottophilia, et Haudricourt, Consonnes nasales et demi-nasales.

## 2.313 Finales vocaliques 3: finales complexes

Il y a trois mots polysyllabiques qui contiennent des noyaux syllabiques complexes, tous en syllabes ouvertes:

(2.313-1)	/tseo-tseo (lu)/	'(dent) incisive'
	/klainan/ ~ /tainan/	'glissant'
	/pāītulum/	'mortier'

Ces diphtongues paraissent tout à fait marginales par rapport au système de la langue et sont sans doute attribuables à l'influence du népali. Il faut noter qu'elles ne s'intégreraient pas mieux au système si on les traitait comme des combinaisons de voyelle plus semi-voyelle finale (soit /ew/, /aj/).

## 2.314 Finales consonantiques 1: occlusives et sonantes

Les mêmes finales occlusives et sonantes apparaissent en finale de syllabe intérieure du mot polysyllabique et en finale du monosyllabe ou du mot, soit /p, t, k, m, n, ŋ, r, l/ (§2.23). Les finales de syllabe intérieure de notre transcription au niveau du mot auront les mêmes réalisations qu'en finale du mot. (Pour les réalisations avant le signe "+" dans notre transcription phonologique au niveau du morphème, voir §2.34 ci-dessous). En particulier, les occlusives ont deux allophones chacune, sourd et voisé, ce dernier (cf. §2.23) n'apparaissant qu'avant une initiale occlusive voisée, par exemple:

(2.314-1)	/bepdzere/	[be <b>ḍ</b> dzere]	'punaise'
	/tsekdi/	[tse <b>ḍ</b> gdī]	'crabe'

L'allophone sourd est toujours non-explosé et accompagné d'un coup de glotte simultané, e.g.:

(2.314-2)	/lekcum/	[lek <b>ʔ</b> cum]	'pantalon'
-----------	----------	--------------------	------------

/taptsho/	[lapʔtsho]	'feuille'
/poktolo/	[pokʔtolo]	'mollet'
/guluwakmi/	[guluwakʔmi]	'crapaud'

### 2.315 Finales consonantiques 2: /x/ et /ʔ/

Les deux finales consonantiques essentielles qui n'apparaissent qu'en finale de syllabe intérieure du mot polysyllabique sont /x/ et /ʔ/. En fait, ces deux éléments sont en distribution complémentaire, /x/ n'apparaissant qu'avant initiales occlusives et /ʔ/ qu'avant initiales sonantes, et donc ils constituent un seul phonème, mais nous préférons garder les deux dans notre transcription phonologique.

Phonétiquement, /x/ a deux réalisations, [ç] (spirante lamino-palatale sourde) après voyelles antérieures et [x] (spirante dorso-vélaire sourde) après autres voyelles, par exemple:

(2.315-1)	/buxkum/	[buxkum]	'grêle'
	/kaxto/	[kaxto]	'noix'
	/tsexku/	[tseçku]	'râle'
	/mixtso/	[miçtso]	'femme'

Nous transcrivons les deux [x] dans nos transcriptions phonétiques ci-dessous. Le coup de glotte final, /ʔ/, n'a qu'un seul allophone, [ʔ], non-explosé, par exemple:

(2.315-2)	/naʔnum/	'pluie'
	/khoʔjoŋ/	'hache'

### 2.316 /s/ final

La finale /s/, tout à fait marginale, n'apparaît que dans

un seul mot, /miskan/ 'pourquoi', qui est sans doute une contraction de /mitsi/ 'quoi?' avec la postposition -/khen/ 'de (ablatif)'.

### 2.32 Inventaire des initiales de syllabe intérieure

Pour l'essentiel, l'inventaire des initiales de syllabes intérieures des mots polysyllabiques est identique à celui des initiales du mot. Il n'y a que quelques points à signaler.

#### 2.321 Initiales /x/, /hl/, et /hw/

Trois initiales de mot assez rares, /x/, /hl/, et /hw/, n'ont pas été notées comme initiales de syllabe intérieure de mot polysyllabique; ce fait est vraisemblablement dû au hasard.

#### 2.322 Initiale /h/

L'initiale /h/ est très rare en syllabe intérieure de mot; les seuls exemples sont ceux de 2.312-7 et un mot cité au §2.354-1. Dans cette section nous présenterons un curieux allophone de /h/ initial dans les postpositions -/ha/ et -/he/; c'est le seul contexte où l'initiale /h/ suit une occlusive. Notons toutefois que la valeur de la frontière entre mot et postposition varie entre frontière de morphème et frontière de mot (voir §2.36).

Après une occlusive finale, /h/ peut se réaliser comme la nasale sourde de même point d'articulation que l'occlusive.

Donc, on trouvera:

- (2.322-1) /got-ha/ [gotʔŋa] ~ [gotʔha] 'avec la main'  
 /to-top-ha/ [totopʔŋa] ~ [totopʔha] 'ayant battu'

Cette variation tient à une différence dans la séquence des événements articulatoires. Si l'occlusion glottale de la finale est relâchée avant l'occlusion orale, l'air qui passe à travers la glotte sort par la cavité nasale, et l'occlusion orale donne une consonne nasale sourde de même point d'articulation que la finale précédente. Si, par contre, l'occlusion orale est relâchée simultanément ou avant l'occlusion glottale, c'est un [h] qui se produit (cf. §2.312).

### 2.323 Groupes initiaux: /dr/

Les groupes initiaux sont presque absents des syllabes intérieures. Les seuls exemples sont un mot composé, /dzeŋ-blo/ 'arc et flèche' et des mots redoublés (voir §2.37). En plus, un groupe initial nouveau, /dr/, apparaît dans un mot phonesthétique, /bladreŋga/ 'vlan!'.

### 2.324 Initiale zéro

L'initiale zéro est rare en syllabe intérieure de mot. Nous la trouvons seulement après finales vocaliques, dans les mots suivants:

(2.32-3)	/ma'aŋ/	[maʔaŋ]	'non'
	/le'i/	[leʔi]	'millet ( <u>Setaria italica</u> )'
	/sa'o/	[saʔo]	'guêpe'
	/i'i/ (~/i/)	[iʔi] ~ [ʔiʔi]	(-[i] ~ [ʔi]) 'ceci'
	/mi'i/ (~/mi/)	[miʔi] (~[mi])	'cela'

Le léger coup de glotte qui apparaît ici fait partie de l'allophone de voyelle à coup de glotte initial que nous avons trouvé, facultativement, en initiale de mot (§2.21). Nous con-

sidérons que dans une séquence de deux voyelles noyaux de syllabe qui se suivent immédiatement à l'intérieur du mot, la deuxième voyelle est représentée par son allophone à coup de glotte initial. Dans notre transcription, nous notons la frontière de syllabe par une apostrophe pour éviter toute confusion possible avec les diphtongues (§2.313).

Il semblerait peut-être plus simple d'interpréter le coup de glotte dans ces mots comme la consonne finale /ʔ/ introduite au §2.315. Mais le coup de glotte dans les mots 2.32-3 diffère phonétiquement du coup de glotte final; celui-ci est fort et non-explosé, celui-là léger et explosé. En plus, une telle interprétation contredirait l'un des principes de base de la phonologie hayu, à savoir qu'à l'intérieur du mot on n'a jamais de séquence de consonne finale suivie de syllabe à initiale vocalique. Ce principe est justifié dans la section qui suit.

### 2.33 Syllabation

En général, il n'est pas utile de marquer les frontières entre syllabes à l'intérieur du mot parce qu'elles peuvent être déduites sans ambiguïté de la séquence de segments à l'aide de certains principes que nous présentons ici.

Le principe le plus important de la syllabation est que toute consonne simple à l'intervocalique (toujours à l'intérieur du mot) est une consonne initiale. On ne trouve pas, dans cette position, la réalisation non-explosée avec coup de glotte simultané des occlusives finales: on trouve [VkV] (et aussi [VkhV] et [VgV]) mais jamais [VkʔV]. L'inventaire des consonnes simples à l'intervocalique est identique à celui des consonnes initiales de mot (tableau 2-2) (moins /hw, hl, x/,

voir §2.321). Donc nous interprétons toute consonne à l'intervocalique comme consonne initiale et nous plaçons la frontière de syllabe (qu'il serait inutile de transcrire) avant la consonne.

Là où deux consonnes se suivent à l'intérieur du mot, la frontière syllabique se placera entre les deux. Les seules possibilités d'ambiguïté tiennent plutôt à l'orthographe qu'à la phonologie propre. Par exemple, les groupes initiaux /k|/, /kr|/, et /p|/ à l'intervocalique auraient une prononciation très différente des combinaisons de finale suivie d'initiale /k'!|/ [kʔ!|] etc., que nous distinguerons dans la transcription en signalant la frontière de syllabe par une apostrophe. De même, les graphies /ph, th, kh, ts/ à l'intervocalique sont à interpréter comme des initiales simples; une éventuelle combinaison de finale suivie d'initiale serait transcrite avec une apostrophe.

#### 2.34 Combinaisons à la frontière entre racine verbale et suffixe

Le cas particulier des combinaisons de finale suivie d'initiale à la frontière entre racine et suffixe dans les mots verbaux a l'intérêt de nous permettre de suivre la finale ou l'initiale d'un morphème particulier dans différents contextes. La principale restriction est le fait que les initiales qui se trouvent être initiales de suffixes verbaux sont limitées à /k, ŋ, c, ts, tsh, s, t, n, m, l/. Il n'y a pas de suffixe à initiale zéro.

Dans cette section et dans le chapitre 3 sur la morphologie verbale nous utilisons la transcription phonologique au niveau du morphème, transcription facilement identifiable par

la présence du signe "+", et nous étudions les combinaisons qui apparaissent à cette frontière. Nous n'utiliserons pas ici la transcription phonologique au niveau du mot qui sera notre transcription normale ailleurs. Celle-ci serait essentiellement identique à notre transcription phonétique moins les coups de glotte qui accompagnent les occlusives finales.

Dans le tableau 2-4 est présentée une série de formes verbales pour chaque membre d'une série de verbes choisis de sorte que toutes les finales de racine (sauf /r/, le seul verbe en -/r/ étant statif; voir §3.211) soient représentées. Chaque forme est donnée dans deux transcriptions, d'abord phonétique, puis, décalée à droite et en dessous de la glose, notre transcription phonologique au niveau du morphème. Le tableau 2-5 résume le tableau 2-4 en incorporant de plus quelques données sur les suffixes ayant d'autres initiales. La transcription est phonétique.

Dans ces deux tableaux on notera que deux classes de combinaisons phonétiques manquent totalement: ce sont les combinaisons de deux consonnes homorganiques et les combinaisons de finale bilabiale suivie d'initiale vélaire. Par "combinaison homorganique" nous entendons la combinaison d'une finale occlusive ou nasale suivie d'une initiale de même point d'articulation. Dans l'étude de ces combinaisons, on trouvera que toutes les consonnes initiales palatales (sauf la semi-voyelle /j/), alvéolaires, et dentales, soit /c, ʃ, ts, tsh, dz, s, t, th, d, n, r, l/ qui peuvent être groupées ensemble sous la rubrique "coronale", sont à considérer comme homorganiques avec les finales dentales /t/ et /n/. Les finales /r/ et /l/ n'ont pas

Tableau 2-4: Combinaisons de racine et suffixe verbal: transcriptions phonologiques aux niveaux du mot et du morphème

racine: suffixe:	/pək/ lever	/piŋ/ envoyer	/pət/ étaler une natte (pour qqn)	/tshun/ laver (vaisselle) (pour qqn)
-/kək/ il nous (PE)--	/pəxkək/ /pək+kək/ il nous lève	/pɪ·kək/ /piŋ+kək/ il nous envoie	/pətək/ /pət+kək/ il me l'étale	/tshunkək/ /tshun+kək/ il nous le lave
-/ŋə/ il me --	/pəŋŋə/ /pək+ŋə/ il me lève	/piŋŋə/ /piŋ+ŋə/ il m'envoie	/pətŋə/ /pət+ŋə/ il me l'étale	/tshunŋə/ /tshun+ŋə/ il me le lave
-/tse/ il se --	/pəktse/ /pək+tse/ il se lève	/piŋtse/ /piŋ+tse/ il s'envoie	/pəxtse/ /pət+tse/ il se l'étale	/tshū·tse/ /tshun+tse/ il se le lave
-/tshək/ il nous (DE)	/pəktshək/ /pək+tshək/ il nous lève	/piŋtshək/ /piŋ+tshək/ il nous envoie	/pəxtshək/ /pət+tshək/ il nous l'étale	/tshū·tshək/ /tshun+tshək/ il nous le lave
-/səŋ/ il m'a --	/pəksəŋ/ /pək+səŋ/ il me leva	/piŋsəŋ/ /piŋ+səŋ/ il m'envoya	/pəsəŋ/ /pət+səŋ/ il me l'étala	/tshū·səŋ/ /tshun+səŋ/ il me le lava
-/to/ -- le!	/pəktə/ /pək+tə/ lève-le!	/piŋtə/ /piŋ+tə/ envoie-le!	/pəxtə/ /pət+tə/ étale-le-lui!	/tshū·tə/ /tshun+tə/ lave-le-lui!
-/no/ je te --	/pəknə/ /pək+nə/ je te lève	/piŋnə/ /piŋ+nə/ je t'envoie	/pəŋnə/ /pət+nə/ je te l'étale	/tshuno/ /tshun+nə/ je te le lave
-/mɛ/ ils te --	/pəkmɛ/ /pək+mɛ/ ils te lèvent	/piŋmɛ/ /piŋ+mɛ/ ils t'envoient	/pətmɛ/ /pət+mɛ/ ils te l'étalent	/tshunmɛ/ /tshun+mɛ/ ils te le lavent
-/ji/ qui --	/pəkji/ /pək+ji/ qui lève	/piŋji/ /piŋ+ji/ qui envoie	/pətji/ /pət+ji/ qui étale	/tshunji/ /tshun+ji/ qui lave

Tableau 2-4 (suite):

racine suffixe	/dip/ terrasser	/mom/ offrir à manger	/sel/ éclaircir (une culture) (pour qqn)	/ha/ donner (à qqn)
-/kok/	/dixpok/ /dip+Pok/ il nous terrasse	/mō·pok/ /mom+pok/ il nous nourrit	/selkok/ /sel+kok/ il nous l'éclaircit	/ha·kok/ /ha+kok/ il nous donne
-/ŋo/	/di?mo/ /dip+Mo/ il me terrasse	/momo/ /mom+Mo/ il me nourrit	/selŋo/ /sel+ŋo/ il me l'éclaircit	/ha·ŋo/ /ha+ŋo/ il me donne
-/tse/	/diptse/ /dip+tse/ il se terrasse	/mōmtse/ /mom+tse/ il se nourrit	/seltse/ /sel+tse/ il se l'éclaircit	/hā·tse/ <sup>1</sup> /ha+tse/ il se donne
-/tshok/	/diptshok/ /dip+tshok/ il nous terrasse	/mōmtshok/ /mom+tshok/ il nous nourrit	/seltshok/ /sel+tshok/ il nous l'éclaircit	/ha·tshok/ /ha+tshok/ il nous donne
-/soŋ/	/dipsōŋ/ /dip+sōŋ/ il me terrassa	/mōmsōŋ/ /mom+sōŋ/ il m'a nourri	/selsoŋ/ /sel+sōŋ/ il me l'a éclairci	/ha·soŋ/ /ha+sōŋ/ il me donna
-/to/	/dipto/ /dip+to/ terrasse-le!	/mōmto/ /mom+to/ nourris-le!	/selto/ /sel+to/ éclaircis-le-lui	/ha·to/ /ha+to/ donne-lui!
-/no/	/dipno/ /dip+no/ je te terrasse	/mōmno/ /mom+no/ je te nourris	/selno/ /sel+no/ je te l'éclaircis	/ha·no/ /ha+no/ je te donne
-/me/	/di?me/ /dip+Me/ ils te terrassent	/mōme/ /mom+Me/ ils te nourrissent	/selme/ /sel+me/ ils te l'éclaircissent	/ha·me/ /ha+me/ ils te donnent
-/ji/	/dipji/ /dip+jj/ qui terrasse	/mōmji/ /mom+jj/ qui nourrit	/selji/ /sel+jj/ qui éclaircit	/ha·jj/ /ha+jj/ qui donne

<sup>1</sup> voir §3.34 pour la nasalité

Tableau 2-5: Combinaisons à la frontière entre racine et suffixe verbal: transcription phonologique au niveau du mot.

finale de racine:	initiale de suffixe:										
	-k	-ŋ	-c	-ts	-tsh	-s	-t	-n	-l	-m	-j
-k	xk	?ŋ	kc	kts	ktsh	ks	kt	kn	kl	km	kj
-t	tk	tŋ	xc	xts	xtsh	s	xt	?n	?l	tm	tj
-p	xp	?m	pc	pts	ptsh	ps	pt	pn	pl	?m	pj
-ŋ	ʔk	ŋ	ŋc	ŋts	ŋtsh	ŋs	ŋt	ŋn	ŋl	ŋm	ŋj
-n	nk	nŋ	ʔc	ʔts	ʔtsh	ʔs	ʔt	n	ʔl	nm	nj
-m	ʔp	m	mc	mts	mtsh	ms	mt	mn	ml	m	mj
-l	lk	lŋ	lc	lts	ltsh	ls	lt	ln	ll	lm	lj
-∅	·k	·ŋ	·c	(ʔts) <sup>°</sup>	·tsh	·s	·t	·n	·l	·m	·j

° voir §3.34

d'allophones spéciaux en combinaison homorganique et sont donc hors de cause ici. L'initiale /r/ ferait sans doute partie de la classe "coronale" s'il y avait un suffixe en /r/ (voir §2.353). Nous discuterons les différentes combinaisons une par une ci-dessous.

2.341 Neutralisation de l'opposition /bilabiale/vs /vélaire/ après /bilabiale/

On ne trouve jamais une initiale vélaire précédée d'une finale bilabiale à l'intérieur d'un même mot. A la frontière entre racine et suffixe verbal il est évident (voir les suffixes -/kok/ et -/ŋo/ du tableau 2-4) que l'opposition entre les ordres /bilabial/ et /vélaire/ est neutralisée après une finale bilabiale, et que ce sont les initiales de l'ordre bilabial qui réalisent les archiphonèmes, transcrits /P/ et /M/ dans notre transcription phonologique au niveau du morphème. Remarquons qu'il ne s'agit pas ici d'une variation morphologique entre -/kok/ et -/pok/, ni entre les phonèmes /k/ et /p/, mais d'une variation entre /k/ et son archiphonème /P/ (résultant de la neutralisation de l'opposition entre les ordres vélaire et bilabial), variation conditionnée strictement par l'environnement phonologique, c'est-à-dire par la finale bilabiale précédente. Il en est de même pour le suffixe -/ŋo/, qui a la forme -/Mo/ après bilabiales et -/ŋo/ ailleurs. (En fait, il est inutile de noter ces archiphonèmes par des majuscules parce que leur statut d'archiphonème est évident d'après le contexte).

2.342 Combinaisons homorganiques /occlusive + occlusive/:

l'allophone [x] des occlusives finales

Dans le tableau 2-4 on notera que toute occlusive finale suivie d'une occlusive initiale de même point d'articulation a l'allophone [x]. Par exemple, la finale /t/ de la racine /pot/ se réalise [x] avant les initiales /t/ (du suffixe -/to/), /ts/ (de -/tse/) et /tsh/ (de -/tshok/). Il en est de même avant l'initiale palatale /c/ de -/caŋ/, suffixe de nom d'instrument, cf. /lut+caŋ/ [luxcaŋ] 'poignée, manche', de /lut/ 'tenir'. De même, la finale /k/ est réalisée [x] avant l'initiale /k/ de -/kok/, et la finale /p/ de /dip/ est réalisée [x] avant ce même suffixe, qui prend la forme /pok/ après bilabiale. Donc les cases vides laissées par le manque de combinaisons phonétiques de deux occlusives homorganiques sont remplies par les combinaisons de [x] plus occlusive, [x] étant l'allophone de toute occlusive finale suivie d'une occlusive initiale homorganique. On notera aussi que toutes les occurrences de [x] dans le tableau 2-4 sont ainsi expliquées.

Ici, comme dans d'autres cas de réalisations de finales avant initiales homorganiques (voir ci-dessous), trois finales (ici /p/, /t/, et /k/) partagent un allophone (ici [x]) sans qu'aucune neutralisation des distinctions entre finales ne se produise. L'allophone [x] représente toujours et sans ambiguïté la finale occlusive homorganique avec l'occlusive qui le suit (voir §2.37 sur l'absence de combinaisons de [x] suivi d'occlusive voisée).

#### 2.343 Combinaisons homorganiques /occlusive + nasale ou / /:

l'allophone [ʔ] des occlusives finales

Avant une nasale (ou / /) homorganique, chaque occlusive finale a l'allophone [ʔ]. L'initiale / / se trouve ici dans la

classe des coronales; on peut citer par exemple /mut+luŋ/ [muʔluŋ] 'siège' de /mut/ 's'asseoir' et -/luŋ/, suffixe de nom de lieu. Donc [ʔ] est l'allophone d'une finale occlusive avant une initiale nasale ou liquide homorganique. Il n'y a pas de neutralisation entre finales puisque [ʔ] représente toujours sans ambiguïté l'occlusive finale homorganique de l'initiale sonante qui suit. On notera que [ʔ] est forcément en distribution complémentaire avec [x] (celui-ci devant occlusives, celui-là devant nasale ou liquide) mais ceci n'est que la conséquence du fait que chaque occlusive finale a trois allophones: [x] devant occlusive homorganique, [ʔ] devant nasale ou liquide homorganique, et occlusive ailleurs (pour le cas de /t/ devant /s/, voir §2.346).

#### 2.344 Combinaisons homorganiques /nasale + occlusive ou s/:

l'allophone [ɾ] des finales nasales

Devant une occlusive homorganique, chaque nasale finale est réalisée par la nasalisation (assortie de longueur) de la voyelle de la syllabe; avant /s/, la finale /n/ est réalisée de la même manière. (Voir exemples dans le tableau 2-4 et 2.312-5, 6 ci-dessus). Toutes les voyelles nasales dans le tableau ont cette origine.

#### 2.345 Combinaisons homorganiques /nasale + nasale/:

l'allophone [∅] des finales nasales

A chaque endroit dans le tableau 2-4 où l'on s'attendrait à trouver une nasale géminée on trouve plutôt une nasale simple précédée d'une voyelle brève, par exemple dans /tshun+no/

[tshuno] 'je te lave' et /mom+Mo/ [momo] 'il me donne à manger'.  
 Or, les racines ouvertes, comme /ha/ 'donner' dans le tableau, ont toujours une voyelle longue avant un suffixe; les formes comme /mom+Mo/ sont les seules à avoir une voyelle brève dans une première syllabe ouverte à la frontière entre racine et suffixe. Il en résulte des paires minimales de quantité telles 2.311-5 et la suivante:

(2.345-1) /pi+no/ [pi.no] 'il me le coud'  
 /piŋ+no/ [piŋo] 'il m'envoie'

En effet, c'est la voyelle brève d'une syllabe fermée qui apparaît dans les formes [momo] et [piŋo], même quand la consonne finale de la syllabe a l'allophone [∅]. Donc, à la frontière entre racine et suffixe on peut interpréter toute succession de voyelle brève plus consonne nasale comme voyelle plus la même consonne geminée. L'allophone zéro, partagé par toutes les finales nasales, fonctionne comme une consonne finale en ce qui concerne la détermination de la durée phonétique de la voyelle précédente, et il n'y a aucune neutralisation des distinctions entre finales.

2.346 Combinaison homorganique /t+s/: l'allophone [∅] de la finale /t/

La forme /pot+soŋ/ 'il m'a étendu une natte' (tableau 2-4) est réalisée [posoŋ], encore une fois avec la voyelle brève qui est celle d'une syllabe fermée dont la finale a l'allophone zéro. Ici c'est la finale /t/ qui a l'allophone zéro avant l'initiale homorganique /s/; voir aussi la paire minimale 2.311-3 et la suivante:

(2.346-1)	/stt+sɔŋ/	[stɔŋ]	'il m'a tué'
	/st+sɔŋ/	[st·sɔŋ]	'il m'a connu'

Notons qu'en syllabe ouverte avant la frontière entre racine et suffixe verbal, la brièveté, comme la nasalité, est en fait toujours l'allophone conditionné d'autre chose, et donc qu'il n'y a pas d'opposition de quantité phonologique dans cette position.

#### 2.347 Résumé des finales des racines verbales

L'inventaire des finales phonologiques des racines verbales est donc exactement le même que celui des finales de mot, soit /p, t, k, m, n, ŋ, (r,) l/ et les finales vocaliques sans opposition de quantité ou de nasalité. Quant à leurs réalisations phonétiques avant un suffixe, on a noté que:

- (2.347-1)
1. Toute occlusive finale a l'allophone [x] avant une initiale occlusive homorganique.
  2. Toute occlusive finale a l'allophone [ʔ] avant une initiale nasale ou liquide homorganique.
  3. Toute nasale finale a l'allophone de nasalisation et longueur de la voyelle précédente avant une initiale occlusive homorganique.
  4. Toute nasale finale a l'allophone zéro (qui fonctionne comme une finale consonantique de syllabe pour la détermination de la durée de la voyelle précédente) avant l'initiale nasale homorganique.
  5. /t/ a l'allophone zéro avant l'initiale homorganique /s/.
  6. Toute finale vocalique est réalisée longue à la frontière entre racine et suffixe.

On se rappellera aussi que les archiphonèmes initiaux /P/ et /M/ résultant de la neutralisation de l'opposition /vélaire/ vs. /bilabiale/ après une finale bilabiale se réalisent comme /p/ et /m/ et se comportent comme eux dans les combinaisons de consonnes.

Toutes ces distributions phonologiques n'ont été démontrées qu'à la frontière entre morphèmes, en particulier à la frontière entre racine verbale et suffixe. Nous passons maintenant à l'étude de la distribution des phonèmes à la frontière entre syllabes en général.

### 2.35 Combinaisons sans frontière de morphème

Nous revenons maintenant au tableau 2-3, qui donne toutes les combinaisons de finale de syllabe suivie d'initiale à l'intérieur du mot, qu'il s'agisse de mot verbal ou autre. La transcription est notre transcription phonologique au niveau du mot: les seules différences avec la transcription phonétique sont 1) que le coup de glotte obligatoire qui accompagne les finales occlusives est omis, et 2) que les allophones voisées des finales occlusives ne sont pas transcrits.

Ayant découvert, grâce à la conjugaison verbale, le conditionnement de l'apparition de la quantité et de la nasalité vocalique et des allophones [x] et [ʔ] des occlusives à la frontière entre racine verbale et suffixe, nous pouvons nous demander maintenant si la distribution des phonèmes aux autres frontières de syllabe ne révèle pas les mêmes processus. Dans l'affirmative, nous pourrions généraliser notre analyse à toutes

les frontières de syllabes avec ou sans coupe morphématique. Mais en fait la réponse est ambiguë, et nous garderons la quantité, la nasalité et le phonème /ʔ/ ~ /x/ comme phonologiques. Nous considérerons la distribution des phonèmes dans le même ordre qu'au §2.34. Un commentaire systématique et diachronique sera présenté §2.37.

2.351 Neutralisation de l'opposition /bilabiale/ vs /vélaire/  
après /bilabiale/

Dans les lignes des finales /p/ et /m/ du tableau 2-3, on notera qu'il n'y a aucune combinaison de ces finales avec les initiales vélaires. On peut supposer qu'il s'agit de la même neutralisation qu'on a notée au §2.341, bien qu'il eût été impossible de poser cette neutralisation sur la base des seules données du tableau 2-3. Donc, à notre avis, il serait parfaitement justifié d'analyser par exemple /pixpi/ 'grand-mère' comme °/pipPi/ (par "°" nous signalons une transcription hypothétique, que nous n'adopterons pas) ou /nu?ma/ 'jour' comme °/nupMa/, posant la même neutralisation que dans les mots verbaux (voir ci-dessous pour les finales).

2.352 Combinaisons de /x/ + occlusive

Prenons maintenant les différentes catégories de combinaisons homorganiques. Dans le tableau 2-3, tous les points de la grille qui correspondent à une combinaison homorganique sont encadrés.

On ne trouve aucune combinaison de deux occlusives homorganiques dans le tableau. Donc rien ne nous empêcherait d'interpréter /x/ avant occlusive comme l'occlusive finale de même

point d'articulation que l'occlusive initiale qui le suit, comme on l'a fait au §2.342. Par exemple, /saxka/ 'orge' serait °/səkka/, /kaxtu/ 'noix' serait °/kattu/, /mɪxtʃo/ 'femme' °/mittʃo/, etc. De cette manière on expliquerait toutes les finales /x/ avant occlusive, c'est-à-dire toutes les occurrences de /x/ sauf une où /x/ apparaît avant /s/.

(2.352-1) /tseksɪŋ-waxsɪŋ/ 'ordure!' (TU.39)

Puisque nous n'avons pas de combinaison /t's/ on pourrait interpréter la combinaison [xs] comme la réalisation de /t's/, mais ceci n'est pas la réalisation qu'on a trouvée pour /t's/ au §2.345.

#### 2.353 Combinaisons de /ʔ/ suivi de sonante

On ne trouve aucune combinaison d'occlusive suivie de nasale ou liquide homorganique dans le tableau 2-3. On pourrait donc interpréter le coup de glotte avant nasale ou liquide comme l'allophone de l'occlusive finale homorganique de la nasale ou de la liquide, sur le modèle du §2.343. Par exemple, /tsoʔno/ 'nez' pourrait s'interpréter comme °/tsoʔno/, /tsikibuʔla/ 'fourmi' comme °/tsikibutla/, etc. La combinaison /ʔr/, absente des mots verbaux du fait qu'il n'existe pas de suffixe en /r/ initial, pourrait s'interpréter comme °/tr/ et ainsi signaler que l'initiale /r/ appartient au groupe "coronale" homorganique des finales /t/ et /n/. Le seul exemple en est:

(2.353-1) /noʔro/ 'bandeau frontal (de porteur)'  
 (Voir aussi le seul mot en /ʔr/, /deʔri/ 'battoir'; /ʔr/ représenterait °/nr/.) La combinaison /ʔw/, uniquement dans /cuʔwa/ 'blouse', représenterait la combinaison homorganique

°/pw/i -cf. le verbe /cup/ 'porter (vêtements)'. Jusqu'à présent, nous avons pu expliquer toutes les occurrences du coup de glotte final selon les mêmes principes qu'au §2.343 à la frontière entre morphèmes. Mais il reste la combinaison [ʔj], absente des mots verbaux, où on a trouvé [pj],[tj] , et [kj], mais jamais [ʔj]. Sur ce point on doit admettre qu'il y a un décalage entre le système à la frontière entre racine et suffixe verbal et celui à l'intérieur du morphème. La combinaison /ʔj/ apparaît dans plusieurs mots, parmi lesquels:..

(2.353-2)	/khoʔjon/	'hache'
	/tsuʔju/	'souris'

On notera dans le tableau 2-3 que dans les mots non-verbaux il n'y a pas de combinaison d'occlusive (sauf /ʔ/) suivie de sonante, homorganique ou autre. Donc on pourrait alternativement considérer /ʔ/ comme la réalisation de l'archiphonème produit de la neutralisation de toutes les occlusives finales avant sonante dans les mots sans frontière de morphème. Voir §2.37.

#### 2.354 Voyelles nasales

Quand on en vient aux finales nasales le problème se complique encore. On notera dans le tableau qu'il y a en fait des mots qui contiennent des combinaisons homorganiques de consonne nasale suivie d'occlusive. Ces mots sont les suivants, plus quelques mots phonesthétiques où nous avons posé une frontière équivalant à une frontière de mot entre de telles combinaisons (§2.37):

(2.354-1)	/bandzaha/	'sot'
-----------	------------	-------

/ñoçaŋki/	'? sang dans les selles'
/cunguloŋmo/	'trou'

Ces mots sont assez peu nombreux, comparés à la quarantaine de mots non-verbaux qui contiennent des combinaisons de voyelle longue nasalisée suivie d'occlusive ou liquide, mais il nous semble qu'il faut admettre que synchroniquement il y a une opposition, presque sans rendement distinctif, entre occlusive précédée de voyelle longue nasalisée et occlusive précédée de consonne nasale homorganique. En tout cas, on ne pourrait pas expliquer les quelques cas de voyelle brève nasalisée (2.312-1), et là aussi on doit considérer la nasalisation comme phonologique.

#### 2.355 Quantité vocalique

En ce qui concerne la quantité vocalique, l'analyse qui refusait un statut phonologique à une opposition de quantité dans les racines verbales ouvertes ne peut pas être étendue aux autres syllabes intérieures. En effet, on trouve les finales vocaliques longues et brèves en première syllabe du mot avant presque toutes les consonnes initiales de syllabes intérieures. Dans le verbe nous avons interprété les voyelles brèves en syllabe phonétiquement ouverte comme l'indication de la présence d'une consonne finale, à réalisation zéro, dans les combinaisons /m+m/, /n+n/, /ŋ+ŋ/, et /t+s/. Cette interprétation s'appuyait sur le fait qu'il y avait des cases vides dans le système de combinaisons de consonnes, et elle a suffi à expliquer les voyelles phonétiquement brèves avant les initiales nasales et /s/, seules initiales devant lesquelles on trouvait des voyelles

brèves. Or, cette analyse ne peut pas s'étendre aux mots non-verbaux. D'abord, on trouve la combinaison /mm/ dans un mot, /tshumma/ 'dans trois jours'. Il s'agit là peut-être d'une anomalie isolée, qu'on pourrait contourner en posant une joncture. Mais on trouve aussi des oppositions de quantité avant consonnes autres que les nasales et /s/, comme dans 2.311-2, 3 et dans l'exemple suivant:

(2.453-1)	/utimtso/	'cil'
	/ga'tatso/	'colonne vertébrale'

Si on voulait interpréter, par exemple, la syllabe /u/ de /utimtso/ comme phonologiquement fermée, il faudrait qu'il y ait une case vide dans le système de finales avant /t/, mais il n'y en a pas, et il en est de même devant les autres initiales, sauf les nasales et /s/. Donc on doit admettre le statut phonologique de la quantité vocalique avant la plupart des initiales, et cela fait, il semble peu convaincant d'analyser un mot comme, par exemple, /dzama/ 'mouche' comme phonologiquement °/dzamma/ (par opposition à /ka.mu/ 'porte', qui serait °/kamu/), plutôt que de poser une opposition de quantité vocalique dans tous les contextes ouverts dans les premières syllabes des morphèmes polysyllabiques.

#### 2.356 Absence de combinaisons formées des finales /t/ et /n/ suivies d'initiales

Enfin, on notera dans le tableau 2-3 l'absence totale de combinaisons des finales /t/ et /n/ avec des initiales suivantes, homorganiques ou autres, sauf dans les mots verbaux et dans le mot /bandzaha/ 'sot'. C'est encore un point de différence entre les mots non-verbaux et les mots verbaux, où /t/ et

/n/ se comportent comme les autres finales.

### 2.36 Jonctures internes équivalent à une frontière de mot

#### 2.361 La frontière entre lexème et postposition

La frontière entre un lexème et une postposition (voir §4.33) a un statut phonologique équivoque: c'est tantôt une frontière de mot, tantôt une frontière intérieure entre morphèmes. Ici nous considérerons, un peu arbitrairement, que toute combinaison de lexème + postposition constitue un seul mot du fait qu'ils sont étroitement liés dans la courbe intonationnelle. Nous noterons la frontière entre les deux par un tiret, "-", qui signale une joncture interne équivalent à une frontière de mot. Donc, on notera:

(2.361-1)	/khok-khen/	[khokkhen]	'marcher-après'
	/hūdulum-khen/	[hūdulumkhen]	'trou-de'
	/poxtaŋ-khata/	[poxtaŋkhata]	'natte-s', 'nattes , etc.'

Les combinaisons de consonnes soulignées, du moins dans les deux premiers exemples, ne seraient possibles normalement qu'à une frontière de mot; celle du troisième exemple pourrait peut-être apparaître aussi à l'intérieur du morphème (cf. 2.354-1) mais pas à la frontière entre morphèmes.

Dans d'autres cas, les combinaisons de consonnes trouvées suggèrent plutôt une frontière interne entre racine verbale et suffixe, qu'on pourrait noter "+". Ainsi, le premier exemple cité ci-dessus se réalise aussi (mais plus rarement) [khokkhen], réalisation qu'on pourrait transcrire /khok+khen/. (Rappelons que [x] n'apparaît pas en finale de mot). La joncture qui précède une postposition en initiale dentale (-/noŋ/ et -/tɪlɪŋ/ -- sur ce dernier voir §5.58) est toujours une joncture interne /+/.

- (2.361-2) /lat+nɔŋ/ [laʔnɔŋ] 'aller-après'  
 /lon+nɔŋ/ [lonɔŋ] 'courir-après'

et ainsi de suite pour toutes les racines en finale dentale; donc, d'un point de vue phonologique, ces postpositions se comportent plutôt comme les suffixes verbaux.

Les lexèmes monosyllabiques ouverts se réalisent phonétiquement avec une voyelle longue avant une postposition, ce qui est compatible avec les deux sortes de joncture, par exemple /ti-ha/ [ti·ha] 'eau-INSTRUMENTAL'. Les démonstratifs /i/ 'ce-ci' et /mi/ 'cela' sont exceptionnels en ce qu'ils se réalisent indifféremment avec une voyelle longue ou brève, e.g.:

- (2.361-1) /mi-khen/ [mikhen] ou [mi·khen] 'alors'

Dans nos transcriptions ci-dessous, nous transcrivons toujours "-" à la frontière entre lexème et postposition.

#### 2.362 La frontière de redoublement

La frontière entre les deux moitiés d'un mot redoublé fonctionne comme une frontière de mot; elle est notée par un tiret dans nos transcriptions phonologiques (mais nous éliminerons ces tirets de notre transcription de texte). Quand la réduplication est complète, la finale de l'élément redoublé est mise en contact avec l'ininitiale, par exemple dans:

- (2.362-1) /plom-plom/ [plomplom] 'fade, sans sel'  
 /gram-gram/ [gramgram] '( manger) à grandes bouchées'

Il peut en résulter des combinaisons normalement exclues sauf à une frontière de mot, comme celles soulignées dans les exemples. Il en est de même de la réduplication morphologique de la racine verbale, lorsque la finale de la première syllabe n'est

pas supprimée (§3.62), par exemple:

(2.362-2) /pip-pip-ha/ [pip?pip?ha] 'ayant sucé'

### 2.363 Mots phonesthétiques

Le terme "phonesthétique", formé par analogie avec "phonesthème" est peut-être préférable au traditionnel "onomatopéique" pour désigner une classe de mots dont la particularité est d'exploiter leur nature phonique, souvent (mais pas toujours) aberrante, pour renforcer leur sens. La plupart de ces mots ont un emploi adverbial et sont prononcés avec un peu d'emphase ou une interruption dans la courbe intonationnelle comme pour une citation directe. L'identification de ces mots peut être sujette à controverse, mais en tant que classe, les mots phonesthétiques sont liés à certaines anomalies phonologiques, par exemple, une fréquence élevée de groupes initiaux.

Les adverbes phonesthétiques sont très souvent redoublés, comme dans les exemples 2.42-1, ou ont une structure à écho, comme les suivants:

(2.361-1) /krap-krap/ [krap?krap?] '(manger) gloutonnement'  
 /pelum-polum-ha/ [pelum?polumha] '(manger) un par un,  
 par petites bouchées'

Quelques noms semblent aussi rentrer dans cette catégorie de mots à écho:

(2.363-2) /tu-tum-bim-bim/ [tutumbimbim] 'grillon'  
 /cungu-lonmo/ [cungulonmo] 'trou (emphase  
 sur la grandeur)'

Il nous semble justifié de poser la même frontière entre les deux parties des mots à écho que dans les mots redoublés.

Enfin, il y a quelques mots qui n'ont pas une structure redoublée mais qui semblent être, de par leur rythme, composés de deux éléments. Les trois exemples cités ici présentent aussi des combinaisons de consonnes homorganiques. La quantité de la deuxième voyelle dans le premier exemple serait irrégulière sans frontière de mot; elle tient peut-être à un allongement expressif (voir ci-dessous):

- (2.363-3) /nun-ta·lik/ [nunta·lik] 'tranquillement'  
 /gram-pali/ [grampali] '(s'asseoir) en s'étirant'

Nous avons posé une frontière équivalant à une frontière de mot entre les syllabes en question comme on le fait assez couramment dans le cas de mots phonesthétiques (ou autrement incommodes) lors de l'analyse phonologique (Martinet, Eléments : 66), mais nous pourrions aussi nous en passer et ajouter ces mots à notre liste 2.354-1 de mots à combinaisons homorganiques.

Une dernière source d'anomalies est le prolongement expressif d'une consonne, qui apparaît souvent dans les mots phonesthétiques, e.g. :

- (2.363-4) /bladrenna/ 'vlan' (de qqch. qui tombe par terre)  
 /phaŋŋa/ 'crac' (couper avec une hache)

et parfois ailleurs, par exemple:

- (2.363-5) /inne/ 'ici-même' (de /ine/ 'ici') T1.30  
 /mittha/ 'tant et pas plus' (de /mitha/ 'tant').

### 2.37- Remarques-systémiques et diachroniques

Nous avons étudié le système de finales de syllabe dans trois contextes:

- (2.37-1) 1) finale de mot  
2) finale de morphème (racine verbale) à l'intérieur du mot  
3) finale de syllabe intérieure du mot sans frontière de morphème.

Les deux premiers systèmes sont identiques en ce qui concerne l'inventaire de phonèmes, mais le deuxième présente plus d'allophones, conditionnés par les initiales qui suivent. Les deux derniers systèmes se ressemblent phonétiquement, mais nous avons trouvé que plusieurs éléments qui ne sont que des allophones dans le deuxième doivent être considérés comme phonologisés (parfois marginalement) dans le troisième. Donc, dans notre transcription au niveau du mot, qui ne tient pas compte des frontières morphologiques, nous transcrivons ces éléments comme phonologiques dans les deux contextes (2) et (3). Ceci rend notre transcription au niveau du mot assez proche de la phonétique, ce qui nous permet de transcrire tous les mots, surtout les mots phonesthétiques, sans trop d'artifice et sans ambiguïté.

Les différences de réalisation phonétique entre le système des finales de mot d'un côté et les deux systèmes des finales de syllabe intérieure de l'autre sont attribuables au fait que la frontière de mot empêche les finales de mot d'être conditionnées par les initiales qui suivent (sauf très marginalement en ce qui concerne le voisement, voir 2.23-6).

Les différences entre les inventaires dans les deux contextes intérieurs, par contre, demandent plutôt une explication diachronique. Les variations des finales des racines verbales restent régulières à cause des paradigmes productifs de la morphologie verbale. Les mêmes conditionnements ont agi sur le système d'autres finales intérieures, mais les résultats sont figés. Ce système, qui n'est pas soumis aux pressions régularisatrices d'un paradigme, est en même temps envahi par de nouvelles formations phonesthétiques, les emprunts au népali, etc., ce qui a permis la phonologisation (jusqu'à présent assez marginale) de la quantité et de la nasalité vocalique, de l'élément /x/ (en particulier devant /s/) et de /ʔ/ (devant /j/), etc.

D'un autre côté, certains changements diachroniques qui ont appauvri le système des finales intérieures autres que celles des racines verbales, n'ont pas influé sur les racines verbales, sans doute encore à cause de la pression paradigmatique exercée sur celles-ci et de la frontière morphologique qui les sépare de ce qui suit. Vraisemblablement c'est le cas des occlusives finales avant sonantes, préservées (sauf combinaisons homorganiques) à la frontière entre racine et suffixe verbal mais réduites au seul /ʔ/ ailleurs (§2.353), peut-être à la suite d'une assimilation régressive qui aurait donné lieu à des combinaisons homorganiques. De même, toutes les combinaisons de /t/ ou /n/ suivi d'une autre consonne manquent dans les mots non-verbaux (sauf l'exception 2.354-1). Il paraît possible que dans ces contextes les finales dentales se soient assimilées en point d'articulation aux initiales suivantes, ce qui pourrait expliquer la fréquence relative des combinaisons de /x/ suivi d'occlusive, d'origine homorganique, parmi les combinai-

sons du tableau 2-4. Alternativement, elles ont peut-être été supprimées. A cet égard, il est intéressant de noter que les finales dentales ont aussi un comportement particulier dans le redoublement des racines verbales (§3.62), où elles sont les seules à être obligatoirement supprimées, ainsi qu'à la frontière entre mot et postposition (§2.361), où elles sont les seules à se comporter obligatoirement comme à une frontière de morphème plutôt que de mot (avant les seules postpositions en initiales dentales, *-/noŋ/* et *-/tɪɪɪŋ/*).

L'absence de combinaisons de */x/* suivi d'occlusive voisée, et le fait qu'il n'y ait qu'un seul exemple de */x/* suivi d'occlusive aspirée dans les mots non-verbaux (*/tshuxtshum/* 'téton') contre une vingtaine de */x/* suivi d'occlusive sourde non-aspirée (tableau 2-3) pourrait suggérer que les séries d'initiales occlusives se sont (presque) confondues dans les combinaisons de */x/* suivi d'occlusive en faveur de la série sourde non-aspirée.

En ce qui concerne la quantité vocalique, les exemples comme 2.311-2, 3 démontrent qu'elle est phonologique en l'absence d'une frontière morphologique. Même dans le cas de synthèmes dont le premier élément est une syllabe ouverte, il s'avère que la quantité n'est pas prévisible. On trouve, par exemple:

- (2.37-2) */buti/* 'grain cuit à l'eau' (cf. */ti/* 'eau')  
*/bu·dza/* 'riz sur pied' (?cf. */dza/* 'manger')

Donc, en matière de quantité vocalique, de tels synthèmes ne se distinguent pas des morphèmes polysyllabiques. Pourtant, dans les synthèmes, il semble que dans la plupart des cas ce soient

les morphèmes comme les démonstratifs, pronoms, etc., qui aient donné des premières syllabes brèves, par exemple dans les mots suivants:

(2.37-3)	/itha/	'ici' (cf. /i/ 'ceci')
	/hatha/	'combien?'
	/hani/	'où?'
	/wani/	'dessus'
	/wati/	'là-bas'
	/uti/	'dessous'
	/komi/	'lui' (cf. /mi/ 'cela, lui')

tandis que, comme dans le cas des racines verbales ouvertes, les lexèmes monosyllabiques ouverts ont le plus souvent donné des premières syllabes longues, e.g.

(2.37-4)	/ta·wo/	'fils'
	/ta·mi/	'fille'
	/tha·mi/	'petite-fille'
	/tha·tso/	'petit-fils' (cf. /tso/ 'enfant')
	/ka·tso/	'ami'

Sur le plan diachronique, les premières syllabes des mots 2.37-3 présentent peut-être un caractère préfixal, ce qui pourrait expliquer leur quantité brève. Mais synchroniquement il n'y a pas de préfixe en hayu.

#### 2.4. Phonologie des mots d'emprunt népali

La prononciation des mots d'emprunt népali dans nos textes oscille entre les pôles de la phonologie népali et hayu; nous ne l'avons pas étudiée systématiquement. Le seul point fixe nous semble être la prononciation locale des népalophones, prononciation que certains Hayu maîtrisent parfaitement et qu'ils utilisent pour tout mot d'emprunt lorsqu'ils parlent hayu. D'autres Hayu prononcent le népali avec plus ou moins d'"accent". Pour les mots d'emprunt dans nos textes, que nous signalons par le soulignement, nous avons adopté une transcription népali, sauf pour quelques mots que nous énumérons ci-dessous. Ceci revient à dire que nous considérons tous les mots d'emprunt népali comme également assimilés (ou non-assimilés) en hayu; c'est une approximation qui n'est pas trop loin de la réalité étant donné le bilinguisme de tous les locuteurs hayu. Nous signalerons ci-dessous les endroits où la prononciation d'un bon nombre des Hayu s'écarte de celle des népalophones.

Nous présentons la phonologie népali en abrégé dans le tableau 2-6. (Nous nous sommes basé sur Bandhu et al., Nepali Segmental Phonology). Puisque la notation phonologique ici est assez proche de l'orthographe népali, nous continuerons de souligner les phonèmes et les mots népali, qui seront ainsi distingués du hayu.

Les points de divergence entre notre transcription et celle de Turner (Dictionary), qui tient compte de la phonologie et de l'orthographe à la fois, sont les suivants: (1) pour harmoniser les transcriptions népali et hayu, nous employons ɟ (au lieu de j) pour l'affriquée voisée et ɟ (au lieu de y)

## Tableau 2-6: Phonologie du népali

## (1) Voyelles et diphtongues

i                      u  
 e    a    o                      ai    āi    au    āu  
 ā

La nasalité est distinctive.

Il n'y a pas d'opposition de quantité

## (2) Consonnes

Toutes les consonnes peuvent fonctionner comme initiales de syllabe et comme finales, sauf que j et w ne se trouvent pas en finale de syllabe. (Ordre de Panini.)

	sourdes	aspirées	sonores	murmurées	nasales
vélaires	k	kh	g	gh	ŋ
affriquées	c	ch	ɟ	ɟh	
rétroflexes	ʈ	ʈh	ɖ	ɖh	
dentales	t	th	d	dh	n
labiales	p	ph	b	bh	m
<hr/> sonantes	j	r	l	w	
fricative	s				
aspirée	h				

pour la semi-voyelle palatale. (2) Nous ne transcrivons pas les distinctions (purement orthographiques en ce qui concerne le népali) entre longue et brève pour les voyelles i et u, entre les trois s orthographiques (s, ś, ṣ), ni entre ñ, n, ṇ.

(3) r, rh de Turner représentent les allophones intervocaliques de d, dh; nous transcrivons ḍ et dḥ partout.

Dans le tableau 2-6, notons que la paire de voyelles a/ā garde la trace d'une ancienne distinction de quantité; la réalisation en est [ə]/[aː].

A côté des diphtongues, il y a des combinaisons dissyllabiques de voyelles aux frontières de morphèmes dans la morphologie verbale, e.g. ao, oi, ie, etc., et des combinaisons de semi-voyelles suivies de voyelle. Parmi ces dernières nous ne trouvons pas d'oppositions ji/i, je/e, wo/o, wu/u.

Enumérons maintenant les points de difficulté pour un locuteur hayu:

(1) Voyelles: Pour certains Hayu, le népali a [ə] se réalise [a] (ce qu'un Népali interpréterait comme le ā népali); c'est souvent le cas par exemple dans le mot d'emprunt très fréquent /dzama/ 'tout' (nép. dzamma [dzəmmə]). Mais la réalisation népalie s'entend aussi. La particule népalie are 'dit-on' est presque toujours réalisée [aːre] (et non [ərə]) par les Hayu.

Les particules népalie ra, na, ta sont empruntées en hayu comme /ro/, /nò/, /to/. C'est peut-être la prononciation d'un dialecte népalie oriental. Le o népalie est souvent réalisé plutôt par le hayu /o/ que par /o/, e.g. dans dori 'corde', réalisé souvent /doːri/ par les Hayu.

Le suffixe vocatif ai [əi] du népalie est emprunté en hayu avec la règle morphologique qui supprime la voyelle finale

(sauf i) du mot auquel il est rattaché (§4.32). Les Hayu prononcent cette diphtongue [eɪ], malgré l'absence du timbre [ə] ailleurs en hayu.

(2) Consonnes: La plupart des Hayu ne distinguent pas les ordres dental et rétroflexe du népali; leur réalisation est dentale. Certains locuteurs réalisent la série voisée aspirée (murmurée) comme simples voisées, mais la plupart semblent faire la distinction, du moins de façon intermittente.

En finale de syllabe, les Hayu auraient tendance à ne prononcer que les occlusives sourdes, avec coup de glotte simultané.

### 3. MORPHOLOGIE 1 : STRUCTURE DU MOT VERBAL

Nous entendons ici "morphologie" dans le sens traditionnel, soit essentiellement les conjugaisons verbales dans ce chapitre et les paradigmes pronominaux et autres dans le suivant. Nous ne nous limitons pas aux seules variations formelles d'un même signifiant, dont les quelques cas sont résumés au §3.15 ci-dessous.

#### 3.1 Considérations morphophonologiques: alternances

Pour la plupart, les racines verbales (qui sont simplement des monosyllabes, sans autres restrictions de forme) et les suffixes ont une forme phonologique invariable dans la transcription phonologique au niveau du morphème, compte tenu des variations régulières à la frontière entre racine et suffixe présentées au §2.34. Pourtant, il y a, dans la forme de quelques classes de racines, des alternances qui peuvent avoir une signification grammaticale et, dans la forme de certains suffixes, des variations, soit libres, soit phonologiquement conditionnées, sans signification grammaticale. Dans la transcription de ces racines et suffixes en isolation nous adopterons une transcription morphophonologique qui signale ces alternances, dont nous préciserons le conditionnement.

La forme des racines, avec et sans alternances, est résumée au §3.91.

Le terme "suffixe" est utilisé ici tantôt (et surtout) pour tout ce qui suit la racine verbale, même si ce "suffixe" se décompose facilement en deux ou en plusieurs morphèmes, tantôt pour un ou plusieurs de ceux-ci.

Deux conventions de notation introduites ici ne seront

utilisées que dans la citation des racines ou des suffixes en isolation. Il s'agit de la notation des alternances soit entre deux formes phonologiques, indiquée par un tilde entre les deux formes, e.g. /a~o/, soit entre une forme phonologique et zéro, indiquée par la forme phonologique entre parenthèses, e.g. /{(n)}/.

### 3.11 Racines en -/a~o/

Parmi les racines ouvertes, il y en a quatre qui présentent une alternance de timbre vocalique entre /a/ et /o/, e.g. /dza~o/ 'manger'. Le choix d'alternant est morphologiquement conditionné, mais dans certains cas c'est le seul indice d'une différence grammaticalement pertinente, par exemple /dza+ne/ 'vous le mangeâtes', /dzo+ne/ 'vous le mangez' (voir §3.72).

### 3.12 Racines en -/(t)/

Les verbes cités en -/(t)/ présentent une alternance entre une racine en -/t/ et une racine ouverte. Cette dernière est réalisée longue avant suffixe; il ne s'agit pas de l'effacement de /t/ avant /s/ décrit au §2.346. Le choix de la racine peut avoir une signification grammaticale, par exemple /choi+no/ 'je te l'attrape' vs. /cho+no/ [cho·no] 'je t'attrape' (voir §3.71).

### 3.13 Suffixes en -/(N)/ (alternance de la finale de la racine)

Le morphophonème transcrit /N/ qui apparaît dans deux suffixes n'intervient qu'après les racines en finale occlusive (d'où les parenthèses), où il a comme effet de changer la finale de la racine en nasale de même point d'articulation. Donc,

/N/ représente en fait une alternance dans la forme de la racine verbale précédente, conditionnée par le contexte morphologique. Deux morphèmes distincts se réalisent -/N/ après finale de racine occlusive:

- (3.13-1) -/(N)/ au passé seulement: 'sujet intransitif 2ème ou 3ème personne; certains actants transitifs de la 2ème personne' (voir tableau 3-11(11)).
- /N-ŋ-sŋ/ 'sujet 1S avec objet 3ème personne au non-passé' (voir §3.33-2 pour le conditionnement).

Comme exemple du premier, on peut citer /bok+N/ [boŋ] 'il se leva, tu te levas', cf. /bok/ 'il se lève, tu te lèves'. Les formes correspondantes des verbes en finale non-occlusive ne distinguent pas le temps, e.g. /re/ 'il se casse, il se cassa'.

### 3.14 Alternances dans la forme des suffixes

On trouvera les alternances suivantes dans la forme des suffixes:

- (3.14-1) -/(ki)koŋ/ 'sujet intransitif ou objet 1PE, passé' (variation libre) (§3.31)
- /(ki)keŋ/ 'sujet intransitif ou objet 1PI, passé' (variation libre) (§3.31)
- (n+)ts- 'réfléchi' §3.35
- m(i) 'assertif' §3.36
- (N) (voir ci-dessus)
- N-ŋ-sŋ (voir ci-dessus et §3.33-2)

Le choix d'alternant est conditionné dans chaque cas (sauf les deux premiers) par le phonème précédent, donc phonologiquement.

### 3.2 Terminologie

Certains des termes, et donc, par implication, les concepts introduits et définis ici trouvent immédiatement leur justification dans la morphologie; c'est le cas de "transitif", par exemple, et d'"actant". Pour d'autres, la justification est moins évidente, et nous nous demanderons jusqu'à quel point ces autres concepts se retrouvent dans l'organisation de la conjugaison elle-même au §3.92. La justification des termes "sujet" et "objet" sera discutée en rapport surtout avec la syntaxe. Mais nous ne reviendrons pas sur leur définition présentée ici.

#### 3.21 Classes de racines: transitivité

Toutes les racines verbales portent, dans le lexique, une indication de transitivité, soit "intransitive", soit "transitive". Certaines racines appartiennent aux deux catégories. Les verbes transitifs se distinguent morphologiquement des verbes intransitifs en ce que plusieurs suffixes (surtout 3.32-1,2 et 3.34-2) sont spécifiques de la conjugaison transitive et ne peuvent pas apparaître avec une racine intransitive.

Certaines racines, qui n'utilisent que les formes réfléchies, sont marquées "réfléchi".

#### 3.211 Racines statives

Une autre catégorie de racines, marquées "statif", est considérée comme une sous-catégorie des verbes intransitifs. Ces racines ne portent jamais les suffixes de l'indicatif et ne servent jamais comme verbe principal d'une phrase. Elles n'apparaissent qu'à la forme gérondive sans suffixe (§3.6) et

à la forme du participe en *-/ta/* (§3.52).

### 3.22 Actants: sujet et objet

Parmi les arguments (voir §5; pour le moment il s'agit de syntagmes nominaux) d'un verbe dans la phrase nous identifierons un ou deux "actants", qui sont par définition les arguments avec lesquels le verbe s'accorde. Un verbe intransitif (à l'indicatif ou à l'impératif) s'accorde en personne et en nombre avec un actant, qu'on appellera le sujet. Le sujet d'un verbe intransitif apparaît au cas absolutif (pas de postposition). Un verbe transitif s'accorde, plus ou moins précisément selon leur nombre et leur personne, avec deux actants, que nous appellerons sujet et objet. Nous identifierons le sujet du verbe transitif comme celui des deux actants qui apparaît dans la phrase avec la postposition ergative/instrumentale/adverbiale *-/ha/*, et l'objet comme celui des deux actants qui apparaît au cas absolutif. Le verbe français choisi pour traduire le verbe hayu sera un verbe dont le sujet correspond au sujet du verbe hayu. Ni le sujet ni l'objet n'apparaissent obligatoirement dans la phrase, mais ceci ne change en rien l'accord du verbe. Donc les formes verbales présentées ci-dessous sont autonomes.

### 3.3 Formes indicatives

Dans cette section les formes conjuguées du verbe seront présentées avec un minimum de commentaire, limité à quelques remarques qui faciliteront la compréhension globale du système. L'analyse des suffixes en eux-mêmes et du système entier d'un point de vue typologique et historique est différée jusqu'au

## §3.92.

## 3.31 Formes du verbe intransitif

Les suffixes de la conjugaison indicative du verbe intransitif sont donnés dans le tableau 3-1 pour chaque personne et selon le nombre du sujet ainsi que pour les deux temps, non-passé et passé, qui sont distingués presque partout dans les paradigmes. Les formes du verbe /bak/ intr. 'se lever' sont données comme illustration.

Dans le tableau, la personne et le nombre du sujet sont abrégés comme suit: un chiffre pour la personne (1, 2, 3) et une ou plusieurs lettres majuscules pour le nombre, e.g. 1DE "première personne du duel exclusif", 3P "troisième personne du pluriel".

Les suffixes du passé de la première personne du pluriel montrent une variation libre entre -/koŋ/ et -/kikoŋ/ '1PE' et entre -/keŋ/ et -/kikeŋ/ '1PI'. (L'élément facultatif -/ki/- est vraisemblablement une intrusion du paradigme transitif, voir 3.33-3).

## 3.32 Formes du verbe transitif

Tous les suffixes de la conjugaison indicative transitive sont présentés dans le tableau 3-2. Le tableau est construit avec la personne et le nombre du sujet sur l'axe vertical, et de l'objet sur l'axe horizontal. On se référera aux différents suffixes (ou formes verbales) par leur coordonnées: d'abord le sujet, suivi d'une flèche, puis l'objet, par exemple, 2S→1S "sujet de la deuxième personne du singulier, objet de la première personne du singulier", coordonnées qui indiquent la

Tableau 3-1: Formes indicatives de l'intransitif: /bək/ 'se lever'

non-passé

1S	-ŋo	bək+ŋo	'je me lève'	[bəkʔŋo]
1DE	-tshok	bək+tshok	'nous (DE) nous levons'	[bəkʔtshokʔ]
1DI	-tshik	bək+tshik	'nous (DI) nous levons'	[bəkʔtshikʔ]
1PE	-kok	bək+kok	'nous (PE) nous levons'	[bəkʔkokʔ]
1PI	-ke	bək+ke	'nous (PI) nous levons'	[bəkʔke]
2S	-∅	bək	'tu te lèves'	[bəkʔ]
2D	-tshik	bək+tshik	'vous (D) vous levez'	[bəkʔtshikʔ]
2P	-ne	bək+ne	'vous (P) vous levez'	[bəkʔne]
3S	-∅	bək	'il se lève'	[bəkʔ]
3D	-tshik	bək+tshik	'ils (D) se lèvent'	[bəkʔtshikʔ]
3P	-me	bək+me	'ils (P) se lèvent'	[bəkʔme]

passé

1S	-soŋ	bək+soŋ	'je me levai'	[bəkʔsoŋ]
1DE	-tshoŋ	bək+tshoŋ	'nous (DE) nous levâmes'	[bəkʔtshoŋ]
1DI	-tshioŋ	bək+tshioŋ	'nous (DI) nous levâmes'	[bəkʔtshioŋ]
1PE	-(ki)koŋ	bək+koŋ ~ bək+kikoŋ	'nous (PE) nous levâmes'	[bəkʔkoŋ]~[bəkʔkikoŋ]
1PI	-(ki)keŋ	bək+keŋ ~ bək+kikeŋ	'nous (PI) nous levâmes'	[bəkʔkeŋ]~[bəkʔkikeŋ]
2S	-(N)	bək+N [boŋ]	'tu te levais'	
2D	-tshe	bək+tshe [bəkʔtshe]	'vous (D) vous levâtes'	
2P	-(N)ne	bək+Nne [boŋne]	'vous (P) vous levâtes'	
3S	-(N)	bək+N [boŋ]	'il se leva'	
3D	-tshe	bək+tshe [bəkʔtshe]	'ils (D) se levèrent'	
3P	-(N)me	bək+Nme [boŋme]	'ils (P) se levèrent'	

Tableau 3-2: Suffixes transitifs

Légende:

non-passé/applicatif°  
passé

		(formes directes)						
		objet: 2S	2D	2P	3S	3D	3P	
sujet: IS	1S	no (N)	notshe (N)notshe	none (N)none	ŋ-N-səŋ/ koŋ	ŋ-N-səŋ- tʃshe/ koŋtʃshe/tʃshe	ŋ-N-səŋ- me/ koŋme/toŋme	
	1DE	tʃshok tʃshoŋ						
	1DI	tʃshik tʃshin						
	1PE	kok / tʃtikok ki koŋ / tʃtikoŋ						
	1PI IPI	ke / tʃtike ki koŋ / tʃtikoŋ						
		(formes inverses)						
		objet: IS	1DE	1DI	1PE	1PI IPI		
sujet: 2S	2S	no soŋ	tʃshok tʃshoŋ	tʃshik tʃshin	kok (ki) koŋ	ke (ki) koŋ	∅ / to ko / to	me kome / tome
	2D	notshe soŋtʃshe					tʃshik tʃshe	
	2P	none soŋne					ne (N) ne	
	3S	no soŋ					∅ / to ko / to	
	3D	notshe soŋtʃshe					tʃshik koŋtʃshe / toŋtʃshe	
	3P	nome soŋme					me (N) me	me kome / tome
				(formes inverses)		(formes directes)		

° Avec les racines en -/(t)/ (§3.71) les suffixes de l'applicatif ne sont utilisés qu'au passé.

case qui contient les suffixes  $\frac{\eta_0}{s\eta_0}$ , soit  $-\eta_0/$  au non-passé ('tu me ---') et  $-/s\eta_0/$  au passé ('tu m'as ---').

La moitié des suffixes couvre plus d'une combinaison de sujet et d'objet, ce que le tableau montre en partie par les cases élargies qui indiquent qu'un seul suffixe couvre entre deux et six points de la grille. Par exemple, le suffixe passé  $-(N)/$  s'applique aux combinaisons  $3S \rightarrow 2S$  et  $3D \rightarrow 2S$ , ce qu'on abrégera  $3SD \rightarrow 2S$ . Cependant, les cases élargies n'indiquent pas entièrement l'extension des différents suffixes parce qu'il y a aussi identité de forme entre des points de la grille qui ne sont pas adjacents, par exemple entre les suffixes  $2S \rightarrow 1S$  et  $3S \rightarrow 1S$ , ou entre 2,  $3 \rightarrow 1DE$  et  $1DE \rightarrow 2,3$ .

Commençons par les formes  $3 \rightarrow 1$ ,  $3 \rightarrow 2$ , et  $2 \rightarrow 1$ , formes que nous caractériserons comme "inverses" parce que l'action se déroule, en quelque sorte, vers le locuteur ou, dans le cas de  $3 \rightarrow 2$ , de l'extérieur vers l'interlocuteur. (La terminologie "inverse"/"directe" est empruntée aux études algonkiennes, cf. Hockett, What Algonkian is really like). Nous remarquons que les suffixes transitifs "inverses" sont identiques aux suffixes intransitifs, sauf que les suffixes transitifs peuvent porter un deuxième élément dans les formes où un deuxième suffixe est ajouté pour indiquer le nombre et la personne d'un deuxième actant (en l'occurrence, le sujet). Le tableau 3-3 est présenté avec la personne et le nombre de l'objet sur l'axe vertical (à la différence du tableau 3-2) pour faire ressortir cette identité. Notons que c'est le suffixe désignant ici l'objet de la première ou de la deuxième personne qui est identique au suffixe désignant un sujet de la même personne et du même nombre dans une forme intransitive. Ainsi, la forme inverse  $/p\acute{o}k+s\eta_0/$  'il

Tableau 3-3: Formes transitives inverses: verbe /pok/'lever' 113

A. Objet de la première personne (2→1, 3→1)

Objet:\	Sujet:			
	2S/3S	2D/3D	2P	3P
<u>non-passé</u>				
1S	-no pok+no [pɔʔno] 'tu me lèves' 'il me lève'	-notshe pok+notshe 'vous (D) me levez' 'ils (D) me lèvent'	-none pok+none 'vous (P) me levez'	-nome pok+nome 'ils (P) me lèvent'
1DE	-tshok pok+tshok	'tu nous (DE) lèves, vous nous (DE) levez, il(s) nous (DE) lève(nt)'		
1DI	-tshik pok+tshik	'il(s) nous (DI) lève(nt)'		
1PE	-kok pok+kok [pɔxkok?]	'tu nous (PE) lèves, vous nous (PE) levez, il(s) nous (PE) lève(nt)'		
1PI	-ke pok+ke [pɔxke]	'il(s) nous (PI) lève(nt)'		
<u>passé</u>				
1S	-soŋ pok+soŋ 'tu me levâtes' 'il me leva'	-soŋtshe pok+soŋtshe 'vous (D) me levâtes' 'ils (D) me levèrent'	-soŋne pok+soŋne 'vous (P) me levâtes'	-soŋme pok+soŋme 'ils (P) me levèrent'
1DE	-tshoŋ pok+tshoŋ	'tu nous (DE) levâtes, vous nous (DE) levâtes, il nous (DE) levèrent'		
1DI	-tshioŋ pok+tshioŋ	'il nous (DI) leva, ils nous (DI) levèrent'		
1PE	-(ki)koŋ pok+koŋ, pok+kikoŋ [pɔxkoŋ], [pɔxkikoŋ]	'tu nous (PE) levâtes, il nous (PE) leva, ils nous (PE) levèrent'		
1PI	-(ki)ke pok+ke, pok+kike [pɔxke], [pɔxkike]	'il nous (PI) leva, ils nous (PI) levèrent'		

## Tableau 3-3 (fin)

## B. Objet de la deuxième personne (3→2)

Objet:	Sujet:	
	3S/3D	3P
<u>non-passé</u>		
2S	-∅ pək 'il te lève' 'ils (D) te lèvent'	-me pək+me 'ils (P) te lèvent'
2D	-tshik pək+tshik 'il(s) vous (D) lève(nt)'	
2P	-ne pək+ne 'il(s) vous (P) lève(nt)'	
<u>passé</u>		
2S	-(N) pək+N [pəŋ] 'il te leva' 'ils (D) te levèrent'	-(N)me pək+Nme [pəŋme] 'ils (P) te levèrent'
2D	-tshə pək+tshə 'il vous (D) leva, ils vous (D) levèrent'	
2P	-(N)me pək+Nme [pəŋme] 'il vous (P) leva, ils vous (P) levèrent'	

me leva' porte le suffixe  $-/soŋ/$ , identique à celui de la forme intransitive  $/bok+soŋ/$  'je me levai', mais différent (dans ce cas, mais pas pour toutes les personnes et les nombres, voir §3.92) du suffixe  $-/koŋ/$  de  $/pok+koŋ/$  'je le levai'. (Sur le rapport entre la racine  $/pok/$ , choisie comme exemple dans les tableaux de conjugaison transitive, et la racine  $/bok/$ , choisie comme type des intransitifs, voir §3.8).

Les autres formes transitives, pour lesquelles l'action verbale se déroule en partant du locuteur ou de son interlocuteur vers l'extérieur seront appelées "directes"; ce sont les groupes de formes  $1 \rightarrow 2$ ,  $1 \rightarrow 3$ ,  $2 \rightarrow 3$ , et, arbitrairement,  $3 \rightarrow 3$ . Ces formes sont présentées dans le tableau 3-4.

Les formes à deux actants de la troisième personne sont particulières en ce que le suffixe indique le nombre de l'actant dont le nombre est le plus grand (donc, la majorité) sans considération de sa fonction syntaxique (sujet/objet).

Au non-passé, les suffixes  $1S \rightarrow 3$ , qui sont spécifiques du paradigme direct, présentent une alternance entre trois formes:

(3.32-1)  $1S \rightarrow 3$ , non passé:

{	$-/ŋ/$	après racine ouverte	}
	$-/N/$	après racine à occlusive finale	
	$-/soŋ/$	après racine à nasale finale	
+ $-/tshe/$ ( $1S \rightarrow 3D$ ), $-/me/$ ( $1S \rightarrow 3P$ )			

Donc, par exemple,  $/dza+ŋ/$  'je le mange',  $/t+N/$  [ $tŋ$ ] 'je le dis',  $/piŋ+soŋ/$  'je l'envoie' (homonyme de 'il m'envoya').

Au passé, les formes à objet de la troisième personne présentent un jeu de suffixes spécifique du paradigme direct, mais qui ne couvre pas toutes les personnes et nombres du sujet:

Tableau 3-4: Formes transitives directes

A. Objet de la troisième personne (1→3, 2→3, 3→3)

non-passé

		Objet:		
Sujet:	3S	3D	3P	
1S	-N-ŋ-səŋ pək+N [pəŋ] 'je le lève'	-N-ŋ-səŋ +tshe pək+Ntshe [pəŋtshe] 'je les (D) lève'	-N-ŋ-səŋ +me pək+Nme [pəŋme] 'je les (P) lève'	
1DE	-tshok pək+tshok	'nous (DE) le(s) levons'		
1DI	-tshik pək+tshik	'nous (DI) le(s) levons'		
1PE	-kok pək+kok	'nous (PE) le(s) levons'		[pəxkok?]
1PI	-ke pək+ke	'nous (PI) le(s) levons'		[pəxke]
2S	-∅ pək		-me pək+me	
		'tu le lèves, tu les (D) lèves'	'tu les (P) lèves'	
2D	-tshik pək+tshik	'vous (D) le(s) levez'		
2P	-ne pək+ne	'vous (P) le(s) levez'		
3S	-∅ pək	'il le lève'		
3D	-tshik pək+tshik	'il les (D) lève, ils (D) le/les (D) lèvent'		
3P	-me pək+me	'il les (P) lève, ils (D) les (P) lèvent, ils (P) le(s) lèvent'		

Tableau 3-4 (suite):

## A. Objet de la troisième personne (suite)

passé

		Objet:		
Objet:	3S	3D	3P	
1S	-koŋ	-koŋtshe	-koŋme	
	pok+koŋ [poxkoŋ]	pok+koŋtshe	pok+koŋme	
	'je le levai'	'je les (D) levai'	'je les (P) levai'	
1DE	-tshoŋ			
	pok+tshoŋ 'nous (DE) le(s) levâmes'			
1DI	-tshiŋ			
	pok+tshiŋ 'nous (DI) le(s) levâmes'			
1PE	-kikoŋ			
	pok+kikoŋ 'nous (PE) le(s) levâmes' [poxkikoŋ]			
1PI	-kiken			
	pok+kiken 'nous (PI) le(s) levâmes' [poxkiken]			
2S	-kô	-kome		
	pok+ko [poxko]	pok+kome [poxkome]		
	'tu le levais, tu les (D) levais'	'tu les (P) levais'		
2D	-tshe			
	pok+tshe 'vous (D) le(s) levâtes'			
2P	-(N)ne			
	pok+(N)ne [poxne] 'vous (P) les levâtes'			
3S	-ko			
	pok+ko 'il le leva' [poxko]			
3D	-kotshe			
	pok+kotshe 'il les (D) leva, ils (D) le/les (S/D) levèrent'			
3P	-kome			
	pok+kome 'il les (P) leva, ils (D) les levèrent, ils (P) le(s) levèrent'			

Tableau 3-4 (fin):

## B. Objet de la deuxième personne (1→2)

		Objet:		
Sujet:	2S	2D	2P	
<u>non-passé</u>				
1S	-no pək+no [pək?no] 'je te lève'	-notshe pək+notshe 'je vous (D) lève'	-none pək+none 'je vous (P) lève'	
1DE	-tshok pək+tshok 'nous (DE) te/vous levons'			
1PE	-kok pək+kok 'nous (PE) te/vous levons' [pəxkok?]			
<u>passé</u>				
1S	-(N)no pək+Nno [pəŋno] 'je te levai'	-(N)notshe pək+Nnotshe 'je vous (D) levai'	-(N)none pək+Nnone 'je vous (P) levai'	
1DE	-tshoŋ pək+tshoŋ 'nous (DE) te/vous levâmes'			
1PE	-kikoŋ pək+kikoŋ 'nous (PE) te/vous levâmes' [pəxkikoŋ]			

(3.32-2) Suffixes en -/k(o)/ (passé):

1S→3: -/k<sub>o</sub>/ '1S→3S', -/k<sub>o</sub>tshe/ '1S→3D', -/k<sub>o</sub>rme/  
'1S→3P'

1PE→2,3: -/k<sub>i</sub>k<sub>o</sub>/

1PI→3: -/k<sub>i</sub>k<sub>e</sub>/

2S→3: -/k<sub>o</sub>/ '2S→3SD', -/k<sub>o</sub>rme/ '2S→3P'

3→3: -/k<sub>o</sub>/ '3S→3S', -/k<sub>o</sub>tshe/ '3S→3D, 3D→3SD',  
-/k<sub>o</sub>rme/ '3S→3P, 3D→3P, 3P→3'

Ces suffixes partagent un élément -/k(o)/, souligné ci-dessus (voir §3.92), limité au passé; nous les appellerons "suffixes en -/k(o)/". (Les suffixes 1PE -/k<sub>i</sub>k<sub>o</sub>/, -/k<sub>o</sub>rme/ n'en font pas partie). Il est utile d'identifier ce groupe de suffixes avant de présenter le paradigme applicatif.

## 3.33 Le paradigme applicatif

Environ la moitié des verbes transitifs ont un paradigme supplémentaire qu'on appellera "applicatif", utilisé, en gros, quand l'actant choisi comme objet du verbe est considéré comme bénéficiaire (ou particulièrement intéressé) plutôt que simplement patient de l'action (voir §5.142). En fait l'existence et l'emploi du paradigme applicatif doivent être précisés pour chaque verbe dans le lexique, ce qui amène à une tripartition de la classe des verbes transitifs.

La première classe, que nous signalons par la notation "/+(k/t)/" suivant la racine dans le lexique, est celle des verbes qui distinguent un paradigme applicatif d'un paradigme non-applicatif. Le verbe /p<sub>o</sub>k+(k/t)/ tr. 'lever' appartient à cette classe. Certaines formes de ce verbe portent des suffixes qui les identifient comme appartenant au paradigme applicatif,

par exemple /pøk+to/ 'il le lève pour lui (objet)', par rapport à d'autres formes qui appartiennent au paradigme non-applicatif, par exemple /pøk+ko/ 'il le lève'.

Excepté pour les verbes à racine en  $-(t)/$ , qui ont un paradigme applicatif complet parallèle au paradigme non-applicatif (§3.71; voir aussi §3.72 sur les racines en  $-/a-o/$ ), le paradigme applicatif n'existe que pour les formes  $1S \rightarrow 3$ ,  $1P \rightarrow 2,3$ ,  $2S \rightarrow 3$ , et  $3 \rightarrow 3$ ; c'est un jeu de suffixes correspondant exactement aux suffixes transitifs en  $-/k(o)/$ , mais avec  $/t/$  initial au lieu de  $/k/$ , et étendu (sauf avec les verbes en  $-(t)/$  ou en  $-/t/$ ) aussi bien au non-passé qu'au passé:

(3.33-1) Suffixes en  $-/t(o)/$

- $1S \rightarrow 3$ :  $-/t\text{on}/$  '1S $\rightarrow$ 3S',  $-/t\text{ontshe}/$  '1S $\rightarrow$ 3D'  
 $-/t\text{onme}/$  '1S $\rightarrow$ 3P' (non-passé et passé)
- $1PE \rightarrow 2,3$   $-/tikok/$  (non-passé),  $-/tikon/$  (passé)
- $1PI \rightarrow 3$   $-/tike/$  (non-passé),  $-/tiken/$  (passé)
- $2S \rightarrow 3$ :  $-/to/$  '2S $\rightarrow$ 3SD',  $-/tome/$  '2S $\rightarrow$ 3P' (non-passé et passé)
- $3 \rightarrow 3$   $-/to/$  '3S $\rightarrow$ 3S',  $-/totshe/$  '3S $\rightarrow$ 3D, 3D $\rightarrow$ 3SD',  
 $-/tome/$  '3S $\rightarrow$ 3P, 3D $\rightarrow$ 3P, 3P $\rightarrow$ 3SD' (non-passé et passé)

Ainsi, pour la plupart des verbes, la distinction entre applicatif et non-applicatif est limitée aux seules formes à objet de la troisième personne; nous verrons au §5.142 que ce choix correspond dans une certaine mesure aux besoins communicatifs de la langue.

Le paradigme applicatif du verbe /pøk/ est présenté dans le tableau 3-5. Les formes de même personne et nombre et de même temps dans le tableau 3-4 peuvent être considérées comme

Tableau 3-5: Paradigme applicatif: verbe /pɔk/ 'lever'

121

		Objet:		
Sujet:	3S	3D	3P	
1S	-tɔŋ	-tɔŋtshe	-tɔŋme	
	pɔk+tɔŋ	pɔk+tɔŋtshe	pɔk+tɔŋme	
	'je lève pour lui'	'je lève pour eux(D)'	'je lève pour eux(P)'	
	'je levai pour lui'	'je levai pour eux(D)'	'je levai pour eux(P)'	
1PE non-passé				
	-tikok			
	pɔk+tikok 'nous(PE) levons pour lui/eux/toi/vous'			
1PE passé				
	-tikɔŋ			
	pɔk+tikɔŋ 'nous(PE) levâmes pour lui/eux/toi/vous'			
1PI non-passé				
	-tike			
	pɔk+tike 'nous(PI) levons pour lui/eux'			
1PI passé				
	-tikeŋ			
	pɔk+tikeŋ 'nous(PI) levâmes pour lui/eux'			
2S	-to		-tome	
	-pɔk+to		pɔk+tome	
	'tu lèves pour lui/eux(D)'		'tu lèves pour eux(P)'	
	'tu levais pour lui/eux(D)'		'tu levais pour eux(P)'	
<u>S</u> ou O				
3S	-to			
	pɔk+to	'il lève/leva pour lui'		
3D	-totshe			
	pɔk+totshe	'ils(D) lèvent/levèrent pour lui/eux(D)'		
		'il lève/leva pour eux(D)'		
3P	-tome			
	pɔk+tome	'ils(P) lèvent/levèrent pour lui/eux'		
		'ils(D) lèvent/levèrent pour eux(P)'		
		'il lève/leva pour eux(P)'		

distinctivement non-applicatives. Pour les autres personnes et nombres d'actants il n'y a pas de forme applicative distincte, et on utilise les formes des tableaux 3-3 et 3-4.

Les deux autres classes de verbes transitifs ne font pas de distinction entre formes applicatives et formes non-applicatives.

Les verbes de la deuxième classe utilisent toujours les formes qui correspondraient aux formes non-applicatives d'un verbe de la première classe. Ces verbes sont signalés par la notation "/+(k)/" dans le lexique, parce que les suffixes en  $-/k(o)/$  sont toujours, pour un verbe de la première classe, distinctivement non-applicatifs. Un exemple de cette classe est le verbe  $/je\eta+(k)/$  tr. 'voir', qui se conjugue selon le tableau 3-4 et n'utilise jamais les suffixes en  $-/t(o)/$ .

Les verbes de la troisième classe, en revanche, utilisent toujours les formes qui correspondraient aux formes applicatives d'un verbe de la première classe. Ces verbes sont signalés par la notation "/+(t)/" dans le lexique.

Un exemple en est le verbe  $/ha+(t)/$  tr. 'donner (à qqn (objet))', dont les formes à objet de la troisième personne (et 1DP→2) sont données dans le tableau 3-6. Pour le reste il utilise les suffixes des tableaux 3-3 et 3-4.

Nous résumons ainsi les trois classes de verbes transitifs:

- (3.33-2) 1. Verbes, que nous signalons par "/+(k/t)/" dans le lexique, qui distinguent un paradigme applicatif d'un paradigme non-applicatif.
2. Verbes qui ne font pas cette distinction, parmi

Tableau 3-6: Verbe /ha+(t)/ tr. 'donner', formes directes à  
 objet de la troisième personne (1→3, 2→3)

		objet:	
		3S	3D
sujet:		3P	
1S	ha+toŋ [ha·toŋ]	ha+toŋtʃe	ha+toŋme
	'je lui/leur donne /donnai'		
1DE	ha+tʃok	'nous (DE) lui/leur/te/vous donnons'	
	ha+tʃoŋ	'nous (DE) lui/leur/te/vous donnâmes'	
1DI	ha+tʃik	'nous (DI) lui/leur donnons'	
	ha+tʃiŋ	'nous (DI) lui/leur/te/vous donnâmes'	
1PE	ha+tʃok	'nous (PE) lui/leur/te/vous donnons'	
	ha+tʃoŋ	'nous (PE) lui/leur donnâmes'	
1PI	ha+tʃike	'nous (PI) lui/leur donnons'	
	ha+tʃiŋ	'nous (PI) lui/leur donnâmes'	
2S	ha+to	ha+toŋme	
	'tu lui/leur donnes/donnas'		
2D	ha+tʃik	'vous (D) lui/leur donnez'	
	ha+tʃe	'vous (D) lui/leur donnâtes'	
2P	ha+ne	'vous (P) lui/leur donnez/donnâtes'	
3S	ha+to	'il lui donne/donna'	
3D	ha+tʃe	'il leur (D) donne/donna, ils (D) lui/leur (D) donnent/donnèrent'	
3P	ha+toŋme	'il leur (P) donne/donna, ils (D) leur (P) donnent/donnèrent, ils (P) lui/leur donnent/donnèrent'	

lesquels:

- 2A. Verbes, marqués "/+(k)/" dans le lexique, qui n'utilisent pas les formes qui correspondent aux formes applicatives des verbes du groupe (1).
- 2B. Verbes, marqués "/+(t)/" dans le lexique, qui utilisent toujours les formes qui correspondent au paradigme applicatif du groupe (1) pour les personnes, nombres d'actants, et temps couverts par ce paradigme.

### 3.34 Formes réfléchies

Les formes réfléchies sont données dans le tableau 3-7, en prenant le verbe /mut/ réfl. 's'asseoir' comme exemple. L'emploi du réfléchi est fréquent, s'étendant aux cas où le sujet fait quelque chose "pour lui-même" aussi bien que "à lui-même", et, au non-singulier, aux actions aussi bien réciproques que réfléchies (voir §5.15). Les formes réfléchies s'accordent avec un seul actant, le sujet, qui apparaît au cas absolutif.

Les formes du singulier et du pluriel (mais non du duel) présentent une alternance notée  $-(n+)/$  dans le tableau. Il s'agit d'un élément épenthétique /n/, obligatoire, qui apparaît entre une racine ouverte et les suffixes en  $-/ts-/$ . Cet élément, qui se réalise par la nasalité et la longueur de la voyelle de la racine, rend les formes du singulier et du pluriel des verbes à racine ouverte identiques aux formes équivalentes des verbes à racine en  $-/n/$ , par exemple /tu+n+tse/ [tū·tse] 'il se peigne' (racine /tu/) et /tun+tse/ [tū·tse] 'il boit' (racine /tun/).

Tableau 3-7: Formes réfléchies: verbe /mut/ réfl.  
's'asseoir, rester'

	<u>non-passé</u>	<u>passé</u>
1S		
	-(n+)tsoŋ	
	mut+tsoŋ [muxtsoŋ]	
	je m'assieds, je m'assis	
1DE	-natshok	-natshoŋ
	mut+natshok [mu?natshok?]	mut+natshoŋ [mu?natshoŋ]
	nous (DE) nous asseyons	nous (DE) nous assimes
1DI	-natshik	-natshiq
	mut+natshiq [mu?natshiq]	mut+natshiq [mu?natshiq]
	nous (DI) nous asseyons	nous (DI) nous assimes
1PE	-(n+)tsikok	-(n+)tsikoŋ
	mut+tsikok [muxtsikok?]	mut+tsikoŋ [muxtsikoŋ]
	nous (PE) nous asseyons	nous (PE) nous assimes
1PI	-(n+)tsike	-(n+)tsiken
	mut+tsike [muxtsike]	mut+tsiken [muxtsiken]
2S		
	-(n+)tse	
	mut+tse [muxtse]	
	tu t'assieds, tu t'assis	
2D	-natshik	-natshe
	mut+natshik [mu?natshik?]	mut+natshe [mu?natshe]
	vous (D) vous asseyez	vous (D) vous assîtes
2P		
	-(n+)tsine	
	mut+tsine [muxtsine]	
	vous (P) vous asseyez/assîtes	

Tableau 3-7 (suite):

	<u>non passé</u>	<u>passé</u>
3S		-(n+)tse mut+tse [muxtse] il s'assied, il s'assit
3D	-natshik mut+natshik [mu?natshik?] ils (D) s'asseyant	-natshe mut+natshe [mu?natshe] ils (D) s'assirent
3P		-(n+)tsime mut+tsime [muxttime] ils (P) s'asseyant/assirent

### 3.35 Le suffixe assertif $-/m(i)/$

Toute forme indicative du verbe peut porter le suffixe final de l'assertif, qui a deux formes, en variation partiellement libre et partiellement conditionnée:

#### (3.35-1) Le suffixe assertif

- $-/mi/$  après consonne, souvent après voyelle finale de racine, rarement après voyelle finale de suffixe
- $-/m/$  après voyelle

Donc, on trouve, par exemple,  $/phi+m/$  'il vint' (T0.37),  $/dzo+m/$  'il le mangera' (T1.46),  $/su+nom/$  (T1.8) ou  $/su·nom/$  'il me griffe',  $/no+nom/$  ou  $/no+nom/$  'je suis' (T2.9),  $/ot+tshom/$  'il nous (DE) rencontra' (T1.24).

Ce suffixe peut marquer le verbe principal d'une phrase déclarative; les formes impératives et les verbes principaux des phrases interrogatives, identiques aux formes indicatives, ne le portent jamais.

### 3.4 Formes impératives, exhortatives, optatives

Dans cette section sont traitées les formes exhortatives (première personne), impératives proprement dites (deuxième personne) et optatives (toutes personnes). Ce sont des formes conjuguées, s'accordant avec un ou deux actants, identiques aux formes de l'indicatif. Seul l'optatif a une marque spéciale, le suffixe  $-/ju/$ .

#### 3.41 Exhortatif (première personne)

Les exhortatifs sont identiques aux formes duelles et plurielles de la première personne inclusive de l'indicatif, temps non-passé. Notons que ce sont des formes qui ne montrent

pas d'accord avec l'objet, et que les suffixes des verbes intransitifs et transitifs sont identiques. Ces suffixes sont:

(3.41-1): Suffixes de l'exhortatif:

1D: -/tshik/	réfléchi: -/natshik/
1P: -/ke/	réfléchi: -(n+)tsike/

Exemples de formes exhortatives:

(3.41-2) /khet+natshik/ 'ramenons-le! (duel réfléchi)'  
(T1.4,5)  
/dza+n+tsike/ 'mangeons! (pluriel réfléchi)'  
/bok+ke/ 'levons-nous (P)!'

### 3.42 Impératif (deuxième personne)

Les formes de l'impératif sont identiques aux formes de l'indicatif de même personne et nombre d'actants. Mais l'impératif ne fait pas de distinction de temps alors que l'indicatif en fait une, c'est quelquefois avec une forme indicative passé et quelquefois avec une forme indicative non-passé que la forme impérative est homonyme.

Les impératifs intransitifs ont les formes suivantes:

(3.42-1) Formes de l'impératif, verbes intransitifs

2S	-/ø/	(=2S non-passé de l'indicatif)
2D	-/tshe/	(=2D passé de l'indicatif)
2P	-/(N)ne/	(=2P passé de l'indicatif)

exemples:

/hot/ 'parle!' (cf. /hot/ 'tu parles', /hon/ 'tu parlas')  
/bok/ 'lève-toi!'  
/bok+tshe/ 'levez-vous(D)'  
/bok+Nne/ [boŋne] 'levez-vous(P)'

Quant aux impératifs réfléchis et transitifs, leurs formes posi-

tives sont toutes basées sur le passé de l'indicatif, par exemple:

- (3.42-2) /tok+tshe/ 'jetez(D)-le en bas!' (T1.40)  
 /thoŋ+soŋ/ 'amène-moi' (T2.34) (cf. /thoŋ+soŋ/ 'tu m'amenas', /thoŋ+ŋo/ 'tu m'amènes' (T2.25)[thoŋo]  
 /khi+tsheŋ/ 'cache-nous(DE)!' (T1.22,4)  
 /kin+natshe/ 'cachez-vous(D)!' (réfléchi) (T1.25) [kinatshe]  
 /jok+tome/ 'tue-les(P)!' (applicatif)  
 /dip+N+ne/ [dimne] 'terrassez(P)-le!'

### 3.421 Négatif de l'impératif: particule /tha/

Le négatif de l'impératif est marqué par la particule /tha/ placée avant la forme verbale. Pour les verbes intransitifs, cette forme est identique au positif de l'impératif, par exemple:

- (3.421-1) /tha phi/ 'ne viens pas!'  
 /tha hot/ 'ne parle pas!'

Pour les verbes transitifs et les formes réfléchies, le négatif de l'impératif est homonyme du non-passé de l'indicatif, à la différence cette fois du positif, homonyme du passé de l'indicatif, par exemple:

- (3.421-2) /tha tet+ŋo/ 'ne me lâche pas!' (T2.77) (cf.  
 /tet+soŋ/ [tesoŋ] 'lâche-moi' (TB.30,40)  
 /tha tet/ 'ne le lâche pas!' (T2.36) (cf. /tet+to/  
 [teto] 'lâche-le')  
 /tha kin+natshe/ 'ne vous (D) cachez pas!'  
 [tha kinatshe?] (cf. 3.42-2)

(Pour les négatifs d'autres formes verbales, voir § 5.24).

## 3.43 Optatif: suffixe -/ju/

Les formes optatives sont identiques aux formes indicatives du non-passé, mais portent le suffixe additionnel -/ju/, e.g.:

- (3.43-1) gon le dherai ju go+ju T2.87  
 toi aussi beaucoup vie que-tu-vives!  
 Longue vie à toi aussi!
- (3.43-2) /go+tshikju/ 'que nous (D) vivions!' (TS.87)
- (3.43-3) /dzo+ju/ 'qu'il mange!'
- (3.34-4) /bek+luŋ pon+tseju/ TAA.143  
 entrer-endroit il-devient-OPT  
 'Qu'une entrée apparaisse!'

## 3.5 Participes et dérivés nominaux

Toutes les formes de cette classe peuvent fonctionner comme noms ou comme noyaux de propositions relatives (bien que certaines n'apparaissent pas avec un antécédent; voir §5.5). Certaines des formes ci-dessous doivent sans doute leur inspiration au besoin, ressenti par nos informateurs, de nous présenter la plus grande richesse possible de vocabulaire non-emprunté. C'est donc un cas où la présence de l'observateur fausse l'observation.

## 3.51 Participe présent/actif et nom d'agent: suffixe -/ji/

Le participe présent/actif d'un verbe intransitif a un sens non-passé, e.g. /met+ji/ 'qui meurt, qui va mourir, moribond', /lat+ji/ 'allant, qui va' (T1.27). La même forme d'un verbe transitif a un sens actif, analogue à celui du participe présent français en -ant, mais sans temps distinctif, e.g. /pot+ji/

'qui étend (une natte), qui a étendu' (T2.5), /on+ji/ 'qui domine, qui dominait, qui était fort' (T2.18), /wat+ji/ 'qui porte/porta (châle ou ornement)' (T2.5).

La même forme sert de suffixe dérivationnel des noms d'agent, e.g. /so·li tham+ji/ 'son-vendeur, marchand de son (de grain)' (T2.1).

### 3.52 Participe passé/passif: suffixe -/ta/

Le participe passé d'un verbe intransitif a un sens passé, e.g. /met+ta/ 'mort, qui est mort, charogne' (T2.15). La même forme d'un verbe transitif a un sens passif, analogue à celui du participe passé français, sans temps distinctif, e.g. /cup+ta/ 'porté (vêtement), qu'elle portait' (T2.46) (aussi 'qu'elle porte'); /it+ta/ 'que je dis, que je dirai' (T2.25) (aussi 'que j'ai dit'). Ce participe est utilisé dans les propositions relatives et c'est la forme la plus fréquente du verbe statif, e.g. /hon+ta/ 'grand' (T2.9) /wol+ta/ 'fané, desséché' (T2.15).

### 3.53 Nom/participe de patient: suffixe -/taŋ/

Les noms de patient sont dérivés d'une racine transitive en ajoutant le suffixe -/taŋ/, qui est sans doute à mettre en rapport avec le suffixe -/ta/ du participe passé/passif.

- (3.53-1) /dup+taŋ/ 'lampe' (racine 'allumer')  
 /pip+taŋ/ 'cigarette' (racine 'sucer')  
 /jok+taŋ/ 'sari' (racine 'porter en s'enroulant dedans')  
 /pot+taŋ/ 'natte' (racine 'étendre par terre')[poxtaŋ]  
 /cup+taŋ/ 'vêtement' (racine 'porter')

/noktshuŋ-he sik+taŋ/ 'boucle d'oreille' ('oreille-  
dans ornement') (racine 'porter ornement')  
(T2.5)  
/dza+taŋ/ 'nourriture' (racine 'manger')

### 3.54 Nom/participe d'instrument: suffixe -/caŋ/

Les noms d'instrument sont dérivés d'une racine intransitive ou transitive par l'addition du suffixe -/caŋ/, e.g.:

(3.54-1) /op+caŋ/ 'fusil' (racine 'tirer')  
/top+caŋ/ 'pilon' (racine 'battre')  
/diŋ+caŋ/ 'marche, sabot (de cheval)' (racine 'faire un pas')  
/pi+caŋ/ 'aiguille' (racine 'coudre')  
/pek+caŋ/ 'balai' (racine 'balayer, essuyer')  
/bon+caŋ/ 'aile' (racine 'voler') [bõ·caŋ]  
/ruk+caŋ/ 'araire' (racine 'labourer')  
/laŋ+caŋ/ 'droit (vs. gauche)' (racine 'être adroit')

Dans les exemples suivants le sens de /caŋ/ semble s'éloigner de celui de l'instrument et se confondre avec celui de /taŋ/:

/bek+caŋ/ 'cheval' (racine 'entrer, monter')  
/mom+caŋ/ 'nourriture (à offrir)' (racine 'nourrir')  
/wat+caŋ/ 'châle' (racine 'porter, couvrir la tête')  
(T2.5) [waxcaŋ]  
/sik+caŋ/ 'Bauhinia purpurea' (racine 'porter ornement') (cf. /sik+taŋ/)  
/hoŋ+caŋ/ 'boîte' (racine 'ouvrir') (T2.70)  
/ho+caŋ/ 'boîte' (racine 'ouvrir') (T2.63)

Il y a un type de dérivé composé qui joint le participe

/po+jj/ (de /pə-o/ 'faire') à la forme en -/caŋ/, e.g.:

(3.54-2) /bon+caŋ po+jj/ 'oiseau' (racine 'voler') T2.13

/sot+caŋ po+jj/ 'piment' (racine 'piquant')[soxcaŋ po·jj]

/jeksa tam+caŋ po+jj/ 'tigre' ('nuit'+ racine 'gémir')

(forme dont on trouve un synonyme /jeksa tam+jj/

'qui gémit la nuit' dans le même texte TAA (conti-

nuation de notre T2)

Le sens n'est pas très différent de celui du nom d'agent en -/jj/. C'est sans doute une forme abracadabrante employée pour confondre le non-initié.

3.55 Nom/participe de lieu ou de récipient: suffixe -/luŋ/

Les noms de lieu ou de récipient sont dérivés d'une racine intransitive ou transitive par l'addition du suffixe -/luŋ/,

e.g.:

(3.55-1) /ɪm+luŋ/ 'lit, chambre' (racine 'dormir') (T2.47)

/dza+luŋ/ 'assiette' (racine 'manger')

/ta+luŋ/ 'rangement, endroit où on garde quelque chose' (racine 'poser') (T2.54)

/top+luŋ/ 'mortier' (racine 'battre')

/thek+luŋ/ 'gué, pont' (racine 'traverser') (T2.12)

/pot+luŋ/ 'attache' (racine 'attacher') [po?luŋ]

/ban+luŋ/ 'précipice' (racine 'débouler') [bã·luŋ]

/mut+luŋ/ 'habitation' (racine 's'asseoir, rester') (T2.5) [mu?luŋ]

3.56 Nom/participe de temps: suffixe -/siŋ/

Les noms de temps sont dérivés d'une racine intransitive ou transitive par l'addition du suffixe -/siŋ/, e.g.:

- (3.56-1) /ot+siŋ/ 'rencontre' (racine 'rencontrer') (T1.40)  
 /kokori ok+siŋ/ 'l'heure du chant du coq' ('coq' +<sup>[osŋ]</sup>  
 racine 'crier')  
 /khok+siŋ/ 'temps de partir' (racine 'partir, marcher')  
 /dza+siŋ/ 'temps de manger' (racine 'manger') [dza·siŋ]  
 /kem doŋ+siŋ/ 'maison-arriver-temps' (racine 'arriver')

### 3.57 Nom/participe de manière: suffixe -/sina/, -/si/

Les noms de manière sont dérivés d'une racine intransitive ou transitive par le suffixe -/sina/, e.g.:

- (3.57-1) /pa+sina/ 'manière de faire' (racine 'faire') (T2.50) [pa·sina]  
 /hot+sina/ 'manière de parler' (racine 'parler') (T2.50) [hosina]

La forme verbale en -/si/ est sans doute à rapprocher de -/sina/.

Voir §5.223 et §5.5.10.

## 3.6 Gérondifs

Nous appellerons gérondifs une catégorie de formes verbales qui servent de noyaux de propositions subordonnées.

### 3.61 La racine comme gérondif

Le gérondif le plus fréquent est la racine verbale; c'est la forme utilisée avant la plupart des verbes modaux tels 'pouvoir', 'convenir', 'tenter', 'commencer', 'permettre', 'causer', etc. La racine dans cette fonction est parfois marquée par une postposition, mais le plus souvent elle apparaît toute seule. Dans les constructions où elle apparaît sans postposition immédiatement avant le verbe conjugué, la finale occlusive de la racine est réalisée voisée si l'initiale du verbe suivant est elle-même voisée (§2.221). C'est le seul contexte où ce condi-

tionnement opère à travers une frontière de mot.

Sur les utilisations de la racine comme gérondif, voir §5.5.

### 3.62 La racine redoublée comme gérondif

La racine redoublée apparaît le plus souvent avec la postposition ergative/instrumentale/adverbiale *-/ha/*. Cette construction marque une phrase subordonnée au verbe principal avec le sens de 'ayant (Verbe)' ou 'en (Verbe)-ant' (§5.51). La racine redoublée peut aussi servir de noyau d'une proposition complément du verbe 'faire' (voir ci-dessous) avec le sens d'une action réciproque. Dans les deux cas la réduplication se fait de la même manière.

Les racines ouvertes se redoublent entièrement, par exemple */ha-ha/* de */ha/* 'donner' (T2.87). Dans le redoublement d'une racine ouverte, la voyelle de la première syllabe est toujours longue, [ha·ha]; rappelons que la voyelle d'une racine ouverte est toujours longue aussi avant un suffixe (§2.315).

Les racines en /t/ ou /n/ final suppriment toujours la finale de la première syllabe en réduplication; la première syllabe est ouverte, mais sa voyelle est brève, comme partout où la finale d'une racine est supprimée (§2.345,6). Donc, de /lit/ 'retourner, descendre' on trouve /li-lit-ha/ [lilit?ha] 'étant descendu' (T1.34), et de /bon/ 'voler' /bo-bon-ha/ [bobonha] 'ayant volé, en volant' (T2.36).

Pour chacune des autres finales de racines, on trouve deux ou trois formes de redoublement, apparemment en variation libre.

D'abord, la racine peut toujours être redoublée entière-

ment, e.g. /tham-tham-ta/ 'ayant vendu' (T2.7), /top-top-ha/ 'ayant frappé' (T2.30,31). C'est la forme la plus fréquente surtout pour les racines en /m/ et en /ŋ/.

Les finales occlusives /p/ et /k/ peuvent facultativement être supprimées de la première répétition de la racine, sur le modèle de /t/. Ainsi, la forme /to-top-ha/ 'ayant frappé' apparaît dans le même texte (T2.27) que /top-top-ha/ cité ci-dessus. Parfois, l'occlusion orale seulement est supprimée, laissant une occlusion glottale, e.g. /duʔ-dup-ha/ [duʔdupʔha] 'ayant allumé' (T1.13). De même, à partir de racines en -/m/, -/ŋ/, -/r/ et -/l/ on trouve, par exemple, /hu-hum-ha/ 'ayant enterré', /pe-pe-ha/ 'ayant traité', et /ge-ger-ha/ 'étant devenu faible'.

Un autre procédé de redoublement de racines avec finales /p, k, m, ŋ/ a été noté chez un informateur seulement (le même qui nous a donné le texte T2, mais il n'y en a pas d'exemple dans ce texte). Il supprimait la finale de la deuxième répétition de la racine, e.g. /dip-di-ha/ 'ayant terrassé', /doŋ-do-ha/ 'étant arrivé'.

### 3.63 Le gérondif / [Verbe]+ni [Verbe]/

Un gérondif progressif est formé par l'affixation à la racine du suffixe /ni/ suivi de la répétition de la racine, e.g. /lon+ni-lon/ [lonilon] 'en courant', /tot+ni-tot/ [toʔnitot] 'en poursuivant' (T1.31).

### 3.64 L'infinitif: postposition -/mo/

La racine verbale suivie de la postposition -/mo/ du génitif est employée pour traduire l'infinitif népalais (en nu), donc souvent comme forme de citation, e.g. /dza-mo/ 'manger',

/i.m-mo/ 'dormir'. Sur l'emploi de cette forme, voir §§5.239, 5.23.10, 5.23.16, 5.96.

### 3.7 Verbes à racines alternantes

#### 3.71 Verbes en -/(t)/

Les verbes cités en -/(t)/ ont la particularité d'avoir deux racines, une ouverte et une en -/t/.

Les racines intransitives en -/(t)/ se conjuguent à l'indicatif et à l'impératif comme des racines ouvertes. Donc, de /phi(t)/ intr. 'venir' on trouve /phi+no/ 'je viens', /phi+soŋ/ 'je vins', /phi/ 'viens'; de /no(t)/ intr. 'être' on trouve /no+no/ 'je suis', etc. Seuls les participes et les gérondifs utilisent la racine en -/t/, par exemple, /phit+ji/ 'qui vient', /phit+ta/ 'qui vint', /phi-phit-ha/ 'étant venu', /not+ta/ 'qui exista', etc.

Quelques verbes intransitifs ont un paradigme réfléchi. Les verbes en -/(t)/ de ce type utilisent la racine en -/t/ pour ces formes, e.g. /lat+tse/ 'il va' de /la(t)/ intr. 'aller' (cf. le français 's'en aller').

Les verbes intransitifs en -/(t)/ sont à distinguer à la fois des verbes en -/t/ invariables, tels /lit/ 'revenir, descendre (d'un cheval)' et des racines ouvertes, telle /li/ 'germer, pousser'.

Quant aux verbes transitifs en -/(t)/, l'utilisation des deux racines dans les formes conjuguées est liée à la distinction entre paradigmes non-applicatif (basé sur la racine ouverte) et applicatif (basé sur la racine en -/t/). Les formes réfléchies, les participes, les noms dérivés, et les gérondifs n'utilisent que la racine en -/t/. (La forme /bu-bu-ha/ de /but/

'porter' (T1.9), notée une fois, est apparemment une exception). Il existe aussi beaucoup de racines transitives invariables en  $-/t/$ , telles  $/s\dot{t}/$  tr. 'tuer' et  $/t\dot{o}t/$  tr. 'poursuivre'. Il est intéressant de noter qu'aucune de ces racines ne distingue l'applicatif du non-applicatif.

Rappelons que nous avons distingué trois sortes de verbes en ce qui concerne l'existence et l'utilisation d'un paradigme applicatif (3.33-2). Cette catégorisation vaut également pour les verbes en  $-/(t)/$  et en  $-/t/$ , mais elle s'applique aussi bien au choix de la racine qu'à celui du suffixe:

(3.71-1) 1. Verbes en  $-/(t)/$  utilisant des formes conjuguées basées sur les deux racines: racine ouverte (paradigme non-applicatif) et racine en  $-/t/$  (paradigme applicatif). Le verbe  $/bu(t)+(k/t)/$  tr. 'porter' est un exemple de ce type. Le paradigme non-applicatif utilise les suffixes des tableaux 3-3 et 3-4. L'applicatif, bien qu'il soit déjà marqué par le choix de la racine, remplace toujours les suffixes en  $-/k(o)/$  par les suffixes en  $-/t(o)/$ , mais ceux-ci ne sont utilisés qu'au passé. Le non-passé applicatif utilise les mêmes suffixes que le non-applicatif.

2. Verbes qui ne font pas cette distinction, parmi lesquels:

2a. Verbes en  $-/(t)/$  utilisant des formes conjuguées basées sur la racine ouverte seulement (sauf pour le réfléchi) et les suffixes des tableaux 3-3 et 3-4, mais jamais les suffixes en  $-/t(o)/$ , par exemple le verbe  $/tha(t)+(k)/$  tr. 'entendre'.

2b. Verbes en  $-/t/$ , invariables, utilisant les

mêmes suffixes que le paradigme applicatif du groupe (1) ci-dessus, par exemple /sɪt+(t)/ tr. 'tuer'

Notons donc que pour les verbes transitifs, la division entre verbes en  $-/t/$  et en  $-/(t)/$  n'est qu'une conséquence de l'utilisation du paradigme applicatif (3.33-2) et que ces verbes, vus d'ensemble, constituent une unité comparable à celle des verbes transitifs en  $-/k/$  ou en toute autre finale. Ceci n'est pas le cas des intransitifs, où l'opposition entre verbes en  $-/t/$  et en  $-/(t)/$  n'a pas de parallèle parmi les verbes en autres finales.

En ce qui concerne la conjugaison, il faut souligner que le paradigme applicatif des verbes transitifs en  $-/(t)/$  est un paradigme complet, pour toutes personnes et nombres de sujet et d'objet, et n'est pas limité (comme pour les verbes en autres finales) aux personnes et nombres pour lesquelles il existe un suffixe en  $-/t(o)/$  (3.33-1), puisque la distinction est faite dans la forme de la racine. Les paradigmes indicatifs non-applicatif et applicatif du verbe /bu(t)+(k/t)/ tr. 'porter' sont donnés (pour actants singuliers seulement) à titre d'exemple dans le tableau 3-8.

Comme verbes en  $-/(t)/$  pour lesquels aucune forme applicative n'a été notée, on peut citer /ca(t)+(k)/ tr. 'malaxer', /tha(t)+(k)/ tr. 'entendre', et /do(t)+(k)/ tr. 'recevoir'.

Le verbe modal /bi(t)+(t)/ tr. 'permettre' est exceptionnel en ce que la racine en  $-/t/$  n'apparaît qu'au gérondif; ainsi nous trouvons /bi·to/ 'il lui permet' et non pas /bixto/.

Tableau 3-8: Non-applicatif et applicatif du verbe /bu(t)/ 'porter'  
(actants singuliers)

		<u>A. Non-applicatif: racine /bu/</u>		
		objet: 1S	2S	3S
sujet:				
1S			'je te porte' bu+no [bu·no] 'je te portai'	bu+ŋ 'je le porte' [buŋ] bu+kŋ 'je le portai' [bu·kŋ]
2S	bu+ŋo 'tu me portes' [bu·ŋo] bu+sŋ 'tu me portas' [bu·sŋ]			bu 'tu le portes' [bu] bu+ko 'tu le portas' [bu·ko]
3S	bu+ŋo 'il me porte' [bu·ŋo] bu+sŋ 'il me porta' [bu·sŋ]	bu [bu]	'il te porte' 'il te porta'	bu 'il le porte' [bu] bu+ko 'il le porta' [bu·ko]
		<u>B. Applicatif: racine /but/</u>		
1S		but+no 'je te le porte' [bu?no] but+Nno 'je te le portai' [buno]	but+N 'je le lui porte' [bun] but+tŋ 'je le lui portai' [buxtŋ]	
2S	but+ŋo 'tu me le portes' [but?ŋo] but+sŋ 'tu me le portas' [busŋ]			but 'tu le lui portes' [but?] but+to 'tu le lui portas' [buxto]
3S	but+ŋo 'il me le porte' [but?ŋo] but+sŋ 'il me le porta' [busŋ]	but [but?] but+N 'il te le porta' [bun]		but 'il le lui porte' [but?] but+to 'il le lui porta' [buxto]

3.72 Verbes en  $-/a\sim o/$ 

Il existe quatre verbes à racine ouverte montrant une apophonie vocalique entre  $/a/$  et  $/o/$ :

(3.72-1) Verbes en  $-/a\sim o/$ :

- $/dza\sim o+(k)/$  tr. 'manger'  
 $/ta\sim o+(k/t)/$  tr. 'poser, ranger'  
 $/pa\sim o+(k/t)/$  tr. 'faire'  
 $/ba\sim o/$  tr. 'aller chercher, prendre'

La conjugaison de l'indicatif de  $/dza\sim o/$  'manger' est donnée à titre d'exemple dans le tableau 3-9.

On peut résumer l'emploi des racines de ces verbes comme suit:

(3.72-2) racine en $/a/$ :	racine en $/o/$ :
1→3	2,3→1; 3→2 (inverses)
2,3→3 (passé)	2,3→3 (non passé)
applicatif en $-/t(o)/$	1→2
autres applicatifs (?)	participes en $-/ji/$ , $-/ta/$
réfléchi	
noms-participes	
gérondifs	

Notons que l'apophonie vocalique permet de distinguer certaines formes normalement homophones. C'est le cas, par exemple, des formes à actant 1D ou 1P où le même suffixe est utilisé pour les formes directes et inverses (suffixes  $-/tshok/$ ,  $-/tshon/$ ,  $-/kok/$ ,  $-/kikon/$ ,  $-/ke/$ ,  $-/kike/$ ). Dans les formes 1→3 on trouve la racine in  $/a/$ , e.g.  $/dza+tshok/$  'nous (DE) le mangeons', et dans les formes 1→2 et inverses la racine en  $/o/$ , e.g.  $/dzo+tshok/$  'nous (DE) te mangeons, tu nous (DE) manges, il nous (DE) mange' (T1.22,24).

Le paradigme applicatif, qui manque au verbe  $/dza\sim o/$



mais qui est distingué pour les verbes /pa-o/ 'faire' et /ta-o/ 'poser', est un peu problématique. Devant les suffixes en -/t(o)/, la racine en /a/ est utilisée exclusivement, e.g. /ta+to/ 'elle l'a posé pour elle' (T2.54). Il semble aussi que la racine en /a/ pourrait, dans certains cas, distinguer des formes applicatives de formes non-applicatives là où il n'y a pas de suffixe en -/t(o)/, par exemple /ta+soŋ/ 'pose-le pour moi' (T2.53,54) 'il me l'a posé' (T1.21,27) vs. /to+soŋ/ 'il m'a placé (comme berger)' (T0.35), mais ce phénomène ne semble pas être général; nos données ne nous permettent pas de préciser sa portée. Hodgson donne un paradigme de /dza-o/ 'manger' qui présente une distinction entre non-applicatif (/o/) et applicatif (/a/) essentiellement pour les formes que nous avons citées sous "racine en /o/" ci-dessus (Grammar 308-12).

On peut distinguer les racines en /a-o/ des racines invariables en /o/, telles /ho+(k)/ tr. 'ouvrir' et /ho+(t)/ tr. 'laver', et en /a/. Mais il est remarquable que les deux seuls verbes transitifs en -/a/ soient parmi les verbes qui utilisent toujours les suffixes en -/t(o)/: /ha/ 'donner' (tableau 3-6) et /la/ tr. 'prendre à l'arraché'. Donc la distinction entre verbes en /a-o/ et verbes en /a/ ne serait qu'une conséquence supplémentaire de la tripartition de la classe des verbes transitifs selon leur utilisation du paradigme applicatif (3.33-1, cf. 3.37-1), et on aurait une classe de verbes en -/a-o/ ou en -/a/ répartie comme suit:

(3.72-3) 1. Verbes en -/a-o/ avec paradigmes applicatif et non-applicatif distincts.

2a. Verbes en -/a-o/ n'utilisant pas les suffixes en -/t(o)/ et n'ayant pas de paradigme applicatif.

2b. Verbes en *-a/* utilisant les suffixes du paradigme applicatif mais sans opposition à un paradigme non-applicatif.

### 3.73 Le verbe */la(t)/* 'aller'

Ce verbe, très fréquent, a quelques particularités.

D'abord, la racine devient */lak/* devant les suffixes de la première personne du pluriel *-/kok/*, *-/(ki)koŋ/*, *-/ke/*, et *-/(ki)keŋ/*, e.g. */lak+ke/* [*laxke*] 'allons (P)!'. Une autre particularité de ce verbe, la forme 2S et 3S */lat la/* [*la?la*] 'tu vas, tu allas, il va, il alla, va!', est liée à son utilisation comme modal, voir §5.231. Pour le reste, la racine en *-/t/* s'emploie pour le gérondif et le réfléchi (e.g. */laxtse/* 'il alla (REFL)') et la racine ouverte pour toute autre forme (e.g. */la+ŋo/* [*la·ŋo*] 'je vais', */la+me/* [*la·me*] 'ils vont, ils allèrent'), comme pour tout autre verbe en *-/t/*.

Employé comme modal, ce verbe a d'autres particularités. Le singulier de la première personne du singulier au non-passé est */laŋ/*, et les autres formes à racine ouverte peuvent présenter une voyelle brève, e.g. */khok la+me/* 'ils partent' (litt. 'marcher, ils-vont') est réalisé soit [*khok?lame*], soit [*khok?la·me*]. La réalisation brève suggérerait que le modal n'est pas senti comme un mot séparé.

### 3.8 Ancienne morphologie verbale

Il y a une cinquantaine de paires de verbes dont la différence de sens (souvent une différence entre transitif et intransitif ou entre non-causatif et causatif) est apparemment liée à une différence de consonne initiale, presque toujours

entre voisée et non-voisée ou aspirée. La paire /bok/ intr. 'se lever' vs /pok/ tr. 'lever' (tableaux 3-1,2,3,4) en est un bon exemple. La mutation des initiales des racines verbales ne fait plus partie de la morphologie vivante ou productive de la langue, et les paires en question sont les témoins, figés, d'une ancienne morphologie désuète.

Toutes les paires, dans lesquelles nous avons trouvé une parenté sémantique (le jugement est évidemment ici quelque peu subjectif) associée à une différence de forme, limitée, sauf rares exceptions, à une différence de série (soit voisement, soit aspiration) entre les consonnes initiales, sont présentées dans le tableau 3-10. Les paires sont données avec initiales voisées dans la colonne de gauche et non-voisées dans la colonne de droite ou, si la différence est d'aspiration, avec non-aspirée à gauche et aspirée à droite. Or, là où les membres d'une paire sont dans une relation sémantique d'intransitif à transitif, de non-causatif à causatif, ou de non-applicatif à applicatif, soit une forte majorité des paires, les deux membres de la paire se trouvent dans l'ordre cité (soit intransitif à gauche, transitif à droite, etc., sauf un cas, voir ci-dessous). Même si les jugements sémantiques sont subjectifs, et même si certaines paires ne nous semblent pas montrer une différence de sens dans les zones visées de la transitivité, etc., la corrélation entre forme et sens reste évidente.

Les paires sont divisées en différents groupes selon leur forme. Pour les racines à initiale occlusive on a trois groupes, dont les deux premiers, comportant dix-huit paires chacun, sont de loin plus importants que le troisième, qui n'a que quatre paires dont deux assez douteuses. Dans les deux premiers groupes

Tableau 3-10: Paires de racines verbales illustrant une ancienne dérivation causative  
 Groupe 1: occlusives: voisée vs sourde non-aspirée

gik	tr.	'attacher'	kik	tr.	'attacher une ceinture'
guk	tr.	'courber'	kuk	tr.	'courber'
ʃut	intr.	'se terminer'	cut	tr.	'terminer'
dzok	intr.	'venir d'en bas'	tsok	tr.	'offrir à une divinité'
dzol	intr.	'vivre'	tsol	tr.	'sauver la vie à qqn'
dzi	intr.	'se déchirer'	tsl	tr.	'fendre'
dzik	intr.	'casser en deux'	tsɪk	tr.	'casser en deux'
dzi	intr.	'puer'	tsɪ	tr.	'uriner sur'
dzek	intr.	's'user'	tsek	tr.	'hacher'
dip	tr.	'terrasser'	tip	tr.	'écraser'
de	tr.	'couper en deux'	te	tr.	's'interposer entre, entraver'
det	intr.	'se défaire'	tet	tr.	'relâcher'
dep	intr.	'être décortiqué'	tep	intr.	'être décortiqué'
dam	intr.	'se remplir'	tam	tr.	'remplir' (cf. tham tr. 'immerger')
dok	intr.	'tomber'	tok	tr.	'faire tomber'
bik	intr.	'tomber (dent)'	pik	tr.	'extraire'
baŋ	tr.	'emballer'	paŋ	tr.	'lier'
bok	intr.	'se lever'	pok	tr.	'lever'

Tableau 3-10 (suite): Groupe 2: occlusives: voisée vs sourde aspirée

gik	intr.	'jaillir (de l'eau)'	khik	intr.	'être emporté par l'eau'
gut	tr.	'ramasser'	khut	tr.	'voler'
jat	intr.	'se défaire'	tshat	tr.	'défaire'
jot	intr.	'fuir (liquide)'	tshot	tr.	'verser'
dzup	tr.	'jeter'	tshup	tr.	'rincer (la bouche)'
dat	intr.	'être épuisé (réserves)'	that	tr.	'épuiser (réserves)'
dam	tr.	'se perdre'	tham	tr.	'perdre'
dot	tr.	'recevoir, accepter'	thot	tr.	'extraire'
doŋ	intr.	'arriver'	thoŋ	tr.	'amener, emmener'
duk	intr.	'bouger'	thuk	tr.	'déplacer'
dum	intr.	'devenir'	thum	tr.	'faire'
bek	intr.	'entrer'	phək	tr.	'rentrer, faire entrer'
bet	intr.	'être suffisant'	phət	tr.	'servir à tous, partager'
ban	intr.	'tomber (de sa hauteur)'	phan	tr.	'faire tomber'
bap	?	'renverser'	phap	tr.	'déverser, étaler'
bok	intr.	'naître'	phok	tr.	'donner naissance à'
boŋ	intr.	'enfanter'			
bon	intr.	'voler'	phon	tr.	'faire voler'
buk	intr.	'se casser'	pok	tr.	'casser (en morceaux)'

Tableau 3-10 (fin)

Groupe 3 (rare): occlusives: sourde non-aspirée vs sourde aspirée

kɪn	intr.	'se cacher'	khɪt	tr.	'cacher'
tɔp	tr.	'frapper'	thɔp	tr.	'entrer en collision avec'
tun	tr.	'boire'	thun	tr.	'donner à boire à qqn.'
pɪt	tr.	'apporter, amener'	phɪt	intr.	'venir'

Groupe 4: initiale vocalique vs /h/

ɪm	intr.	'dormir'	hɪm	tr.	'mettre au lit, endormir'
ɔt	tr.	'rencontrer'	hɔt	tr.	'chercher'
wat	tr.	'porter (châle)'	hwat	tr.	'serrer'
wo	intr.	'blanc'	ho	tr.	'laver (lessive)'
on	tr.	'dominer, pouvoir'	hon	tr.	'obéir à'
ɪŋ	tr.	'verser'	hɪk	tr.	'verser'
ʃɪt	tr.	'toucher au but'	hɪt	tr.	'encorner'

Groupe 5: initiale sonante vs initiale fricative

re	intr.	'casser'	se	tr.	'casser' ("khe", Hodgson, <u>Grammar</u> 264)
rɔk	tr.	'insérer'	sɔk	tr.	'mettre (bois dans le feu)'
rɔm	tr.	'couvrir'	sɔp	tr.	'couvrir (un toit de chaume)'
ram	intr.	'avoir peur'	xam	intr.	'sursauter'
lum	tr.	'enterrer'	xum	tr.	'enterrer'
(ret	tr.	'hausser'	jet	tr.	'accrocher; suspendre')

les verbes à initiale voisée, qui se trouvent dans la colonne de gauche, sont principalement (pour les 2/3) des intransitifs tandis que dans la colonne de droite ce sont tous des transitifs, à initiale non-voisée non aspirée dans le premier groupe et aspirée dans le deuxième.

Dans le troisième groupe les deux termes sont à initiale non-voisée, non-aspirée à gauche et aspirée à droite. Seule la paire /tun/ 'boire' vs /thun/ 'donner à boire' semble sûre; en particulier la paire /pit/ tr. 'apporter, amener' vs /phi(t)/ intr. 'venir' est curieusement inversée, l'intransitif étant aspiré.

Dans le quatrième groupe (six paires) les termes de gauche, dont la moitié sont intransitifs, ont une initiale vocalique ou semi-vocalique (/j, w/) et les termes de droite, transitifs, ont l'initiale /h/ (ou /hw/, correspondant à /w/). Dans le dernier (six paires) sont rangées des paires aux initiales sonantes (/r, l/) à gauche et spirantes (/s, x/) à droite. Notons que dans la paire /re/-/se/, le verbe /se/, plus précisément /Se/ à cause de la neutralisation entre /s/ et /x/ (§2.222), a été transcrit "khe" par Hodgson; c'est donc un ancien \*/xe/ et la paire présente la même correspondance que /ram/-/xam/. Les autres paires en /r/-/s/, de même que la paire /ret/-/jet/ paraissent douteuses du point de vue sémantique et, dans le cas de /rom/-/sop/, du point de vue formel.

Nous n'avons trouvé qu'un seul triplet vraisemblable: /dam/ intr. 'remplir', /tam/ tr. 'remplir', ?/tham/ tr. 'noyer, couler'.

Il est frappant qu'aucun verbe à initiale nasale ne fasse partie d'une telle paire. La raison en pourrait être qu'il n'y

a qu'une seule série de nasales dans la langue. Vraisemblablement il y a eu confusion de deux séries (soit non-préfixée/préfixée, soit voisée/non-voisée). Dans ce cas, on pourrait s'attendre à trouver une plus forte proportion de racines bivalentes, c'est-à-dire à la fois intransitives et transitives, avec initiales nasales qu'avec d'autres initiales. Nous pourrions effectuer ce calcul lors de l'élaboration du dictionnaire.

### 3.9 Résumé; typologie; reconstruction interne

#### 3.91 Catégories de racines selon leurs finales

Pour les verbes transitifs on trouve des racines non alternantes avec toutes les finales, consonantiques et vocaliques, apparaissant en finale de mot, plus les racines présentant les alternances  $-/a-o/$  et  $-/(t)/$  (soit  $-\emptyset-t/$ ). Nous avons montré ci-dessus que les verbes en  $-/a-o/$  forment avec les verbes en  $-/a/$  (§3.72, 3.72-3) une seule catégorie, de même que les verbes en  $-/(t)/$  avec les verbes en  $-/t/$ , compte tenu de la tripartition des verbes en général, en ce qui concerne l'utilisation de formes applicatives. On n'a donc pas à expliquer l'apparition de catégories de finales supplémentaires par rapport aux finales phonologiques du mot, puisqu'il n'y en a pas. Pourtant, on peut se demander pourquoi ces catégories présentent des alternances, qui, en permettant la différenciation de formes qui sont homophones pour toutes les autres racines, ont un rôle grammatical. Dans le cas des verbes en  $-/a-o/$ , il n'y a pas de raison évidente. Dans le cas des verbes en  $-/(t)/$ , la réponse est sans doute liée à l'identité formelle entre le  $-/t/$  final de racine et le  $-/t/$  des suffixes applicatifs  $-/t(o)/$ , mais le développement diachronique de ce phénomène n'est pas clair.

Quant aux verbes intransitifs, on note des racines non-alternantes avec toutes les finales phonologiques du mot plus des racines alternantes en  $-(t)/$ . L'origine de la catégorie supplémentaire des verbes intransitifs en  $-(t)/$  reste inexpliquée. Cependant, il semblerait que le  $/t/$  de l'applicatif ait encore joué un rôle. Notons que plusieurs de ces verbes sont en rapport avec des verbes transitifs en  $-/t/$  (utilisant les suffixes en  $-/t(o)/$ , par exemple:

(3.91-1)

$/ju(t)/$	itr. 'descendre'	$/jut/$	tr. 'descendre'
$/jo(t)/$	itr. 'fuir (liquide)'	$/tshot/$	tr. 'verser'
$/na(t)/$	itr. 'se mouiller'	$/nat/$	tr. 'mouiller'
$/phi(t)/$	itr. 'venir'	$/pit/$	tr. 'apporter'
$/la(t)/$	itr. 'aller'	$/lat/$	tr. 'emporter'

### 3.92 Eléments et structure de la conjugaison verbale

Dans les tableaux 3-1 et 3-2 on dénombre environ une cinquantaine de terminaisons verbales différentes, en tenant compte de l'identité entre certaines classes de suffixes; le paradigme réfléchi (tableau 3-7) en ajoute 13. Dans cette section nous tenterons de voir de combien d'éléments ces terminaisons sont composées, et selon quels principes d'organisation.

Les éléments qu'on a pu dégager à partir des suffixes de la conjugaison verbale sont énumérés dans le tableau 3-11 avec les formes dans lesquelles ils apparaissent, ce qui doit permettre d'en cerner le sens. Dans certains cas on doit admettre (et on l'a indiqué, là où cela semblait être le cas) que ce qu'on a dégagé serait plutôt une hypothèse sur le plan de la reconstruction interne que sur le plan synchronique. Pour un

Tableau 3-11: Inventaire des éléments de la morphologie verbale

## A. Marques de personne et de nombre (sans égard à la fonction)

- (1)  $-\eta/$  apparaît dans tout suffixe qui indique un actant 1S, sauf  $-\text{no}/$  ((8) ci-dessous), soit dans les suffixes  $-\eta\text{o}/$  (9),  $-\text{so}\eta/$  (10),  $-\eta\text{N}\text{v}\text{so}\eta/$  (1'),  $-\text{k}\eta\eta/$  (6),  $-\text{t}\eta\eta/$  (7),  $-\text{(n+)}\text{t}\text{so}\eta/$  (14). On retrouve un élément vélaire dans les pronoms de la première personne  $/\text{gu}/$  'je' et  $/\text{a}\eta/$  'mon' (tableau 4-1).
- (1')  $-\eta\text{N}\text{v}\text{so}\eta/$  Sujet 1S, objet 3ème au non-passé. Sur le plan de la reconstruction, il semble que l'alternant  $/\text{N}/$  représente ici un ancien  $*\eta$ . L'alternant  $-\text{so}\eta/$  a sans doute été emprunté au (10) ci-dessous, puisque l'ancien signe  $*-\eta$  risquait de se perdre dans la finale nasale de la racine.
- (2)  $-\text{tsh}/-$  apparaît dans tout suffixe qui indique un actant duel.
- (2')  $-\text{tshik}/$  toute forme à actant rapproché duel (sauf lDE) au non-passé
- (2'')  $-\text{tshik}/\eta/$  toute forme à actant lDI, non-passé/passé
- (2''')  $-\text{tshok}/\eta/$  toute forme à actant lDE, non-passé/passé
- (2''''')  $-\text{tshe}/$  2D, 3D au passé; toute forme qui indique un actant éloigné duel; 3D applicatif. Cf. le pronom 2D  $/\text{gontshe}/$  et les pronoms possessifs lDE  $/\text{a}\eta\text{tshe}/$ , lDI et 2D  $/\text{u}\eta\text{tshe}/$ , 3D  $/\text{atshe}/$ .
- (3)  $-\text{k}/-$  lP
- (3')  $-\text{k}\eta\eta/$  lPE non-passé/passé
- (3'')  $-\text{k}\eta/\text{k}\eta\eta/$  lPI

## Tableau 3-11 (suite) A. (suite)

- (4) *-/ne/* toute forme qui indique un actant 2P; cf. le pronom 2P */gone/*. Pour l'élément *-/n/-*, cf. (8) ci-dessous et le pronom 2S */gon/*.
- (5) *-/me/* toute forme qui indique un actant 3P.

## B. Marques de personne et de fonction grammaticale

- (6) *-/k(o)/* (éléments soulignés de 3.32-2) toute forme qui indique un objet de la 3ème personne au passé. Cf. le pronom de la 3ème personne */komi/*.
- (7) *-/t(o)/* (cf. 3.33-1) toute forme de l'applicatif qui indique un objet de la 3ème personne. ?Cf. les suffixes *-/ta/* et *-/taŋ/* (§§3.52, 3.53).
- (8) *-/no/* sujet ergatif 1S avec objet de la 2ème personne. Cf. (4).
- (9) *-/ŋo/* sujet intransitif ou objet 1S au non-passé. Cf. (1).
- (10) *-/soŋ/* sujet intransitif ou objet 1S au passé. Cf. (1).
- (11) *-/(N)/* au passé seulement, sujet intransitif (non-duel) ou objet de la 2ème personne (sauf 3→2D, 1DP→2); sujet intransitif de la 3ème personne (non-duel); sujet transitif 2P→3. L'hypothèse la plus simple sur le plan de la reconstruction interne serait que c'est une marque du passé qui n'est conservée qu'en finale absolue et devant initiales nasales; Cf. (15).

## Tableau 3-11 (fin)

## C. Marques du réfléchi

- (12)  $-(n+)ts/-$  singulier et pluriel du réfléchi. L'élément  $/(n+)/$  est à comparer avec (13).
- (13)  $-/na/-$  duel du réfléchi. Peut-être à l'origine le même que (12), le  $/ts/$  ayant disparu à cause de la proximité du  $-/tsh/$  du duel. Synchroniquement on pourrait considérer (12) et (13) comme variantes d'un même morphème.

## D. Autres marques

- (14)  $-/o/-$  vs  $-/e/-, -/i/-$  Différence de vocalisme qui distingue les formes LDPE de toutes les autres formes du duel ou du pluriel (soit (2'), (2''), (3''), (4), (5)). En général, la signification du vocalisme des suffixes est peu évidente.
- (15)  $-/o/$  vs  $-/k/, -/ø/$  marque du passé avec suffixes LDP ((2''), (2'''), (3'), (3'')). A rapprocher peut-être de (11) comme marque du passé.

paradigme complet des pronoms, cités parfois dans le tableau 3-11, voir le tableau 4-1.

Puisque, en ce qui concerne les marques casuelles, le hayu est une langue ergative, on peut se demander si la conjugaison ne reflète pas, elle aussi, une structure ergative. Nous avons déjà noté que les suffixes des formes inverses à objet des première et deuxième personnes étaient identiques à ceux des formes intransitives à sujet de même personne et nombre (§3.32), ce qui suggérerait un système ergatif (i.e. le même traitement du sujet de l'intransitif et de l'objet du transitif). Mais il faudrait aussi que ces suffixes soient différents des suffixes des formes à sujet ergatif de même personne et nombre, ce qui n'est vrai que pour les suffixes 2,3 → 1S  $-/\eta\theta/$  et  $-/s\theta\eta/$  (vs 1S → 3  $-/\eta\text{-}\underline{N}\text{-}s\theta\eta/$  et  $-/k\theta\eta/$ ) et 3 → 2S  $-/\underline{N}/$  (vs 2S → 3  $-/k\theta/$ ) au passé (et encore le suffixe  $/(\underline{N})/$  qui caractérise l'objet 2S passé se retrouve-t-il dans la forme composée du suffixe  $-/(\underline{N})\eta\theta/$  du sujet ergatif 2P passé). Dans le tableau 3-12 nous présentons les suffixes de l'indicatif dans un ordre différent du tableau 3-2. Sur l'axe vertical nous avons placé, sans tenir compte de la fonction sémantique, l'actant qui apparaît le plus à gauche (proche du locuteur) selon la hiérarchie suivante:

(3.92-1) 1ère personne > 2ème personne > 3ème personne

Or, au non-passé, on voit que les mêmes suffixes sont utilisés pour chaque actant (sauf 1S), que celui-ci soit sujet intransitif, objet transitif, ou sujet ergatif d'un transitif. Donc, ce n'est pas un système ergatif, du moins au non-passé, mais un système qui montre un accord avec l'actant le plus proche du locuteur, sans tenir compte de sa fonction. Au passé (sauf pour les formes 1D, 2D, 2P) les suffixes directs sont effectivement dif-

Tableau 3-12: Suffixes verbaux selon l'actant rapproché du locuteur (voir 3.91-1)

actant rapproché	rôle de l'actant rapproché du locuteur:	
	sujet intr.	objet (forme inverse)   sujet transitif (forme directe)
<u>non-passé</u>		
1S	-no	-no (1→2), η-N~soη (1→3)
1DE		-tshok
1DI		-tshik
1PE		-kok
1PI		-ke
2S		-∅
2D		-tshik
2P		-ne
3S		-∅
3D		-tshik
3P		-me
<u>passé</u>		
1S	-soη	-(N)no (1→2), -koη (1→3)
1DE		-tshoη
1DI		-tshioη
1PE	-(ki)koη	-kikoη
1PI	-(ki)keη	-kikeη
2S	-(N)	-ko
2D		-tshe
2P		-(N)ne
3S	-(N)	(-----)   -ko
3D	-tshe	(-----)   -kotshe
3P	-(N)me	(-----)   -kome

N.B. Les suffixes supplémentaires qui sont ajoutés aux suffixes 1S et 2S pour indiquer le nombre du deuxième actant (3.92-2) et les applicatifs sont omis. Le système d'accord des formes 3→3 est particulier (§3.32) et ne présente pas la distinction inverse/direct.

férenciés des suffixes inverses et intransitifs, essentiellement par la présence de l'élément *-/ko/* dans plusieurs formes directes (à objet de la troisième personne), s'opposant à trois éléments caractéristiques des formes inverses: la marque *-/soŋ/* à la première personne, la marque zéro, et la marque *-/(N)/*. Toutefois, *-/ko/* ne semble pas être une marque du sujet ergatif. En effet s'il apparaît bien dans certaines formes à sujets ergatifs de toutes les trois personnes (surtout celles qui ont des objets de la troisième personne), il n'apparaît pas dans d'autres formes, qui ont elles aussi des sujets ergatifs de toutes les trois personnes (essentiellement les formes à objet de la première ou deuxième personne). *-/ko/* est donc plutôt une marque d'objet de la troisième personne (peut-être à comparer au pronom */komi/* 'il, elle'), qui correspondrait à un cas accusatif dans un système nominatif-accusatif.

Il serait donc difficile de soutenir qu'il s'agit d'un système à structure ergative. En fait, c'est un système profondément mixte, dans lequel les première et deuxième personnes ont une certaine priorité. Les marques de temps se mêlent, comme c'est souvent le cas, aux marques de transitivité.

De même, la distinction inverse/direct que nous avons adoptée pour les besoins de l'exposé ne semble pas non plus opératoire, en particulier au non-passé où les formes sont presque toutes identiques (tableau 3-12). Il n'y a pas trace d'un morphème "inverse" tel qu'on le trouve dans les langues algonkiennes. Pourtant, la hiérarchie de personnes qui est à la base de la distinction inverse/direct semble se manifester d'une autre façon dans le système. Si on s'en tient à la disposition des cases dans le tableau 3-2, on observe une symétrie parfaite,

autour d'un axe diagonal, du haut à gauche jusqu'en bas à droite, c'est-à-dire entre paradigmes inverses et directs avec les mêmes actants. Cette symétrie est liée à la plus ou moins grande précision avec laquelle les suffixes spécifient la personne et surtout le nombre des actants du verbe, et qu'on peut résumer comme suit, en utilisant la hiérarchie 3.92-1:

(3.92-2) Règle d'accord de nombre avec un ou deux actants:

Si (et seulement si), il y a un actant 1S, le nombre de l'autre actant est indiqué par un suffixe supplémentaire:  $-\emptyset/$  'S',  $-\text{/tshe/}$  'D',  $-\text{/ne/}$  '2P', ou  $-\text{/me/}$  '3P'. Si, en l'absence d'un actant de la première personne, il y a un actant 2S, alors le nombre du deuxième actant est indiqué ainsi:  $-\emptyset/$  '3SD',  $-\text{/me/}$  '3P'. (Formulation alternative: si l'actant le plus proche du locuteur selon la hiérarchie 3.92-1 est au singulier, le nombre de l'autre actant est indiqué par un suffixe supplémentaire). Ailleurs, le nombre d'un seul actant est indiqué.

Remarquons enfin que pour Delancey (Deictic Categories 91),  $-\text{/ko/}$  serait une marque d'action directe (et serait une innovation hayu) et  $-\text{/so/}$  (de  $-\text{/soŋ/}$ , tableau 3-11(10)) serait la relique d'une ancienne marque de l'inverse; ses arguments pour cette dernière identification sont d'ordre comparatif.

## 3.10 Les paradigmes de Hodgson

Hodgson (Grammar 277-292) nous donne les paradigmes suivants (racines citées dans notre transcription; la numérotation de Hodgson apparaît entre parenthèses):

-- Six paradigmes intransitifs complets:

- (1) /phi(t)/ 'venir'
- (2) /dak/ 'devoir'
- (3i) /dam/ 'perdre'
- (3ii) /jop/ 'être fatigué'
- (4) /hot/ 'parler'
- (12) /la(t)/ irr. 'aller'

(Hodgson, comme nous, considérerait 'aller' comme irrégulier, ainsi que son numéro (13), /no(t)/ 'être', dont il ne donne que quelques formes.)

-- Un paradigme transitif complet, formes réfléchies et applicatives comprises, mais sans impératifs négatifs (non-numéroté):

- ( ) /dza-o/ 'manger'

-- Sept paradigmes transitifs quasi-complets, avec impératifs positifs et négatifs, mais sans formes réfléchies et applicatives, et également sans aucune forme où les deux actants soient du non-singulier:

- (6) /ha+(t)/ 'donner'
- (7) /sit+(t)/ 'tuer'
- (8) /top+(k/t)/ 'frapper'
- (9) /hom+(k)/ 'goûter'
- (10) /ta-o+(k/t)/ 'poser'
- /piŋ +(k)/ 'envoyer' (sauf formes 1+2, 2+1)
- (11) /phok+(k)/ 'accoucher de' (sauf 3+1,2; 2+1; 1+2)

-- Un paradigme réfléchi complet:

(5) /im/ réfl. 'dormir'

-- (14) & (15) quelques formes du modal /la(t)/ (§5.321).

En plus, il donne plusieurs formes de chaque verbe dans son vocabulaire (Grammar 242-268).

L'interprétation des formes de Hodgson pose des problèmes philologiques que nous n'exposerons pas ici: il faut tenir compte de certains défauts et flottements dans la transcription, de nombreuses coquilles, et sans doute d'erreurs. Nous nous limiterons ici à l'énumération des points sur lesquels nous estimons que les paradigmes de Hodgson montrent clairement une différence avec le système que nous avons présenté ci-dessus. Ces points sont les suivants:

- (1) 1PE, non-passé: Hodgson donne "-pop" pour notre suffixe *-/Pok/* (avec racines en finale labiale) e.g. "to'popmi" pour notre [toxpokmi] 'nous (PE) le frappons'.
- (2) 2S+3D, impératif et indicatif, passé et non-passé: Pour Hodgson, ces formes sont distinguées des formes 2S+3S par les suffixes "-chhik" (i.e. notre *-/tshik/*) (pour l'indicatif non-passé et le négatif de l'impératif) et "-chhe" (notre *-/tshe/*) (pour l'indicatif passé et le positif de l'impératif). Rappelons que pour nos informateurs, ces formes ne portaient pas de suffixe du duel; elles étaient donc identiques aux formes 2S+3S.
- (3) 3P+2S, non-passé et passé: Pour Hodgson, ces formes sont identiques aux formes 3SD+2S. Rappelons que pour nos informateurs, ces formes étaient distinguées par le suffixe 3P *-/me/*.
- (4) 1S+2SDP, passé: Pour Hodgson, ces formes sont identiques au non-passé (i.e. suffixe *-/no/* au lieu de notre *-/Nno/*; "top num" 'je te frappai' pour notre [tomnom]).

- (5) 1DP+2: Nous avons présenté ces formes comme identiques aux formes 1DP+3 (et à toutes les formes non-réfléchies 1DP), mais nous devrions signaler que plusieurs de nos informateurs semblaient gênés par cette partie du paradigme et préféreraient donner des formes composées avec un participe, etc. Or, Hodgson donne les formes 1DP+2 comme identiques aux formes 3+2DP -- i.e. comme présentant un accord plutôt avec la deuxième qu'avec la première personne. Pourtant, dans son paradigme du verbe 'manger' il donne dans plusieurs cas un choix entre une forme identique à la forme 3+2DP (i.e. la forme qu'il donne ailleurs) et une autre forme, identique à la forme 1DP+3 (i.e. la forme que nous avons présentée au tableau 3-4B). Par exemple, pour 'nous (P) vous (P) mangeons' (notre /dzo+kok/), Hodgson donne un choix, "Jónem or Jókokmi" (Grammar 309).
- (6) Au §3.72 ci-dessus nous avons laissé en suspens le problème du rôle de l'alternance de la voyelle de la racine dans la formation de l'applicatif des verbes en -/a<sup>vo</sup>/. Or, Hodgson présente un paradigme de /dza<sup>vo</sup>/ 'manger' selon lequel les formes applicatives sont distinguées de deux manières:
- (i) pour les formes appropriées (3.33-1), par l'emploi des suffixes en -/t(o)/ (toujours avec la racine en /a/).
  - (ii) essentiellement pour les formes que nous avons citées sous "racine en /o/" (3.72-2) -- en particulier pour 2,3+1; 2,3+3 (non-passé); et 1S+2 (l'interprétation des formes applicatives 1DP+2 et 3+2 de Hodgson étant problématique) -- par l'emploi de la racine en /a/.

#### 4. MORPHOLOGIE 2: STRUCTURE DU MOT NON-VERBAL; PARTIES DU DISCOURS

L'affixation régulière à l'intérieur du mot est pratiquement limitée au mot verbal. Les autres lexèmes admettent, certes, l'affixation de postpositions et de quelques suffixes, mais la frontière phonologique entre lexème non-verbal et postposition ou suffixe (non-verbal § 4.32) est toujours équivalente à une frontière de mot en ce qui concerne la combinatoire de phonèmes; ces combinaisons n'appellent donc pas de commentaire morphologique. Il reste à présenter ici des traces de suffixes classificateurs dans les noms, des figements de syntagmes en mots et quelques autres faits de formation des mots où il est souvent difficile de faire la part entre la morphologie et l'étymologie.

Nous présentons ces données selon un système de parties du discours. Nous reconnaissons trois grandes catégories de mots et de morphèmes: verbes, nominaux, et éléments grammaticaux. A l'intérieur de chaque catégorie nous distinguons plusieurs classes de mots et de morphèmes, comme suit:

##### (4-1) Parties du discours

Verbes:	verbe statif
	verbe non-statif
Nominaux:	nom
	adjectif
	adverbe de manière
	adverbe spatio-temporel
	quantificateur
	pronom
	démonstratif

interrogatif-indéfini

Grammaticaux: suffixe verbal

suffixe non-verbal

postposition

particule

L'identification de plusieurs de ces classes, par exemple les classes ouvertes des noms, des adjectifs, et des adverbes de manière, dépend en dernier ressort de leur fonction syntaxique, question que nous abordons au chapitre 5, et ne doit rien à la morphologie. Toutefois certaines des classes fermées (e.g. mots démonstratifs et interrogatifs-indéfinis) se laissent identifier par la présence d'un morphème particulier. Nous énumérons ci-dessous tous les membres des classes fermées.

#### 4.1 Verbe

La morphologie du verbe a été présentée au chapitre 3. Rappelons que toute racine verbale est monosyllabique.

#### 4.2 Nominaux

La répartition des mots dans les trois classes de nom, adjectif, et adverbe ne peut se faire en dernier ressort que sur des critères fonctionnels (voir §5.325 sur l'adjectif, §5.4 sur l'adverbe). A la différence des verbes, les nominaux sont de structures diverses, d'une ou de plusieurs syllabes.

##### 4.21 Nom

Les noms polysyllabiques ne s'analysent généralement pas en éléments significatifs plus petits. Toutefois, certains éléments sont apparemment d'anciens suffixes marquant chacun une classe de mots sémantiquement apparentés.

Dans la plupart des cas (comme dans le premier exemple, /ka·tso/ 'ami') le suffixe présumé (ici -/tso/) est attaché à un élément que nous ne retrouvons nulle part ailleurs dans la langue (ici /ka/-): c'est un type d'élément que nous pouvons appeler "morphelins" d'après le terme anglais de Matisoff ( The Grammar of Lahu, 60) morphan (de "morphème" et "orphelin"). Nous énumérons ci-dessous ces anciens suffixes avec les noms dans lesquels ils apparaissent:

(4.21-1) -/tso/ 'personne, homme', cf. /tso/ 'enfant'

/ka·tso/ 'ami rituel' (mâle)'

/ke·tsetso·roktsetso/ 'gibier'

/tha·tso/ 'petit fils' (cf. /tha·mi/ 'petite fille')

/nonotso/ ?'groupe de soeurs' (cf. /nono/ 'soeur aînée')

/baŋtso/ 'jeune homme' (cf. /baŋmi/ 'jeune fille')

/mɪxtso/ 'femme'

/juxkitso/ 'couple'

/jektso/ 'frère cadet du mari'

/ro·tso/ 'mari' (cf. /ro·mi/ 'femme')

/xwaptso/ 'conjoint'

/toŋmatso/ 'gharti (caste)' (cf. /toŋma/ 'dehors',

?référence à l'infériorité sociale)

(4.21-2) -/mi/ 'femme'

/tɕa·pimi/ 'belle-mère' (cf. /tɕa·khi/ 'beau-père')

/tso?joŋmi/ 'bru'

/ta·mi/ 'fille' (cf. /ta·wo/ 'fils')

/tha·mi/ 'petite fille' (cf. /tha·tso/ 'petit fils')

- /baŋmi/ 'jeune fille' (cf. /baŋtso/ 'jeune homme')
- /ro·mi/ 'épouse' (cf. /ro·tso/ 'mari')
- (4.21-3)-/wo/ ?'homme'
- /golwo/ 'magar' (nom d'ethnie)
- /ta·wo/ 'fils' (cf./ta·mi/ 'fille')
- (4.21-4)-/di/ 'reptile'
- /kukdi-wakmi/ 'gecko'
- /go·di/ 'lézard moniteur'
- /tsi·di/ 'naga'
- /tsekdi/ 'crabe'
- /di/ 'liane' (cf.Hodgson di 'rotin')
- /cokdi/ 'un igname (non-identifié)'
- /tolodi/ ?'rotin'
- /lodi/ 'Bauhinia vahlii' (plante grimpante à fibres utiles)
- (4.21-5)-/tsho/ 'animal, chair'
- /o·tsho/ 'civette'
- /ke·tsho/ 'daim'
- /gontsho/ 'daim'
- /piptsho/ 'tortue'
- /phektsho/ 'grenouille'
- /kuktsho/ 'peau'
- /muktshu/ 'bouche, lèvres'
- /mũ·tsho/ 'fesses'
- (4.21-6)-/si/~-/sɿ/'fruit'
- /koksɿ/ 'le figuier Ficus cunia'
- /tshoksɿ/ 'igname'
- /tuksɿ/ 'Phyllanthus emblica' (fruits comestibles)

- /dusi/ 'Eleusine coracana' (graines comestibles)  
 /pakamsi/ 'mangue'  
 /jt·si/ 'Bassia butyraceaea' (fruits comestibles)  
 /xwamsi/ 'arbre fourrager non-identifié, ?nép. dabdabe'  
 (4.21-7) -/sa/ ? ancien suffixe verbal  
 /dzū-sa/ 'fièvre'  
 /ti daksā/'soif' (cf. /ti dak/'boire de l'eau, avoir soif')  
 /jā·sa/ 'douleur' (cf. /jan/ 'accoucher')  
 /ramsa/ 'peur' (cf. /ram/ 'craindre')  
 /soksa/ 'faim'

#### 4.22 Adjectif

C'est une classe assez difficile à cerner ; voir §5.325.  
 Une petite sous classe d'adjectifs, les adjectifs de couleur, a une particularité morphologique qui est de porter un suffixe -/mi/, vraisemblablement une forme figée de la postposition -/mo/ qui apparaît souvent avec d'autres adjectifs de couleur. Ces adjectifs de couleur sont les suivants:

##### (4.22-1) Adjectifs de couleur en -/mi/

/khaktshiqmi/	'noir'
/dawaqmi/	'blanc'
/jitshiqmi/	'rouge'
/helduqmi/	'jaune'
/gironqmi/	'vert'

Plusieurs d'entre eux ont une forme alternative sans -/mi/ et

avec la postposition *-/ba(ha)(ŋ(a))/* 'comme' (§5.34.12) ; dans nos textes nous trouvons */khatkshŋba/* (aussi */khaktshlba/*) 'noir', */dawaŋba(ŋa)/* 'blanc', */jltshŋba(ŋ)/* 'rouge', et */helduŋba(ha)(ŋ)/* 'jaune'.

#### 4.23 Adverbe de manière

Cette classe est identifiée sur la base de critères fonctionnels, voir §5.4.

Une dizaine d'adverbes de manière contiennent un élément *-/sit/*, peut-être un ancien suffixe, e.g. */timsit/* ~ */krimsit/* ~ */grimsit/* 'juste au bon endroit' ; */thoŋsit/* '(donner) en bonne et due forme' (cf. */thoŋ/* 'livrer') ; */kuŋsit/* 'en se courbant' (cf. */kuŋ/* 'se courber') ; */tsimsit/* 'en travers'.

#### 4.24 Adverbe spatio-temporel

Les adverbes spatio-temporels forment une catégorie fermée. Ce sont souvent des syntagmes postpositionnels figés en mots.

Nous présentons d'abord trois morphèmes spatiaux qui apparaissent chacun dans plusieurs adverbes locatifs. Le parallélisme entre les trois séries d'adverbes est remarquable.

##### (4.24-1) Adverbes à base */won/-* 'le haut, dessus'

- suivi de */he/* 'dans' : */wone/* ~ */woni/* 'en haut' (variation libre. Cette forme, à son tour, est réduite à */ani/-* en composition avec la postposition *-/khen/* de l'ablatif : */anikhēn/* 'en haut, par le haut' (forme aussi employée comme postposition, voir §5.46).
- suivi de */noŋ/* 'LOCATIF' : */wonnoŋ/* 'en haut'

## (4.24-2) Adverbes à base /hut/- 'le bas, dessous'

-- suivi de /he/ 'dans' : /hute/ ~ /huti/ 'en bas' (variation libre). Cette forme est réduite à /uti/- en composition avec -/khen/ : /utikhen/ 'en bas, par le bas' (forme aussi employée comme postposition, §5.46).

-- suivi de /noŋ/ 'LOCATIF' : /hutoŋ/ 'en bas'

## (4.24-3) Adverbes à base /wat/- 'là bas loin'

-- suivi de /he/ 'dans' : /wathe/ ~ /wathi/ 'là' (variation libre). Cette forme est réduite à /atim/- dans un composé, /atimna/ 'par là', et dans l'expression /atim hō·ba/ 'de l'autre côté'. (Sur -/na/ voir §5.347. L'origine du -/m/ est incertaine, peut-être de -/mo/ 'GENITIF', §5.322).

-- suivi de /noŋ/ 'LOCATIF' : /wotoŋ/ 'là bas loin'.

Les adverbes temporels 'aujourd'hui', 'cette année' et jusqu'à deux ou trois jours ou années dans le passé ou dans l'avenir forment aussi une série plus ou moins régulière.

## (4.24-4) Adverbes temporels, jours et années :

	<u>jours</u>	<u>années</u>
-3 (avant le présent)	--	b(1)ikthoŋ
-2	nitibuk	tshukthoŋ
-1	tĩ·dzoŋ	niŋanoŋ
0 (présent)	tiri	tĩ·thoŋ
+1	nukun	niŋahe
+2	niha	tshukthoŋhe
+3 (après le présent)	tshumma	--

Dans quelques unes de ces formes, nous retrouvons les mêmes postpositions figées: -/he/ dans 'l'année prochaine' et dans

'dans deux ans' et *-/noŋ/* dans 'l'année dernière'. Il y a aussi un morphème *-/thoŋ/*, vraisemblablement 'année', dans quatre des adverbes de la colonne des années. Plus intéressant, nous reconnaissons la racine */b(i)l/*- 'quatre' dans 'il y a trois ans' et */tshu(k)/*- 'trois' dans 'il y a deux ans' aussi bien que dans 'dans deux ans' et 'dans trois jours'. Il peut sembler curieux que le morphème 'trois' apparaisse à la fois dans 'dans trois jours' et avec un décalage d'un dans 'dans deux ans'. Mais ce décalage se confirme avec le morphème */ni/*- qui apparaît aux niveaux *+2* pour les jours et *+1* pour les années. (Un sino-tibétaniste ne peut pas s'empêcher de voir dans ce morphème la racine sino-tibétaine \*g-nis 'deux' ; le hayu a */na(k)/* 'deux' (§4.25.) L'élément */ti/*- présent dans 'aujourd'hui' et 'cette année', se retrouve dans 'hier' ; tandis que 'hier' et 'demain' n'ont aucun élément en commun.

Enfin il reste quelques adverbes spatio-temporels de structures diverses :

(4.24-5)

<i>/lõ·kha/</i>	'en haut (surtout d'une côte)'
<i>/jõ·kha/</i>	'en bas (surtout d'une côte)'
<i>/do·kha/</i>	'là-bas (même niveau)'
<i>/hõ·ku/</i>	'devant, avant (spatio-temporel)'
<i>/hõ·kuna/</i>	'devant'
<i>/uboŋna/</i>	'devant, avant (spatio-temporel)'
<i>/toŋma/</i>	'dehors'
<i>/noŋna/</i>	'après (spatio-temporel), avec'
<i>/noŋnana/</i>	'après, derrière'
<i>/khe?a/ ~ /khe?wa/</i>	'près'

/xu?lam/	'loin'
/umbe/	'maintenant'
/na·na/	'tôt, bientôt'
/hita/	'plus tard dans la journée'

Dans cette liste, nous retrouvons un élément /na/ ~ /nana/ (cf. 4.24-3), qui n'est autre sans doute que la postposition -/na(na)/ (§5.347, 5.221), et un élément /noŋ/-, à comparer avec la postposition locative de la même forme. L'élément -/kha/ des trois premiers mots se retrouve peut-être aussi dans /hakha/ 'quand' (§4.28).

#### 4.25 Quantificateur

Les numéraux sont les suivants :

##### (4.25-1) Numéraux

/kolu/	'un'
/nakpu/	'deux (humains)'
/na?uŋ/	'deux (non-humains)'
/tshukpu/	'trois (humains)'
/tshu?uŋ/	'trois (non-humains)'
/b(1)1?uŋ/	'quatre'

A partir de cinq (quatre, pour la plupart des locuteurs) les numéraux et classificateurs népalî sont employés. Notons que les numéraux deux et trois présentent un système rudimentaire de classification :

-/pu/ 'humain' et -/uŋ/ 'non-humain'.

Les autres quantificateurs sont les suivants:

(4.25-2) Quantificateurs non numériques

/sophop/	'beaucoup'
/thokdzi/	'peu, un peu' (nép. <u>thok</u> 'chose, lot' + /dzi/ 'seulement')
<u>/dzamma/</u>	'tout'

Nous pouvons aussi citer ici les noms de mesures: un syntagme formé de numéral + mesure fonctionne comme un quantificateur. Nous avons trouvé, en questionnant nos informateurs, les noms de mesures suivants:

(4.25-2) /lhap/ ~/lhapip/	'coudée' (nép. <u>hāt</u> ), environ 45cm'
/xwalgon/	'(nép. <u>pāthi</u> ) environ 4 litres'
/thō·kha/	'empan (nép. <u>bitta</u> ), environ 20 cm'

Dans nos textes nous trouvons presque uniquement les noms de mesures népali accompagnés de numéraux népali (cf. 5.326-4); nous trouvons /kolu thō·kha/ 'un empan' dans le texte TG.1. Devant /lhap(ip)/ nos informateurs nous ont donné la forme /kophi/ 'un'; cf. Hodgson "kophi" 'une fois', "nakphi" 'deux fois' etc. Avec tous les noms de mesures, ils nous ont donné /naʔuŋ/ 'deux' et /tshuʔuŋ/ 'trois'. Typologiquement, il est curieux de trouver ces formes qui contiennent un classificateur (-/uŋ/) devant les mesures; c'est sans doute un signe de la dégénérescence du système.

## 4.26 Pronom

Les pronoms personnels aux cas absolutif et possessif sont présentés dans le tableau 4-1. Certaines de ces formes ont été comparées aux suffixes de la morphologie verbale dans le tableau 3-11.

Le pronom absolutif de la première personne a deux formes, /gu/ et /gu'u/. Les deux formes sont apparemment en variation libre sauf devant -/khata/ du pluriel, où seul /gu/ est employé.

Notons la présence de la combinaison homorganique [ntsh] dans la forme du duel de la deuxième personne absolutive /gontshe/, évidemment composée de /gon/ plus -/tshe/'DUEL'. Ceci est en contradiction avec le traitement de telles rencontres de phonèmes à une joncture de morphèmes dans la conjugaison verbale, où les règles établies au §2.344 nous feraient attendre une forme \*/gõ·tshe/. En revanche, les formes /ã·ki/ et /ũ·ki/ présentent le même traitement de la combinaison /ŋ+k/ que nous trouvons dans les formes verbales (§2.344).

Normalement c'est la forme possessive du pronom qui est employée devant une postposition. Mais la postposition -/ha/ de l'ergatif suit la forme absolutive du pronom. L'ergatif de la première personne est une contraction, /ga/ (de /gu/ + /ha/). L'ergatif du singulier de la deuxième personne a deux formes, /gon-ha /et /gona/, en variation libre.

Les pronoms absolutifs des première et troisième personnes ne distinguent pas obligatoirement le nombre. La distinction peut être faite, comme pour un nom, en ajoutant la postposition du pluriel -/khata/ ou le numéral /nakpu/'deux (personnes)', mais il n'est pas possible de distinguer l'inclusif de l'exclusif.

Tableau 4-1: Pronoms personnels

personne	absolutif	possessif
1S	/gu/ ~ /gu'u/	/aŋ/
1DE		/aŋtʃe/
1DI		/uŋtʃe/
1PE		/ã·ki/
1PI		/ũ·ki/
2S	/gon/	/uŋ/
2D	/gontʃe/	/uŋtʃe/
2P	/gone/	/uni/
3S	/komi/	/a/
3D		/atʃe/
3P		/ami/

Le pronom /komi/ est réservé aux humains; le démonstratif non-marqué /mi/ ~/mi'i/ 'cela' peut servir de pronom humain ou non-humain.

Dans l'organisation logique du système des pronoms possessifs nous notons un principe qui se retrouve dans beaucoup de langues qui distinguent entre inclusif et exclusif: l'exclusif du duel et du pluriel est construit à partir du singulier de la première personne, avec l'addition de marques du duel et du pluriel, tandis que l'inclusif est construit à partir de la deuxième personne, le duel étant ici identique au duel de la deuxième personne.

#### 4.27 Démonstratif

Les démonstratifs de base sont /i/~i'i/ 'ce ---ci ; ceci et /mi/~mi'i/ 'ce ---là, cela'.

Dans leurs emplois comme mots indépendants et sans postposition, les formes monosyllabiques et disyllabiques sont en variation libre (comme le pronom /gu/ ~/gu'u/); ailleurs, les formes monosyllabiques sont seules employées.

Les démonstratifs /i/ et /mi/ (comme le morphème interrogatif-indéfini /ha/-) se combinent avec certaines postpositions et se retrouvent dans une série de mots composés soit avec des formes figées des postpositions soit avec d'autres éléments d'origine incertaine. Les combinaisons des démonstratifs avec des postpositions étant assez restreintes, nous les citons ici:

## (4.27-1) Démonstratif + postposition

/mi-ha/ 'lui-ERGATIF'  
 /mi-khen/ 'puis' ('cela-ABLATIF')  
 /i-noŋ/ 'ici' ('ceci-LOCATIF')  
 /mi-noŋ/ 'là' ('cela-LOCATIF')

Puis nous présentons la série des mots démonstratifs:

## (4.27-2) Mots démonstratifs

quantificateurs démonstratifs:

/iŋha/ 'tant que ceci'      /miŋha/ 'tant que cela'

adverbe démonstratif d'extension (détermine un qualificatif):

/iŋhara/ 'tant que ceci'      /miŋhara/ 'tant que cela'

adverbes spatio-temporels démonstratifs:

/iŋha/ 'vers ici'

/miŋhe(-noŋ)/ 'à ce moment-là'

/ine/ 'ici'

/mine/ 'là'

/inkhen/ 'd'ici'

/minkhen/~ /mi-khen/ 'de là, puis'

/ibe/ 'ici'

adverbes démonstratifs de manière:

/ima/ 'comme ceci'

/mima/ 'comme cela'

Ces mots sont très comparables aux mots interrogatifs-indéfinis de la section suivante. Il semble assez difficile d'en analyser les parties non-démonstratives; par exemple, nous pourrions voir en /ine/ une forme réduite de /i-noŋ-he/ 'ici' forme également attestée; mais cette étymologie est mal établie.

## 4.28 Interrogatif-indéfini

Les pronoms interrogatifs sont /su /'qui' et /mitsi/ 'quoi'. L'adverbe interrogatif /miskan/ 'pourquoi', phonologiquement aberrant (seul exemple de -/s/final), est vraisemblablement, sur le plan de la reconstruction, un ancien /mitsi-khen/ 'à partir de quoi'.

Il existe d'autre part une série de mots interrogatifs-indéfinis qui contiennent un morphème interrogatif-indéfini /ha/-:

## (4.28-1) Mots interrogatifs-indéfinis avec /ha/-

adjectif : /hanon/ 'quel, lequel'

quantificateur: /hatha/ 'combien'

adverbe d'extension (avec un qualificatif): /hathara/  
'combien'

## adverbes spatio-temporels:

/han/ 'd'où'

/hani/ 'où'

/hanon(-he)/ 'où'

/hanukhen/ 'd'où' (?\*/hanon-khen/)

/hakha(-non)/ 'quand'

/hakhi/ 'quand'

adverbe de manière: /haqa/ 'comment'

Sur l'emploi indéfini de ces mots, voir §5.34.

#### 4.3 Mots et morphèmes grammaticaux

Dans cette grande catégorie nous mettons plusieurs sortes d'éléments à fonction grammaticale ou rhétorique (voir §5.10), que nous divisons, un peu arbitrairement, en trois classes: suffixes, postpositions et particules.

Tous ces éléments, sauf les particules négatives, suivent leur régi, l'élément auquel ils s'appliquent logiquement. Là où nous trouvons plusieurs de ces éléments à la suite l'ordre est toujours suffixe - postposition - particule.

Nous avons montré au §2.34 qu'à la frontière entre racine verbale et suffixe les combinaisons de consonnes sont différentes de celles qu'on rencontre à la frontière entre deux mots indépendants; ainsi un suffixe verbal se distingue-t-il d'un mot indépendant (e.g. une particule) par des faits de joncture. Les postpositions occupent une place intermédiaire, séparées de la racine verbale tantôt par une frontière de morphème (comme un suffixe), tantôt par une frontière de mot. Nous avons considéré que l'ensemble racine et postposition constituait un seul mot, mais qu'il comportait en général une frontière interne, notée "-", équivalant à une frontière de mot.

Or, à la frontière entre mot non-verbal et suffixe, postposition, ou particule, nous trouvons les mêmes combinaisons de consonnes qu'à une frontière de mot: il n'y a pas de différence de joncture. La différence entre ces trois classes d'éléments grammaticaux se fait plutôt d'après leur ordre respectif et leur fonction.

Nous considérons que les syntagmes formés d'un mot non-verbal suivi de suffixe ou de postposition(s) constituent toujours un seul mot, malgré la joncture interne. La raison est assez subjective: nous trouvons qu'une telle combinaison a plutôt la courbe intonationnelle d'un seul mot que d'un groupe de mots. De plus, les postpositions qui suivent un mot verbal sont, pour la plupart, les mêmes que l'on rencontre après une racine verbale sans une pleine frontière de mot entre elles et la racine verbale. Les particules, en revanche, portent souvent une emphase qui nous amène à les considérer comme des mots indépendants.

#### 4.31 Suffixe verbal

Voir §3.

#### 4.32 Suffixe non-verbal

Cette petite classe se distingue de celle des postpositions par l'ordre, qui les place avant toute postposition, et par leur fonction, qui n'est pas relationnelle. Nous identifions trois membres de cette classe:

##### (4.32-1) Suffixes non-verbaux

-/khata/ 'PLURIEL' (§5.311)

-/dum/ 'INDEFINI' (§5.36')

-/ai/ 'VOCATIF' (§5.10.2)

Certains autres éléments, d'un emploi très restreint, sont sans doute d'anciens suffixes: -/pu/ et -/uŋ/, classificateurs (§4.25), -/ŋ/ (§5.36), les suffixes nominaux 4.21-3 et suivants.

Le suffixe -/aɪ/ [əi] est apparemment un emprunt au népali, où il peut avoir le même emploi, puisque nous ne trouvons ni le timbre vocalique [ə] ni la diphtongue [əi] ailleurs en hayu. Le suffixe remplace la voyelle finale du lexème précédent, toujours un terme de parenté dans nos textes:

- (4.32-2) /dijo-ai/ [dijəi] 'soeur cadette-VOC'  
 /nono-ai/ [nonəi] 'soeur aînée-VOC'  
 cf. le népali āmai 'mère-VOC' (T2.52) de āmā 'mère'

#### 4.33 Postposition

Les postpositions signalent la fonction syntaxique de leur régi à l'intérieur d'une unité plus large. Lorsque ce régi est une proposition subordonnée, la postposition suit le verbe, qui est au gérondif. Sur la phonologie de la joncture entre postposition et racine verbale (gérondif) voir §2.361. Nous présentons ci-dessous la liste des postpositions avec les références aux sections où sont présentés leurs emplois avec différentes sortes de régis.

##### (4.33-1) Postpositions

-/khen/	'ABLATIF'	§§5.45 , 5.46 , 5.55
-/anikhen/	'en haut de'	§5.46
-/utikhen/	'en bas de'	§5.46
-/noṅnakhen/	'derrière'	§5.46
-/hō·kukhen/	'devant'	§5.46
-/tillŋ/	'parce que'	§5.58
-/thikmø/	'comme'	§5.322.1

-/thik-ha/	'comme'	§5.44
-/nana/	'PROGRESSIF'	§§5.221, 5.52
-/noŋ/	'LOCATIF/SOCIATIF'	§§5.47, 5.54
-/noŋna/	'de'	§5.48
-/noŋnana/	'après, derrière'	§5.4.11.1
-/baha/	'comme'	§§4.22, 5.322.1, 5.4.11, 5.5.10
-/baha-mo/	'comme'	§5.322.1
-/boŋ/	'jusqu'à'	§§5.326.1, 5.4.12, 5.57
-/bhandā/	'COMPARATIF'	§5.4.13
-/mo/	'GENITIF'	§5.322, 5.223, 5.23.19
-/le·si/	'pour'	§5.41
-/lō·kha/	'en haut de'	§5.4.11.1
-/sa/	'[subordonnant]'	§5.59
-/ha/	'ERGATIF/INSTRUMENTAL/ADVERBIAL'	§§5.14, § 5.222 5.42, 5.43, 5.44, 5.51
-/he/	'dans, sur, chez'	§§5.49, 5.56

Certaines postpositions appellent des remarques d'ordre morphologique.

Les voyelles longues de -/le·si/, -/lō·kha/ et /hō·ku-khen/ indiqueraient que ces éléments sont phonologiquement des mots indépendants. Nous les mettons avec les postpositions pour des raisons fonctionnelles; les deux dernières fonctionnent aussi comme adverbes.

La postposition *-/baha/* semble avoir une forme contractée *-/ba/* et un suffixe facultatif *-/ŋ/*: donc nous trouvons *-/ba/*, *-/baŋ/*, *-/baha/*, *-/bahaŋ/*, et même *-/baŋa/* et */bahaŋa/* (? de *-/ba(ha)ŋ-ha/*), tous apparemment en variation libre.

La postposition */mo/* a la forme *-/mi/* dans les adjectifs de couleurs (§4.22).

*-/sa/* a peut-être pour origine le suffixe verbal *-/si/* (§3.57) suivi de la postposition *-/ha/*.

La postposition *-/ha/* a parfois une variante *-/a/*, que nous avons trouvée le plus souvent après finales nasales, mais en prononciation soignée nos informateurs revenaient toujours à *-/ha/*, sauf peut-être dans */gona/* (*~/gon-ha/*) 'toi-ERG'. La forme */ga/* 'moi-ERG' est figée. Une variante *-/ja/* a été rencontrée en position postvocalique, en particulier après */nakpu/* 'deux', ergatif */nakpu-ha/~/nakpu-ja/*. Nous soupçonnons la présence d'un *-/ha/* étymologique dans certains adverbes, y compris */ima/* 'ainsi', */mima/* 'ainsi', */haŋa/* 'comment' (§4.27,8), et les postpositions *-/sa/* et *-/baha/*.

La postposition *-/he/* est occasionnellement réalisée *-/e/*, surtout dans */keme/* (*~/kem-he*) 'dans la maison'. Nous avons proposé l'existence d'un *-/he/* étymologique dans certains adverbes spatio-temporels: */wone/~/woni/* 'en haut', */hute/~/huti/* 'en bas', */wathe/~/wathi/* 'là', */ine/* 'ici' */mine/* 'là', */hani/* 'où'.

## 4.34 Particule

Il y a plusieurs sous-classes de particules.

D'abord les particules négatives, qui apparaissent devant un verbe:

(4.34-1)	/ma/	§5.241
	/makht/	§5.242
	/ma'aŋ/	§5.244
	/tha/	§3.421

En deuxième lieu nous trouvons des particules de fonction rhétorique qui suivent l'élément auquel elles s'appliquent, se plaçant après les postpositions (voir §5.35).

(4.34-2)	/ko/	'TOPIQUE'
	/le/	'aussi'; (sens indéfini §5.36)
	/na/	'EMPHATIQUE, précisément'
	/pi/ ~/pai/	'SURPRISE'
	/dzi/	'seulement'

La particule /dzi/ est figée dans l'expression /thokdzi/ 'un peu' (nép. thok 'objet, lot').

Une particule à fonction syntaxique /pa/~/paŋ/ marque le complément de citation ou le complément propositionnel; elle a sans doute pour origine le gérondif /pa/ 'faire' et la postposition -/ha/: 'ayant fait' (i.e. 'ayant dit', etc.); voir §5.6.

Enfin il y a les particules de proposition finie ou de phrase (voir §5.9):

## (4.34-3) /ki/ 'INTERROGATIF'

/ki ma/, /ki makhi/, /ki ma'aŋ/ 'ou non?'

/ki haŋa/ 'ou comment'

/ro/ 'QUESTION RHETORIQUE'

/ixtse/ 'dit-on'

/re/ ,/are/, /kjāre/ 'dit-on'

/de/ , /de no/ 'IMPERATIF INSISTANT'

/ta/ ~/to/ 'si' (particule relateur)

/nom/ 'si' (particule relateur)

/phen/ 'IRREEL'

## 5. SYNTAXE

L'unité de base de la syntaxe est la phrase, et l'élément essentiel de la phrase est la proposition "finie", c'est-à-dire la proposition à verbe conjugué (indicatif ou impératif).

Dans ce chapitre, nous commençons par l'étude de la proposition, dont les éléments essentiels sont le noyau, représenté obligatoirement par un syntagme verbal, et les arguments, facultatifs. Par "argument", terme emprunté à la logique formelle, nous entendons tous les éléments, à part le noyau, qui ont une fonction syntaxique au niveau de la proposition (soit tout ce qu'on appelle souvent "compléments", "circonstants", etc.), représentés par des syntagmes nominaux, des adverbes, et des propositions subordonnées.

Nous présentons d'abord les structures d'actance de la proposition en fonction de la transitivité du verbe principal (§5.1), et nous définissons les "arguments nucléaires" (sujet, objet, et deuxième objet) (§5.1). Puis nous analysons la structure interne du syntagme verbal, noyau de la proposition (§5.2), et du syntagme nominal, véhicule formel des arguments nucléaires (§5.3). Puis nous revenons au niveau de la proposition pour traiter les arguments "non-nucléaires", dont la fonction est presque toujours marquée par une postposition (§5.4). Ensuite nous considérons la proposition relative, qui fait partie du syntagme nominal (§5.5), la coordination des propositions finies (§5.6), les propositions subordonnées (§5.7) et les modalités de la phrase. Enfin nous esquissons certains aspects rhétoriques : les particules qui marquent la fonction

## §5.

rhétorique des arguments ou des éléments des syntagmes nominaux ou verbaux ; la pronominalisation ; l'ordre des éléments de la phrase (syntagme verbal et arguments).

Dans notre analyse le syntagme verbal est limité au(x) verbe(s) (y compris modaux et auxiliaires) et particules négatives ; il ne comprend ni l'objet ni d'autre complément, sauf dans le cas des phrases à copule (§5.13). Puisqu'il n'y a pas de sujet obligatoire, il nous a semblé inutile d'identifier un prédicat. En fait, si nous trouvons normal de poser une structure binaire, sujet-prédicat (soit, pour tenir compte des "circonstants", non-prédicat vs. prédicat), pour les phrases de logicien, par exemple l'équatif "Jean est le professeur", nous ne sommes pas persuadé que ceci soit utile pour une phrase à "vrai" verbe, telle "Le chien a mordu le chat", surtout dans une langue sans sujet obligatoire. Une conséquence de notre définition étroite du syntagme verbal est que nous ne faisons pas de distinction entre arguments du verbe (qui feraient partie du syntagme verbal) et arguments de la proposition (qui seraient des circonstants).

## 5.1 La proposition : transitivité et arguments nucléaires.

Notre point de départ est la proposition. Une proposition contient obligatoirement un noyau, sous la forme d'un syntagme verbal, et facultativement des arguments, sous la forme de syntagmes nominaux, d'adverbes, ou de compléments propositionnels, que nous résumons ainsi :

## §5.1

## (5.1-1) Arguments de la proposition

sujet	} actants	} arguments nucléaires (syntagmes nominaux)
objet		
deuxième objet		
autres fonctions :		
instrumental	} arguments périphériques (syntagmes nominaux ou adverbes)	
spatio-temporel		
...		
complément propositionnel		

Rappelons que nous identifions les "actants" par l'accord verbal : ce sont les arguments avec lesquels le verbe peut s'accorder (§3.22). Sur le "deuxième objet", voir §5.141 ci-dessous.

Nous étudierons d'abord la proposition dans sa forme "finie", c'est-à-dire à verbe conjugué, illustrée par des phrases qui de préférence ne contiennent qu'une seule proposition. Ces propositions, du fait que leur verbe principal s'accorde avec leurs actants, nous révèlent le maximum de leur structure actancielle. Dans cette section nous tentons d'utiliser des phrases dans lesquelles tous les actants apparaissent sous forme de syntagmes nominaux, mais de telles phrases sont plutôt rares dans les textes du fait que l'équivalent d'un pronom en français est souvent zéro en hayu (voir §5.10.3). Nos exemples sont, autant que possible, tirés des textes spontanés enregistrés.

## 5.11 Ordre de base : SOV

L'ordre de base du verbe et des actants dans la proposi-

## §5.11

tion est sujet-verbe (SV) ou sujet-objet-verbe (SOV), mais ce n'est pas fixe et en fait aucune permutation des éléments n'est exclue. L'ordre SOV apparaît presque toujours dans les propositions relatives ou subordonnées (pourvu que les actants soient présents) où la licence rhétorique est inexistante ou très réduite. Dans la proposition principale de la phrase en contexte, l'ordre des éléments de la proposition - à la différence, p.e., de l'ordre à l'intérieur du syntagme nominal ou verbal - est une question de rhétorique beaucoup plus que de syntaxe.

## 5.12 Phrases à verbe intransitif

Dans la phrase à verbe intransitif, le sujet apparaît au cas absolu, e.g. :

(5.12-1) aba aŋ xwaptso met TBB.4

maintenant mon épouse elle-meurt

"Maintenant ma femme va mourir."

(5.12-2) nukun le gu iŋha beŋā na phiŋomi T2.37

demain aussi moi autant temps EMPH je-viens

"Je reviendrai demain à cette même heure."

(5.12-3) a-khen gu ramsoŋmi

son-ABL moi j'eus-peur

"J'ai eu peur de lui."

La copule /no(t)/ est un verbe intransitif qui se construit avec un complément prédicatif (voir §5.13) :

(5.12-4) mi ko o·ri no TZ.11

lui TH chien il-était

"Il était un chien (i.e. égoïste)"

## §5.12

Dans la phrase suivante, notons que le verbe (racine /bet/) a une forme intransitive ; -/ha/ signale un cas instrumental et non pas ergatif :

(5.12-5) mi-khata buti-ha benmem  
 lui-PL repas-INST ils-étaient-satisfaits  
 "Ils étaient satisfaits par la nourriture."  
 "Ils avaient eu assez à manger."

Plusieurs expressions météorologiques se réalisent par des phrases à verbe intransitif, e.g.

(5.12-6) logaŋ kak  
 soleil brille  
 "Le soleil brille."

(5.12-7) na?num toŋmi  
 pluie il-plut  
 "Il a fait de la pluie."

Si ce dernier exemple semble plus logique que le fameux "il pleut" du français, il est intéressant toutefois de constater que le verbe /tok/ n'est pas le verbe normal pour 'tomber', qui est /dok/ intr. Le verbe /dok/ a un partenaire transitif /tok/ 'laisser tomber, faire tomber, jeter d'en haut' (voir §3.8). Or, le verbe /tok/ intr. 'pleuvoir, tomber (de la précipitation)' est apparemment cette même racine, d'origine transitive ou causative, mais avec des suffixes intransitifs, ce qui nous dispense de chercher qui fait tomber la pluie.

## 5.13 Phrases à copule et à complément prédicatif

Ces phrases sont une sous-catégorie des phrases à verbe intransitif. Le complément prédicatif est considéré comme

## §5.13

appartenant au syntagme verbal. Notons que nous réservons le terme "prédicat" pour ces compléments ; nous ne l'employons pas pour le noyau de la proposition (syntagme verbal) en général.

Le hayu est une langue à copule ; cette fonction est remplie par le verbe intransitif /no(t)/. Le sens de "changement d'état" avec complément prédicatif, logiquement une sorte de modalité de la copule, est exprimé par les mêmes constructions avec les verbes /dum/ intr. 'devenir' et /pon/ réfl. 'devenir (souvent volontairement)'. Ce dernier verbe est peut-être à l'origine une forme de /paʋo/ 'faire' ; le -/n/ final serait la nasalité des formes réfléchies (§3.34) réinterprétée comme finale de racine dans la forme gérondive /pon/. Notons que le verbe /paʋo/ sert de causatif avec complément prédicatif (§5.23.17).

Aux sections §5.131-3 ci-dessous nous présentons des phrases avec les éléments essentiels suivants :

## (5.13-1)

sujet-∅ (défini) - complément prédicatif - verbe (copule)

"Le (sujet) est (complément)."

Au §5.134 nous présentons des phrases dans lesquelles l'assertion porte sur l'existence du sujet, nécessairement indéfini : ces phrases peuvent aussi comporter un prédicat possessif ou situatif. Les éléments en sont les suivants :

## (5.13-2)

complément prédicatif -- sujet-∅ -- verbe (copule)

"Il y a un (sujet) (complément possessif ou situatif)"

Dans les deux constructions, l'ordre est fixe sauf s'il y a

## §5.13

rejet du thème après le verbe. Cet ordre reflète la structure informationnelle de la phrase : le sujet thématique (aussi défini et déjà connu) apparaît en première position (5.13-1) ; le sujet non-thématique, nouveau, dont l'existence même est à affirmer, est placé après le syntagme nominal du prédicat (5.13-2). (En français, le placement du "sujet réel" après la copule, par exemple dans la phrase : "Il y a du riz dans l'armoire", a sensiblement la même fonction).

## 5.131 Prédicat équatif (syntagme nominal au cas absolutif)

Le sujet et le prédicat nominal apparaissent au cas absolutif. Le prédicat nominal apparaît normalement immédiatement avant le syntagme verbal.

(5.131-1) mi xuŋbu no ki golwo no ? TN.18

lui tamang il-est ou magar il-est

"Est-il tamang ou est-il magar (noms d'ethnies) ?"

(5.131-2) golwo no·ŋom TN.8

magar je-suis

"Je suis magar."

(5.131-3) uŋ bābā bilo dum nāni TF.19

ton père tigre il-devint enfant

"Ton père est devenu un tigre, mon enfant."

(5.131-4) gu nunukur pon laŋ TL.8

moi [oiseau] devenir je-vais

"Je deviendrai un [oiseau]."

(5.131-5) nunukur pon laxtse TL.8

[oiseau] devenir il-alla(REFL)

"Il devint un [oiseau]."

## §5.131

(5.131-6) e! gon su no·no? -- gu no·nom TBB.14,15

eh! ton qui tu-es -- moi je-suis

"Eh, qui est-ce ? (litt. "tu es qui ?)" -- "C'est moi !"

Cette dernière réponse est plutôt comparable à l'allemand "Ich bin es" qu'au français "C'est moi."

## 5.132 Prédicatif attributif (déterminant nominal)

Les mêmes verbes s'utilisent aussi dans les phrases à prédicatif attributif, où un déterminant nominal sert de prédicatif. Comme tout déterminant nominal peut aussi servir de substantif, la langue ne distingue pas nécessairement entre l'équivalent de 'il était grand' et 'il était un grand', construction à prédicatif équatif. Le prédicatif attributif précède immédiatement le syntagme verbal. Dans le premier exemple, le thème est postposé au verbe, ce qui est toujours possible (§5.10-3).

(5.132-1) hō·ta nom ɪxtse thekluŋ T2.12

grand il-était dit-on traversée

"Elle était longue, dit-on, la traversée."

(5.132-2) kolu bō·caŋ-po·ji cahĩ wolta nom ɪxtse T2.15

un oiseau TH fané il-était dit-on

"Un des oiseaux était fané, dit-on."

(5.132-3) aŋ xum jɪtshɪŋba pō·tse TY.3

mon tombeau rouge il-devient

"Mon tombeau sera rouge (i.e. fraîchement creusé dans la latérite -- le locuteur prophétise sa mort.)"

(5.132-4) xum jɪtshɪŋbaŋ dum ɪxtse TY.8

tombeau rouge devenir il-alla(REFL)

"Effectivement, le tombeau devint rouge."

## §5.132

(5.132-5) niŋanoŋ        gu tshukpu no·koŋ  
                   l'an-dernier moi trois        nous-étions (PE)  
                   "L'an dernier nous étions trois."

L'attributif peut aussi être un syntagme nominal au cas génitif ou un pronom possessif. Dans ce dernier cas, le pronom possessif est obligatoirement renforcé par la postposition *-/mo/* du génitif.

(5.132-6) mi kem aŋ-mo nom  
                   ce maison mon-GEN il-est  
                   "Cette maison-là est la mienne."

La phrase suivante, sans sujet possible, représente un autre type d'expression météorologique ; */daŋdaŋ/* est un adjectif :

(5.137-7) daŋdaŋ le dum T2.67  
                   clair aussi il-devint  
                   "Il devint clair aussi."

## 5.133 Prédicat situatif

Le prédicat situatif, qui peut être soit un syntagme nominal avec postposition spatio-temporelle soit un adverbe spatio-temporel, précède immédiatement la copule :

(5.133-1) mi noktshuŋ-he siktaŋ mi ho·caŋ-he no·mi T2.63  
                   ce oreille-dans ornement cette boîte-dans il-est  
                   "La boucle d'oreille est dans la boîte."

## 5.134 L'existentiel

Dans les phrases de type existentiel, l'assertion porte sur l'existence du sujet, qui est nécessairement indéfini. Le prédicat est limité au situatif et au possessif (sous-types de

## §5.134

l'attributif). Citons d'abord un exemple comportant un situationnel :

(5.134-1) kem-he      bɪlo      nom  
                  maison-dans tigre-∅ il-est

"Il y a un tigre dans la maison."

L'ordre reflète l'organisation thématique : 'maison' est défini et thématique ; 'tigre', indéfini, fait partie du rhème "il y a un tigre" (cf. 5.12-2).

Selon notre analyse, la formule hayu pour commencer un conte, équivalent du français "Il était une fois un...", est une construction de ce même type existentiel, mais sans situationnel exprimé (soit sans l'équivalent du français "une fois") et donc sans thème apparent. Par exemple, la phrase

(5.134-2) tsa·pimi      nom      are      TM.1 (début du conte)  
                  belle-mère-∅ elle-était dit-on

"Il était une fois une belle-mère."

en contexte de début de conte ne peut avoir que l'interprétation donnée, l'absence de contexte référentiel ne permettant pas une interprétation du type "Elle était une/la belle-mère." (On trouve la même ambiguïté en français : "Il était un petit navire..."). La nature non définie du sujet dans cette construction peut être explicitée par l'utilisation du déterminant numéral /kolu/ 'un', ce qui exclut en même temps son interprétation comme prédicat nominal, e.g. dans un autre début de conte :

(5.134-3) kolu    so·li    thamji    nom      ɪxtse    T2.1  
                  un      son      vendeur il-était dit-on

"Il était une fois un vendeur de son (de grain)."

## §5.134

(L'interprétation comme prédicat équatif est exclue parce que le hayu ne dit jamais "il était un (/ko|u/) marchand" mais "il était marchand".)

La même construction existentielle peut partir d'un génitif de possession (ou pronom possessif) comme thème, par exemple dans les exemples suivants :

(5.134-4) aŋ arko le le nom TB.24

moi-GEN autre jambe-Ø aussi il-est

"J'ai toujours une autre jambe !"

(5.134-5) a-mo ko lom-noŋ na nakpu xwaptso dum T2.11

lui-GEN TOP chemin-LOC EMPH 2-humain épouse devint

"Maintenant il avait deux épouses sur le chemin..."

Nous analysons les expressions génitives de ces phrases comme compléments prédicatifs et non comme déterminants des noms 'jambe' et 'épouse'. Notons que dans le deuxième exemple, le génitif est séparé du sujet par une particule indiquant sa fonction rhétorique de thème et par d'autres éléments (en particulier le locatif 'sur le chemin') qui ne pourraient pas intervenir entre génitif et nom dans un syntagme nominal (voir §5.322). Le premier exemple pourrait toutefois s'interpréter 'mon autre jambe est (là)', phrase non existentielle du type 5.13-1.

La négation des phrases du type existentiel est différente de celle des autres phrases à complément prédicatif ; voir §§ 5.241, 4.

## 5.14 Phrases à verbe transitif

Un verbe transitif a deux actants, le sujet, au cas

## §5.14

ergatif, et l'objet, au cas absolutif ; rappelons que par définition un actant est un argument avec lequel le verbe s'accorde. Dans le premier exemple, une proposition subordonnée est mise entre crochets :

(5.14-1) kolu buḡhā mānche-ha [a bārī-noḡ laiat-ha]  
 un vieil homme-ERG [son champ-LOC étant-allé  
 rā·pi loxtom are TB.1  
 taro il-le-planta dit-on  
 "Une fois, un vieillard (est allé dans son champ et)  
 a planté des taros."

(5.14-2) ga thoḡnomí gon T2.28  
 moi-ERG je-te-mène toi  
 "Je t'emmène"

## 5.141 Construction à double objet

Certains verbes participent à un type de construction transitive à trois fonctions nucléaires, soit sujet, objet, et "deuxième objet". Le deuxième objet n'est pas un actant selon notre définition, parce que le verbe ne s'accorde pas avec lui. Il apparaît, comme l'objet, au cas absolutif. Nous appelons cette construction la "construction à double objet". L'ordre normal des éléments est le suivant :

(5.141-1) sujet-ERG--objet-∅--2ème objet-∅--verbe  
 (5.141-2) ga gon pīpīra mōmnom TA.3  
 moi-ERG toi-∅ pain-∅ je-te-donne  
 "Je te donne du pain à manger."

## §5.141

(5.141-3) ga        gon    tso        poknom  
 moi-ERG toi-∅ enfant-∅ je-te-lève  
 "Je lève l'enfant pour toi."

La forme des verbes nous signale que l'objet dans les deux exemples est /gon/ 'toi' ; 'pain' et 'enfant' fonctionnent comme deuxièmes objets.

Nous devons signaler dans le lexique quels verbes participent à cette construction et quel argument est choisi comme objet, par exemple, /mom/ tr. 'donner qqch. (2ème objet) à manger ou à boire à qqn (objet)'. A partir de telles données, pour les verbes qui participent à la construction à double objet, nous pouvons nous demander si la fonction syntaxique attribuée à chacun des deux arguments à l'absolutif ne correspond pas à son rôle sémantique. En fait, ceci est le cas : il se trouve que la fonction de deuxième objet est attribuée à un "patient" et celle d'objet à un "but-bénéficiaire", rôles sémantiques que nous définissons l'un par rapport à l'autre comme suit :

(5.141-4) Définition des rôles sémantiques des arguments à

l'absolutif dans une construction à double objet :

"Patient" est le rôle de l'argument sur lequel l'action porte directement ; il s'oppose à "but-bénéficiaire", qui est le rôle d'un argument soit envers lequel l'action représentée par le noyau verbe-patient est dirigée, soit qui profite ou souffre de cette action, soit (rarement) par lequel on fait faire cette action.

Nous estimons que cette définition est suffisamment précise pour permettre de distinguer ces deux rôles dans une construc-

## §5.141

tion à double objet ; ceci justifie l'utilisation de ces étiquettes d'inspiration sémantique. (Par contre, nous ne prétendons pas pouvoir identifier n'importe quel participant à n'importe quel événement comme "patient", "but-bénéficiaire", etc., sans égard à la perspective que lui impose une expression linguistique). Par exemple, pour le verbe /mom/, la construction à double objet de l'exemple 5.141-2 nous permet d'identifier la nourriture comme "patient" et la personne qui la reçoit comme "but-bénéficiaire", ce qui correspond bien à notre définition sémantique. La fonction d'objet (indiquée par l'accord verbal) appartient, comme toujours dans cette construction, au but-bénéficiaire. Pour le verbe /pok/, l'exemple 5.141-3 nous permet d'identifier la personne réveillée comme patient et la personne pour laquelle elle est réveillée comme "but-bénéficiaire", etc. Ces identifications sémantiques nous seront utiles parce qu'elles restent valables là où certains de ces verbes participent à des constructions autres que celle à double objet, dans lesquelles le choix d'objet peut être différent. Par exemple, dans la phrase suivante :

(5.141-5) mīnoŋ-le·si ga gon pəknom  
 lui-pour moi-ERG toi-∅ je-te-réveille  
 "Je te réveillerai pour lui."

qui ne présente pas la construction à double objet, c'est la personne réveillée, que l'exemple 5.141-3 nous a permis d'identifier comme le patient, qui fonctionne comme objet ; le but-bénéficiaire est marqué par une postposition et n'a pas de fonction syntaxique nucléaire dans la phrase. Nous dirons dans ce cas que le patient a été choisi comme objet.

## §5.141

Nous avons donc deux constructions à but-bénéficiaire, une dans laquelle le but-bénéficiaire fonctionne comme objet, et une dans laquelle il n'a pas de fonction nucléaire dans la phrase. Avant de nous poser la question de savoir dans quelles conditions on utilise l'une ou l'autre de ces constructions (§5.143), nous devons considérer l'emploi de l'applicatif, qui est lié au choix du but-bénéficiaire comme objet.

## 5.142 L'emploi de l'applicatif

L'emploi de l'applicatif du verbe est obligatoire là où le but-bénéficiaire est choisi comme objet - à condition que le verbe en question possède dans sa morphologie la distinction entre applicatif et non-applicatif pour les personnes sujet et bénéficiaire-objet en question (voir §§3.33, 3.71, 3.72). Par exemple, avec le verbe /cup+(k/t)/ tr. 'porter, mettre (vêtements)', on trouvera le non-applicatif dans l'exemple suivant où les vêtements servent d'objet (une proposition relative est mise entre crochets) :

(5.142-1) tel-ha [ta.mi-ha cupta] cu?wa-khata  
celui-là-ERG [fille-ERG porté] vêtement-s  
cuxpom T2.46  
il-le-mit(non-appl.)

"Il (se) mit les vêtements (que la fille avait portés)"

Mais si le but-bénéficiaire est choisi comme objet, on trouve l'applicatif :

(5.142-2) uxpo-ha a-ta.wo cu?wa-khata cuptom  
père-ERG son fils vêtements il-lui-mit(appl.)  
"Le père mit les vêtements à son fils."

## §5.142

(Cette phrase nous permet d'identifier les vêtements comme patient et la personne habillée comme but-bénéficiaire avec ce verbe).

En revanche, le fait qu'un verbe particulier ne connaisse pas morphologiquement la distinction entre applicatif et non-applicatif, ou qu'elle lui manque pour les personnes et nombres de sujet et d'objet en question, ne fait pas obstacle au choix du but-bénéficiaire comme objet. En effet, c'est le cas de l'exemple 5.141-2 (verbe /mom+(t)/ tr., donc sans applicatif distinct, 'donner à manger ou à boire à qqn (obj.)'). Nous verrons que le cas des verbes 'donner' (/mom/, /ha+(t)/ tr. 'donner', /thun+(t)/ tr. 'donner à boire à qqn (obj.)') est particulier, parce que ces verbes ne prennent jamais la chose donnée (patient) comme objet, mais il en est de même pour le verbe /sɪt+(t)/ tr. 'tuer', lui aussi sans applicatif distinct, mais qui a tantôt le patient, tantôt le but-bénéficiaire comme objet. Par exemple, nous trouvons :

(5.142-3) koml-ha aŋ-le·sɪ kolu xo·co sɪxtom  
 lui-ERG moi-pour un poulet-∅ il-le-tua  
 "Il tua un poulet pour moi"

avec la victime comme objet, et aussi

(5.142-4) gu sek sɪsoŋ  
 moi-∅ pou-∅ tue-moi  
 "Tue-moi mes poux !"

avec le bénéficiaire comme objet, auquel l'interlocuteur pourrait bien répondre :

## §5.142

(5.142-5) sɪtno

je-te-tue

(a) "Je te les tue."

(b) "Je te tue." (autres contextes).

De même le verbe /pok+(k/t)/ tr. 'lever, réveiller' a un paradigme applicatif (tableau 3-5), mais qui ne s'étend pas aux formes 1+2 ; toutefois la forme 1S+2S /poknom/ peut vouloir dire 'je réveille pour toi' (exemple 5.141-3) aussi bien que 'je te réveille' (5.141-4). Dans une phrase où tous les arguments ne sont pas représentés par des syntagmes nominaux, ceci peut donner lieu à des ambiguïtés de sens.

Là où le paradigme applicatif existe, par contre, il peut lever ces ambiguïtés. Par exemple (verbe /rok+(k/t)/ tr. "labourer"):

(5.142-6) ga rokəŋmi

moi-ERG je-le-laboure (non-apl)

"Je le labourai (e.g. le champ)"

(5.142-7) ga roktəŋmi

moi-ERG je-laboure-pour-lui (apl)

"Je le labourai/laboure pour lui."

"Je l'utilisai/utilise (i.e. un boeuf) pour labourer."  
(voir ci-dessous)

ou encore (verbe /ho(t)+(k/t)/ tr. "chercher") :

(5.142-8) ga ho·nom

moi-ERG je-te-cherche (non-apl)

"Je te cherche."

(5.142-9) ga ho?nom

moi-ERG je-cherche-pour-toi (apl)

"Je le cherche pour toi."

## §5.142

Notons que pour un verbe dont le patient est nécessairement non-animé, comme c'est le cas pour la majorité des verbes à applicatif distinct, e.g. /røk/ 'labourer (un champ)', une forme qui indique un objet de la première ou de la deuxième personne (donc un objet humain ou assimilé) signale automatiquement que l'objet est un but-bénéficiaire et non pas un patient. Or ce n'est sans doute pas par hasard que la grande majorité des verbes ne font la distinction morphologique entre applicatif et non-applicatif qu'avec l'objet de la troisième personne (§3.33), seule personne où, pour la majorité des verbes, le rôle sémantique de l'objet pourrait être ambigu.

Pour un verbe dont le patient, comme le bénéficiaire, peut être humain ou animé, il existe une autre possibilité d'ambiguïté à l'applicatif, lorsque patient et but-bénéficiaire ne sont pas différents. C'est l'interprétation (a) de la phrase suivante :

- (5.142-10) ga        aŋ    uxpo    pøktøŋmi  
                   moi-ERG mon père    je-lui-lève(apl)  
 (a) "Je lève mon père."  
 (b) "Je lève mon père pour lui (qqn d'autre)."  
 (c) "Je le lève pour mon père."

La version non applicative ne serait pas ambiguë :

- (5.142-11) ga        aŋ    uxpo    pøxkoŋmi  
                   moi-ERG mon père    je-le-lève(non-apl)  
                   "Je lève mon père."

mais elle omet sans doute la nuance de "j'oblige mon père en le levant" qu'offre la version applicative 5.142-10 (a).

Finalement, notons que le sens de l'applicatif peut se

## §5.142

spécialiser légèrement. Dans les deux exemples ci-dessous, on voit facilement l'origine probable de la spécialisation en restituant un patient :

(5.142-12) /jok+(k/t)/ tr. 'couper (avec une hache, etc.)' ; l'applicatif peut avoir le sens de 'abattre qqch/qqn (obj.)' (provenant sans doute d'une ancienne construction 'couper la tête (2ème obj.) à qqn/qqch. (obj.)') aussi bien que 'couper qqch. (2ème obj.) pour qqn (obj.)'.

(5.142-13) /tok+(k/t)/ tr. 'faire tomber' ; l'applicatif a le sens de 'donner qqch. (2ème obj.) à manger au bétail (obj.)' (du fait que le fourrage est jeté par terre par le bétail), aussi bien que 'faire tomber qqch. pour qqn'.

En plus, il peut y avoir ambiguïté quant au rôle sémantique précis du but-bénéficiaire (celui du patient restant inchangé) : dans les deux derniers exemples ci-dessous le but-bénéficiaire peut être soit un "bénéficiaire" proprement dit, soit quelqu'un auquel on fait faire quelque chose. (Pour le causatif normal, productif, une construction à modal et à double objet, voir §§5.23.14).

(5.142-14) /bu(t)+(k/t)/ tr. 'porter (sur le dos)' ; l'applicatif a le sens de 'faire porter qqch. (2ème obj.) par qqn (obj.)' aussi bien que 'porter qqch. (2ème obj.) pour qqn (obj.)' et (comme le non-applicatif) 'porter qqn (obj. - sans possibilité de 2ème objet)'.

(5.142-15) /rok+(k/t)/ tr. 'labourer' ; l'applicatif peut avoir le sens de 'utiliser un animal (obj.) pour labourer

## §5.142

(pas de 2ème obj. possible)' aussi bien que labourer (un champ, 2ème obj. pour qqn (obj.))'

Ce sont les seuls exemples que nous ayons notés où l'applicatif ait ce sens causatif.

## 5.143 Emploi de la construction à double objet

Revenons maintenant à la question de savoir dans quelles conditions on utilise l'une ou l'autre des constructions à but-bénéficiaire que nous avons présentées au §5.141. Nous pouvons considérer qu'il y a deux arguments, le patient et le but-bénéficiaire, qui sont en concurrence pour la fonction objet. Le choix dépend surtout du patient : la règle fondamentale en est qu'un patient de la première ou de la deuxième personne est toujours choisi comme objet, avec un éventuel bénéficiaire relégué à un cas postpositionnel, régi de la postposition *-/le·s!* ; un patient de la troisième personne cède la fonction objet à un but-bénéficiaire et se retrouve avec la fonction deuxième objet. Les phrases 5.141-3 et 5 illustrent cette règle pour le verbe */pək/* 'lever'. Cette règle n'est utile que pour les verbes qui peuvent avoir un patient humain, tels */pək/* 'lever', */cot+(t)/* tr. 'regarder', */ho(t)+(k/t)/* tr. 'chercher', etc. (Pour le verbe */sit+(t)/* 'tuer', voir ci-dessous). Les verbes dont le patient est nécessairement inanimé, e.g. */ke(t)+(k/t)/* tr. 'peler', */cup+(k/t)/* tr. 'mettre (vêtement)', */lut+(t)/* tr. 'planter', */rək+(k/t)/* tr. 'labourer (champ)', ne choisissent jamais le patient comme objet en présence d'un but-bénéficiaire.

## §5.143

Ceci est illustré pour le verbe /rək/ 'labourer' dans les exemples 5.142-6, 7.

Les verbes 'donner' (/mɔm/(t)/ tr. 'donner à manger à', /ha/(t)/ tr. 'donner à', /thuŋ/(t)/ tr. 'donner à boire') constituent un cas spécial de cette dernière catégorie : ils ne choisissent jamais leur patient, qui est toujours inanimé, comme objet. On peut considérer qu'ils ont un but-bénéficiaire obligatoire, qui fonctionne comme objet. (Nous avons essayé d'obtenir le verbe /ha/ avec une personne, en particulier de la première ou de la deuxième personne, comme patient (cadeau), mais nos informateurs ont trouvé absurde la notion de "donner qqn").

Donc, nous trouvons que c'est surtout la personne du patient qui détermine lequel du patient ou du but-bénéficiaire sera choisi comme objet. Comment donc expliquer la différence de construction entre les exemples 5.142-3 et 4, répétés ci-dessous :

(5.143-1) koml-ha aŋ-le-si kolu xo-co sixtom  
 lui-ERG moi-pour un poulet-∅ il-le-tua  
 "Il tua un poulet pour moi."

(5.143-2) gu sek sison  
 moi-∅ pou-∅ tue-moi!  
 "Tue-moi mes poux !"

Dans le premier c'est le poulet qui est choisi comme objet, avec l'argument de la première personne régi de la postposition -/le-si/ ; dans le deuxième, construction à double objet, le but-bénéficiaire 'moi' fonctionne comme objet et les poux



## §5.143

(5.143-5) aŋ-mo-le·si sek sixto  
 moi-pour pou-∅ tue-le

"Tue un/des/le/les pou(x) pour moi."

Certes, les arguments marqués par -le·si/ dans les exemples 5.143-1 et 4 sont des "bénéficiaires", dans le sens normal du terme, mais ils n'ont pas tout à fait les mêmes rôles sémantiques que les but-bénéficiaires que nous identifions dans les phrases à double objet 5.143-2 et 3 avec les mêmes verbes ; donc ils ne sont pas but-bénéficiaires (ou objets potentiels). C'est une des raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas donner une définition purement sémantique du but-bénéficiaire qui vaudrait pour tous les verbes ; nous ne pouvons qu'indiquer les critères sémantiques (5.132-4) qui permettent de distinguer entre le patient et le but-bénéficiaire dans une construction particulière, celle à deux objets, et indiquer pour chaque verbe dans quelles circonstances cette construction est employée.

## 5.15 Phrases à verbe réfléchi

Le sujet d'un verbe réfléchi apparaît au cas absolutif. On trouvera, par exemple, avec des verbes qui n'apparaissent qu'au réfléchi :

(5.15-1) gu phaxtsoŋmi TB.9

moi-∅ je-vaiss-bien

"Je vais bien."

(5.15-1) xwä·tse gon ? -- xwä·tsoŋmi T2.32-33

tu-es-satisfait toi-∅ -- je-suis-satisfait

"Est-ce que tu es satisfait ?" -- "Je suis satisfait."

## §5.15

(5.15-2) mi wolta cāhĩ u wathe muxtsem ixtse T2.16  
 ce fané TOP là là il-s'assit dit-on  
 "L'[oiseau] fané était assis loin là-bas, dit-on."

(5.15-3) bhālu ceŋ-ciŋ-ha jixtse TH.40  
 ours de-toutes-ses-dents-ADV il-rit  
 "L'ours souriait de toutes ses dents."

La construction est la même avec les formes réfléchies des racines intransitives ou transitives, par exemple :

(5.15-4) mi ixtse  
 lui-∅ il-alla(REFL)  
 "Il s'en alla."

(5.15-5) mi toptse  
 lui-∅ il-se frappe  
 "Il se frappe."

(5.15-6) ka·tso co?natshik TW.12  
 ami regardons-nous(DI)  
 "Regardons-nous (reflétés dans l'eau) mon ami."

(Notons qu'il n'existe pas de pronom réfléchi).

En fait il n'est pas certain qu'il y ait des racines intransitives qui emploient les formes réfléchies ; le cas de /la(t)/ 'aller' est douteux parce qu'il existe un verbe transitif apparenté, /lat/ 'emporter, emmener'.

Avec la forme réfléchie d'un verbe transitif il peut y avoir un argument à l'absolutif, que nous interprétons comme un deuxième objet, par exemple dans les phrases suivantes :

(5.15-7) gu mek dzā·tsoŋmi  
 moi-∅ oeil je-mange(REFL)  
 "Je mange les yeux."

## §5.15

(5.15-8) mi got uptsem  
 lui-∅ main il-se-lave  
 "Il se lave les mains."

Le but-bénéficiaire a le même référent que le sujet, ce qui explique la forme réfléchie ; le patient a la fonction de deuxième objet. Le sens 'pour soi-même' du réfléchi et la relation entre cet usage et la construction à bénéficiaire-objet apparaît nettement dans l'exemple suivant :

(5.15-8) ga ke?nom - gu pai gu na  
 moi-ERG je-te-le-pèle(APL)--moi-∅ SURP moi-∅ EMPH  
 kextsoŋ TK.11  
 je-me-le-pèle

"Je te le pèlerai" -- "Non, je me le pèle moi-même."

(Le verbe est /ke(t)+(k/t)/ tr. 'peler').

Presque tous les verbes transitifs peuvent s'employer ainsi à la forme réfléchie.

L'expression normale pour 'manger un repas' est à la forme réfléchie, sans doute avec un sens moyen, 'se nourrir'.

(5.15-9) buti dzä·tse  
 repas (graine cuite à l'eau) mange(REFL)  
 "Mange !"

Mais les formes non réfléchies apparaissent dès qu'on s'éloigne du sens de 'se nourrir', par exemple pour mettre en relief la disparition d'un morceau de nourriture particulier. Dans l'exemple suivant, un frère aîné soupçonne son cadet d'avoir mangé les nourritures qu'ils avaient cueillies ensemble :

## §5.15

(5.15-10) e, gona dza·ko ki haŋa ? -- makht dzaŋmi TL.4  
 eh! toi-ERG tu-mangeas ou comment ? -non je-le-mange  
 "Eh, tu les as mangés ou quoi?"-"Je ne les ai pas mangés."

De même, une mère se plaignait de son enfant qui mangeait de la terre, ce qui n'est pas considéré comme une nourriture normale :

(5.15-11) hakhilehak ko dzo·mi  
 toujours terre il-le-mange(NON-REFL)  
 "Il mange de la terre tout le temps."

Enfin, la menace de manger quelqu'un n'apparaît pas à la forme réfléchie (voir T1.47 /dzo·mi/, etc.). Le fait que l'enfant cannibale qui prononce l'exemple 5.15-7 utilise le réfléchi prouve qu'il ne veut pas être méchant ; il ne pense qu'à se nourrir.

Les verbes avec le sens de 'mettre (vêtement), porter', comme /cup/ (qui est le plus général) utilisent aussi normalement le réfléchi quand il est question de s'habiller, par exemple :

(5.15-12) komi cu?wa cuptse  
 lui-Ø blouse il-se-met  
 "Il (se)met la blouse."

Mais on trouve aussi la phrase suivante (= 5.133-1) :

(5.15-13) mikhen tei-ha [tami-ha cupta] cu?wa-khata na  
 puis lui-ERG [fille-ERG porté] vêtements-etc. EMPH  
 cuxpom tixse T2.46  
 il-le-met(NON-APL) dit-on  
 "Puis il mit les vêtements que la fille portait."

Dans cette phrase, les vêtements ont une importance inhabituel-

## §5.15

le, du fait que ce sont des vêtements de fille qu'un homme met pour se déguiser ; donc, les vêtements s'approprient la fonction objet et font oublier le but-bénéficiaire (la personne habillée - voir 5.142-2).

## 5.2 Le syntagme verbal

La seule fonction du syntagme verbal est celle de noyau de la proposition. Nous réunissons dans le syntagme verbal tous les verbes, dont seul le dernier peut être conjugué, qui se trouvent groupés à la fin de la proposition ou de la phrase, et les particules négatives.

## 5.21 Temps : non-passé et passé

Dans la morphologie verbale nous avons distingué deux temps, non-passé et passé, à l'indicatif. (Parfois, pour des raisons morphologiques, les formes sont homophones). Sémantiquement, c'est une distinction faite presque exclusivement selon le temps chronologique : le passé s'emploie pour toute action (ou état) ponctuelle, continue, ou répétée, du passé, et le non-passé pour toute action (ou état) du présent ou du futur, y compris les états ou actions continus ou répétés qui ont commencé dans le passé mais qui durent jusqu'au présent.

Notons toutefois l'expression, morphologiquement au temps passé :

- (5.21-1) na?num toŋmi  
 pluie plut  
 (a) il pleut"  
 (b) il pleuvait"  
 (c) "il plut".

## §5.21

Cette expression s'emploie couramment pendant que la pluie est en train de tomber, surtout quand la pluie vient juste de commencer (ou que le locuteur vient juste de s'en rendre compte). Elle exprime peut-être un changement d'état perfectif, "Ça y est, il pleut !" mais nous n'avons pas approfondi cette question. Ce genre d'utilisation du passé est très répandu en népali ; moins en hayu. Le non-passé

(5.21-2) naʔnum tokmi

pluie pleut

(a) "il pleut"

(b) "il pleuvra"

s'emploie aussi au sens présent.

Parfois nous trouvons un présent historique dans les textes narratifs, e.g. /su·mi/ 'il la griffe' à T1.10 (cf. /su·kom/ 'il la griffa', T1.7).

(5.21-3) ...bu·kom ɪxtse a nono-ha / a nono-ha

porta dit-on sa soeur-ainée-ERG / sa soeur-ERG

le bu·bu-ha cuŋto / a nono su·mi

aussi portant elle-le-monta / sa soeur il-la-griffe

ɪxtse ʔ1.9-10

dit-on

"... sa soeur aînée le porta. Sa soeur aînée le monta vers le haut et il la griffe elle aussi."

Voir aussi le présent /kak/ 'il brille' dans l'exemple 5.84-1.

## 5.22 Temps et aspects composés

Les temps composés présentés dans cette section sont assez rares dans nos textes et il est vraisemblable qu'il s'agisse de

## §5.22

calques des temps composés du népali. Les auxiliaires employés sont /no(t)/ 'être' et /paʋo/ 'faire' ; parfois les auxiliaires népali eux-mêmes sont empruntés. Dans la plupart des temps composés, ces auxiliaires s'emploient avec des formes verbales non conjuguées, formes qui servent normalement de noyau à une proposition subordonnée ayant le même sujet que le verbe principal de la phrase (voir §§ 5.51, 2).

## 5.221 Postposition -/nana/ ; auxiliaires /no(t)/ et /paʋo/

La racine verbale suivie de la postposition -/nana/ peut servir de noyau à une proposition subordonnée (§5.52), ou, avec un auxiliaire, à une proposition principale. Le sens est progressif. L'auxiliaire /no(t)/ s'emploie avec un verbe intransitif, /paʋo/ avec un transitif.

(5.221-1) mi nonotso ... khok-nana no T1.45

ces soeurs marchant est

"Les soeurs sont en train de marcher."

(5.221-2) mi sjāl ko nomothep dzok-nana dza-nana

ce chacal TOP soir arrivant mangeant

expli dak-nana rā·pi-mo lo

excrément déféquant taro-GEN feuille

lot-nana pa·kom hare TB.8-9

plantant il-fit dit-on

"Le chacal continuait à venir chaque soir et à manger et à déféquer et à planter les feuilles de taro, dit-on."

(Dans cet exemple, il est possible que l'auxiliaire s'applique aux quatre gérondifs en -/nana/ ou que les trois premiers soient

## §5.221

subordonnés (§5.52).)

5.222 Gérondif redoublé avec postposition *-/ha/* ; auxiliaire  
/no(t)/

Cette construction est assez rare. Comme la construction précédente, elle attache un auxiliaire à une forme qui sert normalement de noyau à une proposition subordonnée, la racine redoublée avec la postposition *-/ha/* (§5.51). Le sens est un parfait ou un plus-que-parfait selon que l'auxiliaire est au non-passé ou au passé. On rencontre cette construction avec un verbe intransitif :

(5.222-1) mi wolta toton-ha mumut-ha nom 72.75  
ce fané ayant-atterri étant-assis il-était  
"L'[oiseau] fané, s'étant posé, était assis."

Il est probable que /mumut-ha nom/ est calqué sur le passé composé népali baseko cha 'est assis', participe passé du verbe basnu 's'asseoir' plus cha 'il est'.\*

Cette même construction est possible avec un verbe transitif, par exemple :

(5.222-2) [bhedā] cocot-ha nom ictse a ta·mi T2.43  
mouton regardant elle-était dit-on sa fille  
"Sa fille était en train de garder les moutons."

Notons que le sujet /ta·mi/ est à l'absolutif, puisque le verbe conjugué /nom/ est intransitif ; la transitivité de /cot/ 're-

\* Toutefois il faut noter que le participe népali en -eko (Clark, Introduction 185) correspond plutôt au participe hayu en -/ta/ ; l'équivalent népali du gérondif redoublé suivi de -/ha/ dans une position subordonnée est le participe en -era (id. pp.160-1).

## §5.222

garder' ne joue pas. L'attribution des marques casuelles est ici exactement parallèle à ce qu'elle est dans la construction où le gérondif d'un verbe transitif sert de noyau à une proposition qui est subordonnée à un verbe intransitif (§5.5).

Très rarement, le gérondif redoublé qui sert de noyau à une proposition subordonnée n'a pas le même sujet (logiquement ; il n'y a pas d'accord avec un gérondif de toute manière) que le verbe principal (voir par exemple 5.51-5). Là où l'objet du gérondif correspond au sujet du verbe principal, le gérondif semble avoir un sens passif (5.51-7, 8). Parallèlement, il arrive, dans la construction du gérondif redoublé marqué de *-/ha/* et suivi d'un auxiliaire, que l'objet logique du gérondif corresponde au sujet de l'auxiliaire, ce qui donne aussi une sorte de passif du verbe principal. Nous n'en avons trouvé que deux exemples, dont le suivant :

(5.222-3) gu ko hõ·ta pøkhøli-ha ima ttit-ha no·nom T2.9  
 moi TH grand chef-ERG ainsi ayant-dit je-suis  
 "Je suis commandé ainsi par le grand chef."

C'est l'objet logique */gu/*, du verbe */tt/* qui est le sujet de */no·nom/*, dont la forme signale un sujet de la première personne. A notre avis c'est une sorte de passif marginal qui s'est créé ici, mais il reste très rare et semblait susciter des réserves chez plusieurs de nos informateurs, qui proposaient à la place la phrase suivante, de type très banal :

(5.222-4) gu ko hõ·ta pøkhøli-ha ima tsoqmi  
 moi TH grand chef-ERG ainsi il-me-dit  
 "Le grand chef m'a commandé ainsi."

Notons que la position de */gu/* comme thème est préservée dans

## §5.222

cette paraphrase, ce qui semblerait enlever un des mobiles pour la création d'un passif.

5.223 Gérondif avec suffixe *-/si/* ; auxiliaires */no(t)/* et */paʋo/*.

Ces deux constructions, dont nous n'avons que peu d'exemples, utilisent le suffixe verbal *-/si/* (§ 3.57) :

Avec */no(t)/* la formule est la suivante :

(5.223-1) */[gérondif]+si-mo [gérondif]+si no(t)/*

avec le sens de 'être encore en train de ---' ou 'ne faire que ---', e.g. :

(5.223-2) *mi dza·si-mo dza·si no*

(a) "Il est encore en train de manger"

(b) "Il ne fait que manger"

Comparer l'idiotisme */N-mo N/* 'rien que N' au §5.322-5.

Nous trouvons aussi la formule */[gérondif]+si paʋo/*, dont le sens est inceptif, 'commencer à' ou conatif, 'essayer de' : */mesi pa·kom/* 'il était sur le point de mourir' (TO.111).

§5.224

## 5.224 Emprunts verbaux

Les auxiliaires /no(t)/ et /paʋo/ sont aussi utilisés pour adapter les emprunts verbaux à la langue. On trouve donc :

(5.224-1) ...asādhyā man lagāi nom are ā·ki...

très apprécier il-est dit-on notre(PE)...

deutā kjāre TQ6

divinité paraît-il

"Il paraît que notre divinité l'a beaucoup aimé, dit-on."

(5.224-2) me lawāi pa·kom TF.

feu mettre il-fit

"Il mit le feu."

La forme lawāi est une variante de lagāi, gérondif du verbe népali laḡāunu 'appliquer'. C'est presque toujours cette forme gérondive qui apparaît quand un verbe népali est utilisé dans une phrase hayu (cf. aussi 5.231-10 et 5.10.14-1).

Enfin le hayu emprunte certains auxiliaires népali, par exemple l'auxiliaire népali bho (ou bhayo), qui signale un changement d'état dans le passé, employé avec un participe hayu dans la phrase :

(5.224-3) pokholi-ha jokji bho T2.6

chef-ERG coupant devint

"Le chef allait l'exécuter."

Cf. l'équivalent népali kāṭne bho, utilisant le participe présent/actif de kāṭnu 'couper'.

## §5.23

## 5.23 Verbes modaux

La plupart des modalités (sauf la négation) s'expriment par des verbes ; le verbe auquel la modalité s'applique apparaît au gérondif, avant le modal, le tout constituant un syntagme verbal. Seul le modal (ou le dernier modal, là où il y en a plusieurs) peut être conjugué. Le cas de son sujet dépend de la transitivité du verbe modal, sauf dans le cas des modaux impersonnels.

Nous présentons les modaux dans l'ordre suivant :

- Modaux qui partagent leur sujet avec le verbe modalisé (§5.231 - §5.23.10).
- Modaux impersonnels (§5.23.11, 12, 13).
- Modaux causatifs ou factitifs (§5.23.14 à 18).
- Combinaisons de modalités (§5.23.19).

Rappelons que le syntagme verbe + modal présente une joncture "serrée" phonologiquement en ce que l'occlusive finale du verbe modalisé est réalisée voisée devant une occlusive voisée initiale du modal (§2.221). Pourtant, les phénomènes que nous trouvons à la frontière entre racine et suffixe ne se produisent pas à la frontière entre verbe et modal. Ainsi par exemple /lok kī·tsem/ 'était sur le point de sortir' (5.236-1) se réalise [lok kī·tsem] et non pas [loxkī·tsem]. Toutefois la finale /t/ se réalise /ʔ/ devant /ta(t)/ (5.231-7).

Certains de nos exemples pourraient suggérer que les suffixes d'accord portés par le modal dans le syntagme verbe + modal ne s'appliquent pas proprement au modal, mais plutôt au verbe modalisé, ou au syntagme verbe + modal. (Voir la discussion de l'exemple 5.23.11-5 (modal /dak/ 'devoir') et 5.237-1 (modal /cut/ 'finir') ; le modal /dak/ semble même s'accorder en transiti-

## §5.23

tivité avec le verbe modalisé). Il serait intéressant de voir si cette propriété s'étend aux modaux /on/ 'pouvoir', /dzok/ 'savoir', /kɪn/ 'essayer' et /wat/ 'arrêter de', mais nos données sont insuffisantes sur ce point. De toute manière, le phénomène ne serait pas général, puisque les modaux /phat/ 'pouvoir' et /dɪŋ/ 'essayer' restent réfléchis, sans considération de la transitivité du verbe modalisé.

Nous avons assimilé ici aux modaux trois verbes qui prennent l'infinitif (i.e. racine+/mo/ ; voir §3.64) comme complément : /lɪŋ/ 'obtenir de' (§ 5.239), /bi/ 'demander de' (§5.23.10) et /ha/ 'permettre de' (5.23.16). On pourrait trouver qu'il s'agit d'une construction différente de celle de verbe + modal, mais les deux constructions ont un emploi tellement voisin que nous ne voyons pas l'utilité de les séparer.

## 5.231 /la(t)/ intr. 'aller'

Rappelons que le modal a une morphologie légèrement différente de celle du verbe plein 'aller' (§3.73).

Le verbe /la(t)/ s'emploie comme modal avec un sens de but ou d'intention, 'aller faire qqch.', e.g. :

(5.231-1) nakpu nonotso siŋ pa laʔnatshem are T1.1  
 2-humain soeurs-∅ bois faire vont(D) (REFL) dit-on  
 "Deux soeurs allèrent couper du bois, dit-on."

Dans ses autres emplois, il est plus difficile de cerner son apport sémantique. Avec un verbe qui exprime une activité locomotive (e.g. 'courir') il contribue à donner un sens de déplacement en s'éloignant du centre du discours :

## §5.231

- (5.231-3) lon laʔnatshem T1.21  
courir elles-vont(D) (REFL)  
"Elles s'enfuirent."
- (5.231-4) "gu khok laŋ" ... khok laxtse TY.15  
"moi-ø marcher je-vais" ... marcher il-va(REFL)  
"Je m'en vais", ... il s'en alla.
- (5.231-5) buḏhā-noŋ doŋ laʔnatshe T1.21  
vieux-SOC arriver elles-vont(D)  
"Elles arrivèrent chez un vieillard."
- (5.231-6) bek la TV.14  
entrer va!  
"Entre!" (locuteur dehors; Hodgson contraste cette  
expression, qu'il traduit "go in", avec /bek/ "come  
in" (Grammar 261n.))

Le modal s'emploie avec le verbe plein /la(t)/ dans une forme  
figée (voir §3.73) :

- (5.231-7) lat la [laʔla]  
aller va  
"Tu vas/allas", "il va/alla", "va!"

Le modal /la(t)/ s'emploie aussi avec des verbes qui ne  
relèvent pas du tout du domaine du mouvement. Le sens est sur-  
tout celui d'un changement d'état, le plus souvent pour le  
pire, d'où son emploi très fréquent avec les verbes statifs,  
par exemple :

- (5.231-8) ima wol la·soŋ T2.23  
ainsi faner j'allai  
"Je suis devenu fané comme ceci."

Rappelons qu'un verbe statif, comme /wol/ 'faner', n'emploie

## §5.231

que deux formes de la morphologie verbale, le participe en -/ta/ et le gérondif (avec le modal /la(t)/ précisément). Avec un verbe non statif, nous trouvons :

(5.231-9) a thum t̥hankāi dzik laxtse TZ.19  
 son coeur crac ! se-briser il-alla(REFL)  
 "Son coeur se brisa."

Avec un verbe emprunté au népalî nous trouvons, par exemple :

(5.231-10) expi-noŋ got bujruk gāḍe laxtsem TI.22  
 excrément-LOC main [ADV] enfoncer elle-alla  
 "[Sa] main s'enfonça dans l'excrément."

Enfin nous avons trouvé un exemple de ce même emploi avec un verbe transitif, ce qui semble donner un sens quasi-passif :

(5.231-11) gona i celi kolu dzi pot-he  
 toi-ERG ce chèvre un seulement attacher-quand  
 dzamma pot lam "sat" t̥-khen TO.43  
 tous attacher va vérité dire-après  
 "Quand tu attacheras une seule de ces chèvres,  
 toutes seront attachées [par magie], si tu dis  
 "sat"."

(5.231-12) "sat" t̥ noŋ dzamma celi lhapa lhapa  
 "vérité" dire-quand tous chèvre [ADV]  
 ʔphai pot laxtsem are TO.45  
 lui-même attacher alla dit-on  
 "Lorsqu'il dit "sat", d'elles-mêmes toutes les  
 chèvres furent fermement attachées, dit-on."

Ici /pot la-/ n'a pas le sens 'aller attacher' mais plutôt 'devenir attaché', comme 'devenir fané' ci-dessus. Mais nous n'avons trouvé cet emploi avec un verbe transitif que dans un

## §5.231

seul texte.

Nous n'avons pas pu trouver de différence de sens entre les formes intransitives et réfléchies du verbe /la(t)/, qu'il soit employé comme verbe plein ou modal. Remarquons toutefois que les formes réfléchies ne semblent pas s'employer avec un sujet de la première personne : voir en particulier 5.231-4 ci-dessus.

## 5.232 /phat/ réfl. 'pouvoir'

Le sens non modal de ce verbe est 'se porter bien, être en forme'. Il ne s'emploie comme modal qu'avec un verbe intransitif, e.g. :

(5.232-1) gu khok ma phaxtsəŋ TV.10  
 moi-Ø marcher non je-peux(REFL)  
 "Je ne peux pas marcher."

## 5.233 /on+(t)/tr. 'pouvoir'

Le sens non modal est 'dominer, être (plus) fort'. Il ne s'emploie comme modal qu'avec un verbe transitif, e.g. :

(5.233-1) i ga pa ɔ̃·toŋmi  
 ceci moi-ERG faire je-peux  
 "Je peux faire ceci."

## 5.234 /dzok/ intr. 'savoir'

(5.234-1) gon bek dzokmi (/bek/ tr. 'écrire')  
 toi-Ø écrire tu-sais  
 "Tu sais écrire."

## §5.235

5.235 /diŋ/ réfl. 'commencer'

Le sens non modal est 'faire un pas'.

- (5.235-1) "dzo·nom"      ɪt    diŋtse                      TC.10  
 "je-te-mange" dire il-commença(REFL)  
 "Il commença à dire 'Je te mange'."

5.236 /kɪn+(t)/ tr. 'essayer de, être sur le point de'.

Ce modal est employé au réfléchi et au non-réfléchi ; nous n'avons pas pu trouver de différence de sens ou de distribution entre les deux :

- (5.236-1) pex̄ti    lok      k̄i·tsem                      TA.11  
 pet      sortir il-essaie(REFL)  
 "Un pet était sur le point de sortir."  
 (5.236-2) gu      met      k̄i·tshoŋmi  
 moi-∅ mourir nous(DE)-essayâmes  
 "Nous étions sur le point de mourir."  
 (5.236-3) ga      tshut      k̄i·toŋmi  
 moi-ERG attraper j'essayai  
 "J'essayai de l'attraper."

5.237 /cut+(t)/ tr. 'finir de'

Remarquons que le modal semble s'accorder avec l'objet du verbe modalisé :

- (5.237-1) gāū-mo                      tso-khata    dzammai    dza.  
 ce village-GEN enfant-s    tous      manger  
 cuxtomem                      ɪxtse    bu·mi    piɣpi-ha                      TV.2  
 elle-les-finit dit-on    bhumi    grand-mère-ERG  
 "La grand-mère génie-local (nép. bhumi) avait fini

§5.237

de manger tous les enfants du village."

Pourtant le verbe plein /cut/ peut avoir le sens d'"épuiser", et donc il se peut que /tso-khata/ soit proprement son objet ; une traduction plus fidèle pourrait être : "Elle avait épuisé le stock d'enfants en les mangeant."

5.238 /wat+(t)/ tr. 'arrêter de'

Le sens premier est 'abandonner'.

(5.238-1) ko dza waxtom kānchā-ha  
terre manger il-abandonna cadet-ERG

"Il a arrêté de manger de la terre, le cadet."

5.239 /lɪŋ+(k)/ tr. 'obtenir de' ; postposition -/mo/

Le sens premier du verbe est 'obtenir, trouver' ; comme modal il veut dire 'obtenir de faire qqch.' :

(5.239-1) ga ro·mi le khet-mo ma lĩ·koŋ TO.28  
moi-ERG épouse aussi ramener-GEN non j'obtins

"Je n'ai même pas pu ramener mon épouse."

5.23.10 /bi+(k)/ tr. 'demander de' ; postposition /mo/

Le sens premier du verbe est 'demander (une chose), mendier' ; comme modal nous le trouvons dans /bek-mo bi·ko/ 'demande d'entrer !'. (Cf. /bek bi·to/ 'permets-lui d'entrer !' (§5.23.15) ; les deux modaux sont peut-être apparentés).

5.23.11 /dak/ 'devoir'

La transitivité de ce verbe est problématique et nécessiterait une étude plus approfondie. Pour Hodgson, le sens pre-

## §5.23.11

mier était 'désirer' (sens que nous n'avons pas trouvé) mais l'orientation était problématique : "dak gnom, I desire or am desired" (Grammar 244n.).

Comme verbe non modal, /dak/ est utilisé pour deux fonctions du corps. Dans l'expression /expi dak/ 'déféquer', le verbe est morphologiquement intransitif ; nous considérons /expi/ 'excrément' comme une sorte d'objet incorporé :

(5.23.11-1) mi expi daŋmi  
 lui-∅ excrément il-déféqua  
 "Il déféqua."

Dans l'expression /ti dak/ 'boire de l'eau', 'avoir soif', le verbe peut être intransitif ou transitif :

(5.23.11-2) gu ti dakŋo  
 moi-∅ eau je-bois(intransitif)  
 "Je bois de l'eau" ou "J'ai soif".

(5.23-11-3) ga ti daŋmi  
 moi-ERG eau je-bois(transitif)  
 "Je bois de l'eau" (mais non "J'ai soif.")

Le même verbe s'emploie comme modal : dans ce cas, il peut avoir la même transitivité que le verbe modalisé, et s'accorder, avec les actants de ce dernier, e.g. :

(5.23.11-4) gu ima na met dakŋo TO.29  
 moi-∅ ainsi EMPH mourir je-dois  
 "Je dois mourir ainsi."

(5.23.11-5) ti thik-mo gu ma mom daxkokmi  
 eau même-GEN moi-∅ non donner tu-nous(PE)-dois  
 gona TN.7  
 toi-ERG

## §5.23.11

"Tu ne dois pas nous servir cette bière qui  
ressemble à de l'eau."

Alternativement, il peut se construire comme un verbe  
impersonnel (à la forme /dak/) et ne pas s'accorder avec les  
arguments du verbe modalisé ; si celui-ci est transitif, son  
sujet apparaîtra toujours à l'ergatif, e.g. :

(5.23.11-6) ga le tei ima ha dakmi TAA.42  
moi-ERG aussi cela ainsi donner il-doit  
"Moi aussi, il faut que je le donne ainsi."

## 5.23.12 /hok/ impersonnel 'il convient'

Ce modal n'a que deux formes, la troisième personne (im-  
personnelle) /hok/ et le participe en -/ta/ ; il se construit  
comme l'impersonnel /dak/ :

(5.23.12-1) gu mima pa hok to TN.15  
moi-Ø ainsi faire il-convient EMPH  
"C'est bien, que tu me traites ainsi ?"

(5.23.12-2) lō·tso siŋtoŋ ga ma'aŋ jeŋ hokta TT.9  
mâle homme moi-ERG NEG voir convenir  
"[jefne pendant lequel] je ne dois pas voir  
d'homme."

(Le dernier exemple est une proposition relative employée comme  
énoncé ; ce qui est impliqué est une construction équative  
"[C'est] une situation où je ne dois pas voir d'homme.").

## 5.23.13 /daŋ/ 'être sur le point de, désirer'

L'identification de ce morphème comme verbe est un peu  
douteuse du fait que nous ne l'avons pas trouvé comme verbe

## §5.23.13

principal de la phrase. Provisoirement, nous le considérons comme un modal impersonnel. Son emploi dans la proposition subordonnée suivante correspond à celui d'un modal :

(5.23.13-1) ot            daŋ-noŋ    ...    T1.43

rejoindre être-sur-le-point-de quand

"Quand il sera sur le point de vous rejoindre..."

Il apparaît aussi avec l'auxiliaire /no(t)/, par exemple dans la phrase suivante :

(5.23.13-2) dza    daŋ    nonom    ga    ke?nom    TK.11

manger vouloir tu-es moi-ERG je-te-le-pèle

"Si tu veux/vas le manger, je te le pèle."

De même, suivi de la postposition -/ha/ (voir §5.222) :

(5.23.13-3) dza    daŋ-ha    no.ŋo    TK.10

manger voulant je-suis

"Je veux/vais manger."

Enfin, redoublé avec le verbe modalisé et suivi de -/ha/ :

(5.23.13-4) a    ta.mi    ma'aŋ    phaphat-ha    me daŋ me daŋ-ha

sa fille NEG bien-portant mourir-allant

nom            T2.24

elle-était

"Sa fille, malade, était sur le point de mourir."

La construction du verbe redoublé suivi de -/ha/ est très courante (voir §5.51), mais ceci est le seul exemple d'un verbe redoublé avec son modal (ou avec autre chose). Nous considérons donc que /daŋ/ est un modal (sans doute de la même origine que /dak/ ci-dessus) qui a développé des particularités grammaticales.

## §5.23.14

## 5.23.14 /piŋ+(k)/ tr. 'faire faire à'

Le modal /piŋ/ et les deux modaux 'permettre' (ci-dessous) introduisent un nouvel argument dans la phrase, en dehors des arguments du verbe modalisé : c'est la personne qui fait faire (ou permet de faire) quelque chose à quelqu'un d'autre. Celui qui ordonne ou permet l'action apparaît au cas ergatif comme sujet du modal causatif ; celui auquel il ordonne (ou permet) d'agir apparaît comme objet, et, si l'action ordonnée est transitive, l'objet du verbe modalisé apparaît à l'absolutif comme une sorte de deuxième objet du syntagme verbal entier.

Le sens premier de /piŋ/ est 'envoyer'.

(5.23.14-1) ga        gon    pheri    xwan-xwan    dza        piŋnom T2.39  
 moi-ERG toi-∅ encore plein        manger je-t'envoie  
 "Je te ferai encore manger à ta faim."

Il y a même la possibilité de trois arguments au cas absolutif, si le verbe modalisé prend la construction à double objet (§5.141) :

(5.23.14-2) ga        umu    tso        buti    mom    pĩ:kŋmi  
 moi-ERG mère-∅ enfant-∅ riz-∅ donner je-le-fis  
 "J'ai fait donner du riz à l'enfant par la mère."

## 5.23.15 /bi+(t)/ tr. 'permettre'

La construction est la même qu'avec /piŋ/ ci-dessus :

(5.23.15-1) dza        ma    bi·ŋome        gu'u    T2.22  
 manger non ils-me-permettent moi-∅  
 "Ils ne me permettent pas de manger."

## §5.23.16

## 5.23.16 /ha+(t)/ tr. 'permettre'

La construction causative reste la même avec le verbe /ha/ 'donner' comme modal, à ceci près que le verbe modalisé porte la postposition -/mo/ :

- (5.23.16-1) gu dza-mo ha·soŋ mi-ha  
 moi-Ø manger-GEN il-me-donna lui-ERG  
 "Il me permit de manger."

## 5.23.17 Factitif /paʋo/ 'faire' + complément prédicatif

Le verbe /paʋo/ a une fonction factitive dans la phrase suivante :

- (5.23.17-1) ga mi dhulo pa·koŋ phen TH.15  
 moi-ERG lui poussière je-le-fis IRREEL  
 "Je l'aurais réduit en poussière."

Notons que par rapport à une phrase à copule comme "Il est devenu de la poussière", /pa/ introduit un troisième élément, la personne qui est son sujet, tandis que l'argument transformé (ici /mi/) devient l'objet. /dhulo/ 'poussière' garde sa fonction de complément prédicatif nominal. De même, avec un complément prédicatif adjectival :

- (5.23.17-2) khokali ŋalo-ŋalo pã·tse TI.43  
 genou lâche il-se-le-fit  
 "Il s'est déboîté le genou."

A la différence des autres causatifs, /paʋo/ apparaît tout seul dans ces phrases, la copule étant supprimée.

## 5.23.18 Gérondif redoublé + /paʋo/ 'faire' : le réciproque

Le réfléchi peut avoir un sens réciproque, mais il existe



## §5.24

/tha/ avec impératif (§3.421)

/ma'aŋ/ avec prédicatif nominal, participe, ou gérondif subordonné (sauf suivi de -/sa/) (§5.244).

Sur les particules de phrase /ki + NEG/ voir §5.95 .

## 5.241 La négation de l'indicatif : /ma/

La forme négative d'un verbe à l'indicatif, non-passé ou passé, s'obtient en plaçant le morphème /ma/ avant le verbe. Le temps, les marques de cas, etc. restent inchangés. Par exemple :

(5.241-1) "ma jě·koŋ" pa "tha·tso ga ko" T1.28  
 "NEG je-l'ai-vu" CIT "petit-fils moi-ERG TH"  
 "Moi, je ne l'ai pas vu, mon petit, dit-il."

(5.241-2) "ma dzã·tsoŋmi āmai / gu nukun dzi  
 "NEG je-mange(REFL) mère-VOC / moi demain seulement  
 dzã·tsoŋmi" T2.53  
 je-mange(REFL)"  
 "Je ne mange pas, maman, je ne mangerai que demain."

Voir aussi T1.31, 47 et T2.6, 18, 22, 52, 84.

Généralement, la négation précède immédiatement le verbe auquel elle s'applique. Il y a deux exceptions à cette règle. D'abord, la négation peut être suivie par les particules rhétoriques (§5.10.1) /na/ 'EMPHASE' ou /pi/ ~ /pai/ 'SURPRISE', e.g. :

(5.241-3) "ma dzo·nom paha ma na dzo·nom" TC.7  
 "NEG je-te-mange CIT NEG EMPH je-te-mange"  
 "Je ne te mangerai pas, je te dis, je ne te mangerai pas."

## §5.241

(Voir aussi l'exemple 5.10.14-3). En deuxième lieu, dans la construction gérondif + modal (§5.22), la négation qui s'applique logiquement au modal se place indifféremment avant le gérondif ou avant le modal, e.g. :

(5.241-4) rāyā-noŋ pat-noŋ pat-noŋ ek-bite-ha le ma  
 roi-avec se-battant (2) un-pouce-ERG aussi NEG  
 thop ð.to -- tei rāyā-ha le thop  
 terrasser peut -- ce roi-ERG aussi terrasser  
 ma ð.to TG.70

NEG peut

"En se battant avec le roi, le nain ne put pas le terrasser et le roi non plus ne put pas le terrasser."

Il en est de même avec les modaux à complément infinitif :

(5.241-5) gon-ha latmo ma liŋmi  
 toi-ERG aller NEG tu-obtiens  
 "tu ne pourras pas aller."

(5.241-6) ma latmo liŋnem TV.1  
 NEG aller vous-obtenez  
 "Vous ne pourrez pas aller."

Notons que si la négation s'appliquait au verbe modalisé, au gérondif ou à l'infinitif (avec le sens de ? "il peut ne pas..."), et non pas au modal conjugué, nous nous attendrions à trouver /ma'aŋ/ au lieu de /ma/. En fait nous n'avons pas pu trouver ou construire d'exemple où nos informateurs fassent porter la négation sur le verbe modalisé et non pas sur le modal ; il semble donc que la variabilité de la position de la négation n'occasionne pas d'ambiguïté.

Il est très rare de trouver le négatif /ma/ utilisé avec

## §5.241

un participe ou un gérondif régi par une postposition (autre que *-/sa/*, voir §5.59) ; il y a un exemple dans le texte T2 :

(5.241-7) soksa-ha hot ma phaphat-ha muxtsem T2.17  
 faim-INST parler NEG pouvant est-assis  
 "Il était assis, rendu incapable de parler par la  
 faim."

Normalement on s'attendrait à trouver */ma'aŋ/* dans ce contexte.

Le négatif */ma/* est employé avec le verbe */no(t)/* dans les phrases existentielles (§5.134) mais on trouve */ma'aŋ/* dans les autres phrases à complément prédicatif. Dans le premier cas, la négation porte sur le verbe conjugué */no(t)/*, auquel nous pourrions donner le sens de 'exister', tandis que dans le deuxième elle porte sur le complément prédicatif plutôt que sur la copule. Un exemple du premier type :

(§5.241-8) aŋ ma nom aba kathā T1.47  
 mon NEG il-est maintenant histoire  
 "Maintenant je n'ai plus d'histoires."

Pour un exemple du deuxième type, voir 5.244-5.

5.242 Le négatif de l'indicatif */makht/* 'pas encore'

Cette particule n'apparaît qu'avec les formes du non-passé de l'indicatif. Le sens est celui d'une négation du parfait de nos langues (present perfect de l'anglais), souvent à traduire par 'pas encore'. Par exemple :

(5.242-1) makht dzaŋmi bolo-ai TL.4  
 NEG je-le-mange frère-aîné-VOC  
 "Je n'en ai pas mangé, mon frère."

## §5.243

5.243 Le négatif de l'impératif /tha/

Voir §3.421.

5.244 Le négatif /ma'aŋ/

Le négatif /ma'aŋ/ s'applique aux formes verbales non indicatives et non impératives et aux compléments prédicatifs. Il s'applique en particulier au noyau gérondif d'une proposition subordonnée. L'exemple suivant présente une succession des négatifs /ma/ et /ma'aŋ/, les premiers employés pour nier des verbes conjugués et les derniers pour nier ces mêmes verbes repris sous la forme gérondive :

(5.244-1) a ro·tso-ha ma waxto /ma'aŋ wat-noŋ  
 son époux-ERG NEG il-le-laissa /NEG laisser-après  
 a thum sā·rai ma joxtsemi / ma'aŋ  
 son coeur très NEG est content / NEG  
 joxtilliŋ ... TZ.16-18  
 content-parce-que...  
 "Son époux ne lui en laissa pas. Lorsqu'il n'en  
 laissa pas, elle ne fut pas contente. Puisqu'elle  
 n'était pas contente..."

Avec des participes nous trouvons :

(5.244-2) ma'aŋ gotji TBB.2  
 NEG possédant  
 "Un homme pauvre"  
 (5.244-3) ma'aŋ dzokta da·bo  
 NEG connu mot  
 "choses incomprises"

Comme négation d'un prédicat équatif, /ma'aŋ/ peut se

## §5.244

placer devant le nominal ou devant la copule, au choix, e.g. :

(5.244-4) ma'aŋ re'tso-koktso nom rahecha TE.10

NEG gibier il-est il-se-trouve

"Tiens ! Ce n'est pas du gibier !"

(5.244-5) tĩ·kapuŋ uxpo ko ma'aŋ no TF.

(n.prop.) père TH NEG est

"Ce n'est pas le père Tikapuŋ."

La substitution de /ma/ pour /ma'aŋ/ dans le dernier exemple donnerait le sens suivant : "Le père Tikapuŋ n'est pas là."

## 5.3 Le syntagme nominal

Le syntagme nominal peut avoir les fonctions suivantes :

- argument de la proposition
- déterminant à l'intérieur du syntagme nominal
- complément prédicatif

Un syntagme nominal du type le plus complet comporte un noyau nominal précédé (facultativement) de déterminants et suivi (facultativement) d'une postposition marque de fonction syntaxique et d'une particule marque de fonction rhétorique.

Dans cette section nous considérons la syntaxe du syntagme nominal et la structure de chacun de ses éléments, à commencer par le noyau nominal.

## 5.31 Le noyau nominal

Tout nom lexical ou pronom peut fonctionner seul comme noyau de syntagme nominal.

Il arrive qu'un syntagme nominal n'ait pas de nom ou pronom qui fonctionne comme noyau. Dans ce cas, la fonction

## §5.31

de noyau est remplie par un élément qui pourrait, dans un autre contexte, servir de déterminant nominal. La liste des éléments de ce type est présentée en 5.32-1.

5.311 Le suffixe du pluriel *-/khata/*

Le suffixe du pluriel suit immédiatement le noyau du syntagme nominal :

(5.311-1) *ã·ki tso-khata TU.40*

notre(PE) enfant-PL

"nos enfants"

(5.311-2) *mi-khata-ha*

ce-PL-ERG

"ceux-là (ergatif)"

Il suit le marqueur de l'ergatif dans la forme contractée */ga/* 'moi-ERG' : */ga-khata/* 'nous-ERG'.

Le suffixe *-/khata/* avec le sens de pluriel défini, comme dans le premier exemple, s'emploie surtout avec un référent humain ou peut-être animé ; il n'est pas obligatoire.

Souvent le même suffixe a le sens de 'et cetera ; et les autres' plutôt que celui de pluralité proprement dite. L'accord est souvent singulier, comme dans l'exemple :

(5.311-3) *a u·mu-khata doŋmi T2.48*

sa mère-PL elle-arrive

"Sa mère et les autres arrivèrent."

Cet emploi est fréquent avec les noms inanimés : */cu?wa-khata/* (T2.46) veut dire 'vêtements, ornements, etc.' ; */buti-khata/* veut dire 'riz cuit (*/buti/*), légumes, etc.'

Phonologiquement, la frontière entre le suffixe *-/khata/*.

## §5.311

et le mot précédent équivaut à une frontière de mot. Nous le traitons, un peu arbitrairement, comme un suffixe parce qu'il précède les postpositions.

## 5.32 La détermination nominale

Les éléments qui peuvent servir de déterminants du noyau nominal sont les suivants :

- (5.32-1) - verbe statif à suffixe *-/ta/*
- nom ou autre noyau nominal (sauf pronom) suivi de la postposition *-/mo/*
  - pronom possessif
  - adjectif (y compris adjectif démonstratif ou interrogatif) (dans certains cas, suivi de la postposition *-/mo/*)
  - quantificateur
  - expression spatio-temporelle (y compris démonstratif ou interrogatif) suivie de la postposition *-/mo/*
  - adverbe de manière démonstratif ou interrogatif suivi de la postposition *-/mo/*

Sauf dans le cas des quantificateurs, l'ordre déterminant-déterminé est toujours respecté.

Un déterminant peut fonctionner comme déterminant d'un noyau de syntagme nominal ou comme prédicatif attributif. Rappelons aussi que tout élément qui peut servir de déterminant nominal peut également servir de noyau de syntagme nominal. (Un pronom possessif qui sert de noyau (sans nom possédé) porte la postposition *-/mo/* du génitif: */aŋ-mo/* 'le mien'.)

## §5.321

5.321 Verbe statif à suffixe *-/ta/*

Ces formes traduisent les adjectifs du français, e.g. :

(5.321-1) *hõ·ta pokholi-ha T2.9*

grand chef-ERG

"le grand chef (ERG)"

(5.321-2) *wolta siŋtoŋ T2.84*

fané homme

"homme fané"

Le participe en *-/ta/* est une forme employée pour le verbe d'une proposition relative (§5.7), et on pourrait considérer */hõ·ta/* comme une sorte de proposition relative. Mais il y a quelques différences qui tiennent au fait qu'un verbe statif n'est qu'à moitié verbal. D'abord, la proposition 'il est grand' demande une copule : */hõ·ta no/* ; la forme relativisée en serait */hõ·ta noxta/* ou */hõ·ta notji/* et non pas simplement */hõ·ta/*. De plus, le *-/ta/* de la proposition relative est membre d'un système à deux termes, *-/ta/* et *-/ji/* ; or, un verbe statif n'a pas de participe en *-/ji/*.

5.322 Nom ou noyau nominal avec la postposition *-/mo/* 'GENITIF'

Un nom ou autre noyau de syntagme nominal (sauf un pronom) fonctionnant comme déterminant porte la postposition du génitif *-/mo/*.

(5.322-1) *aŋ piŋpi-kixki-mo patabaŋbaŋ TI.47*

mon grand-mère-grand-père-GEN tambour

"le tambour de mes ancêtres"

## §5.322

(5.322-2) rã·pɪ-mo lo TB.9  
 taro-GEN feuille  
 "feuille de taro"

(5.322-3) ek dɪŋ-mo lom T2.10  
 un jour-GEN chemin  
 "un jour de marche"

(5.322-4) su-mo kem-he TN.36  
 qui-GEN maison-dans  
 "chez quelqu'un"

Rarement, la postposition *-/mo/* est omise devant */kem/* 'maison' ; nous avons trouvé */a nono kem/* 'à la maison de sa soeur aînée' (TY.29) (cf. */bolo-mo kem-nonɔ/* 'à la maison de son frère aîné' (TBB.8)).

Il y a une construction qui emploie un nom avec *-/mo/* comme déterminant du même nom répété : *N-/mo/ N*. Le sens en est "rien que N", par exemple :

(5.322-5) mɪ wathɪ-he ti-mo ti no TN.17  
 ce là-dans eau-GEN eau est  
 "Ça là-bas, ce n'est rien que de l'eau."

L'expression */V-sɪ-mo V-sɪ/* (§5.223) est l'équivalent verbal de cet idiotisme.

5.322.1 Postpositions composées *-/thik-mo/*, *-/baha-mo/* 'comme'

Ces deux postpositions composées, qui signifient 'comme', servent aussi à marquer un syntagme nominal qui fonctionne comme déterminant, e.g. :

(5.322.1-1) ẽ·ki-thik-mo wa·jo hani le ma no·me  
 nous(PE)-comme hayu nulle-part NEG ils-sont

## §5.322.1

"Il n'y a pas de Hayu comme nous nulle part."

(5.322.1-2) ti-thik-mo [soja]

eau-comme [bière]

"bière faible comme de l'eau"

(5.322.1-3) ti-bahaŋa-mo soja tsiptsip-ha

eau-comme bière ayant-filtré

"ayant filtré de la bière faible comme de l'eau"

Sur les formes de -/baha/, voir §4.33.

## 5.323 Pronom possessif

Pour les formes, voir le tableau 4-1. Exemple :

(5.323-1) a tsoʔno-noŋ T1.25

son nez-dans

"dans son nez"

Remarquons qu'il n'existe pas de nom qui soit obligatoirement accompagné d'un possesseur, donc pas de "possession inaliénable" grammaticale. Lorsqu'il y a possession, nous trouvons normalement soit un pronom possessif, soit un nom avec la postposition du génitif, mais rarement les deux. Nous en avons un exemple à T2.36, mais le narrateur était en pleine confusion à cet endroit de son récit :

(5.323-2) mi-mo a ta·mi T2.36

lui-GEN sa fille

"sa fille"

## 5.324 Adjectif démonstratif ou interrogatif-indéfini

De la paire de démonstratifs /i/ ~ /i'ɪ/ 'ce --ci' et /mi/ ~ /mi'ɪ/ 'ce --là', ce dernier est non-marqué et peut

## §5.324

avoir un sens proche de celui d'un article défini ou, sans nom déterminé, d'un pronom de la troisième personne.

(5.324-1) mi'i piksun T1.18

ce cafard

"le cafard"

(5.324-2) i gāū-mo tso-khata TU.1

ce village-GEN enfant-PL

"les enfants de ce village-ci"

L'interrogatif correspondant est /hanoŋ/ :

(5.324-3) hanon kem

quelle maison

"quelle maison ?"

## 5.325 Adjectif lexical

Cette classe est assez difficile à cerner ; nous tenterons ici une définition fonctionnelle. Un adjectif, comme tout autre déterminant nominal, peut avoir la fonction de noyau du syntagme nominal et peut donc apparaître dans les mêmes contextes qu'un nom. En principe, un adjectif devrait avoir la propriété supplémentaire de pouvoir déterminer un nom sans porter de marqueur de fonction (tel le suffixe *-/ta/* du verbe statif ou la postposition *-/mo/* du nom déterminant), et en effet certains adjectifs ont cette propriété, e.g. */nesi/* 'neuf' (*/nesi kem/* 'maison neuve'), */olawo/* 'grand' dans */olawo dhākar/* 'grand panier (de porteur)'. Lorsque nous rencontrons la forme */nesi-mo kem/*, nous devrions donc présumer que */nesi/* fonctionne comme noyau d'un syntagme nominal et traduire 'la maison du nouveau (e.g. du nouveau voisin)'. Cette interprétation est

## §5.325

parfois la bonne. Mais il arrive aussi que /nesi-mo kem/ n'ait pas un sens différent de celui de /nesi kem/ ; il semble que, du fait que /nesi/ est un déterminant, on trouve bon d'y ajouter la postposition -/mo/, marqueur de plusieurs autres sortes de déterminants nominaux. En fait, certains mots que nous considérons comme des adjectifs n'apparaissent que suivis de -/mo/, par exemple /qedze-qedze-mo/ 'tendre' et /naltsike-mo/ 'mou'. Ils ont les mêmes fonctions que les autres adjectifs, mais ils se différencient d'eux (et des noms) par le fait de porter toujours la postposition -/mo/.

Donc nous distinguons l'adjectif du nom comme suit, en deux étapes. L'adjectif qui peut apparaître sans -/mo/ se distingue du nom par le fait qu'il peut servir de déterminant nominal sans adjonction de la postposition -/mo/. En revanche, l'adjectif qui ne peut pas apparaître sans -/mo/ se distingue du nom par le fait qu'il ne perd pas la postposition -/mo/ quand il fonctionne comme noyau de syntagme nominal. Seul un nom répond à la double condition de toujours porter -/mo/ quand il fonctionne comme déterminant et de ne jamais le porter quand il fonctionne comme noyau.

Notons enfin que les adjectifs sont assez rares dans les textes ; il n'y a que deux exemples dans nos deux textes T1 et T2 :

(5.325-1) /dawaŋ-baŋa khokji/ T2.43

blanc            marcheur

"mouton" (innovation lexicale refusée par l'assistance)

## §5.325

- (5.325-2) daŋdaŋ le dum T2.67 (cf. T2.55)  
clair aussi il-devint  
"Le jour se leva"

## 5.326 Quantificateurs

Les quantificateurs apparaissent soit avant, soit après le noyau nominal :

- (5.326-1) nakpu nonotso siŋ pa laʔnatshem T2.1  
deux(HUM) soeurs bois faire allèrent(3D)  
"Deux soeurs allèrent chercher du bois."

- (5.326-2) mi siŋtoŋ nakpu  
ce homme deux(HUM)  
"Ces deux hommes"

Le syntagme numéral-nom, comme tout autre syntagme nominal, porte une seule postposition marque de fonction syntaxique, e.g. /nakpu nonotso-ha/ 'deux soeurs-ERG', mais lorsque l'ordre est nom-numéral, la postposition est répétée :

- (5.326-3) nonotso-ha nakpu-ja le'i thi laʔnatshem  
soeurs-ERG deux-ERG millet moudre allèrent(D)  
ixtse T2.14  
dit-on

"Les deux soeurs allèrent moudre du millet."

(En fait l'ergatif nous paraît être une erreur ici avec le modal intransitif /la(t)/.).

La répétition de la postposition semble indiquer que l'ordre nom-numéral est une sorte d'apposition, mais nous ne pouvons pas associer une différence de sens à cette différence de construction. Notons toutefois que les numéraux suivent toujours

## §5.326

les pronoms (comme en français), e.g. /gu nakpu/ 'nous deux', /ga nakpu-ha/ 'nous deux-ERG'. Sémantiquement il ne saurait être question de "détermination" d'un pronom ; voir §5.33 sur l'appositif.

Les autres quantificateurs ont les mêmes propriétés d'ordre. Ainsi on trouvera /paisa hatha/ ~ /hatha paisa/ 'combien d'argent (paisa)' et /buti sophop/ ~ /sophop buti/ 'beaucoup de grain cuit (/buti/)'. De même les syntagmes numéral-mesure (généralement empruntés au népali) peuvent apparaître avant ou après le nom qu'ils déterminent, e.g. :

(5.326-4) bis muri caṅra -- bis muri -- khura bārā muri TY.38  
 20 muri riz -- 20 muri -- piment 12 muri  
 "20 muri de riz (décortiqué) et douze muri de piment"  
 (/khura/ < nép. khursāni ; 1 muri = 40 litres)

Notons que l'ordre numéral-mesure est fixe, et identique à l'ordre figé numéral-classificateur (-/pu/ et -/uŋ/ §4.25).

Il n'existe pas d'ordinaux ; les ordinaux népalis sont utilisés et précèdent le noyau nominal.

## 5.326.1 -/boŋ/ 'jusqu'à' avec quantificateur

La postposition -/boŋ/ 'jusqu'à' peut apparaître avec un quantificateur, par exemple :

(5.326.1-1) expi iṭha-boŋ daŋmi TI.19  
 excrément tant-jusqu'à il-déféqua-ASS  
 "Elle déféqua jusqu'à tant [geste] d'excrément."

La même postposition après un participe en -/ta/ en fait une expression de quantité :

## §5.326.1

- (5.326.1-2) i noxta-boŋ siŋtoŋ-khata TY.2  
ce été-jusqu'à homme-PL  
"Tous ces hommes." (Litt. 'autant qu'ils étaient').
- (5.326.1-3) a pixta-boŋ T2.78  
son apporté-jusqu'à  
"tout ce qu'il avait apporté"

## 5.327 Proposition relative-antécédent

Une proposition relative précède son antécédent :

- (5.327-1) : Inoŋ jǎ·kha latji siŋtoŋ T1.27  
ici bas allant homme  
"des personnes qui descendaient par ici"

Sur la formation de la proposition relative, voir §5.7.

## 5.328 Expression spatio-temporelle, postposition -/mo/

Les adverbes spatio-temporels peuvent fonctionner comme déterminants marqués de la postposition -/mo/. (En ceci ils ressemblent à des noms de lieux). Ainsi on trouvera /hani-mo siŋtoŋ/ 'homme de quel endroit', /wathe-mo soja/ 'bière de là-bas', /tĩ·dzoŋ-mo/ 'celui d'hier'. Il en est de même d'un syntagme nominal régi d'une postposition marque de fonction spatio-temporelle, par exemple :

- (5.328-1) tei-mo mu?luŋ-he-mo [siŋwo mu?luŋ] T2.5  
lui-GEN résidence-dans-GEN (ruche)  
"(ruche) de la résidence de celui-là"
- (5.328-2) mima-mo-noŋ-mo ba piŋta T2.14  
tel-GEN-LOC-GEN chercher envoyé  
"envoyé chercher les (choses) situées dans un tel (endroit)'

## §5.329

5.329 Adverbe démonstratif ou interrogatif de manière,  
postposition *-/mo/*

Les adverbes */mima/* 'comme cela, ainsi', */ima/* 'comme ceci', et */haṇa/* 'comment' peuvent fonctionner comme déterminants régis de *-/mo/*, e.g. :

(5.329-1)    *haṇa-mo*    *siṅtoṅ*  
                  comment-GEN homme  
                  "quelle sorte d'homme"

Voir aussi */mima-mo/* 'tel' dans l'exemple 5.328-2.

5.32.10 Adverbe déterminant du déterminant nominal

Les adverbes */ithara/* 'tant que ceci', */mithara/* 'tant que cela' et le quantificateur interrogatif-indéfini */hatha/* 'combien' peuvent déterminer un déterminant nominal ; c'est la seule fonction des deux premiers.

(5.32.10-1)    *ithara*            *hō·ta*    *le*    T2.3  
                  tant-que-ceci grand pied  
                  "pied grand comme ça"

(5.32.10-2)    *a*    *ro·mi-mo*    *thum-noṅ*    *hatha*    *blosek*  
                  son épouse-GEN coeur-LOC combien heureuse  
                  *no phen*    T2.10  
                  est IRREEL  
                  "Combien heureuse aurait été sa femme dans son  
                  coeur !"

Le mot népali dherai 'très' est souvent emprunté ; son emploi est identique.

## §5.32.11

## 5.32.11 Ordre relatif des déterminants

L'ordre relatif des déterminants devant le nom se résume comme suit:

(5.32.11-1)

démonstratif	-- numéral -- autres
ou	
possessif	

Un démonstratif ou possessif (syntagme nominal régi de *-/mo/* et à sens possessif, ou pronom possessif) précède toujours un numéral, qui précède tout autre déterminant, e.g. adjectif, proposition relative, génitif non-possessif, etc. L'ordre relatif de ces derniers n'est pas fixe. En fait, nous n'avons que peu d'exemples de syntagmes nominaux à plusieurs déterminants. Exemples :

(5.32.11-2) *ã·ki lan̄kā-khen dzokta deutā TQ.6*  
 notre(PE) Ceylan-de monté dieu  
 "notre divinité qui était montée de Ceylan"

(5.32.11-3) *mi hō·ta pōkhōli*  
 ce grand chef  
 "le grand chef"

## 5.33 Apposition

L'apposition introduit un commentaire parenthétique sur un syntagme nominal sans en faire une proposition à part. A notre avis, l'apposition n'a pas du tout une fonction de détermination, pas plus que les propositions relatives "non-restrictives" de nos langues. En hayu nous la trouvons surtout avec un pronom, élément qui en principe n'admet pas de détermination. Par exemple :

## §5.33

(5.33-1) e gon wolta miskan mine muxtise T2.20  
 eh toi fané pourquoi là tu-restes  
 "Eh toi -- le fané -- pourquoi tu restes là ?"

(5.33-2) gu lma wolta siŋtoŋ (...) dza ma  
 moi ainsi fané homme (...) manger NEG  
 bɪ·soŋmi T2.84  
 il-me-permit  
 "On ne m'a pas permis de manger, moi qui suis un  
 homme fané comme ceci."

Parfois on la trouve aussi avec un nom propre, catégorie qui exclut elle aussi la détermination ; cf. les exemples 5.244-5 et 5.6-1.

Nous avons déjà interprété la construction pronom-numéral comme une apposition, sans fonction déterminative. En revanche, la construction nom-numéral, qui est formellement une apposition, semble avoir le même sens déterminatif que la construction numéral-nom (§5.326).

## 5.34 Mots indéfinis ; particule /le/, suffixes -/dum/, -/ŋ/

La classe des mots interrogatifs-indéfinis comprend des adjectifs et des adverbes aussi bien que des pronoms ; nous avons choisi, un peu arbitrairement, d'introduire ici les marques qui signalent un emploi indéfini. Sur l'interrogation, voir §5.95.

Les mots interrogatifs-indéfinis peuvent servir d'indéfinis sans aucune marque particulière, par exemple dans les exemples suivants :

## §5.34

(5.34-1) gu dza-mo ma liŋliŋ-ha su-mo kem-he  
 moi manger NEG obtenant qui-GEN maison-dans  
 rimrim-ha mutji siŋtoŋ le hoinā TN.35  
 en-attendant restant homme aussi je-ne-suis-pas  
 "Je ne suis pas non plus un homme qui n'a pas à  
 manger et qui reste chez quelqu'un à attendre."

(5.34-2) bi-he hani muluk-he ma ha-ke TBB.9  
 demander-sur où pays-dans NEG nous(PI)-donne  
 "Nulle part dans le pays on ne nous donne sur  
 demande."

De tels exemples, où l'interrogatif (ici /su/, /hani/) sert d'indéfini sans aucune marque supplémentaire, sont plutôt rares, et peut-être limités aux seuls contextes négatifs. Le plus souvent, l'indéfini est signalé par une marque.

Le suffixe /dum/ '--- que ce soit, n'importe ---' est sans doute la copule /dum/ 'devenir' grammaticalisée. Il est employé dans des contextes positifs, avec un verbe positif, souvent dans une construction corrélatrice (§5.84), e.g. :

(5.34-3) su-dum-ha dip tei dzā-tsem TG.16  
 qui-INDEF-ERG terrasse celui-là il-mange(REFL)  
 "Celui qui terrasse (l'autre) mangera (le repas)."

Nous avons trouvé les indéfinis suivants avec le suffixe /dum/ :

(5.34-4) /su-dum/ 'qui que ce soit'  
 /haŋa-dum/ 'n'importe comment'  
 /hatha-dum/ 'n'importe quelle quantité'  
 /hanoŋ-dum/ 'n'importe où'

Ce suffixe correspond souvent à l'anglais -ever de whoever, etc.

## §5.34

La particule rhétorique /le/ 'aussi' a un emploi parallèle, mais surtout dans des contextes négatifs, par exemple :

(5.34-5) haŋoŋ le ma oxtɔ T1.31  
 où aussi NEG il-le-trouva  
 "Il ne les trouva nulle part."

(5.34-6) su-ha le ma ɪt dakmi TN.30  
 qui-ERG aussi NEG dire doit  
 "Personne ne doit le dire."

Notons que la particule /le/ suit la postposition (ici -/ha/), tandis que le suffixe -/dum/ précède toute postposition.

Nous avons trouvé les indéfinis suivants dans des contextes négatifs avec /le/ :

(5.34-7) /su le/ 'personne'  
 /mitsɪ le/ 'rien'  
 /hatha-ŋ le/ 'point'  
 /hani le/ 'nulle part'  
 /hanoŋ le/ 'nulle part'  
 /haxhi le/ 'jamais' cf. /haxhile-hak/ 'toujours'  
 /haxha-noŋ le/ 'jamais'  
 /hathaxŋ-noŋ le/ 'jamais'

L'indéfini /mitsɪ le/ apparaît aussi dans des contextes positifs, avec le sens 'quelque chose'.

Enfin, le mot /hatha/ et la particule /le/, dans leurs emplois indéfinis, peuvent porter un suffixe -/ŋ/, toujours accompagné d'une emphase intonationnelle. Le sens précis de ce suffixe n'est pas clair ; c'est peut-être simplement une marque d'emphase qui sert aussi à signaler un emploi indéfini.

## §5.34

(5.34.8) dhāmi hatha-ŋ pa-noŋ le T0.63

chaman combien-INDEF faisant aussi

"Tout ce que le chaman a fait (a été vain)."

(5.34-9) su le-ŋ ma no

personne NEG est

"Il n'y a personne."

## 5.4. Arguments périphériques : syntagmes nominaux et adverbes

Dans cette section nous présentons les arguments non nucléaires de la proposition, représentés par des syntagmes nominaux ou des adverbes.

Il pourrait paraître aberrant de considérer les adverbes comme des arguments du verbe (ou de la proposition - nous ne faisons pas cette distinction), sur le même pied que les syntagmes nominaux, mais ce choix semble justifié sur le plan fonctionnel. Un adverbe spatio-temporel a sensiblement la même fonction qu'un syntagme nominal avec postposition marque de fonction spatio-temporelle, et un adverbe de manière qu'un syntagme nominal avec la postposition *-/ha/* de l'instrumental. En fait, la distinction lexicale entre nom et adverbe, comme celle entre nom et adjectif, se révèle assez subtile ; nous abordons ce problème au §5.43 pour les adverbes de manière et au §5.4.12 pour les adverbes spatio-temporels.

5.41 Le bénéficiaire : */[GEN]-le·si/*

Un bénéficiaire qui n'a pas la fonction objet est signalé par la postposition *-/le·si/* (voir §5.143). Un pronom suivi de *-/le·si/* (comme de toute autre postposition sauf l'ergatif *-/ha/*)

## §5.41

apparaît à la forme possessive, mais facultativement renforcée par la postposition du génitif *-/mo/* : donc, */aŋ-le·si/* ou */aŋ-mo-le·si/* 'pour moi'. Un nom est marqué par *-/mo-le·si/*.

Le bénéficiaire ainsi marqué n'est pas nécessairement susceptible d'avoir le rôle d'objet dans une construction à double objet (voir 5.143-1 et commentaire) ; le verbe peut même être intransitif, ce qui exclut évidemment la possibilité d'un objet :

(5.41-1) aŋ-mo-le·si la?la  
 moi-pour va  
 "Va pour moi."

Inversement, tous les but-bénéficiaires, même à sens bénéficiaire, ne peuvent pas être transformés en bénéficiaires marqués par *-/le·si/* ; par exemple, avec les verbes 'donner', celui qui reçoit ne peut pas être marqué par *-/le·si/*.

5.42 L'instrumental-adverbial *-/ha/*

Sur l'emploi de la postposition *-/ha/* pour marquer le sujet ergatif du verbe transitif, voir §5.14. Cette même postposition sert à marquer l'instrumental :

(5.42-1) mi ɖori cyāṭṭai tī·kom ɪxtse koto-ro-ha T1.43  
 cette corde net elle-coupa dit-on faucille-avec  
 "Elle coupa net la corde avec la faucille."

(5.42-2) got uptse arkā-mo ti-ha TH.50  
 main il-se-lave autre-de eau-avec  
 "Il se lava les mains avec l'eau de l'autre."

(5.42-3) soksa-ha hot ma phaphat-ha muxtsem T2.17  
 faim-INST parler NEG pouvant s'assoit

## §5.42

"Il était assis, rendu incapable de parler par la faim."

L'instrumental se distingue de l'ergatif de trois façons : (1) il ne fonctionne pas comme sujet du verbe transitif (il n'y a pas d'accord verbal), (2) un verbe intransitif (5.12-5) ou réfléchi (5.42-2, 3) peut avoir un argument à l'instrumental, et (3) une proposition relative dont l'antécédent correspond à un instrumental emploie le participe en *-/ta/* ou en *-/caŋ/* et non en *-/ji/* comme pour un sujet ergatif (§5.7).

## 5.43 Adverbes de manière

Il serait commode de pouvoir identifier comme adverbe de manière précisément les mots qui remplissent cette fonction sans postposition, mais les choses ne sont pas si simples. Certes, beaucoup d'adverbes de manière n'apparaissent pas devant une postposition : tel est le cas de */lode/* 'vite' (T1.32) et */lek/* 'couper net' (T2.45). Certains ont peut-être incorporé la postposition *-/ha/*, e.g. */pomha-na/* 'lentement', */ima/* 'ainsi', */haŋa/* 'comment'. Et certains apparaissent indifféremment avec ou sans la postposition *-/ha/*, comme nous le voyons dans les exemples suivants :

(5.43-1) ... haŋa dzä·tsoŋ ro ? T2.24

comment je-mange(REFL) QRHET

"...comment pourrais-je manger ?"

(5.43-2) bhānsā ga haŋa-ha dun ? TG.43

cuisine moi-ERG comment je-touche

"Comment pourrais-je polluer le repas ?"

## §5.43

(5.43-3) khalip dzoʔdzok-ha ... T1.32

de-retour étant-venu(d'en bas)

"Étant venu d'en bas..."

(5.43-4) mi ko bilo khalip-ha pheri tei budhā-noŋ na  
ce TH tigre de-retour encore ce vieux-LOC EMPH  
doŋmi T1.36

arriva

"Le tigre, lui, s'en revint et arriva encore chez le  
vieil homme."

Ce que tous les adverbes de manière ont en commun, et ce qui les différencie des noms qui apparaissent avec *-/ha/* 'INSTRUMENTAL', est le fait qu'ils n'ont pas d'autre fonction qu'adverbiale et qu'ils n'admettent pas de déterminant ni d'autre postposition que *-/ha/*.

5.44 *-/thik-ha/* 'comme (manière)'

L'élément */thik/* 'comme' (voir §5.322.1) se combine avec *-/ha/* dans un exemple, faisant un adverbe de manière d'un participe en *-/ta/* :

(5.44-1) bhālu cāhī ciŋciŋ-ha men juxta-thik-ha TH.11  
ours TH souriant(ADV) mourut rit-comme

"L'ours mourut, montrant toutes ses dents, comme  
s'il riait."

5.45 L'ablatif *-/khen/*

La postposition de l'ablatif *-/khen/* a le sens de 'de, à partir de (endroit ou temps)' :

## §5.45

(5.45-1) pultsho-khen mi'i piksun nikull lo?lok-ha ...T1.18  
 cul-de ce cafard [ADV] étant-sorti  
 "Le cafard, étant sorti du cul..."

(5.45-2) hita-khen kho-khot-ha loxto TB.4  
 plus-tard-dès ayant-cuit plante-le  
 "Désormais, plante-le cuit."

(5.45-3) mi-khen  
 ce-de  
 'puis'

Notons aussi l'emploi de -/khen/ dans l'expression 'se fâcher avec' :

(5.45-4) aŋ-khen miskan risi buŋ ?  
 moi-de pourquoi colère tu-te-levas  
 "Pourquoi t'es-tu fâché avec moi ?"

## 5.46 Postpositions locatives composées avec -/khen/

La postposition -/khen/ se suffixe à certains adverbesspatio-temporels, pour former les postpositions composées suivantes :

(5.46-1) -/hö·ku-khen/ 'devant'  
 -/noŋna-khen/ 'derrière'  
 -/anikhen/ 'sur, en haut de'  
 -/utikhen/ 'sous, en bas de'

Le sens ablatif de -/khen/ est apparemment perdu.

(5.46-2) siŋwo mu?luŋ mi kem-anikhen no·mi T2.60  
 rûche ce maison-en-haut est  
 "La rûche est en haut de la maison."

## §5.47

5.47 Le locatif-sociatif *-/noŋ/*

Exemples à sens locatif, avec ou sans mouvement :

- (5.47-1) *i-noŋ* T1.8  
ce-LOC  
'ici'
- (5.47-2) *kem-noŋ thoŋ-thoŋ-ha me du?dup-ha khardunda-noŋ*  
maison-à ayant-amené feu ayant-allumé marmite-LOC  
*ti tsu?tsuk-ha ...* T1.13  
eau ayant-mis-sur-le-feu ...  
"L'ayant amené à la maison, ayant allumé le feu,  
ayant mis de l'eau sur le feu dans une marmite..."
- (5.47-3) *le·le-noŋ tshotshot-ha* T2.36  
jambes-à tenant  
"tenant aux jambes"

Cette postposition peut avoir un sens sociatif, par exemple dans */balo-noŋ/* 'avec le frère cadet' et peut même avoir la fonction d'une conjonction, par exemple dans l'exemple suivant :

- (5.47-4) *bhālu-noŋ s̄jāi ka·tso tu?natshem* T1.1  
ours-avec chacal frère-rituel s'allient(REFL)(D)  
"Un ours et un chacal se sont faits frères rituels."

L'accord du verbe indique un sujet duel, et montre donc que *-/noŋ/* fonctionne ici comme une conjonction coordinative.

5.48 *-/noŋna/* 'de (endroit)' ; postpositions composées en *-/na/*Le sens de *-/noŋna/* est plus concret que celui de *-/khen/* :

- (5.48-1) *ban bon laxtse a kem-noŋna* T2.30  
forêt voler alla sa maison-de  
"Elle s'envola dans la forêt, de sa maison."

## §5.48

- (5.48-2) ima-mo loxta thāū-noŋna le thoxta T2.68  
 ainsi-GEN planté endroit-de aussi il l'enleva  
 "Il l'enleva de là où il était planté."

-/noŋna/ est la seule postposition courante en -/na/.

Toutefois, en cherchant à obtenir l'expression 'à travers, par' nous avons recueilli les postpositions -/khen-na/et -/lom-nana/. La deuxième contient le lexème /lom/ 'chemin', donc 'via' ; la première -/khen/. Il semble probable que l'élément /na(na)/ soit à comparer avec la postposition progressive -/nana/ (§§5.221, 5.52) ; cf. aussi plusieurs des adverbes 4.15-5 et /atimna/ 'par là' (4.15-3). Le sens serait 'par', 'en longeant', ce qui donnerait facilement un sens progressif avec un verbe.

## 5.49 -/he/ 'dans, sur, chez'

Le sens locatif ne diffère guère de celui de -/noŋ/ :

- (5.49-1) gon kem-he laiat-ha...T1.11.(Cf. -/noŋ/, 5.47-2)  
 toi maison-dans ayant-amené  
 "Je t'amène à la maison et ..."
- (5.49-2) aŋ le·le-he tshosoŋ T2.35 (cf. -/noŋ/, 5.47-3)  
 mes jambes-à attrape-moi  
 "Tiens-moi par les jambes !"
- (5.49-3) kem-he koju xwaptso no T2.11  
 maison-à un conjoint elle était  
 "Il avait une femme à la maison."
- (5.49-4) ka·tso-he T1.47 (cf. -/noŋ/, 5.43-4)  
 ami-chez  
 "chez son ami"

## §5.49

- (5.49-5) uni-he mi da·bo pa ma hok TO.112  
 vous-chez ce mot faire NEG il-convient  
 "Il ne convient pas de dire cela chez (devant?) vous."

## 5.4.10 Compléments nominaux spatio-temporels sans postposition

Il arrive exceptionnellement avec les verbes de mouvement, surtout avec /la(t)/ 'aller', que certains noms apparaissent comme compléments directionnels sans postposition marquée de fonction spatio-temporelle, par exemple :

- (5.4.10-1) mi-khen mima na ban bek laxtsem TF.21  
 puis ainsi EMPH forêt entrer il-alla(REFL)  
 "Puis il entra comme ça dans la forêt."

(Cf. 5.48-1). Nous ne pouvons citer comme exemples que /kem/ 'maison', certains emprunts au népalais tels ban 'forêt' et gāū 'village', et les noms propres de lieux. Ces noms apparaissent plus souvent dans les mêmes contextes munis d'une postposition.

Parmi les noms à sens temporel, /jeksa/ 'nuit' et /nu?ma/ 'jour' peuvent servir d'argument temporel sans marque de fonction : 'de nuit', 'de jour', par exemple :

- (5.4.10-2) jeksa doṅmi t̄xtse a u·mu-khata T2.48  
 nuit elle-arriva dit-on sa mère-etc.  
 "La nuit, sa mère et les autres arrivèrent."

Les expressions de distance ou de durée peuvent aussi apparaître sans postposition, par exemple :

- (5.4.10-3) nikal din minoṅ muxtse T2.8  
 beaucoup jour là il-resta  
 "Il resta là plusieurs jours."

## §5.4.10

(5.4.10-4) ek din-mo lom laiat-ha T2.10  
 un jour-de chemin étant-allé  
 "Il fit un jour de chemin et ..."

Les noms spatio-temporels partagent ces emplois sans marques de fonction avec les adverbes spatio-temporels. Ils se différencient des adverbes par le fait qu'ils peuvent être déterminés.

## 5.4.11 Adverbes spatio-temporels

Ces adverbes peuvent apparaître sans postposition :

(5.4.11-1) lo ine jǎ·kha laxtsem tha·tso T1.30  
 bon ici bas alla(REFL) petit-fils  
 "Bon, elles sont descendues ici, mon petit-fils."

Cependant, le fait de pouvoir apparaître sans postposition n'est pas suffisant pour distinguer ces adverbes des noms. Les adverbes spatio-temporels forment une classe fermée. Plusieurs d'entre eux sont évidemment composés d'une racine et d'une postposition ; nous les avons interprétés comme des mots figés, mais il serait possible d'interpréter, par exemple, (avec un peu de morphophonologie) /wonoŋ/ 'en bas' comme /won/ 'bas' plus -/noŋ/, ou /woni/ comme /won/ plus -/he/, ce que nous avons fait sur le plan étymologique. Quoi qu'il en soit, il faut se rendre compte que ces adverbes se combinent avec des postpositions, par exemple /woni-he/ 'en bas' et /wonoŋ-he/ 'en bas' (bien qu'on n'aille pas jusqu'à \*/wonoŋ-noŋ/). Le statut d'adverbe de /wonoŋ/ (ou de /won/ si on préfère) et la différence entre l'adverbe et le nom de sens spatio-temporel reposent sur d'autres critères que la combinabilité avec les postpositions

## §5.4.11

spatio-temporelles : à la différence des noms comme /kem/ 'maison', /ban/ 'forêt', etc., un adverbe spatio-temporel ne peut pas avoir d'autre fonction que celle d'argument spatio-temporel, n'admet pas de déterminant, et n'accepte pas la postposition -/khata/ du pluriel.

Les adverbes temporels /nukun/ 'demain' et /tĩ·tsoŋ/ 'hier' s'adjoignent la postposition -/baha/ ~ -/baŋ/, pour signifier 'le lendemain', 'le jour d'avant', cf. /nukun-baŋ/ 'le lendemain' (T2.55).

## 5.4.11.1 Adverbes employés comme postpositions

Certains adverbes spatio-temporels peuvent fonctionner comme postpositions. Ainsi nous trouvons l'adverbe -/noŋna/ 'derrière, après' comme postposition dans la phrase :

(5.4.11.1-1) mi'ɪ uŋ-noŋna mitsu no ? TC.22

ce ton-derrière quoi est

"Qu'est-ce qui est derrière toi ?"

La postposition -/noŋna/ 'de' (ci-dessus) serait une forme de ce même adverbe mais à sens spécialisé.

## §5.4.11.1

Comparer aussi les postpositions composées d'adverbes suivis de *-/khen/* (§5.46).

5.4.12 *-/boŋ/* 'jusqu'à'

La postposition *-/boŋ/* s'ajoute à un argument dont la fonction syntaxique est déjà marquée (ou n'a pas besoin d'être marquée), e.g. :

- (5.4.12-1) *wonoŋ-boŋ* T1.6  
 en-haut-jusqu'à  
 "jusqu'en haut"
- (5.4.12-2) *a kem-noŋ-boŋ*  
 sa maison-à-jusqu'à  
 "jusqu'à sa maison"
- (5.4.12-3) *nukun-boŋ*  
 demain-jusqu'à  
 "jusqu'à demain"
- (5.4.12-4) *cha jeksa-boŋ ... bobon-ha* T2.13  
 six nuit-jusqu'à ayant-volé  
 "Ayant volé pendant six nuits."

5.4.13 Le comparatif *-/bhandā/*

Cette postposition est un emprunt au népali ; elle suit l'objet d'une comparaison. Il n'y a pas de forme comparative de l'adjectif. L'ordre n'est pas fixe entre le terme comparé et le modèle de comparaison (i.e. entre */mi/* et */pokholi-bhandā/* dans l'exemple) :

- (5.4.13-1) *pokholi-bhandā mi hō·ta dum* T2.4  
 chef-que ce grand devint

## §5.4.13

"Il devint plus grand que le roi."

## 5.5 Propositions subordonnées

Une proposition subordonnée est intégrée dans la phrase essentiellement comme un argument périphérique, régi par une postposition marque de fonction syntaxique. Pour la plupart, ces postpositions sont les mêmes que celles qui s'emploient avec les syntagmes nominaux. Le verbe de la proposition subordonnée apparaît à la forme gérondive, simple ou redoublée. Les arguments de la proposition subordonnée portent les mêmes marques de fonction qu'ils porteraient s'il s'agissait d'une proposition finie à l'indicatif. Là où la proposition subordonnée partage son sujet avec le verbe principal, c'est la transitivité du verbe principal et non du verbe subordonné qui détermine le cas (ergatif ou absolutif) du sujet commun.

## 5.51 Gérondif redoublé, postposition -/ha/

Ce type de proposition subordonnée, signalé par la racine verbale redoublée et la postposition -/ha/, partage presque toujours son sujet avec le verbe subordonnant, normalement le verbe principal de la phrase. Elle indique une action qui précède immédiatement celle du verbe principal ou une action simultanée, qui correspond souvent à la manière dont l'action du verbe principal est accomplie.

(5.51-1) kolu budhā mānche-ha a bāri-noṅ lalat-ha rā·pi  
 un 'vieil homme-ERG son champ-à étant-éllé taro  
 loxtom are TB.1  
 il-plantā dit-on

## §5.51

"Un vieil homme alla dans son champ et planta des taros."

(5.51-2) ga mi dzamma totop-ha tonmem T2.27  
 moi-ERG ce tous ayant-battu je-les-chasse  
 "Je les chasserai tous en les battant."

Dans l'exemple suivant, la première proposition, au gérondif /bu·bu-ha/, est subordonnée à, et partage son sujet avec, une deuxième proposition subordonnée, /cuŋ-noŋ/. Comme c'est souvent le cas avec ce dernier type de subordonnée, le verbe principal a un sujet différent :

(5.51-3) nikaj wonoŋ-boŋ bu·bu-ha cuŋ-noŋ  
 beaucoup en-haut-jusqu'à ayant-porté ayant-monté  
 su·kom ɪtse bilo-ha T1.6  
 il-le-griffa dit-on tigre-ERG  
 "Lorsqu'elle l'eut monté très haut, en le portant,  
 le tigre la griffa, dit-on."

Il est très fréquent que le verbe principal d'une phrase soit répété sous cette forme au début de la phrase suivante pour faire une sorte de transition, e.g. :

(5.51-4) mi'i sabal-janā totop-ha toxtome /  
 ce tous-HUM ayant-battu il-les-chassa /  
 toptop-ha totot-ha non-ta·lɪk mumut-ha  
 ayant-battu ayant-chassé tranquillement étant-assis  
 mi wolta xwan-xwan dza pɪ·ko T2.30, 31  
 ce fané plein manger il-l'envoya  
 "Il les battit et les chassa. Après les avoir battus  
 et chassés, il s'assit tranquillement et fit manger  
 le fané à sa faim."

## §5.51

Dans un texte narratif, cette sorte de transition peut devenir presque automatique, ce qui expliquerait, à notre avis, les quelques cas où une proposition subordonnée de ce type n'a pas le même sujet que le verbe principal qui suit, par exemple :

(5.51-5) gori tɪ·kom            ɪxtse koto-ro-ha / koto-ro-ha  
 corde il-coupa            dit-on faucille-INST/faucille-INST  
cjāttai tɪŋtɪŋ-ha    harararara doʔdok-ha    mi  
 net            ayant-coupé (ADV)            étant-tombé ce  
 bilo bhattakai men            T1.44  
 tigre (ADV)            mourut

"Elle coupa la corde avec une faucille. Lorsqu'elle l'eut coupée net avec la faucille, le tigre tomba très très loin et il mourut sur le coup."

Le gérondif /tɪŋtɪŋ-ha/ de la proposition subordonnée n'a aucun argument en commun avec le verbe principal /men/. Vraisemblablement, le narrateur fait la transition avant de composer la proposition principale suivante ; c'est un cas où il faut tenir compte de la séquence temporelle de l'énonciation. (Cf. aussi /mumut-ha/ T2.18, /ɪmɪm-ha/ T2.48, /phiphɪt-ha/ T2.74).

Interrogés, nos informateurs rejetaient toute phrase construite avec une proposition subordonnée de ce type dont l'objet correspondait au sujet du verbe principal. Donc, par exemple, pour la phrase suivante :

(5.51-6) mi totop-ha    men  
           ce ayant-battu mourut

ils n'acceptaient pas l'interprétation "Il fut battu et mourut", mais seulement "Il battit (qqch.) et mourut." Pourtant, dans

## §5.51

nos textes nous avons trouvé deux exemples de ce type :

(5.51-7) mi-khen l budhi mānche "la?la gon  
 puis ce vieille personne "va toi  
 tsexsiŋ-waxsiŋ" pa tit-ha inoŋ gāū-noŋ  
 ordure" CIT ayant-dit ici village-à  
 doŋmi are TU.39  
 elle-arriva dit-on

"Puis elle dit à la vieille "Va, toi, ordure !" et  
 elle (la vieille) arriva ici au village."

(5.51-8) sjāi hūpukimi-ha tsitsik-ha men TX.9  
 chacal guêpe-ERG ayant-piqué mourut  
 "Le chacal mourut piqué par les guêpes."

Nous considérons que ces phrases présentent une construction  
 brisée, comme celle de 5.51-5, mais cela ne veut pas dire que  
 cette construction ne puisse pas devenir régulière et plus ré-  
 pandue. Notons la relation avec le quasi-passif que nous avons  
 trouvé en 5.222-3 ci-dessus, lui aussi encore marginal.

## 5.52 Gérondif simple, postposition -/nana/

Cette construction a le sens d'une action continue ou  
 répétée ; le sujet est le même que celui du verbe principal :

(5.52-1) mi-the-noŋ ko dineka dzok-nana sjāi-ha  
 puis TH chaque-jour venant chacal-ERG  
 dza·kom are do-nana dza-nana  
 il-mangea dit-on creusant mangeant  
 "Puis chaque jour le chacal venait et mangeait,  
 dit-on, déterrants (les taros) et mangeant."

## §5.53

## 5.53 Gérondif V-/ni/ V

Cette forme (§3.63), de sens progressif, sert de noyau à une proposition subordonnée qui partage son sujet avec le verbe principal et a la valeur d'un adverbe de manière :

(5.53-1) bilo lonlon t̥hākkai doŋ laxtsem ɪxtse T1.26  
tigre courant pile arriver il-alla dit-on  
"Le tigre arriva pile en courant."

(5.53-2) sād̥he ponlon khok laxtsem ek bite TG.56  
taureau devenant marcher il-alla nain  
"Le nain partit en faisant le taureau (i.e. en se vantant)."

## 5.54 Gérondif simple, postposition -/noŋ/

Le sens est celui d'une conjonction d'événements ou d'actions, souvent en séquence temporelle :

(5.54-1) siŋ pa la?noŋ ban-noŋ bilo  
bois faire aller-et forêt-dans tigre  
oxtotshem / bilo ot-noŋ ko ...T1.2,3  
ils(D)-rencontrèrent / tigre rencontrer-et TH  
"Elles allèrent couper du bois et elles rencontrèrent un tigre dans la forêt. Lorsqu'elles rencontrèrent le tigre..."

Souvent le gérondif suivi de -/noŋ/ est répété dans une narration, par exemple :

(5.54-2) phi / phi?noŋ phi?noŋ phi?noŋ minoŋ na doŋ T2.72  
il vint / venir et là EMPH arriva  
"Il vint. Il vint et vint et vint et il arriva là."

Si le sens de cette construction n'est pas très différent de

## §5.54

celui de la précédente avec *-/ha/*, il est très fréquent que la proposition subordonnée par *-/noŋ/* ne partage pas son sujet avec la proposition principale, e.g. dans l'exemple 5.51-3.

5.55 Gérondif simple, postposition *-/khen/*

La proposition subordonnée de ce type exprime une action qui précède celle du verbe principal, soit temporellement, soit logiquement, par exemple :

(5.55-1) a umu khok-khen daŋdaŋ le dum T2.67

sa mère marcher-après clair aussi il-devint  
"Après que sa mère fut partie, il fit jour."

(5.55-2) "siŋwo mu?luŋ" it-khen hok T2.5

"abeille rester-endroit" dire-après il-convient  
"Si on dit 'résidence d'abeilles' ça va."

(5.55-3) dza ma bit-khen ko haŋa dzātsoŋ  
manger NEG permettre-après TH comment je-mange  
ro ? T2.24

QRHET

"Comment voulez-vous que je mange si on ne me permet pas de manger ?"

5.56 Gérondif simple, postposition *-/he/*

Le sens est généralement celui d'une circonstance simultanée, 'pendant que', e.g. :

(5.56-1) mi-ha dza-he gon le ta dzā·tse de no T2.21

ce-ERG manger-pendant toi aussi TH mange IMP

"Vas-y, mange pendant que les autres mangent !"

## §5.57

## 5.57 Gérondif simple, postposition -/boŋ/

Le sens est 'aussi longtemps que...' :

- (5.57-1) gu baŋtso not-boŋ rəksoŋ ghās  
 moi jeune être-jusqu'à il-me-laboura fourrage  
 təksoŋ piŋho təksoŋ TC.15  
 il-me-descendit farine il-me-descendit  
 "Tant que j'étais jeune, on se servait de moi pour  
 labourer, on me donnait du fourrage et de la farine."

## 5.58 Gérondif simple, postposition -/tillŋ/

La postposition -/tillŋ/ a le sens de 'parce que' ; à la différence des autres postpositions subordonnantes, elle n'a que cette fonction et ne s'emploie pas avec un nom.

- (5.58-1) rim-noŋ rim-noŋ noŋnana parai  
 attendre-et attendre-et derrière tomber  
 laxtillŋ gu lma wa·jo no:kok Tia  
 aller-parce-que moi ainsi hayu nous-sommes (PE)  
 "Puisque nous avons attendu et attendu et que nous  
 nous sommes trouvés loin en arrière, nous sommes Hayu."

## 5.59 Gérondif simple, postposition -/sa/

Cette construction subordonnante n'apparaît qu'avec un verbe principal non-passé négatif, le tout constituant le plus souvent une menace : /ma [GERONDIF]-sa ma[VERBE PRINCIPAL]/, e.g. :

- (5.59-1) gon kem-he lalat-ha ma dza-sa ma  
 toi maison-dans ayant-amené NEG ayant-mangé NEG

## §5.59

te?no T1.11

je-te-lâche

"Je t'amène à la maison et je ne te lâche pas avant  
de t'avoir mangé."

Un exemple non menaçant :

(5.59-2) na?num ma tok-sa ma lot õ·tikem

pluie NEG étant-tombé NEG planter nous(PI)-pouvons

"Sans pluie nous ne pouvons pas planter."

(5.59-3) kokori ma oksa gon jei-sita la?ia TAA.139

coq NEG ayant-crié toi lui-avec va!

"Va avec lui avant le chant du coq."

Il nous semble probable que *-/sa/* soit à l'origine un amalgame du suffixe verbal *-/si/* (§3.57) et de la postposition *-/ha/*.

Il est curieux de trouver toujours la particule négative */ma/* dans cette construction et non */ma'aŋ/*, qu'on attendrait avec le gérondif.

#### 5.5.10 Suffixe *-/si/*, postposition *-/baha/*

Nous avons un exemple d'une proposition subordonnée par la postposition *-/baha/* 'comme' ; le verbe porte le suffixe *-/si/* (§3.57) :

(5.5.10-1) ima tĩŋsi-baha ... TR.21

ainsi illuminer-comme

"Feignant ainsi de l'illuminer (il le mit à feu)."

(Du fait de l'explosion qui s'en suit, le texte dégénère en onomatopées).

## §5.6

## 5.6 Compléments propositionnels

Par "complément propositionnel" nous entendons le complément des verbes 'dire', 'penser', 'savoir', etc. Comme les autres arguments, un complément propositionnel précède normalement le verbe. Il est le plus souvent suivi de la particule citative /paha/ ~ /pa/ (variation libre), qui est clairement le gérondif de /pavo/ 'faire' suivi de la postposition adverbiale -/ha/, soit 'ayant fait'. Donc, à l'origine ces compléments étaient intégrés dans la phrase à la façon des propositions subordonnées à sens adverbial (voir §5.7), bien que la construction gérondif simple plus postposition -/ha/ ne soit pas utilisée actuellement dans les propositions subordonnées.

(5.6-1) "aŋ kem-he la·tshik samdhini" paha bu·mi  
 "ma maison-dans allons(DI) parente" CIT bhumi  
 kixki-ha ɬxtom TU.8  
 grand-mère-ERG elle-dit  
 "Allons chez moi, parente", dit la grand-mère Bhumi."  
 [nép. samdhini 'mère du gendre ou de la bru' ; nép.  
bhumi 'génie local']

(5.6-2) mi so·li thamji-ha ko dzamma si·ko ine ine  
 ce son marchand-ERG TH tout il-sut ici ici  
 nom paha T2.64  
 est CIT  
 "Le marchand de son (de grains) savait où tout était."  
 (Litt. "Il savait tout, 'Il est là et là.'")

Il arrive que la marque de complément rende superflu le verbe 'dire', 'penser', etc., qui n'apparaît pas, comme dans l'exemple suivant.

## §5.6

- (5.6-3) arko ta·kom re aba haḡa-mo  
 autre il-mit dit-on maintenant comment-GEN  
 doḡ paḡa TG.22  
 arrive CIT  
 "Il mit un autre [gardien], [en se demandant] quelle  
 sorte [de voleur] allait arriver."

De même, la particule /paḡa/ ~ /pa/ peut être omise :

- (5.6-4) mi xoḡbu no ki go·lu no ga ma  
 ce tamang est ou magari est moi-ERG NEG  
 si·kok TN.18  
 nous-savons (PE)  
 "Nous ne savons pas s'il est tamang ou magari [noms  
 d'ethnies]."
- (5.6-5) "terl mā! 'bhānsā dutm!' pi botḡom"  
 "ta mère! 'repas tu-touches'"SURP tu-me-grondes  
 paḡa dzoxtsem re TG.36  
 CIT il-dit(REFL) dit-on  
 "[juron]! Tu me grondes, [en disant] "Tu vas pol-  
 luer la nourriture," ça alors!" dit-il."

Cf.5.235-1.

## 5.7. La proposition relative

Par "proposition relative" nous entendons une proposition qui détermine un nom, que nous appelons l'"antécédent". Comme les autres déterminants nominaux, une proposition relative peut fonctionner elle-même comme noyau de syntagme nominal.

La proposition relative n'est pas signalée par un pronom relatif, qui n'existe pas dans la langue, mais par la forme



## §5.71

si l'antécédent correspond à son sujet, la forme du participe est déterminée en fonction du temps de la relative par rapport au temps de la proposition dont l'antécédent est un argument. Si l'action du verbe de la proposition relative est plus ou moins simultanée avec celle du verbe principal, le participe en *-/ji/* est employé, par exemple :

(5.71-3) *inoŋ jō·kha latji siŋtoŋ jē·ko ki ma?* T1.27  
 ici bas allant homme tu-vis ou non

"Est-ce que tu as vu un homme qui descendait par ici?"

Si, par contre, l'action du verbe (toujours intransitif) de la proposition relative est achevée au moment où l'action du verbe principal se déroule, c'est le participe en *-/ta/* qui est employé, par exemple :

(5.71-4) *gigidzum tira-noŋ doŋ-noŋ asādhyā man lagāi nom*  
 [herbe] plaine-à arrivant très apprécier est  
*are ā·ki lan kā-khen dzokta deutā kjāre* TQ.6  
 dit-on notre(PE) Ceylan-de monté divinité dit-on  
 "Lorsqu'elle fut arrivée sur la plaine de gigidzum  
 [espèce d'herbe] elle l'apprécia beaucoup, notre divi-  
 nité qui était montée de Ceylan, paraît-il."

5.72 Propositions relatives dont l'antécédent correspond à l'objet : participe en *-/ta/*

Lorsque l'antécédent correspond logiquement à l'objet, au deuxième objet, ou à un autre argument de la proposition relative (sauf le sujet), le participe en *-/ta/* est employé, par exemple :

## §5.72

(5.72-1) mī-khen tel-ha ta·mī-ha cupta cu?wa-khata na  
 puis ce-ERG fille-ERG porté vêtements EMPH  
 cuxpom T2.46  
 il-porta

"Alors il mit les vêtements que la fille portait."

Notons que l'antécédent /cu?wa-khata/ correspond à l'objet (ou éventuellement au deuxième objet, voir 5.142-2) du verbe /cup/ 'porter' ; ce verbe étant transitif, son sujet, /ta·mī-ha/, apparaît à l'ergatif. Mais lorsque le sujet de la proposition relative est un pronom, il apparaît à la forme possessive, comme /aŋ/, forme possessive du singulier de la première personne, dans l'exemple suivant :

(5.72-2) gon-ha aŋ ɪxta thāū-he thoŋo to ...T2.25  
 toi-ERG mon dit endroit-dans tu-m'amènes TH  
 "Si tu m'amènes à l'endroit que je dis..."

Cf. aussi l'exemple suivant, où le narrateur, en se corrigeant, remplace un pronom possessif par un nom à l'ergatif :

(5.72-3) a ɪxta -- pəkholi-ha ɪxta khull T2.76  
 son dit -- chef-ERG dit fardeau  
 "le fardeau qu'il avait dit -- que le chef avait dit"

### 5.73 Propositions relatives dont l'antécédent correspond à un argument non-nucléaire

Le participe en -/ta/ s'emploie aussi là où l'antécédent correspond à un argument périphérique, par exemple :

(5.73-1) a noŋna biha po·ta xwaptso T2.9i  
 son après mariage fait conjoint  
 "la femme avec laquelle il s'était marié en dernier"

## §5.73

Notons qu'en hayu l'expression qui correspond à 'se marier avec X' est /X-noŋ biha pa/ ; le verbe /pa/ ne s'accorde pas avec l'argument marqué par -/noŋ/ 'avec'. Donc l'antécédent /xwaptso/ ne correspond pas à l'objet du participe /po·ta/, mais à un argument non-nucléaire, régi de la postposition -/noŋ/. Dans l'exemple suivant, l'antécédent correspond à un locatif :

(5.73-2) ima-mo loxta ihāū-noŋna ie thoxto T2.68  
 ainsi-GEN planté endroit-de aussi il-l'enleva

"Il l'enleva de l'endroit où il était ainsi planté."

Si le participe en -/ta/ peut ainsi s'employer dans une proposition relative dont l'antécédent correspond à un argument périphérique, instrumental, locatif, temporel, ou de manière, il est plus fréquent d'y trouver les noms/participes dérivés correspondant à ces fonctions (§3.54-7). Ces formes servent souvent de noyaux à des propositions relatives sans antécédents, par exemple :

(5.73-3) a ta·mi ɪmluŋ-noŋ na mi ɪmtse ɪtse T2.47  
 sa fille dormir-endroit-dans EMPH ce dort dit-on  
 "Il dort dans la chambre de sa fille (i.e. la fille de la mère cannibale)." (Litt. "Il dort là où sa fille dormait.")

Notons ici que si le suffixe -/luŋ/ ne nominalisait que le verbe /ɪm/ 'dormir', en formant un nom 'chambre, lit', on s'attendrait à trouver /a ta·mi-mo/ 'de sa fille' et non pas simplement /a ta·mi/. Il faut donc admettre que c'est sur toute la proposition /a ta·mi ɪm-/ 'sa fille dort' qu'opère le suffixe -/luŋ/. De même nous interprétons /noktshuŋ-he/ 'dans l'oreille' dans /noktshuŋ-he siktaŋ/ 'boucle d'oreille' (3.53-1) comme étant

## §5.73

l'argument d'une proposition nominalisée '[chose qu'] on porte dans l'oreille'. Autres exemples :

- (5.73-4) a ta·mi hosina honmi T2.52  
 sa fille parler-manière il parla  
 "Il parla à la manière de sa fille (i.e. de la mère cannibale)."
- (5.73-5) kem doᅅsiᅅ-noᅅ TY.3  
 maison arriver-temps-à  
 "au moment où ils arrivèrent à la maison"
- (5.73-6) a ta·luᅅ-he T2.54  
 son placer-endroit-dans  
 "là où elle le gardait"

Dans ce dernier exemple, la forme possessive du pronom est celle du pronom sujet d'une proposition relative et non celle du déterminant nominal ; en effet un nom apparaîtrait dans le même contexte sans la postposition *-/mo/* du génitif (e.g. */siᅅwo/* 'abeille' dans l'exemple 5.73-9 ci-dessous).

Nos informateurs se servaient peu de ce type de proposition relative comme déterminant d'un antécédent, sauf avec les antécédents vides */ᅅhāū/* 'endroit' et */beᅅā/* 'temps', tous deux empruntés au népali, par exemple :

- (5.73-7) a ta·luᅅ ᅅhāū-noᅅ na T2.74 (cf. 5.73-6)  
 son placer-endroit endroit-à EMPH  
 "exactement à l'endroit où il l'avait laissé"
- (5.73-8) osiᅅ beᅅā-he T1.40 (cf. 5-73-5)  
 rencontrer-temps temps-à  
 "au moment où il vous rejoindra"

Les seuls cas où une telle proposition détermine un "vrai"

## §5.73

antécédent dans nos textes sont les suivants :

(5.73-9) siŋwo muʔluŋ pǝ·go woni coŋta-he  
abeille rester-endroit rûche en-haut pilier-sur  
no·mi T2.58

il-est

"La rûche où vivent les abeilles est en-haut sur le pilier."

(5.73-10) bu·mi ɿmluŋ kem-nonŋ TU.29

Bhumi dormir-endroit maison-à

"à la maison où dormait Bhumi (i.e. le génie local)"

Hodgson donne l'exemple suivant d'une relative marquée par -/caŋ/ ; nous n'en avons pas d'équivalent avec antécédent:

(5.73-11) ha·caŋ got (Grammar 283 "háchyáng got")  
donner-instrument main

"la main avec laquelle on donne"

Dans le texte de Pachya nous trouvons une relative marquée de -/taŋ/, suffixe du patient inanimé, cf. §3.53, (transcription de Hodgson) :

(5.73-12) angki vik sétang rówa khen ... jéwa  
notre champ cueilli coton de tissu  
púŋmem  
elles-tissent

"Elles tissent le tissu du coton que nous cueillons dans nos champs."

Dans nos textes, nous n'avons trouvé que le suffixe -/ta/ (qui a sans doute la même origine) pour marquer une proposition relative portant sur un patient inanimé quand l'antécédent était exprimé.

## §5.73

On voit donc que tous les suffixes du §3.5 peuvent servir à marquer le verbe d'une proposition relative avec antécédent, sauf peut-être *-/sina/*. Ceci permet de marquer la fonction de l'antécédent d'une proposition relative avec une grande précision.

## 5.8 Coordination de propositions

Nous considérons comme coordonnées deux propositions à l'indicatif qui constituent une phrase. La marque *-/mi/* de l'assertif ne peut apparaître que sur le verbe de la dernière des propositions coordonnées. En fait, nous présentons ici seulement les cas les plus évidents : conditionnels, phrases coordonnées corrélatives (du type 'autant ... autant ... autant ...'), etc. Il est possible que certains enchaînements simples de phrases, dont seule la dernière porte sur son verbe la marque de l'assertif *-/mi/*, soient aussi à considérer comme des coordinations, par exemple :

(5.8-1) a no no-ha . le bu·buha cuŋto / a  
 sa soeur-aînée-ERG aussi portant le-monta / sa  
 nc no le su·mi tɔtse T1.10  
 soeur aussi il-la-griffa-ASS dit-on  
 "Sa soeur aînée le porta jusqu'en haut et il la  
 griffa elle aussi."

Nos données ne nous permettent pas d'approfondir cette question, et nous considérons un exemple comme 5.8-1 (ou comme 5.81-3) comme deux phrases séparées. En fait, nous sommes loin de comprendre les conditions précises de l'emploi de l'assertif (voir §5.91).

## §5.8

La conjonction népalie *ki* 'ou' est employée entre deux propositions finies dans l'exemple 5.121-1.

## 5.81 Conditions possibles : particule /no(m)/ 'si'

Une condition (sauf une condition irréaliste, §5.82) est suivie de la particule /no(m)/ 'si', évidemment à l'origine /no(m)/ 'il est(-ASS)'. La condition apparaît à l'indicatif :

(5.81-1) ... ot nom dzo·mi t̄xtsime T1.46  
 ... il-la-rencontre si il-la-mange-ASS disent-ils  
 "S'il la rejoint il la mangera, dit-on."

(5.81-2) mi ma thoŋto nom ko mi pokholi-ha ko  
 ce NEG il-l'apporte si TH ce chef-ERG TH  
 mi ko Jokto T2.5  
 ce TH il-l'abat  
 "S'il ne l'apportait pas (i.e. le trésor) le chef  
 l'abattrait."

(5.81-3) gona thopmo nom gu ma dzā·tsoŋ /  
 toi-ERG tu-me-terrasses si moi NEG je-mange(REFL)/  
 ga thopno nom u bhānsā dzā·tsoŋmi TG69  
 moi-ERG je-te-terrasse si ce repas je-mange(REFL)  
 "Si tu me bats, je ne mange pas ; si je te bats, je  
 mange le repas."

Le temps du verbe dans une condition future est généralement le non-passé, comme dans le premier et le troisième exemples ci-dessus. (Dans le deuxième, le temps est indéterminé.) Pourtant, dans l'exemple suivant, le verbe semble être au passé (ce qui serait normal en népalie) :

## §5.81

(5.81-4) e kixkl tshisoŋ nom tshisoŋ natra  
 eh grand-père tu-me-dis(passé) si dis-le-moi sinon  
 gon dzo·nom T1.37  
 toi je-te-mange-ASS  
 "Eh pépé, si tu vas me le dire, dis-le-moi, sinon je  
 te mange."

Nous ne pouvons expliquer le temps autrement que comme un calque du népali.

## 5.82 Conditions (et conclusions) irréelles : /phen/

La particule /phen/ suit une condition ou conclusion irréelle :

(5.82-1) na?num toŋ phen biŋtso pō·tse phen  
 pluie plut IRREEL bon il-devint IRREEL  
 "S'il avait plu, cela aurait été bien."

## 5.83 Autres formes conditionnelles : /to/

La particule /ta/ ~ /to/, du népali ta, (voir §2.4) est employée occasionnellement pour signaler une condition. En népali c'est une particule rhétorique, marque de thème, qui a sensiblement la même fonction que le hayu /ko/ (§5.10.11). Son emploi ici repose sur le fait qu'une condition, comme un thème, est une sorte de donnée qui sert de point de départ pour le message de l'énoncé, ici pour la conclusion. En fait, la particule thématique /ko/ elle-même s'emploie souvent avec une condition marquée par /no(m)/ 'si', par exemple dans 5.81-2. La particule /ta/ s'emploie sans /no(m)/ :

## §5.83

(5.83-1) gon-ha aŋ ɪxta ʃhāũ-he thoŋo ʃa  
 toi-ERG mon dit endroit-dans tu-me-livres si  
 ga gon umbe dza -- mine dza gon  
 moi-ERG toi maintenant manger -- là manger toi  
 piŋnom T2.25  
 je-t'envoie-ASS  
 "Si tu m'amènes où je te dis, je te fais manger ici  
 maintenant."

(5.83-2) aphno ro·mi-le·si iŋha-boŋ ta·ko le  
 sa-propre épouse-pour tant-jusqu'à il-le-posa aussi  
 to -- ta·to le to -- a ro·mi-mo  
 si -- il-le-lui-posa aussi si -- son épouse-GEN  
 thum-noŋ hatha biasek no phen hola TZ.10  
 coeur-à combien joyeux est IRREEL peut-être  
 "S'il avait laissé seulement [autant que] ça [geste]  
 pour sa femme, combien heureuse aurait-elle été dans  
 son coeur!"

(Noter la révision du non-applicatif /ro·mi-le·si ta·ko/ en  
 applicatif /[ro·mi] ta·to/).

On trouve un parallèle en français, où une condition peut  
 être marquée par l'intonation montante qui est celle du thème;  
 Wagner et Pinchon (Grammaire 588-9) parlent de la "mélodie non  
 conclusive" de la condition, et citent un exemple de Gide: "Les  
provinciales seraient sérieuses, plus personne ne les lirait."

## 5.84 Coordination de type corrélatif

Dans ces coordinations, un démonstratif dans la deuxième  
 proposition répond à un mot interrogatif-indéfini de la première :

## §5.84

(5.84-1) hatha-dum lo·gaŋ kak mitha wol lam  
 combien-INDEF soleil brille tant faner va-ASS  
are TB.10  
 dit-on

"Plus le soleil brille, plus elle (la plante) se  
 fane."

(5.84-2) su-dum-ha dip tei dzä·tsem TG.16  
 qui-INDEF-ERG terrasse ce il-mange(REFL)-ASS  
 "Celui qui terrasse l'autre mangera (le repas)."

(5.84-3) hanoŋ-dum hō·ku oxtom minoŋ na  
 où-INDEF avant il-le-rencontra-ASS là EMPH  
 mi wolta nom ɿxtse T2.74  
 ce fané il-était-ASS dit-on

"Le fané était précisément là où il l'avait rencontré  
 auparavant."

Ce dernier exemple présente la marque de l'assertif sur la première proposition ; en fait, le narrateur avait eu un moment d'hésitation et le verbe /oxtom/ a été suggéré par l'assistance, ceci à tort parce qu'il fallait dire "laissé" et non pas "rencontré". Donc c'est une phrase un peu imparfaite.

## 5.9 Modalités de phrase ; particules de phrase

Dans cette section nous présentons les modes de la phrase, déclaratif, impératif, et interrogatif. Aucun de ces modes n'est obligatoirement signalé par une particule de phrase ou par une autre marque distinctive, mais nous présentons ici une série de particules de phrase facultatives qui sont associées chacune à une modalité particulière. En dernier lieu, nous présentons

## §5.9

certaines phrases sans verbe conjugué.

5.91 Mode déclaratif : l'assertif  $-/m(i)/$ 

La marque  $-/m(i)/$  (voir §3.35 sur la forme) est suffixée à un verbe à l'indicatif. Nous ne la trouvons jamais sur le verbe d'une phrase à l'impératif ou à l'interrogatif, ni sur le verbe d'une conditionnelle ou sur la conclusion d'une conditionnelle irréaliste. C'est donc une marque réservée aux phrases assertives (positives ou négatives), mais à l'intérieur de cette catégorie de phrases nous n'arrivons pas à déceler son sens exact ni les conditions précises de son emploi. Par exemple, dans le texte T1.5-12 nous trouvons une série de phrases dont certaines portent la marque de l'assertif et d'autres pas :  $/cuŋtoŋhem/$  "elles (D) le montèrent" (5, 11, 12) et  $/bu.kom/$  "elle le porta" vs.  $/cuŋto/$  "elle le monta" (6, 10) ;  $/su.kom/$  "il la griffa" (7),  $/su.mi/$  "il la griffe (présent historique)" (10), et  $/su.ŋom/$  "il me griffe" (8) vs.  $/su.suŋ/$  "il me griffa" (8). Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces faits.

5.92  $/ɪxtse/$ ,  $/re/$ ,  $/are/$ ,  $/kjāre/$  'dit-on'

La forme indicative réfléchie  $/ɪxtse/$  'il dit' est très souvent employée comme particule de phrase déclarative dans la narration d'un conte ; nous traduisons 'dit-on'. Elle rappelle le caractère traditionnel du récit. La forme pluriel  $/ɪxtsime/$  'ils disent' a le même emploi à T1.47 (5.81-1).

Les particules empruntées au népalais, re, etc., ont un emploi plus général dans la langue courante. Parfois elles peuvent signaler qu'une phrase est citée de la bouche de quelqu'un d'au-

## §5.92

tre que le locuteur : la citation est normalement indirecte. Plus souvent le sens est plus vague : simplement 'paraît-il' ou 'dit-on'. Dans nos textes, elles ont sensiblement le même emploi que /ixtse/ (T1.1, 2, 31).

## 5.93 /phen/ 'IRREEL'

La particule /phen/ peut servir de modalité de phrase sans qu'une condition soit exprimée (cf. §5.82) :

- (5.93-1) ga ... totop-ha dhulo pa·koŋ phen TH.15  
 moi-ERG ... ayant-battu poussière je-le-fis IRREEL  
 "Je l'aurais battu et réduit en poussière."

5.94 L'impératif : particules /de/, /de no/

En général l'impératif n'est pas signalé par une particule ; le contexte et l'absence du suffixe -/m(i)/ contribuent à son identification. Deux particules de phrase sont employées occasionnellement :

- (5.94-1) /de/ emprunt au népali, où elle est la forme impérative de dinu 'donner' utilisé comme modal bénéfactif. L'emploi de cette marque bénéfactive avec l'impératif, en hayu comme en népali, est une sorte de politesse.
- (5.94-2) /de no/ le même plus la particule népali na, qui, dans les deux langues, donne un léger sens d'encouragement ou de cajolement, qui peut friser l'impatience, à un impératif. (Voir exemple 5.56-1).

Exemple :

- (5.94-3) bheqā-naī ixto de T2.43  
 mouton-EMPH dis IMP

## §5.94

"Dis mouton, donc !"

5.95 L'interrogatif ; particules /ki/+NEG, /ki haŋa/, /ro/

Une question totale ne porte aucune marque particulière de manière constante ; elle ne porte jamais le suffixe -/m(i)/ de l'assertif.

(5.95-1) xwã·tse                      gon ?    T2.32

tu-es-rassasié toi

"Es-tu rassasié?"

Parfois la particule /ki ma/ 'ou non?' (nép ki 'ou') est employée, par exemple dans la phrase 5.71-3. On trouve /ki makhi/ et /ki ma'aŋ/ là où ces formes négatives sont appropriées.

Une question partielle est signalée par la présence d'un mot interrogatif :

(5.95-2) haní kxí·notshe ?              T1.23

où    je-vous(D)-cache

"Où vais-je vous cacher?"

Ces mots interrogatifs, surtout les adverbes, sont employés aussi avec /ki/ 'ou', comme les particules négatives :

(5.95-3) gon-ha ko ma momto              ki haŋa? T2.36 (cf. 5.15-10)

toi-ERG TH NEG tu-le-donnes ou comment

"Alors, tu ne le donnes pas ou quoi?"

Une question rhétorique peut être signalée par la particule finale /ro/ (népali ra) :

(5.95-4) gon-ha ko mitsi si              ro ?    TN.9

toi-ERG TH quoi tu-sais QRHET

"Qu'est-ce que tu en saurais, toi?"

## §5.95

- (5.95-5) gu rã·pok ro ? TN.11  
 moi nous (PE)-craignons QRHET  
 "Est-ce que nous avons peur ? Penses-tu !"

L'exemple 5.43-2 présente une question rhétorique sans /ro/.

## 5.96 Phrases à verbe non conjugué

En principe chaque phrase contient un verbe principal conjugué, soit à l'indicatif, soit à l'impératif. En fait, certaines phrases font exception à cette règle et présentent un verbe à l'infinitif (en -/mo/ §3.64) ou à une forme participiale en -/ji/ ou en -/ta/. Cette construction est particulièrement fréquente dans les phrases interrogatives et leurs réponses, mais elle s'emploie aussi ailleurs :

- (5.96-1) mi thekluj mitsi utmo ? -- thekluj --  
 cette traversée quoi dire-INF -- traversée --  
 thekluj na utmo ? T2.12  
 traversée EMPH dire-INF  
 "Comment appeler la traversée ? -- 'Traversée' --  
 'Traversée' tout simplement ?"
- (5.96-2) samdhini samdhini hani latji ? -- siŋ poji samdhini  
 parente parente où allant -- bois faisant parente  
 "Où est-ce que tu vas, parente (belle-mère de mon  
 enfant) ? -- Chercher du bois, parente." TU.5, 6
- (5.96-3) mi da·bo su·ha le ma it dakta  
 ce chose personne-ERG NEG dire dū  
 "C'est une chose que personne ne doit dire."

Nous n'avons pas pu préciser les conditions d'emploi de ces constructions.

## §5.10

## 5.10 Particules rhétoriques et ordre des mots

## 5.10.1 Particules marques de fonction rhétorique

Nous rassemblons sous ce terme des particules qui indiquent, non pas la fonction syntaxique d'un syntagme nominal dans la proposition, mais sa fonction à un niveau que nous appelons "rhétorique" et dont l'unité est le discours. Elles peuvent apparaître après tout argument ou proposition subordonnée de la phrase et parfois après d'autres éléments à l'intérieur des syntagmes nominaux et verbaux.

A notre avis, ces particules ont en commun d'exprimer une relation entre un élément du discours, l'argument ainsi marqué, et d'autres éléments qui auraient pu apparaître à la même place. Elles fonctionnent donc plutôt sur le plan paradigmatique que sur le plan syntaxique. Par exemple, la marque thématique /ko/ a moins la fonction de distinguer le thème du rhème à l'intérieur de la phrase (fonction assurée par l'intonation et l'ordre) que celle de signaler que c'est bien de l'élément ainsi marqué qu'il s'agit, parmi tous les candidats thèmes déjà introduits dans l'univers du discours, et non pas d'un autre. La particule /p/ indique que l'élément qui apparaît devant elle n'est pas celui, parmi tous les éléments possibles, auquel on se serait attendu ; et ainsi de suite.

## 5.10.11 /ko/ 'THEME'

Cette particule marque comme thème -- comme point de départ de la phrase ou de la série de phrases qui suit -- un argument qui a déjà été introduit dans le discours. On ne le trouve pas tout au début du discours ni après un syntagme nomi-

## §5.10.11

nal dont le référent apparaît pour la première fois, e.g. les soeurs au T1.1, le tigre au T1.2, le cafard au T1.5, etc. Toutefois, la présence dans le discours de certains éléments déictiques, tels 'moi', 'ici', etc., va de soi, et /ko/ peut apparaître après leur première mention explicite, e.g. à T1. 3, 4.

L'emploi de cette particule est particulièrement fréquent lorsqu'on passe d'un événement à un autre : on peut commencer par /mi-khen ko/ 'après cela (THEME) ...' où on peut réintroduire comme thème, avec /ko/, un participant qui a été laissé temporairement de côté. Par exemple, à partir de T1.13, nous quittons le tigre pour concentrer notre attention sur les activités des deux soeurs, et puis sur l'apparition du cafard ; à T1.17 nous revenons au tigre : /bilo-ha ko .../ "le tigre, lui..." De même, à T1.32 nous laissons partir le tigre, envoyé sur une fausse piste, et nous suivons les conseils du vieil homme et la fuite des deux soeurs ; soudain le tigre revient : /mi ko bilo .../ "lui, le tigre...".

Pourtant, dans d'autres cas de changement de thème nous ne trouvons pas la marque /ko/ ; nous sommes loin de pouvoir prédire son emploi dans tous les cas. Lorsqu'il y a deux ou plusieurs participants à la fois, l'attention se déplace facilement entre l'un et l'autre sans /ko/ (e.g. entre les deux soeurs, et entre elles et le tigre, T1.1-12) ; ce n'est pas simplement une marque de changement de sujet. C'est plutôt lorsqu'un participant se dégage de l'interaction pour faire quelque chose à part que nous trouvons /ko/ (e.g. T1.31). C'est sans doute pour cette raison que nous trouvons la première personne du singulier si souvent suivie de /ko/ : le sens est 'moi, pour

## §5.10.11

ma part', ce qui signale une rupture de la relation établie entre le locuteur et l'interlocuteur.

/ko/ peut servir à entériner le fait qu'un participant (ou une situation) qui vient d'être introduit appartient désormais à l'univers du discours et qu'il est maintenant thématique, malgré son manque d'ancienneté. Si le thème une fois établi, reste inchangé, le locuteur ne le répète normalement pas dans les phrases qui suivent sauf parfois après le verbe : c'est l'ordre rhème-rappel. Le thème ainsi placé après le verbe, sans emphase, peut aussi porter le marqueur /ko/, par exemple :

(5.10.11-1) "ma jě·koŋ" pa "tha·tso ga ko" T1.28  
 "NEG je-le-vis" CIT "petit-fils moi-ERG TH"  
 "Moi, dit-il, je ne l'ai pas vu, petit-fils."

Remarquons enfin qu'il peut y avoir plus d'un élément thématique dans la phrase -- un participant, un lieu, etc., mais normalement il n'y aura qu'un thème marqué de /ko/ avant le verbe, à la position du thème emphatisé.

## 5.10.12 /le/ 'aussi'

Le sens de 'aussi' implique un rapprochement avec un autre élément du discours, par exemple :

(5.10.12-1) mi-ha dza-he gon le ta dzã·tse  
 ce-ERG manger-pendant toi aussi TH mange  
 de no T2.21  
 IMP

"Mange, toi aussi, pendant qu'ils mangent."

mais ce deuxième élément n'apparaît pas nécessairement dans le

## §5.10.12

contexte immédiat. (Voir aussi T1.10, 42, 45, 46).

Dans un contexte négatif, /le/ est à traduire par 'non plus' (cf. 5.239-1 ci-dessus) ou par 'même' :

- (5.10.12-2) molaŋ gaŋ-noŋ doŋ-khen cāhinejo ti  
 Molang rivière-à arriver-après TH eau  
 le ma no TY.19  
 aussi NEG est  
 "Lorsqu'ils arrivèrent à la rivière Molang, il  
 n'y avait même pas d'eau."

Cet emploi s'est généralisé avec les mots indéfinis, voir §5.34.

Deux /le/ ou plus, coordonnés, ont le sens du français 'et ... et' :

- (5.10.12-3) tɪrɪ le tɪ-tsoŋ le T2.85  
 aujourd'hui aussi hier aussi  
 'et aujourd'hui, et hier'

## 5.10.13 /na/ 'précisément, EMPHATIQUE'

Cette particule a le sens emphatique de 'précisément' :

- (5.10.13-1) pherl tei budhā-noŋ na doŋmi T1.17  
 encore ce vieil-homme-chez EMPH il-arriva  
 "Il arriva encore chez le même vieil homme."  
 (5.10.13-2) ā·ki-thik-mo na siŋtoŋ T2.5  
 nous (PE)-comme-GEN EMPH homme  
 "hommes comme nous"

Elle peut apparaître après un adverbe de manière et même après la particule négative /ma/ :

## §5.10.13

- (5.10.13-3) khɬaxkup      kī·ki-ha      na      dza·kom  
 glouonnement vivant (ADV) EMPH il-le-mangea  
 ɬxtse      T1.17  
 dit-on  
 "Il l'a dévoré, encore vivant."
- (5.10.13-4) ma      dzo·nom      paha      ma      na      dzo·nom      TC.7  
 NEG je-te-mange COMP NEG EMPH je-te-mange  
 "Je ne te mangerai pas, dit-il je ne te mangerai  
pas."

## 5.10.14 /pi/ 'SURPRISE'

La particule /pi/ ~ /pai/, rarement /pa/ (variante libre), signale qu'un élément dans le discours est contraire à ce qui serait attendu :

- (5.10.14-1) oho      ka·tso-ha      ima      pi      po·soŋ / lo  
 oh!      ami-ERG      ainsi SURP me-fit / bon!  
aba      khok      laŋ      /      expi      pi  
 maintenant marcher je-vais / excrément SURP  
khuwāi      po·soŋmi      T1.23, 24  
 faire-manger il-me-fit  
 "Oho! Mon ami m'a fait ça alors! Bon, maintenant je m'en vais. Il m'a fait manger de l'excrément!"
- (5.10.14-2) oho      ka·tso      dza·luŋ      pai      ma      nom      T1.15  
 oh!      ami      assiette SURP NEG il-est  
 "Ohmon ami, il n'y a pas d'assiette!"
- (5.10.14-3) ma      pai      bek      phat      laŋ      TU.15  
 NEG SURP monter pouvoir je-vais  
 "Mais non, je ne pourrai pas monter."

## §5.10.14

(Cf. aussi 5.6-5, où /pi/ s'applique à un complément propositionnel, et 5.10.15-2).

## 5.10.15 /dzi/ 'seulement'

Cette fois c'est l'unicité de l'élément en question parmi tous les éléments possibles qui est soulignée :

(5.10.15-1) okhatī dzi nom are TL.7

liquide seulement était dit-on

"Il n'y avait que du liquide."

(5.10.15-1) uŋ-bhandā xō·ta bilo·ha dzi pi gu

toi-que grand tigre-ERG seulement SURP moi

dzo·ŋom TP.11

il-me-mangera

"Ce n'est qu'un tigre plus grand que toi qui me mangera."

La même particule s'emploie avec les quantificateurs, e.g. :

(5.10.15-3) ltha dzi dzibi duml t̄xtse TL.3

tant seulement B. var. il-devint dit-on

"Il ne restait plus que ça (geste) de (fleurs comestibles de) Bauhinia variegata."

## 5.10.2 Le Vocatif

Le vocatif peut être considéré comme une fonction rhétorique. En position initiale, il peut apparaître seul (cf. 5.16-6, 5.92-2) ou précédé de la particule /e/ 'eh!', e.g. dans l'exemple 5.81-4 (=T1.37). Le vocatif se place souvent après le verbe ; cf. 5.131-3, 5.241-1, 2. Les termes de parenté vocatifs portent souvent le suffixe -/ai/ (§4.32) ; cf. /bolo-ai/.

## §5.10.2

'frère aîné' dans l'exemple 5.242-1.

## 5.10.3 Pronominalisation par zéro et ordre des arguments

Nous avons vu dans plusieurs exemples qu'il n'y a pas d'argument obligatoire dans la phrase. En particulier, beaucoup de phrases ne présentent pas l'argument que nous avons appelé sujet, qu'il s'agisse du sujet absolutif ou ergatif. De même, une phrase à verbe transitif ne présente pas obligatoirement d'objet.

Lorsque nous étudions le sens de ces phrases qui n'ont pas de sujet ou d'objet exprimé par un syntagme nominal, nous constatons que ce ne sont jamais des phrases à sujet ou à objet indéfini. Ainsi la phrase suivante :

(5.10.3-1) buti        dza·kom  
                  riz(cuit) il-mangea  
                  "Il mangea le riz."

ne peut jamais vouloir dire "Quelqu'un a mangé le riz", mais seulement "Il a mangé le riz." (Evidemment la phrase implique que quelqu'un a mangé le riz, mais ce n'est pas la même chose). De même, /dza·ko/ tout seul ne veut jamais dire "Quelqu'un a mangé quelque chose", ni "Quelqu'un l'a mangé", ni "Il a mangé quelque chose", mais seulement "Il l'a mangé". C'est donc une forme de pronominalisation anaphorique, que nous pouvons appeler "pronominalisation par zéro". (Naturellement, le référent de l'anaphore peut être indéfini, comme dans "Il a mis quelque chose dans sa bouche et il l'a avalé.")

Cette pronominalisation s'applique à un argument dont le référent est évident d'après le contexte. Normalement c'est un

## §5.10-3

actant de la phrase précédente qui est pronominalisé par zéro dans la phrase suivante. Souvent c'est le thème sujet d'une série de phrases qui n'apparaît explicitement que dans la première phrase de la série.

Ici la question de la pronominalisation rejoint la question de l'ordre des éléments dans la phrase. En effet, la réalisation normale d'un élément dont l'identité est évidente de par le contexte est soit, et de préférence, zéro, soit un rejet après le verbe. Le verbe est le dernier élément de la phrase qui puisse porter l'accent intonational signalant le rhème ; les éléments qui le suivent, s'il y en a, portent "le contour plat du rappel" (Perrot 1978: 96). Ce sont toujours des éléments thématiques que le locuteur aurait pu supprimer entièrement -- leur identité étant évidente dans le contexte -- et qu'il a effectivement supprimés, mais qu'il décide de réintroduire après le verbe pour être sûr d'être compris ou pour consolider un point de départ en vue d'un changement de thème ultérieur.

Un thème préservé à travers plusieurs phrases est un bon candidat pour cette position post-verbale, et nous l'y trouvons souvent marqué par la particule thématique /ko/. En fait, la présence d'un argument (surtout un argument nucléaire) muni de la particule /ko/ avant le verbe, normalement en première position, signale un changement de thème. Tout élément thématique qui reste inchangé est soit sous-entendu, soit rejeté après le verbe.

## §5.10.4

## 5.10.4 Déplacement d'un élément encombrant

Il y a une exception à la généralisation proposée selon laquelle seul un élément thématique peut apparaître après le verbe : c'est le rejet après le verbe d'un élément encombrant, opération que les linguistes anglo-saxons appellent heavy shift. On le trouve dans la phrase suivante qui, étant la première phrase d'un texte, est surchargée d'éléments non-thématiques :

(5.10.4-1) kolu so·li thamji nom ɔtse ithara hō·ta  
 un son marchand était dit-on tant grand  
 le gotji. T2.1  
 pied ayant

"On dit qu'il y avait un marchand de son (de grain)  
 qui avait des pieds grands comme ça."

On trouve le même type de rejet en français; il est tenu pour "littéraire" par Wagner et Pinchon (Grammaire 563), qui citent Giraudoux: "Et quelque chose bourdonne qui n'est pas la scierie."

## §5.11

## 5.11 Remarques typologiques

Le hayu est une langue ergative selon la définition classique, que nous adoptons ici. Cette définition (cf. Dixon Ergativity et Comrie Ergativity) suppose l'existence (très claire en hayu) de deux classes de verbes, intransitifs et transitifs, et des rôles sémantico-syntaxiques suivants: S, unique actant d'un verbe intransitif; A, argument correspondant à l'agent sémantique d'un verbe transitif, du moins pour les transitifs typiques tels 'couper', 'frapper', etc.; et O, l'autre actant, sémantiquement patient ou bénéficiaire d'un transitif. Une langue est ergative, si S et O apparaissent avec la même marque de cas (zéro en hayu) et A avec une marque différente (-/ha/ en hayu).

Les linguistes qui ont étudié des langues ergatives se sont souvent demandés si l'ergativité ne dépassait pas le cadre des marques casuelles pour se retrouver ailleurs, dans l'organisation de l'accord verbal ou dans la syntaxe: toute structure qui traiterait S et O de la même façon, et A différemment serait "ergative". Pour Dixon (Ergativity 120) les constructions les plus instructives à cet égard (à part les diathèses absentes du hayu) sont les constructions où deux verbes, en relation de subordination ou de coordination doivent partager un actant, que Dixon appelle le "pivot".

La seule construction de ce type que nous ayons identifiée en hayu est la subordination marquée par le gérondif redoublé suivi de la postposition -/ha/, qui exprime la séquence temporelle ou la manière (§5.51). Dans cette construction (à quelques exceptions près) lorsqu'un intransitif et un transitif partagent un argument, celui-ci a la fonction de sujet du transitif (corres-

## §5.11

pondant à A) et de sujet de l'intransitif (correspondant à S); Dixon y verrait la marque d'une "syntaxe accusative". En dyirbal au contraire, lorsqu'un intransitif et un transitif partagent un argument dans certaines constructions à "pivot" celui-ci doit avoir la fonction de sujet (S) de l'intransitif, et d'objet (O) du transitif (op.cit. 127); c'est la "syntaxe ergative".

Une deuxième construction dans laquelle le hayu semble traiter S et A identiquement, et O différemment est la proposition relative. Si un pronom y apparaît avec la fonction de sujet, transitif ou intransitif, du verbe de la relative il prend la forme possessive (e.g. 5.72-2,3), alors que s'il est son objet il est à l'absolutif:

(5.11.1) gon        sitji siŋtoŋ  
           toi-∅    tueur homme  
                   "l'homme qui te tue"  
 et non \*uŋ        sitji siŋtoŋ  
                   ton (POSS) tueur homme

(Ce dernier syntagme ne serait pas impossible avec le sens de 'ton soldat [ton homme-gui-tue]'.)

Nous n'avons trouvé aucune construction syntaxique en hayu qui traite S et O de la même façon et A différemment, sauf évidemment l'attribution des marques casuelles.

Nous ne tenons pas pour autant à caractériser le hayu comme "syntaxiquement accusatif". C'est un critère typologique assez difficile à cerner. Beaucoup de langues semblent posséder des éléments des deux types de syntaxe; tout comme beaucoup de langues, comme le népali, présentent un système mixte de marques

casuelles. Toutefois nous croyons utile de signaler que l'ergativité du hayu ne va pas au delà des marques casuelles sur le plan syntaxique, non plus qu'elle ne pénètre le système d'accord verbal (§3.92).

Il nous semble clair que l'ergativité (ou la non-ergativité) qu'elle soit au niveau des marques casuelles, ou au niveau des relations entre les propositions ou les phrases (niveau qu'on peut appeler "transformationnel" si l'on veut), n'est pas un critère typologique de la même valeur que, par exemple, le fait d'être une langue à verbe final, trait qui a de nombreuses corrélations dans l'ordre de détermination à l'intérieur des syntagmes nominal et verbal (Greenberg, Some Universals of Language).

Si nous ne pensons pas que les constructions hayu citées ci-dessus justifient des conclusions typologiques sur la structure syntaxique du hayu, la construction à pivot nous semble fournir un critère pour l'identification du sujet en hayu. En effet le "pivot" de Dixon est précisément ce que d'autres linguistes identifieraient comme le "sujet" sur le plan morpho-syntaxique. (Dixon lui-même réserve le terme "sujet" pour l'union des fonctions S et A sur le plan d'une structure "profonde" sémantico-syntaxique). Par exemple Keenan considère ces constructions (avec un certain nombre d'autres) comme révélatrices du sujet. (Towards a universal definition of subject). Or en hayu cette construction réunit précisément les deux fonctions auxquelles nous avons donné le nom commun de "sujet", mais que nous avons définies séparément, en nous appuyant sur des critères d'accord verbal et de marques casuelles, comme "sujet transitif" et "sujet intransitif".

Il est clair que le concept de "sujet" a considérablement moins de portée dans une langue comme le hayu que dans d'autres types de langues, surtout celles à "sujet obligatoire". (Nous ne suivons pas Martinet qui réserve le terme de "sujet" aux seuls sujets obligatoires, Eléments 126). En hayu il n'y a aucun argument obligatoire. L'accord du verbe transitif ne nous amène pas non plus à l'identification d'un sujet puisque le verbe transitif s'accorde avec deux actants. Enfin, le besoin d'identifier un sujet du point de vue morpho-syntaxique est d'autant plus réduit qu'il n'y a pas de diathèse (passif, anti-passif etc.) qui intervertirait les relations entre un sujet et un objet à ce niveau, et les actants leur correspondant à un niveau sémantique.

Le choix de l'objet en hayu en revanche n'est pas joué d'avance une fois connus le verbe et le rôle sémantique des arguments. Le verbe sélectionne un objet morpho-syntaxique en s'accordant tantôt avec un patient, tantôt avec un but-bénéficiaire. Cette sélection est parfois déterminée par les propriétés référentielles des arguments (par exemple un patient de la première ou de la deuxième personne a une priorité absolue pour la fonction d'objet); mais elle donne parfois au locuteur le choix, significatif, de la perspective qu'il veut exprimer. Le choix de l'objet-- et celui d'une forme applicative ou non-applicative-- constituent donc une sorte de diathèse.

Si le hayu n'est évidemment pas une langue "à servitude subjectale" (Hagège, Du thème au thème) ce ne semble pas non plus être une langue où la structure informationnelle de l'énoncé, en particulier la thématization, l'emporte sur la syntaxe. (Voir Li et Thompson, Subject and Topic; les auteurs identifient plu-

sieurs langues tibéto-birmanes comme "topic-prominent".) En effet, un argument quelconque peut être marqué (par sa position ou par la particule -/ko/) comme thématique, quelle que soit sa fonction syntaxique (dont les marques -- affixes casuels et accord verbal -- restent inchangées). Mais il n'est pas possible d'introduire un "topique" qui n'ait pas une fonction syntaxique bien définie dans la phrase; nous ne trouvons pas en hayu la construction dite "à double sujet", construction qui, selon Li et Thompson, serait définitoire d'une langue "topic-prominent".

Il est intéressant également de souligner divers traits qui confèrent au hayu une certaine originalité typologique. Contentons-nous d'une énumération succincte:

- la proposition relative, où l'emploi de nombreux suffixes différents permet au hayu, langue à relative participiale, de marquer le rôle de l'antécédent à l'intérieur de la relative avec une grande précision, comparable à celle des langues qui utilisent le focus du verbe relativisé ou le cas du pronom relatif.
- l'intégration des subordonnées dans la proposition principale essentiellement comme des arguments nominaux, leur fonction étant signalée par des postpositions.
- l'accord de transitivité entre le modal, sorte d'auxiliaire, et le verbe modalisé, qui apparaît sous forme de gérondif, sans marque d'accord personnel. Il semble que dans certains cas l'auxiliaire porte les suffixes d'accord qui seraient logiquement ceux du verbe modalisé.
- l'existence d'une différence entre applicatif et non-applicatif dans la morpho-syntaxe.
- la priorité du bénéficiaire animé sur le patient inanimé quant à la sélection de la marque d'actant intégrée au syntagme verbal.

## Texte 1: Les deux soeurs et le tigre

1. nakpu nonoiso siŋ pa laʔnatshem are. 2. siŋ pa  
deux soeurs bois faire allèrent(D) dit-on. bois faire

lat-noŋ ban-noŋ bilo oxtotshem are.  
aller-quand forêt-dans tigre elles(D)-rencontrèrent dit-on.

3. bilo ot-noŋ "oho nono ine ko ke:tsetso-  
tigre rencontrer-quand "ô soeur-aînée ici TH gibier

roksetso no rahecha ni. 4. gu ko kheʔnatshik  
est il-se-trouve EMPH. moi TH remportons(DI-REFL)

nono." 5. "lo dijo-ai kheʔnatshik ta"  
soeur-aînée." "bon! soeur-cadette remportons(DI-REFL) EMPH"

pa khĩ:tsi-noŋ khekhet-ha bu·bu-ha cuŋtotshem.  
CIT panier-dans insérer-après portant elles(D)-le-montèrent.

6. a dijo-ha bu·bu-ha cuŋto. 7. níkaí wonoŋ-boŋ  
sa soeur-cadette-ERG portant le-monta. très haut-

bu·bu-ha cuŋ-noŋ su·kom t̄xtse bilo-ha.  
jusqu'à portant monter-après il-la-griffa dit-on tigre-ERG.

8. bilo-ha su-noŋ "e nono-ai nono-ai gu ko su·soŋ  
tigre-ERG griffer-après "eh soeur-aînée-VOG moi TH il-m'a-

pa it-noŋ "e nono-ai e nono-ai su·ŋom"  
griffée CIT disant "eh soeur-aînée eh soeur-aînée il-me-griffe"

---

1. On raconte que deux soeurs allèrent un jour chercher du bois.  
2. Alors qu'elles allaient chercher du bois, elles trouvèrent  
un tigre dans la forêt. 3. Quand elles trouvèrent le tigre, [la  
cadette dit]: "Eh, grande soeur! voilà qu'il y a du gibier  
ici! 4. Rempportons-le à la maison, grande soeur!" 5. "D'accord,  
petite soeur, remportons-le à la maison!" dit-elle, et elles  
le mirent dans un panier et le remontèrent en le portant sur  
leur dos. 6. La plus jeune le portait. 7. Quand elle l'eût  
monté très haut, le tigre la griffa, dit-on. 8. Lorsque le  
tigre la griffa, "Eh grande soeur, il m'a griffée ici, dit-elle,  
grande soeur, grande soeur, il me griffe!"

pa ɪxtom ɪxtse. 9. "khaj ɪa ga buŋ dijo-  
 CIT elle-dit dit-on. "voyons moi-ERG je-le-porte soeur-  
 ai" pa bu·kom ɪxtse a nono-ha.  
 cadette VOC" CIT elle-le-porta dit-on sa soeur-ainée-ERG.

10. a nono-ha le bu·bu-ha cuŋto, a nono  
 sa soeur-ainée-ERG aussi portant elle-le-monta, sa soeur  
 le su·mi ɪxtse. 11. "hatha-ɪ su·ŋo ro  
 aussi il-la-griffe dit-on. "combien-EMPH tu-me-griffes Q-  
 gon kem-he ɪalat-ha ma dza·sa ma te?no"  
 RHET toi maison-dans ayant-amené non ayant-mangé non je-te-  
 pa cuŋtotshem ɪxtse nonotso-ha nakpu-ja.  
 lâche" CIT elles(D)-le-montèrent dit-on soeurs-ERG deux-ERG.

12. bu·bu-ha pālaj-saŋa bu·bu-ha cuŋtotshem  
 portant à-tour-de-rôle portant elles(D)-le-montèrent  
 ɪxtse mikhen. 13. kem-noŋ thoŋthoŋ-ha me dupdup-ha  
 dit-on alors maison-à ayant-apporté feu ayant-allumé  
 kharkunda-noŋ ti tsu?tsuk-ha me ɪagāi-ha me  
 chaudron-dans eau ayant-mise-à-cuire feu ayant-mis feu  
 gurudugut du?dup-ha timsit tsu?tsuk-ha ka·muŋ  
 crépitant ayant-allumé exactement ayant-mise-à-cuire porte  
 thi?thik-ha khilsin tsiŋtsiŋ-ha le'i thi ɪa?natshem  
 ayant-fermée barre ayant-mise millet moudre elles(D)-

---

dit-elle. 9. "Voyons ça! Je le porte, petite soeur, d'accord?"  
 dit la soeur aînée, et elle le porta. 10. La soeur aînée le re-  
 monta à son tour, en le portant sur son dos, et il griffa la  
 soeur aînée aussi. 11. "Combien crois-tu pouvoir me griffer?  
 Je t'emporte à la maison et je ne te lâcherai pas sans te manger,"  
 dit-elle, et les deux soeurs le remontèrent. 12. Dès lors elles  
 le remontèrent en le portant à tour de rôle. 13. Elles l'ap-  
 portèrent jusqu'à la maison, allumèrent le feu, et mirent de  
 l'eau à chauffer dans un chaudron. Elles firent un feu crépi-  
 tant et mirent l'eau à chauffer, fermèrent la porte et la blo-  
 quèrent avec la barre et allèrent moudre du millet.

ɪxtse. 14. nonotso-ha nakpu-ja le'i thi  
 allèrent dit-on. soeurs-ERG deux-ERG millet moudre  
 laʔnatshem ɪxtse. 15. mikhen ko -- mitst -- piksun  
 elles(D)-allèrent dit-on. puis TH quoi cafard  
 loŋmi ɪxtse. piksun banmi ɪxtse. 16. piksun ima  
 il-sortit dit-on. cafard il-apparut dit-on. cafard ainsi  
 coxtom ɪxtse piksun-ha. 17. bilo-ha ko risi-ha  
 il-regarda dit-on cafard-ERG. tigre-ERG TH en-colère  
 dza·kom ɪxtse. khlaxkup. kī:ki-ha na. kī:ki-ha na  
 il-le-mangea dit-on gloup! vivant EMPH. vivant EMPH  
 khlaxkup dza·kom ɪxtse. 18. mikhen ko minoŋ-bhiter-noŋ  
 gloup! il-le-mangea dit-on. puis TH là dedans-dans  
 a bhūdi-bhiter-noŋ  
 son ventre-dedans-dans  
 dzamma thilthit jinon jinon jinon poltsho-khen mi'i  
 tout autour tournant tournant tournant rectum-par ce  
 piksun nikuli loʔlok-ha mi ka·muŋ-mo hō·dulum-khen  
 cafard ADV étant-sorti cette porte-de trou-par  
 loʔlok-ha mi nonotso le'i thi·nana-mo tshit laxtsem  
 étant-sorti ces soeurs millet moulant-de[?] dire il-alla  
 ɪxtse piksun. 19. piksun tshit laxtsem ɪxtse. mikhen piksun-  
 dit-on cafard. cafard dire il-alla dit-on. puis cafard-  
 ha "lo gātheni nakpu gontshe aba dzo·tshik  
 ERG "bon! filles deux vous(D) maintenant il-vous(D)-mange

14. Les deux soeurs allèrent moudre le millet. 15. Et alors  
 -- quoi? -- un cafard sortit. Un cafard apparut, dit-on. 16.  
 Il regarda alentour, le cafard, comme ça. 17. Mais le tigre se  
 fâcha et l'avala d'un seul coup, vivant. Il l'avala vivant,  
 d'un seul coup. 18. Alors là, là dedans, dans son ventre, le  
 cafard tourna tout autour; il tourna tourna tourna et sortit par  
 le rectum; puis il sortit [de la maison] par un trou dans la  
 porte et il alla prévenir les deux soeurs qui étaient en train  
 de moudre le millet. 19. Le cafard alla les prévenir. Puis  
 le cafard dit: "Ecoutez, gamines, vous allez vous faire manger.

ai! gontshe aba dzo·tshik. bilo no hai!  
 eh! vous(2) maintenant il-vous(D)-mange. tigre il-est eh!"

pa tshixtom ixtse piksun-ha. 20. lolon-ha tshixtotshem  
 CIT il-lui-dit dit-on cafard-ERG. ayant-couru il-leur(D)-

ixtse. 21. mikhen lon la?natshem ixtse toglug  
 dit dit-on. puis courir elles(D)-allèrent dit-on pilon

ko·kogu ta·ta-ha lonog lonog lonog lonog rakasiq  
 ADV ayant-posé courant courant courant courant seul

budhā-nonog doq la?natshe. 22. "e kixki kixki  
 vieux-chez arriver elles(D)-allèrent "eh grand-père grand-

lode ... khi·tshoq lode kixki! bilo-ha  
 père vite ... cachez-nous(DE) vite grand-père! tigre-ERG

dzo·tshokmi. khi·tshoq" ixtom ixtse.  
 il-nous(DE)-mange. cachez-nous(DE)" elle-dit dit-on.

23. "hani khi·notshe ta tha·tso? hani khi·no-  
 "où je-vous(D)-cache EMPH petits-enfants? où je-vous(D)-

tshe?" 24. "lode kixki aba bilo-ha otshokmi.  
 cache?" "vite grand-père maintenant tigre-ERG il-nous(DE)-

gu khi·tshoq! aba dzo·tshokmi."  
 rejoint. moi cachez-nous(DE)! maintenant il-nous(DE)-mange!"

25. "ine kinatshe" pa a tso?no-mo lum-non lodolodo  
 "ici cachez-vous(D)" CIT son nez-GEN trou-dans en-secret

---

Gare à vous! C'est un tigre!" dit le cafard. 20. Il accourut  
 et les prévint. 21. Alors elles s'enfuirent; elles posèrent  
 leurs pilons et coururent, coururent, coururent, et arrivèrent  
 auprès d'un vieillard solitaire. 22. "Oh grand-père, grand-père,  
 vite, cachez-nous, vite, grand-père! Un tigre va nous manger.  
 Cachez-nous!" dit-elle. 23. "Où vous cacher, petits-enfants,  
 où vous cacher?" 24. "Vite, grand-père, le tigre nous rattrape,  
 cachez-nous! Maintenant il va nous manger!" 25. "Cachez-vous  
 là," dit-il et il les cacha dans ses narines.

khi·kom ɪxtse. 26. bɪlɔ lonɪlon thakkaj doŋ laxtsem  
il-la-cacha dit-on. tigre courant juste-là arriver alla

ɪxtse. 27. thakkaj bɪlɔ doŋdoŋ-ha "e kixki inoŋ  
dit-on. juste-là tigre étant-arrivé "eh grand-père ici

jõ·kha latji siŋtoŋ nakpu gona jẽ·ko ki ma?" ɪxtom.  
en-bas allant personne 2 toi-ERG tu-le-vis ou non?"il-dit.

28. "ma jẽ·koŋ" pa "tha·tso ga ko." 29. "khās  
"non je-la-vis" CIT "petit-fils moi-ERG TH." "en-fait

gona jẽ·kom. tshɪsoŋ naira gon dzo·nom" ɪxtom ɪxtse.  
toi-ERG tu-la-vis. dis-moi sinon toi je-te-mange" il-dit dit-on.

30. mikhen ko "lo! ine jõ·kha laxtsem tha·tso" pa ɪxtom  
puis TH "bon! ici en-bas elle-alla petit-fils" CIT il-dit

ɪxtse. 31. mikhen mi bɪlɔ ko namsəŋ to?nitot to?nitot to?nitot  
dit-on. puis ce tigre TH odeur chassant chassant chassant

to?nitot to?nitot la?noŋ hanoŋ le ma ɔxtɔ. hutəŋ ek  
chassant chassant allant nulle part non il-la-trouva.en-bas un

dares doŋ laxtsem are. 32. kha:lɪp dzo?dzok-ha --  
[mesure] arriver il-alla dit-on. de-retour étant-remonté --

"e tha·tso lode lɪ?natshe! lode lɪ?natshe!  
"eh petits-enfants vite descendez(D)! vite descendez(D)!

u teh lõ·kha bek latshe gontshe! mi dori-he lõ·kha  
là là en-haut monter allez(D)! vous(D)! cette corde-sur en-haut

26. Le tigre arriva pile en courant. 27. Il arriva tout droit et dit: "Eh, grand-père, as-tu vu deux personnes qui descendaient par là?" 28. "Je ne les ai pas vues, petit-fils, pas moi." 29. "Je suis sûr que tu les as vues. Parle ou je te mange!" dit le tigre. 30. Alors [le grand-père] dit: "Bon! Elles sont descendues par ici, petit-fils." 31. Alors le tigre poursuivit son chemin en flairant la trace de tous côtés, mais il ne les trouva pas. Il arriva jusqu'un dares plus bas. 32. Puis comme il se retournait et remontait [le grand-père dit]: "Eh, petites-filles, descendez vite! Descendez vite! Montez là-haut, vous deux! Montez en haut sur cette corde

bek latshe gontshe! 33. aba ine dzokmi pheri. bek  
 monter allez vous(D)! maintenant ici il-vient encore.monter -  
 latshe!" ɪxtom ɪxtse. 34. mikhen kodukudu lɪlɪt-ha  
 allez(D)!" il-dit dit-on. puis hâtivement étant-descendues  
ekdam mi dorɪ-noŋ lō·kha bek la?natshem  
 immédiatement cette corde-sur en-haut monter elles(D)-allèrent  
ɪxtse. 35. reŋgo-ku?luŋ reŋgo-ku?luŋ-ha nono hō·kuna  
 dit-on oscillant oscillant-ADV soeur-ainée devant  
di jo nonnana. 36. mi ko bɪlo kha·lip-ha pheri  
 soeur-cadette après ce TH tigre de-retour-ADV encore  
tei budhā-noŋ na doŋmi. 37. "e kixki tshɪsoŋ nom tshɪsoŋ  
 ce vieux-chez EMPH arriva. "eh grand-père dis-moi si dis-moi  
naira gon dzo·nom. hani khi·ko?" 38. "khe?a wati  
 sinon toi je-te-mange. où tu-la-cachas?" "près là-bas  
 tha·tso be?bek-ha pa no·tshik. lo! la?la!" ɪxtom  
 petit-fils ayant-grimpé SURP elles(D)-sont. bon! va!" dit-il  
ɪxtse. 39. mikhen ko ɪaxtsem ɪxtse. ... 40. "osiŋ  
 dit-on. puis TH il-alla dit-on "rejoindre-temps  
belā-he gontshe-ha i dori cjāta tɪŋtɪŋ-ha tokishe  
 temps-à vous(D)-ERG cette corde net ayant-coupée faites(D)-  
hai!" ɪxtom ɪxtse. 41. "huncha" pa mi nonotso  
 le-tomber eh!" il-dit dit-on. "bon" CIT ces soeurs

---

vous deux. 33. Maintenant il remonte ici. Grimpez!" dit-il.  
 34. Alors elles dégringolèrent [de ses narines] et grimpèrent  
 à la corde à toute vitesse. 35. Oscillant de droite à  
 gauche, la grande soeur devant, la petite soeur derrière...  
 36. Le tigre, lui, revint encore vers le vieillard. 37. "Eh,  
 grand-père, si tu vas me le dire, dis-le-moi, sinon je te mange.  
 Où est-ce que tu les a cachées?" 38. "Tout près d'ici, petit-  
 fils, elles sont en train de grimper. Allez, vas!" dit-il.  
 39. Alors il partit... [Ici le narrateur revient aux instruc-  
 tions du grand-père aux deux soeurs, dont il avait oublié quel-  
 ques éléments.] 40. "Lorsqu'il vous rejoindra, coupez la  
 corde et laissez-la tomber," dit-il. 41. "D'accord." Les soeurs

- bek laʔnatshem ixise. 42. bek-noŋ bek-noŋ bek-noŋ  
 monter elles(D)-allèrent dit-on. grim pant grim pant grim pant
- bilo le noŋnana bek laxise. 43. noŋnana bek-noŋ bek-  
 tigre aussi après grimper il-alla. après grim pant grim-  
 noŋ bek-noŋ bek-noŋ ot daŋ-noŋ mi bilo  
 pant grim pant grim pant rejoindre étant-sur-le-point-de ce tigre
- mi dori cjāttai tī·kom ixise koto-ro-ha.  
 cette corde net elle-le-coupa dit-on faucille-avec.
44. koto-ro-ha cjāttai tīŋtīŋ-ha hararararara doʔdok-ha  
 faucille-avec net ayant-coupé loin étant-tombé
- mi bilo bhatakkai men. 45. met-khen komi nonotso dzi.  
 ce tigre net mourut. mourir-après [?]ces soeurs seule-  
 wonoŋ ākās doŋdoŋ-ha umbe le komi nonotso  
 ment en-haut ciel étant-arrivées maintenant aussi ces soeurs
- ekai thāū-he thoŋim-thot-ha khok-nana no. 46. mi bilo  
 un endroit-dans ensemble-ADV marchant est. ce tigre
- le noŋnana no mi bilo-mo sās le. koʔnanakot  
 aussi après est ce tigre-de esprit aussi. poursuivant
- totot-ha adzha le ot nom dzo·mi ixtsime.  
 chassant encore aussi rejoint si il-la-mange disent-ils(P).
47. tjeti. aŋ ma nom aba kathā.  
 tant. mon non est maintenant conte.

---

montèrent. 42. Tandis qu'elles grimpaient toujours plus haut,  
 le tigre grimpa derrière elles. 43. Il continua à grimper après  
 elles, et lorsqu'il fut sur le point de les attraper, elles  
 coupèrent la corde d'un seul coup de faucille. 44. Elles la  
 coupèrent d'un coup de faucille, et le tigre tomba tout en bas  
 et se tua net. 45. Après sa mort, les deux soeurs arrivèrent  
 seules en haut au ciel et maintenant encore elles sont au même  
 endroit, marchant ensemble. 46. Le tigre est là aussi, der-  
 rière -- l'âme du tigre. Il les poursuit de près et s'il  
 les attrape, il les mangera maintenant encore, dit-on. 47.  
 C'est tout. Maintenant je n'ai plus de contes.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, N. 1975. Sketch of Thulung Grammar. Cornell University East Asia Papers N° 6. China-Japan Program, Cornell University. Ithaca, New York. ii + 254 pp.
- BANDHU, C. et al. 1971. Nepali segmental phonology. Summer Institute of Linguistics. Kirtipur, Nepal. ii + 47 pp. mimeo.
- BAUMAN, J. 1975. Pronouns and Pronominal Morphology in Tibeto-Burman. University of California. Berkeley. Thèse. xx + 319 pp.
- BENEDICT, P. K. 1972. Sino-Tibetan A Conspectus. Cambridge University Press. Cambridge. xi + 229 pp.
- CAMPBELL, A. 1840. Note on the Limboos and other hill tribes hitherto undescribed. JASB 9 n° 102 pt. 1 pp. 595-615.
- CLARK, T. W. 1963. Introduction to Nepali. W. Heffer and Sons, Cambridge. xvii + 421 pp.
1969. Nepali and Pahari. Sebeok, T., ed. Current Trends in Linguistics. v. 5. Linguistics in South Asia. Mouton. Le Hague, Paris. pp. 249-276.
- DELANCEY, S. 1980. Deictic Categories in the Tibeto-Burman Verb. Indiana University. Bloomington. Thèse. ix + 284 pp.
- DOBREMEZ, J.-F. 1976. Le Népal, Ecologie et Biogéographie. Editions du CNRS. Paris.
- FOURNIER, Alain. 1974. Notes préliminaires sur des populations sunuwar dans l'Est du Népal. Fürer-Haimendorf, C., ed. Contributions to the Anthropology of Nepal. Aris & Phillips. Warminster, U. K. pp. 62-84.
- FRANK, W. 1974. Attempt at an ethno-demography of Middle Nepal. Fürer-Haimendorf, C., ed. Contributions to the Anthropology of Nepal. Aris & Phillips, Ltd. Warminster, U. K. pp. 85-97.
- GLOVER, W. W. 1974. Sememic and Grammatical Structures in Gurung (Nepal). Summer Institute of Linguistics Publication n° 49. Norman, Oklahoma. xxiii + 232 pp.
- GRIERSON, G.A., ed. 1908. Linguistic Survey of India. Vol. III part 1. Réédition Motilal Banarsidass, Delhi, 1967. xxii + 641 + 7.
- HAGEGE, C. 1978. Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique. La Linguistique 14.2:3-38.
1978. Intonation, fonctions syntaxiques, chaîne-système, et universaux des langues. BSLP 73.1:1-48.
- HALE, A., ed. 1973. Clause, Sentence, and Discourse Patterns in Selected Languages of Nepal. Summer Institute of Linguistics Publication n° 40. Norman, Oklahoma. I: vii + 426 pp. II: vii + 429 pp. III: vii + 434 pp. IV: viii + 314 pp.

- HALE, A. et D. WATTERS. 1973. A survey of clause patterns. Hale, ed. Clause II:175-249.
- HARGRAVE, D. et Margrit HALE. 1973, 1975. A bibliography of SIL in South Asia. Nepal Studies in Linguistics 1:65-97, 2:171-176. Kirtipur, Nepal.
- HAUDRICOURT, A.-G. 1970. Consonnes nasales et demi-nasales dans l'évolution des systèmes phonologiques. Xe Congrès International des Linguistes. (1967). Actes. Bucharest. IV:105-108.
- HOCKETT, C. F. 1966. What Algonkian is really like. IJAL 32:59-73.
- HODGSON, B. H. 1857. Comparative vocabulary of the languages of the broken tribes of Nepal. JASB 26:317-332.
1857. Grammatical analysis of the Vayu language. JASB 26:373-485. Réédité dans id. Miscellaneous Essays 1:161-319. [Grammar ; nous citons ici la pagination de la réédition].
- 1857-8. Analysis of the Bahing dialect of the Kiranti language. JASB 26:486-522, 27:393-442. Réédité dans id. Miscellaneous Essays 1:320-392.
1858. On the Váyu or Háyu tribe of the Central Himalaya. JASB 27:443-6. Réédition dans id. Miscellaneous Essays 1:393-6. [Nous citons ici la pagination de la réédition].
- s. d. Papers. [Déposés en 1864]. India Office Library. Londres.
1880. Miscellaneous Essays Relating to Indian Subjects. Trubner. Londres. 2 vol.
- HÖFER, A. 1979. Caste and State in Nepal. Khumbu Himal band 13/2. Universitätsverlag Wagner. Innsbruck.
- INDE. Census of India. 1971. Language Handbook on Mother Tongues in Census. Census Centenary Monograph n° 10. Ministry of Home Affairs. New Delhi. lxi + 340 pp.
- JEST, C. 1968. Notes sur les groupes ethniques de langue tibéto-birmane au Népal. VIIIth Congress of Anthropological and Ethnographical Sciences. Acts. Tokyo.
- KIRKPATRICK, W. 1811. An Account of the Kingdom of Nepal. Réédition 1969. Manjusri. New Delhi.
- LADEFOGED, P. 1971. Preliminaries to Linguistic Phonetics. University of Chicago Press. Chicago, Londres. ix + 122 pp.
- MARTINET, A. 1967. Eléments de Linguistique Générale. Armand Colin. Paris. 217 pp.
- MASPERO, H. 1948. Notes sur la morphologie du tibéto-birman et du munda. BSLP 44(1947-48).1:155-185.
- MATISOFF, J. A. 1973. The Grammar of Lahu. University of California Publications in Linguistics 75. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, Londres. li + 673 pp.
1975. Rhinoglottophilia : The mysterious connection between nasality and glottality. Ferguson C. A. et al., ed. Nasálfest. Language Universals Project, Department of Linguistics, Stanford University. Palo Alto, California.

- MAZAUDON, M. 1973. Phonologie Tamang. SELAF. Paris. 192 pp.  
 1978. La formation des propositions relatives en tibétain. BSLP 73.1:401-414.
- MICHAÏLOVSKY, B. et M. MAZAUDON. 1973. Notes on the Hayu language. Kailash 1.2:135-152. Kathmandu.
- MICHAÏLOVSKY, B. 1974. Hayu typology and verbal morphology. Linguistics of the Tibeto-Burman Area 1.1:1-26. Berkeley.
- MONIER-WILLIAMS, M. 1899. A Sanskrit-English Dictionary. Oxford.
- NEPAL, Académie Royale de. 2030 B.S. [1973-4]. Paryāyāvāci Śabda-Koś. [Dictionnaire de Synonymes]. Kathmandu. xiv + 187 pp.
- NEPAL, Gouvernement du. 2009-12 B.S. [1952-55]. Muluki Ain. [Code]. Kathmandu. 5 vols.  
 1973. 1971 Population Census of Nepal. Central Bureau of Statistics. Kathmandu.  
 1974. Mecidekhi Mahākāli. [Du Mechi au Mahakali [frontières est et ouest du Népal]]. Ministère de l'Information. Kathmandu, Nepal. 4 volumes.
- PACHYA. 1858. Texte. Hodgson, Grammar 317-9.
- PERROT, Jean. 1978. Fonctions syntaxiques, énonciation, information. BSLP 73.1:85-101.
- POKHAREL, Bālkr̥ṣṇā. 1964. Nepālī Bhāsā ra Sāhitya. [Langue et littérature népalī]. Ratna Pustak Bhandar. Kathmandu. ii + 158 pp.  
 1965. Rāstrabhāṣā. [La langue nationale]. Educational Enterprises, Kathmandu. iii + 131 pp.
- RAI, Agam Sing Devasā. 1944. Āsalacchī śikṣā thulūṅ rai bhāṣā. [A la mémoire d'Asalacchi [femme défunte de l'auteur] la langue thulung rai]. Darjeeling. 110 pp.
- REGMI, M. C. 1963-68. Land Tenure and Taxation in Nepal. University of California Press. Berkeley. 4 vols.  
 1971. A Study in Nepali Economic History 1768-1846. Bibliotheca Himalayica. Manjusri. New Delhi.  
 1974. Notes on the kiptat system II. Regmi Research Series 6:101-3. Kathmandu.  
 1977. Recruitment of troops and auxiliaries during the Nepal-Tibet War. [1855-6]. Regmi Research Series 9.8. Kathmandu.  
 1978. Thatched Huts and Stucco Palaces. Peasants and Landlords in 19th-century Nepal. Vikas. New Delhi. xv + 173 pp.
- SARMĀ, Bāl Candra, ed. 2019 B.S. (1962-3). Nepālī Śabda-koś. [Dictionnaire Népalī]. Académie Royale du Népal. Kathmandu. Nepal. xvi + 1146 pp.

- SHAFER, R. 1955. Classification of the Sino-Tibetan languages. *Word* 11.1: 94-111.
- SHAKYA, R. K. 1971. The Hai: an obscure tribe of Eastern Nepal. Nepal Digest 1.2:87-92. Kathmandu.
- SUMMER INSTITUTE OF LINGUISTICS. s.d. English key to the series Vocabularies of languages of Nepal. SIL, Kirtipur, Nepal. 40 pp. mimeo.
- TURNER, R. L. 1931. A comparative and Etymological Dictionary of the Nepali Language. Kegan Paul, Trench, Trubner and Co. Londres. xxiii + 932 pp.
- WAGNER, R. L. et J. PINCHON. 1962. Grammaire du Français Classique et Moderne. Hachette. Paris. 640 pp.
- WATTERS, D. 1973. Clause patterns in Kham. Hale, Clause II:39-202.

## ADDENDA:

- COMRIE, B. 1973. The ergative: variations on a theme. Lingua 32:239-253.
1978. Ergativity. Lehmann, W. P., ed. *Syntactic Typology*. Sussex. The Harvester Press. 329-394.
- GREENBERG, J. 1963. Some universals of language with particular reference to the order of meaningful elements. id., ed. Universals of Language. MIT Press. Cambridge. Pp. 58-90.
- KEENAN, E. 1976. Towards a universal definition of 'subject'. Li, C., ed. Subject and Topic. Academic Press. New York. Pp. 303-33.
- LI, C. et S. THOMPSON. 1976. Subject and topic: a new typology of language. Li, C., ed. Subject and Topic. Academic Press. New York. Pp.457-89.